

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à Son Alteſſe Royale

MONSIEUR,
FRERE DU ROI.

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat. CIC. *de Natur. Deor.*

JUILLET 1781.

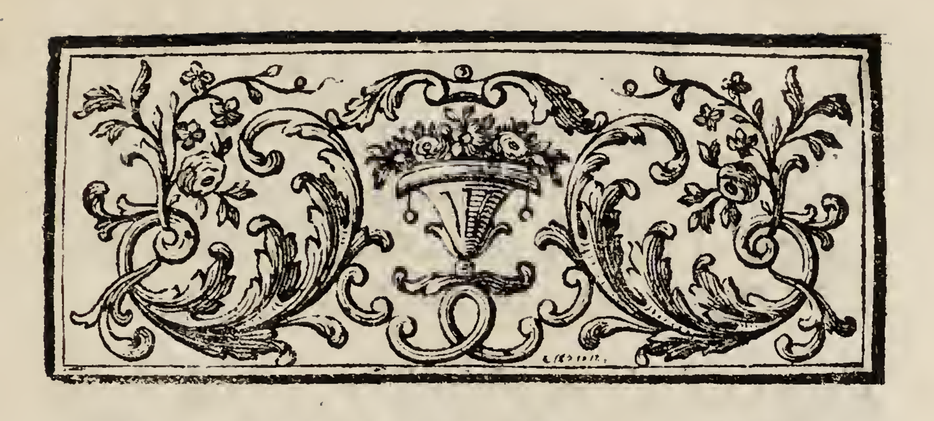
TOME LVI.



A PARIS.

Chez la Vᵉ THIBOUST, Imprimeur place de Cambrai.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



JOURNAL *DE MÉDECINE,* CHIRURGIE, *PHARMACIE, &c.*

JUILLET 1781.

EXTRAIT.

RECHERCHES *ſur les végétaux nourriſſants qui, dans le temps de diſette, peuvent remplacer les aliments ordinaires, avec de nouvelles obſervations ſur la culture des pommes de terre; par m.* PARMENTIER, *cenſeur royal, penſionnaire de l'Hôtel royal des invalides, apothicaire-major des camps & armées du roi, membre du college de pharmacie de Paris, des académies des ſciences de Rouen, de Lyon, de Beſançon & de Dijon, honoraire de la*

ſociété économique de Berne, &c. A Paris, de l'imprimerie royale 1781. in-8°. *de* 599 *pages ; chez l'auteur, Hôtel royal des invalides.*

TRAITÉ de la châtaigne, par le même auteur. A Baſtia, & ſe trouve à Paris chez Monory, libraire de S. A. S. *monſeigneur le prince* DE CONDÉ, *rue & vis-à-vis l'ancienne comédie françoiſe, 1780.* in-8°. *de* 160 *pages.*

NOUS avons rendu compte, dans le journal de mars 1777, de différents ouvrages de m. *Parmentier*, qui avoient paru juſqu'alors, & particuliérement du mémoire où il traite des végétaux qui, en temps de diſette, peuvent être ſubſtitués à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes. Dans le premier ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, m. *P.* commence par établir des principes ſur l'aliment en général, ſur la compoſition de l'aliment, ſur la matiere nutritive, ſur l'aſſaiſonnement & le leſt fibreux ; ſur la nourriture légere, la nourriture ſolide & la nourriture groſſiere. Enſuite il s'occupe des farineux, de la matiere glutineuſe du froment & de l'amidon conſidéré comme la partie principalement nutritive des farineux. L'auteur

avoit annoncé dans ſon mémoire, couronné par l'académie de Beſançon, que l'amidon étoit la partie du grain qui nourrit le plus. Dans cet ouvrage-ci, il ajoute, pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, de nouvelles expériences & de nouvelles preuves à celles qu'il avoit déjà expoſées. Nous ne pouvons donner une idée plus exacte & plus avantageuſe de ces recherches, qu'en rapprochant les paſſages mêmes de l'auteur.

« Les phénomènes de la digeſtion font croire qu'il y a dans l'aliment appartenant, ſoit au regne végétal, ſoit au regne animal, différentes ſubſtances ayant chacune des propriétés particulieres néceſſaires à ſon effet; l'une eſt un mucilage plus ou moins parfait que l'eau diſſout; l'autre eſt une matiere ſapide ſouvent odorante, que nos organes apperçoivent aiſément, & que l'on doit conſidérer comme l'aſſaiſonnement; enfin la troiſieme eſt un corps ſolide, indiſſoluble, moins varié dans ſa forme & dans ſes effets, que les deux premiers: ſa fonction principale eſt de leſter l'eſtomac. On conçoit aiſément que ces trois ſubſtances, qui conſtituent l'aliment en général, ſe rencontrent rarement enſemble dans le même individu, & que plus ſouvent elles ſe trouvent diſtribuées ſéparément dans les différentes

parties de la fructification des plantes. C'eſt à l'art à connoître les moyens de les en extraire, & de les réunir enſuite dans des proportions relatives entr'elles, puiſque de ces proportions combinées il en doit réſulter une nourriture plus ou moins efficace & appropriée.... Si la matiere nutritive ne paroît pas avoir la même origine dans la plûpart des corps où elle exiſte, & qu'elle ſoit ſuſceptible d'une foule de variétés, il faut avouer cependant que retirée par le moyen de l'eau, & réduite en conſiſtance d'extrait à la faveur de l'évaporation, elle réunit toujours aſſez de propriétés générales pour faire croire à ſon identité; mais il n'eſt pas permis de douter que le mucilage, diverſement modifié, ne ſoit réellement la matiere nutritive, puiſque dès la naiſſance d'une plante ou d'un animal, ce mucilage s'apperçoit, & qu'il ne les abandonne plus que long-temps après leur deſtruction, quelque changement qu'il leur ſoit arrivé pendant les différentes époques de la végétation & de la vie. Les ſignes les plus marqués auxquels on puiſſe reconnoître la matiere nutritive, ſont de n'avoir ni ſaveur, ni odeur, ni couleur, de ne ſe laiſſer diſſoudre que par l'eau dont elle partage la tranſparence & la limpidité, de permettre à ce fluide de ſe combiner

avec elle en très-grande abondance, de passer aisément à la fermentation, & de perdre, en cet état, une partie de la faculté alimentaire, d'avoir le toucher collant & visqueux, de se charger de l'humidité de l'atmosphere, de se boursouffler sur les charbons ardents, & d'exhaler une odeur de caramel, ou de pain grillé; enfin de fournir, par l'analyse à feu nud, plus de produits phlegmatiques & salins, que de produits terreux & huileux. Telles sont les marques les plus sensibles qui peuvent servir à caractériser la matiere intéressante dont il est question... Quoiqu'on soit fondé à regarder la sobriété & l'exercice comme un des meilleurs assaisonnements des mets, il ne faut pas croire pour cela, que toutes les substances ajoutées aux aliments dans des proportions convenables pour en relever la fadeur naturelle, soient toujours inutiles ou capables de préjudicier à l'économie animale; il existe même une infinité de matieres dont il seroit impossible de tirer un parti avantageux, si on ne les associoit à un corps doué de la sapidité.... Les assaisonnements ne sont donc pas employés seulement pour rendre les mets plus délicats, ou dans la vue de flatter le palais; ils servent encore de correctifs, ils contribuent à rendre la nourriture plus

ſavoureuſe, plus ſoluble & plus appropriée à notre conſtitution; ils raniment les fibres de l'eſtomac, & les autres organes deſtinés à la digeſtion; enfin l'aliment, & ſur-tout celui qui eſt farineux, ſeroit lourd & indigeſte, ſi on ne l'aſſocioit avec une matiere ſapide, ſi on ne développoit celle qu'il contient par le moyen connu pour en faire du pain, ou, dans certains cas, par la cuiſſon & la torréfaction... L'aſſaiſonnement de cette partie conſtituante de l'aliment eſt pour l'ordinaire ſalé ou ſucré; alors il affecte une configuration particuliere : tantôt c'eſt celle du ſel marin, tantôt celle du ſucre, dont l'eau eſt le diſſolvant. Lorſque l'aſſaiſonnement au contraire eſt piquant ou aromatique, ſa nature eſt plutôt huileuſe que ſaline, & il ſe diſſout plus volontiers dans les liqueurs ſpiritueuſes; il réſide dans les différentes parties des végétaux, & ſur-tout dans cette pellicule, plus ou moins dure, plus ou moins épaiſſe, qui les revêt à leur ſurface extérieure, & que l'on nomme vulgairement l'*écorce*, dont aucune partie de la fructification n'eſt exempte.... Mais ce n'eſt pas aſſez que la matiere nutritive ſoit aſſociée & combinée avec une certaine quantité de ſubſtance ſapide, qui en releve la fadeur, il eſt néceſſaire encore qu'elle ſe trouve mêlée & confondue avec

une autre ſubſtance plus abondante, d'un tiſſu plus compact & plus ſolide, qui puiſſe donner, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, du corps & de l'expanſion à l'aliment; car il ne ſuffit pas d'être nourri, il faut encore être leſté, & ce leſt doit être, comme l'aſſaiſonnement, dans des proportions reſpectives : ſa ſurabondance fatigueroit l'eſtomac, les entrailles, & loin d'appaiſer la faim, elle ne pourroit que concourir à l'augmenter.

La ſubſtance deſtinée à leſter, varie infiniment moins que celle qui ſert d'aſſaiſonnement ou de nourriture; toujours ſolide & compacte, elle ſert de charpente ou d'enveloppe aux ſubſtances molles & flexibles, que renferment tant les végétaux que les animaux : elle eſt inattaquable par les différentes menſtrues, & fournit, étant ſoumiſe à la cornue, moins de produits phlegmatiques & ſalins, que de réſidus charbonneux. Le leſt eſt pour l'ordinaire privé de toute qualité nutritive, ou du moins le mucilage qu'il contient n'y exiſte que comme une de ſes parties conſtituantes; ne pouvant être diviſé que groſſiérement par la maſtication & par la force méchanique des organes digeſtifs, il ne doit pas avoir plus d'action ſur l'aliment que ſur l'eſtomac; ſa fonction principale conſiſte à diſtendre les parois des

viſceres, à en remplir la grande capacité, à retarder la digeſtion plutôt que l'accélérer, à former enfin la matiere des excrétions : il eſt donc néceſſaire de diſtinguer, dans la compoſition ordinaire de l'aliment, les trois ſubſtances dont nous venons de ſpécifier les caracteres les plus généraux. Mais il ſemble que la nature ait aſſigné à l'homme l'uſage qu'il doit faire des dons qu'elle lui prodigue, en accordant aux végétaux, qu'elle a le plus évidemment deſtinés à remplir nos beſoins, des propriétés capables de les ſatisfaire tous. Ainſi les fruits, par exemple, qui renferment beaucoup d'humidité, & la plûpart un principe piquant ou aigrelet, paroiſſent avoir été formés particuliérement pour étancher la ſoif; les ſemences farineuſes plus conſiſtantes & moins ſavoureuſes pour appaiſer la faim; les écorces plus ſapides pour aſſaiſonner les mets; enfin les feuilles, les tiges, & preſque toutes les racines extrêmement abondantes en matiere fibreuſe pour ſervir de leſt. Ces quatre ordres de parties des végétaux, malgré la diſtinction que nous établiſſons entr'elles par rapport à leurs principes dominants, ne ſont dépouillés aucun de la faculté alimentaire, & le mucilage qu'ils renferment tous ſous différents états, ſe rencontre encore dans les animaux qui s'en

ſont nourris, mais tellement changé & élaboré, qu'il ne lui reſte plus qu'un ſeul & même caractere, celui de gelée... Toutes les parties qui appartiennent au regne végétal & animal, on ne ſauroit trop le répéter, poſſedent un caractere ſuſceptible de nourrir; mais il y en a dans leſquelles le temps & les élaborations ont tellement racorni, deſſéché & combiné cette matiere, que ſans une macération ou décoction préalable, il ſeroit impoſſible aux agents digeſtifs d'en obtenir aucune nourriture.... Le mucilage, étendu & combiné avec l'aſſaiſonnement accompagné de moins de leſt poſſible, produira conſtamment l'effet d'une nourriture légere; la chair tendre des jeunes animaux, le pain le plus blanc & le mieux levé, quelques fruits ſucculents, les plantes les plus aqueuſes, les œufs frais, le lait, enfin toutes les ſubſtances plus abondantes en parties fluides qu'en parties ſolides, méritent d'être placées au rang des corps ſuſceptibles de produire l'effet d'une nourriture légere.... On doit entendre par nourriture ſolide celle qui contient à-peu-près un tiers de ſon poids de matiere inſoluble, que nous avons nommé *le leſt*. Ainſi toute ſorte de pain bien fabriqué, dans la compoſition duquel il n'entre point de ſon, les ſemences légumineuſes,

les pommes de terre, la châtaigne, la chair des animaux adultes, toutes ces substances en un mot, formeront une nourriture solide, sur-tout lorsque l'une est associée à l'autre. C'est à l'usage, à l'expérience & à la raison à en déterminer la quantité, le choix, les mélanges & la préparation. S'il est nécessaire que l'aliment contienne autre chose que la matiere nutritive & l'assaisonnement, pour agir en qualité de nourriture, on doit sentir de reste combien toutes ces poudres ou tablettes nutritives achetées des sommes immenses par le gouvernement, & vantées avec excès par leurs auteurs, comme des ressources assurées dans les circonstances de disette, ne sont nullement propres à justifier l'idée avantageuse qu'on s'en est formée. . . . Nous le répétons, la seule substance propre à nous nourrir est le mucilage, que la cuisson rend essentiellement le même dans tous les aliments; mais si le mucilage est abondant, qu'il soit déjà étendu dans une grande quantité de fluide qui le fasse agir promptement & sans fatiguer, alors il devient une nourriture légere; quand au contraire la matiere nutritive sera moins délayée, qu'en outre elle se trouvera mêlée avec une substance solide & indissoluble, elle agira alors d'une maniere plus

lente, & occaſionnera aſſez de travail à l'eſtomac pour le tenir occupé; enfin l'aliment produira l'effet d'une nourriture groſſiere dès que le leſt y dominera.... Il ſuit de tout ce qui vient d'être rapporté, que l'aliment en général ne réſide que dans les végétaux & les animaux; que quels que ſoient les corps auxquels il appartient, il eſt compoſé très-évidemment de deux ſubſtances, l'une indiſſoluble dans l'eau, l'autre diſſoluble; mais que pour produire complétement ſon effet, il a beſoin d'être aſſocié d'un troiſieme principe, qui eſt la ſapidité, principe qu'il faut emprunter quelquefois des autres ſubſtances, ou bien que la fermentation & le feu développent dans certains corps en changeant leur nature ».

M. *P.*, après avoir poſé ces principes ſur le méchaniſme de l'aliment & ſur la matiere de chacune des parties qui le conſtituent, s'arrête aux ſubſtances dans leſquelles la matiere alimentaire ſe trouve le plus abondamment répandue, & que l'on connoît ſous le nom générique de farineux.

« La matiere farineuſe n'eſt point un mucilage ſimple, comme on l'a ſoupçonné long-temps; elle eſt compoſée, le plus ordinairement, d'un véritable ſucre, d'une ſubſtance extractive, & d'une

gomme particuliere nommée amidon. En cet état, elle peut ſervir en totalité à la nourriture; mais lorſqu'au lieu de ſucre, c'eſt avec un principe réſineux ou cauſtique qu'elle eſt combinée, il faut l'en débarraſſer, comme nous le dirons par la ſuite, parce qu'alors les autres principes, qui conſtituent le corps farineux, ne pourroient exercer leurs effets nutritifs, ils n'agiroient plus que comme médicamens (1). Le farineux, qui mérite de tenir le premier rang, eſt, ſans contredit, le froment, ſoit qu'on le conſidere du côté de ſa vertu nutritive, ſoit par rapport à l'excellencc de l'aliment qu'on en prépare. Pendant long-temps nous avons vu ceux qui en font le commerce, s'aſſurer préalablement, par différentes épreuves, de ſa qualité, ſans faire attention en même temps que ces épreuves offroient des phénomenes que ne préſentoient pas les autres grains de la même famille ſoumis aux mêmes eſſais, circonſtance qui auroit dû nous conduire plutôt à la connoiſſance du corps partilier d'où il dépendoit. Nous croyons en avoir dit ſuffiſamment pour laiſſer deviner, qu'il s'agit ici de la matiere glutineuſe, découverte dans le froment par

(1) Ou comme poiſons.

Beccari, & dont l'exiſtence avoit été ſoupçonnée par les marchands de grains & les boulangers, avant que ce phyſicien n'en eût donné la démonſtration.... La propriété qu'a la matiere glutineuſe, de prendre, par le moyen de l'eau, la forme d'une pâte, qui reſſemble beaucoup, pour le coup-d'œil, aux parties membraneuſes des animaux, telles que le tiſſu cellulaire & l'épiploon, l'état ſpongieux qu'elle acquiert dans ce fluide, lorſqu'elle y a bouilli un moment, ſon analogie avec la lymphe animale, la ſolidité d'une corne tranſparente, qu'elle a, dès qu'on en a ſéparé l'eau à l'aide de l'évaporation, la promptitude avec laquelle elle s'altere & ſe corrompt en exhalant une odeur déteſtable, les produits ſemblables à ceux des animaux, qu'elle fournit à la cornue; voilà ſans doute les raiſons principales qui ont déterminé à faire regarder cette ſubſtance glutineuſe comme la partie principalement nutritive du froment. Joignez à toutes ces conſidérations l'idée dans laquelle on eſt que ce grain eſt le plus nourriſſant entre les graminées ; ce qui ſuffiſoit pour confirmer cette opinion. Combien d'hypothèſes doivent leur exiſtence à des conjectures moins vraiſemblables ! Une autre circonſtance, qui a donné lieu encore à

l'erreur, c'eſt que d'après toutes les expériences, il paroît conſtant que le bled eſt d'autant plus nourriſſant, qu'il contient moins de ſon & plus de matiere glutineuſe ; mais on a oublié de faire attention que ce bled, ſi abondant en matiere glutineuſe, renferme auſſi une plus grande proportion d'amidon ; la quantité de ces deux ſubſtances variant en raiſon du ſol, de la culture & de la ſaiſon. Cependant quelles que ſoient la nature & les propriétés phyſiques de la matiere glutineuſe, toujours eſt-il certain qu'elle forme tout au plus le huitieme des meilleurs grains, & qu'elle s'éloigne des propriétés les plus générales du corps muqueux proprement dit; d'où il ſuit que quand cette matiere opere l'effet nutritif, ce n'eſt qu'après avoir perdu, par la fermentation & par la cuiſſon, une partie des propriétés, qui lui ont fait attribuer la vertu alimentaire, pour ſe rapprocher du caractere de mucilage ; mais alors elle ne produit cet effet que comme ces derniers, & loin d'être la partie principalement nutritive du froment, on ne doit la conſidérer que comme la plus foible.... Jettons un regard rapide ſur les autres farineux, qui ſervent de nourriture fondamentale aux différents peuples de toutes les contrées de la terre, & nous verrons

verrons que l'amidon en fait la base; que c'est toujours à raison de la quantité où se trouve cette substance, que les farineux possedent une vertu plus ou moins nutritive. Le seigle, l'orge, l'avoine, le millet, le riz, le sagou, le sarrasin, le maïs, la châtaigne, le coton fromager, la patate, &c. aucun de ces végétaux ne renferme de matiere glutineuse, tous au contraire fournissent de l'amidon, ou une substance qui lui est analogue..... C'est donc parmi les végétaux où il se trouve de l'amidon, qu'il faut chercher la partie principalement nourrissante des farineux, l'aliment par excellence, celui dont nous faisons un usage journalier: c'est dans cette substance que réside le principe farineux, & le degré alimentaire que ceux-ci possedent, ne peut tenir qu'à la quantité d'amidon, ou d'une matiere mucilagineuse & gelatineuse qui lui est analogue ».

Pour remplir son but, m. *P.* avoit à déterminer la nature du principe nourrissant, avant que d'indiquer les plantes qui peuvent suppléer, en temps de disette, à la nourriture ordinaire, & quelle doit en être la préparation.

Dans la multitude des végétaux, il n'en est peut-être point qui fixe davan-

tage l'attention de m. *Parmentier* que la pomme de terre; il la confidere du côté de la culture & des reffources alimentaires que ces racines peuvent procurer aux hommes & aux animaux pendant au moins la moitié de l'année, que la nature femble fe repofer. Après avoir fait mention de leur ufage en nature, & de leur mélange avec la farine des différents grains, il traite de la fabrication du pain de pommes de terre fans mélange; & pour faire réuffir cette manipulation intéreffante, il entre dans tous les détails néceffaires, il donne les procédés pour obtenir le levain de pommes de terre, pour faire la pâte & pour la cuiffon; il s'occupe auffi de la fabrication du bifcuit de mer, des gruaux, du falep & du fagou. Comme ces trois derniers aliments conviennent principalement aux malades & aux convalefcents, nous inférerons dans un des premiers cahiers la maniere de les préparer.

Après avoir completté fon travail fur les pommes de terre, m. *P.* vient aux femences & racines farineufes dont il eft néceffaire d'extraire l'amidon, & fur la maniere de les rendre comeftibles. Il défigne les femences & racines farineufes qui peuvent fervir en totalité à la nour-

riture, il n'oublie point les ſubſtances végétales propres à remplacer les plantes potageres ; &, pour donner encore plus d'intérêt & de mérite à ſes recherches, il communique des précautions à employer pendant le temps que durent les diſettes, il ajoute des réflexions ſur leurs cauſes & ſur les moyens de les prévenir ; enfin il termine ſon travail par un expoſé des objections faites ſur la culture & l'uſage des pommes de terre, ſuivi de ſes réponſes (1). En accumulant les expériences & les réflexions, m. *P*. s'eſt propoſé d'éclaircir tous les doutes, & de ſeconder les efforts des perſonnes bienfaiſantes à qui il convient, par leur place & par leurs lumieres, d'avoir une opinion & de donner l'impulſion à l'activité générale.



LORSQUE m. *Parmentier* a propoſé de faire du pain de pommes de terre, c'eſt parce que ces racines contenant pour le moins les deux tiers de leur poids d'eau, il falloit en manger beaucoup & ſouvent

(1) On trouve dans ce volume une planche qui repréſente les inſtruments néceſſaires à la fabrication du pain de pommes de terre, avec l'explication de leur uſage.

pour être nourri, tandis que la panification concentre non-ſeulement leurs propriétés nutritives, mais fournit une occaſion d'en tirer encore parti dans les différents états où elles ſe trouvent, ſoit qu'elles ſoient ſurpriſes par la gelée, ou par la germination, ſoit qu'elles aient quelque défaut de maturité; enfin c'eſt l'unique moyen de procurer aux habitants de la campagne, où il ne vient que des pommes de terre, l'avantage de s'en ſuſtenter toute l'année, ſans donner excluſion néanmoins aux autres formes ſous leſquelles on les mange ordinairement; mais la châtaigne en nature n'a pas les mêmes inconvénients, elle eſt dans un cas tout-à-fait différent. Les parties nutritives qui conſtituent ce fruit ne ſont pas auſſi éloignées les unes des autres, elles n'ont pas beſoin d'être rapprochées par la panification: la châtaigne ne gele ni ne germe avec autant de facilité, que les pommes de terre, encore peut-on la manger dans l'un & l'autre état ſans courir aucuns riſques; elle eſt douée de la ſapidité, & ne demande aucun aſſaiſonnement étranger pour plaire au palais & convenir à l'eſtomac. En un mot, & c'eſt l'objection la plus forte, quand bien même la châtaigne auroit beſoin des ſecours de

la fermentation panaire pour acquérir les avantages qu'elle a, il faudroit y renoncer, puiſque de tous les farineux elle eſt la moins propre à cette opération. Pourroit-on en voyant le pain de châtaigne, c'eſt-à-dire, une ſubſtance d'un brun foncé, compacte, & d'une ſaveur aigre douce, imaginer que c'eſt là le réſultat d'un fruit blanc agréable & ſavoureux? Auſſi m. *P.* éloigné de tout ſyſtême, & n'ayant d'autre but que de procurer aux pauvres une nourriture ſuffiſante & ſaine, avoue-t-il avec franchiſe, d'après les eſſais les plus multipliés, qu'il eſt inutile de dénaturer la châtaigne par la panification, comme il a fait connoître avec empreſſement la poſſibilité & les avantages de faire du pain avec les pommes de terre.



OBSERVATION

QUI confirme les bons effets des absorbants dans les empoisonnements causés par les poisons acides ; par m. SCHUELER, médecin de la faculté de Montpellier, résidant à Fribourg.

UN boulanger de cette ville, convalescent d'une fievre putride, & blasé par la crapule, sentit un matin, en travaillant dans sa boulangerie, une soif insurmontable ; il demanda à sa servante un grand verre d'eau chaude, avec un morceau de sucre : la servante n'ayant pu le servir assez promptement, il lui dit de se dépêcher, & qu'il ne pouvoit plus résister à la soif. Cette fille, étourdie par les ordres pressants de son maître, au lieu de prendre du sucre dans le tiroir que son maître lui avoit indiqué, prit un morceau de vitriol blanc qu'elle jetta dans le verre. Le boulanger tourmenté par une soif extrême, que le délai avoit encore irritée, avala d'un trait huit à dix onces de cette eau vitriolée sans s'appercevoir qu'elle n'étoit pas sucrée.

Quelques minutes après le boulanger

reſſentit des douleurs dans la région épigaſtrique, & enſuite dans tout le bas-ventre ; & bientôt après il lui ſurvint des vomiſſements & des déjections continuels : il recourut alternativement au beurre, à l'huile & à la crême dont il avoit entendu vanter les effets en pareil cas. Toutes ces graiſſes, qu'il rendoit par haut à meſure qu'il les avaloit, ne le ſoulagerent point.

Il y avoit environ une heure que ce poiſon étoit dans ſon eſtomac, lorſque je fus appellé. Arrivé chez le malade, je vis au fond du verre un reſte de vitriol qui n'avoit pas pu être diſſout ; & aſſuré du fait, je lui fis ſur-le-champ prendre, autant qu'il pût avaler, des yeux d'écreviſſes préparés, & enſuite, par intervalles, pleine une cuiller à café ; enſorte qu'il en avala en tout environ une once.

La premiere doſe de ce remede excita dans l'inſtant une effervefcence qui changea la douleur d'eſtomac en une chaleur brûlante, & excita des rapports dont le malade n'a jamais ſu déterminer le goût, tenant cependant de l'aigre. Ce ſymptôme ne fut que momentané, &, en moins d'une heure, tous les ſymptômes qui s'étoient manifeſtés dès le commencement diſparurent.

Cependant le malade ſentoit monter

de l'estomac des bouffées nidoreuses, & faisoit de temps en temps quelques petits efforts pour vomir ; ensuite survint, de nouveau, la soif.

Quelques gouttes d'esprit de nitre dulcifié que j'ordonnai de prendre avec de l'eau, dans la vue de saturer l'excédent des yeux d'écrevisses, dont le malade avoit sans doute pris plus qu'il n'en falloit pour absorber l'acide vitriolique, calmerent absolument ces nouveaux symptômes ; à quatre heures du soir, le malade, qui avoit repris de l'appétit & mangé quelques soupes, retourna, parfaitement guéri, dans sa boulangerie.



OBSERVATION (*par le même*).

SUR une ankylose presque complette, guérie par les eaux savonneuses de Bonn, dans le canton de Fribourg.

Jean-Jacques Magnin, régent d'école dans ce canton, ressentoit, depuis une année, une douleur fixe dans l'articulation du genoux droit, sans que la douleur diminuât ; il s'y forma une tumeur qui débordoit par-dessus toute la jointure ; la jambe commença à s'atrophier, & à devenir de plus en plus foible. L'atrophie, la douleur & la foiblesse augmen-

toient à proportion de la tumeur; la jambe droite étoit réduite à la moitié du volume de la gauche, & le mouvement de l'articulation étoit imperceptible, lorsqu'il arriva aux bains de Bonn. Après avoir pris les bains pendant quinze jours, sans en ressentir aucun soulagement; il se déclara une éruption, accompagnée de rougeur, qui occupoit toute l'étendue de la tumeur; d'un jour à l'autre on vit cette éruption s'étendre sur presque toute la surface du corps. Au bout de six jours, le mouvement augmenta; la tumeur, la foiblesse diminuerent, & la jambe reprenoit des chairs. Le malade eut dès-lors encore plusieurs éruptions, qui commençoient toujours dans la partie ankylosée, & se répandoient ensuite sur le reste du corps.

A la fin de la septieme semaine il ne paroissoit plus d'éruption, & le malade avoit repris des forces suffisantes pour se rendre, à pied, chez lui, faisant à-peu-près lieue par heure.



OBSERVATION

Sur une ſuppuration du poumon, & ſur le déplacement de l'eſtomac; par mm. Chartier, docteur-régent de la faculté de médecine d'Angers, & Durolleau fils, docteur de la même faculté.

M..... âgé d'environ quarante ans, dont l'imagination s'étoit entiérement dérangée par ſcrupule, avoit été enfermé dans la maiſon des freres des Ecoles chrétiennes de cette ville : il étoit ſi pénétré de la dignité de ſon miniſtere, qu'il ſembloit ſe comparer aux créatures vraiment ſpirituelles.

Depuis trois à quatre mois, il commençoit à ſe plaindre d'une douleur pungitive & profonde dans le côté gauche, qui répondoit depuis la quatrieme vraie côte juſqu'à la premiere des fauſſes, ſans rien ſentir ſous le ſternum; il avoit une toux ſéche, avec une difficulté de reſpirer extraordinaire; une eſpece de râle, *tanquàm ſtrepitus aquæ fluctuantis* : au reſte, le pouls étoit peu dérangé, tant ſoit peu fievreux, mais développé; jamais de palpitations, ni d'intermittences dans les pulſations de l'artere : il parut, dans les

premiers jours, une diarrhée, pour laquelle on fit paſſer de la manne à deux ou trois repriſes.

Je ſoupçonnai une vomique dans le lobe gauche du poumon, parce que le malade rapportoit opiniâtrement ſa douleur à l'endroit déſigné; qu'il ne pouvoit ſe tenir couché ſur le côté droit, & qu'il avoit toutes les peines du monde à reſpirer; qu'il n'avoit preſque pas de fievre, ou s'il en avoit, elle ne tenoit aucunement de la fievre lente. Je propoſai une emplâtre véſicatoire ſur le côté, comptant en venir, par la ſuite à l'application de quelques ventouſes, en cas que le premier topique n'opérât pas l'effet deſiré; mais il n'a jamais voulu ſe prêter à l'uſage des remedes extérieurs.

J'obtins ſeulement de lui faire prendre le kermès par grains; & il en prit environ ſix à ſept grains dans l'eſpace de trois à quatre jours: cela procura quelque peu d'expectoration; mais les matieres qu'il rendoit étoient ſimplement blanchâtres, écumeuſes, catarrhales enfin, ſans apparence de purulence: il n'avoit point maigri ſenſiblement, & il n'étoit œdématié, ni aux extrémités, ni ailleurs; ſon teint étoit jaune & ſouvent plombé: cette diſpoſition n'avoit point changé depuis déjà bien du temps qu'il étoit dans la

maiſon : elle lui étoit ordinaire, dans le temps même qu'il jouiſſoit d'une aſſez bonne ſanté, & ſembloit plus tenir du teint d'un hypochondriaque, que de celui d'un poitrinaire.

Quoi qu'il en ſoit, le premier février de cette année, je ne lui trouvai point de pouls ; les extrémités étoient froides ; il ſe plaignoit bien haut, ſans que j'apperçuſſe d'anxiété ſenſible ; la tête n'étoit pas plus perdue qu'à l'ordinaire ; la voix étoit bonne & ſonore : il mourut un quart-d'heure après ma viſite.

L'ouverture de ſon cadavre a été faite le lendemain de ſa mort : le lobe droit du poumon étoit fortement adhérent à la plevre, & le gauche totalement fondu par une ſuppuration ichoreuſe ; le pus avoit fuſé & rongé le péricarde, s'étoit épanché dans ſa cavité, avoit macéré plus des deux tiers de ſa ſubſtance, tant cellulaire que graiſſeuſe ; enfin, toute ſa ſurface étoit bourbeuſe, limonneuſe & fondue.

Ce que nous avons obſervé de ſingulier encore, & ce qui pourtant n'a préſenté aucuns phénomenes dans le cours de la maladie, c'eſt que le foie, d'ailleurs très-ſain, étoit d'un volume extraordinaire, & s'étendoit de l'hypochondre droit juſques dans l'hypochondre gauche ; la rate étoit auſſi beaucoup plus volu-

mineuſe qu'elle n'a coutume d'être ; ſon parenchime n'étoit pas moins ſain que celui du foie ; elle n'étoit aucunement décolorée, ni dure, ni ſquirrheuſe ; mais l'eſtomac, forcé par le poids & le volume de ces deux viſceres, étoit deſcendu juſques dans la région ombilicale, & l'épiploon juſques dans l'hypogaſtrique, néanmoins on n'a jamais obſervé aucuns ſymptômes qui aient annoncé un pareil déplacement.

LETTRE

De m. DE LA PLANCHE, D. M. P. *aux auteurs du journal, ſur l'origine de la ſection du pubis.*

MESSIEURS,

Si j'examine la ſection du pubis, d'après les faits & ſans préjugé, voici ce que j'obſerve : Cette opération eſt ſimple, peu douloureuſe, n'intéreſſe point les organes eſſentiels ; elle augmente le grand diametre du baſſin, elle modifie (1) le petit, elle amplifie toute la capacité. Si l'écartement des pubis, par cette ſection, oc-

(1) La ſection diviſe ce diametre, nommé *antero-poſtérieur*, en deux autres qui le ſurpaſſent en longueur à raiſon du plus grand écartement des pubis.

casionne une distension trop grande, des ligaments sacro-iliaques antérieurs, c'est dans les cas d'extrême difformité du bassin, cas qui exigent de vingt à trente lignes d'écartement vers le pubis, & l'art, même alors, peut (1) prévenir les accidents qu'on se plaît à exagérer (2). Les pubis divisés se rapprochent, la symphyse se consolide, le bassin se raffermit; l'opérée ne boîtera pas si elle est bien soignée : ainsi l'opération n'est pas formidable pour la mere. A l'égard du fœtus, aucune de ses parties n'est intéressée, sa marche cesse d'être gênée par l'étroitesse du bassin ; il cede aux forces expulsives,

---

(1) Il suffit, pour y parvenir, 1°. de n'opérer que lorsque le col de la matrice est totalement effacé; 2°. de modérer, de graduer la dilatation par l'application des mains de l'accoucheur, sur les crêtes des os des îles, pendant les contractions utérines; 3°. après l'accouchement, de saigner si le pouls l'exige; d'appliquer le bandage & des topiques résolutifs.

(2) A entendre les antagonistes de la section, les cartilages doivent se rompre, les ligaments être tiraillés, irrités, déchirés; de-là des douleurs, des inflammations, des abcès, des épanchements, le marasme, la gangrene, la mort. Eh! durant même la maladie de la dame *Souchot*, n'a-t-on pas dit, n'a-t-on pas imprimé qu'elle mourroit infailliblement, qu'elle étoit morte; que si elle survivoit elle seroit estropiée pour le reste de ses jours, &c. &c. &c.?

ſon excluſion eſt accélérée. La ſection du pubis ne peut donc lui porter aucun dommage. Enfin dans l'enclavement réel & complet, non par ſimple vice de poſition, mais par diſproportion abſolue entre le volume de la tête & la capacité du baſſin, l'introduction du forceps eſt impraticable, la ſection céſarienne eſt à redouter, la ſection du pubis eſt l'ancre ſalutaire : j'en regarde donc la découverte comme un préſent fait à l'humanité ; elle eſt digne de l'admiration des ſages, & de la reconnoiſſance générale.

Cependant, meſſieurs, je vois le modeſte auteur de cette méthode, inveſti d'adverſaires armés de toutes lances. On le déchire dans des libelles, on le décrie dans les ſociétés, on le peint comme un novateur, un entreprenant. Oui, meſſieurs, l'envie pourſuit m. *Sigault*, elle attaque le mérite de ce médecin accoucheur ; mais l'eſtime de ſes confreres, la confiance publique, l'acharnement même de ſes ennemis l'ont déjà vengé. La prévention condamne ſa méthode, mais le jugement en eſt déféré au tribunal du temps, à qui ſeul il appartiendra de prononcer ſa proſcription ou ſon apologie. Enfin quelques-uns eſſaient de lui ravir l'honneur même de la découverte, dans la crainte qu'elle ne tourne à ſa gloire ; on inſinue, d'après des

citations équivoques mal interprétées, que la section du pubis jouit d'une origine bien antérieure à m. *Sigault* : c'eſt ce point que je me propoſe de diſcuter avec vous, meſſieurs, & que je ſoumets, par la voie de votre journal, au jugement du public.

Un coup-d'œil ſur les découvertes différentes que chaque ſiécle a vu naitre, nous apprend qu'elles ont toutes eté preſſenties, ébauchées dans des temps antérieurs à ceux qui ont ſervi d'époque à leur développement ; le jugement des contemporains, le jugement encore plus équitable de la poſtérité, n'en a pas moins accordé le titre d'inventeurs aux hommes privilégiés entre les mains deſquels ces eſpeces de chef-d'œuvres ont pris un caractere invariable d'exiſtence & de certitude. Cela poſé, je dis que m. *Sigault* qui, le premier, a propoſé de pratiquer la ſection du pubis dans certains cas d'accouchement laborieux, & qui le premier l'a exécuté ſur le vivant, eſt indubitablement l'inventeur de cette belle opération. On nous oppoſe certains auteurs qui ont fait mention de la diviſion du pubis; on en cite même qui l'ont pratiquée : mais, meſſieurs, pour juger d'une maniere impartiale entre ces auteurs & m. *Sigault*, examinons, peſons, comparons la conduite des uns & des autres.

Hippocrate,

Hippocrate (1), *Galien* qui le commente, & *Avicenne* (2) reconnoiſſent que les articulations du baſſin ſouffrent violence dans l'accouchement laborieux. Mais quand le verbe διϊςαται, *diducantur* (*diſparantur*, ſuivant *Cornarius*), ſignifieroit dans *Hippocrate* plus que de l'écartement, c'eſt-à-dire, une vraie ſolution de contiguité, toujours eſt-il certain que cette expreſſion ne regarde que les articulations poſtérieures, *lumbos & coxendiecs.*

L'expreſſion, *quædam junctura ſeparantur*, d'*Avicenne*, eſt plus formelle quant à l'effet qu'elle déſigne ; elle ne ſignifie rien de plus quant à l'endroit où il ſe produit. Il eſt vrai que la ſymphyſe du pubis eſt ponctuellement déſignée dans le ſens que donnent à ce paſſage, des auteurs (3) qui le citent. Mais le texte ori-

---

(1) *Ex puerperis, præcipuè laborant quæ primos partus experiuntur, eò quòd doloribus non aſſueverint ; & totum quidem corpus dolor occupat, præcipuè verò lumbos & coxendices quæ ipſis diducuntur.* HIPP. *de nat. pueri.*

(2) *Aperitur matrix apertione tali cujus ſimilem efficere non valet in aliâ horâ, & neceſſarium eſt ut ſeparentur quædam juncturæ.* AVICENN. *lib. canonis, ex arabo in latin. tranſl. Alpago interprete. Baſil.* 1566.

(3) *Quo loco, ait Avicennas, pubis oſſa in ipſo partu luxari.*

MART. AKAKIA, *de morbis mulier.* lib. II.

ginal étant manifeftement altéré dans ces ouvrages, ils ne méritent aucune confiance (1).

On voit dans *Maurice de la Corde* (2),

Voyez GYNECIORUM *libr. edit. Argentinæ*, 1597, pag. 787.

Avicennas exiftimat pubis offa neceffariò fejungi, commiffurâ quafi diffolutâ diffociatâque. RODERICUS A CASTRO, *de universâ mulierum medicinâ.* Part. I, p. 199. *Voyez* auffi FERNEL, *phyfiolog.* lib. VII, cap. XI.

(1) On trouve une femblable altération de texte, dans *Roderigue* & dans *Mercuriale*, au fujet d'une affertion d'*Albert le Grand*, évêque de Ratisbonne, fur le même fujet. On lit dans Albert : *Accedit quandòque etiam in partu mulieris, quòd rumpitur vulva ufque ad anum, ità quòd illa duo foramina unum fiant. Alberti Magni, de fecretis mulierum libellus, Amftælodami*, 1740, pag. 78. — Or voici comme s'exprime Mercuriale : *Nec prætereundum eft quòd Albertus Magnus in libro de fecretis mulierum fcribit, fcilicet nonnunquam adeò laboriofum effe partum ut frangantur omnia offa, & fiat fciffura continua ab ano ad uterum.* HIER. MERCUR. *de morb. mulier*, lib. II. *Voyez* GYNECIOR. *lib.* pag. 234.

Rodericus, après avoir répété les mêmes paroles, ajoute : *Quod ultimum fæpè vidimus ; nec tamen ruptio eft, fed dilaceratio cutis.* RODER. A CASTRO, *de universâ mulier. medicinâ. Hamburg.* 1628, pag. 479.

(2) Sunt *qui os tranfverfum pubis per medium diduci diftinguique putant & velut exarticulari inter pariendum.*

In quam fanè partem, eâdem ratione (ac in

que quelques-uns de ses contemporains (qu'il ne nomme pas) admettoient une désarticulation des os pubis dans l'accouchement. Loin de penser ainsi, ce médecin prouve, par plusieurs raisons (1), que tout l'effort se porte alors vers les symphyses postérieures. La maniere dont il s'explique montre qu'il n'a pas seulement en vue l'écartement produit de l'accouchement, mais encore celui qui peut avoir lieu dans toute autre circonstance (2). Il est encore évident que ce qu'il combat (3) dans les anatomistes de son temps n'est qu'une simple opinion (4) sur un acci-

---

coxas) *caderet etiam dolor; quod non solùm est à ratione alienum, sed ab omni abhorret sensu & oculorum conspectu quàm longissimè.*

M. Cordæi, in libr. priorem Hipp. de muliebribus commentar. I. Voyez GYNECIORUM, *libr.* pag. 500.

(1) *Voyez* la note XXVI dans le septieme commentaire, *page* 725.

(2) *Quòd si aliquandò apparuerint in nonnullis, partes ambæ ossis hujus, à se invicem divulsæ, nondùm mulieres illæ ad justam statamque formam pervenerunt, quùm siquidem maribus quibusdam ità contingat.* Voyez la note XXIV du quatrieme commentaire, *pag.* 637.

(3) *Os transversum pubis, quicquid de eo nonnulli commententur anatomistæ, nec ullo modo tunc à se disjungitur, nec diducitur,* p. 637.

(4) *Diduci nempè os pubis perperàm* opinantur *nonnulli & antrorsùm dividi æqualiter in partes duas*, pag. 725.

dent maladif, & non une opération chirurgicale.

On trouve dans *Mercuriale* (1) & dans *Rodericus à Castro* (2), un passage analogue à celui de *Maur. Lacorde*, & que l'on ne sauroit interpréter d'une autre maniere. Ce dernier se fait ensuite à lui-même une objection (3), d'où l'on peut inférer que la divulsion des pubis n'étoit pas regardée de son temps comme chose très-rare. Mais l'on voit par sa réponse (4) qu'à

---

(1) *Cùm partûs tempore ossa matricis dissilire debent & quodammodò dearticulari, non autem frangi, ut putant aliqui...* HIERONYM. MERCURIAL. *de morbis mulier.* lib. II. *Voyez* GYNECIOR, lib. *pag.* 234.

(2) *Illud verò est maximè absurdum, quod quidam, etiam magni nominis, viri sunt commenti, pubis ossa in viris esse continua, in mulieribus autem, cartilaginis interventu coalescere, ut partûs tempore remitti invicemque disjungi queant....* RODER. A CASTRO, *de univ. mulier. medic.* part. I, chap. VIII.

(3) *Si opponas Hippocratem asserentem circumstare partes ad latera muliebris pudendi, quæ diducuntur in partu; nec auctoritati* EXPERIMENTUM *deesse, siquidem apparet in partu rientibus nonnullis, partes ossis pubis à se invicem divelli.* Ibid.

(4) *Resp.... ad justam verò perfectamque ætatem nondùm pervenisse illas in quibus ossa pubis dissocientur; quod si in partu contigerit, rem esse periculo plenam, ac ob id, quàm plurimas obiisse, à quibus* EXPERIMENTUM *fortè fuit desumptum.*

l'exemple de *Lacorde*, il n'a pas uniquement en vue celle qui peut avoir lieu pendant l'accouchement : on voit aussi qu'il ne parle que d'un écartement accidentel. S'il convient que la mort survenue quelquefois à cet accident, a pu donner lieu à quelque expérience, comme il n'en spécifie aucune, on ne sauroit y trouver aucune allusion à la section du pubis, & conséquemment y attacher aucune valeur.

Vesale rapporte une tradition accréditée de son temps, parmi le vulgaire, savoir, que chez certains peuples, on étoit dans l'usage de comprimer, dans un sens, & de disjoindre les os pubis aux filles nouvellement nées, dans la vue de procurer au bassin la conformation la plus favorable à l'accouchement (1). Mais quand il y auroit de la vraisemblance dans cette opinion populaire, que *Vesale* ne prend pas même la peine de réfuter, quel esprit assez prévenu pourroit trouver dans

---

(1) *Quòd autem nuper natis puellis, partûs facilioris gratiâ, apud nullas gentes pubis ossa aut comprimantur, aut disjungantur, neminem dissectionis studiosum latere arbitror quantùmvis id pertinaciter vulgus nunc de his, nunc de illis nationibus affirmet.* VESAL. *de corporis humani fabricâ*, lib. I, cap. 29, *pag.* 142.

une pratique si absurde, le simple apperçu d'une opération très-raisonnable.

La propriété reconnue aux synchondroses du bassin, de se gonfler pendant la grossesse, & de se prêter ensuite dans l'accouchement laborieux par vice de proportion, à un certain écartement des pieces osseuses, avoit excité l'enthousiasme de *Severin Pineau*. Il voyoit avec avec admiration ce bel ordre établi par *la nature*, dans la vue de préserver la tête du fœtus des effets d'une compression outrée. Pour rendre palpable la haute idée qu'il avoit conçue de ce plan admirable, il emprunta de *Galien* cette assertion : *On peut, en toute sûreté, dilater, couper même, les parties externes comme moins nobles, pour subvenir aux parties contenues qui le sont davantage* (1) ; & il s'écria : « Qui doute que le fœtus ne soit » plus noble que les pieces osseuses du » bassin de sa mere ? » (2).

---

(1) *Ignobiliores partes nobilioribus semper ministrant & obsequuntur; nec non continentes, seu externæ, non tantùm dilatari, sed etiam secari tutò possunt, ut internis succurratur, ut Galenus ait.*

(2) *At nemo sanè est mediocriter in medicinâ versatus, qui non noverit pueros in utero contentos, multò nobiliores esse maternis ossibus, pelvim ut vulgò loquimur, constituentibus. Quare*

Non, meſſieurs, j'ai beau lire ce paſſage de *Pineau*, que l'on a trop fait valoir, je ne trouve pas que la ſection du pubis y ſoit propoſée; *L'auteur* me paroît n'être occupé que du bel œuvre de la nature, qui dilate un cercle oſſeux, en faveur de l'individu qui doit le franchir. Le mot *couper* ne ſe trouve dans *Pineau* que comme faiſant partie du paſſage qu'il applique à ſon ſujet : il n'eſt même pas répété dans la réflexion de cet auteur.

La queſtion des écartements avoit été fort agitée au milieu du dernier ſiécle; *Lacourvée*, qui ne s'en étoit pas encore ſpécialement occupé, apprit un jour qu'une femme enceinte, pour la premiere fois, à l'âge de quarante-huit ans, venoit d'expirer dans les douleurs de l'enfantement: c'étoit l'occaſion d'interroger la nature. *Lacourvée* ſaiſit cette occaſion; excité par le deſir de ſavoir, il examina le cadavre, il ſentit la tête, il s'apperçut qu'elle avoit été enclavée à cauſe de l'étroiteſſe extrême du cartilage des os pubis; pour s'en aſſurer il appliqua le raſoir ſur ce car-

oſſa pubis à ſe invicem neceſſariò & oſſa iliûm ab oſſe ſacro diſtrahi in puerperio naturali concludimus. SEVER. PINÆUS, *de virginitatis notis, graviditate & partu. Amſtælodami*, 1663, pag. 139.

tilage qu'il ne coupa que difficilement; l'obſtacle levé, *Lacourvée* fit l'extraction de la tête, & l'accouchement fut terminé (1).

Ce fait autoriſeroit ſans doute l'opinion que quelqu'un, avant m. *Sigault*, a connu, inventé, pratiqué la ſection du pubis, s'il étoit devenu le germe d'un travail quelconque. Mais quelle en a été la ſuite? L'auteur a-t-il conſidéré la ſection du pubis, eu égard à ſa fin? s'y eſt-il arrêté? en a-t-il peſé les avantages, les inconvénients?... Il n'eſt rien de tout cela. *Lacourvée* ſe ſert de ſon obſervation unique-

(1) *Jam manum de tabulâ moveram, nec* FAMOSAM *illam quæſtionem moveram :* Utrùm pubis oſſa diducantur, *cùm ecce moneor, pauperculam varſavienſem, diris ac irritis parturientium laboribus, per quatriduum divexatam occubuiſſe; hùc me ducit* diſcendi *cupido; tangebatur, immiſſo in vulvam digito, caput pueri; ſed pubis oſſa ità erant conſtricta & conjuncta, ut vix novaculâ potuerint diduci; his diductis, extractus eſt infans, eo ſitu quo prodibat, omninò naturali; undè judicavimus non aliò, fruſtrati partûs & utriuſque mortis cauſam eſſe deducendam, niſi quia hæc oſſa non potuerint diduci; erat enim ipſa brevis admodùm ſtaturæ, ſenicula, quagrageſimum octavum ætatis annum agens, nec anteà geſſerat uterò.*

De nutritione fœtûs in utero paradoxa, aut. JOAN. CLAUD. LACOURVÉE, *reginæ Poloniæ & Sueciæ medico*, 1 vol. *in*-4°. *Dantiſci*, 1655, part. III, cap. XII.

ment pour ajouter aux preuves ſur la doctrine des écartements, ainſi que l'on peut s'en convaincre par la lecture du titre marginal : *Probabile eſt in partu pubis oſſa diduci.* Il en tire cette ſeule concluſion, que l'accouchement n'a pu ſe faire faute d'un écartement ſuffiſant des pieces oſſeuſes du baſſin de la mere. La ſection eſt la moindre circonſtance du récit de *Lacourvée* ; pas une ſeule vue, pas une ſeule réflexion ſur le parti qu'il ſeroit poſſible d'en tirer : c'eſt, aux yeux de ce médecin, un de ces moyens que l'on hazarde ſeulement ſur le cadavre, un ſimple procédé anthropotomique, & non une opération chirurgicale. Mais le ſignal eſt donné ; ſans doute que les anatomiſtes, les obſervateurs qui liront *Lacourvée*, y découvriront une lueur qui ne l'a pas éclairé lui-même ? Point du tout : ſon obſervation eſt ſi peu circonſtanciée, qu'elle ne frappe perſonne avant *Thomas Bartholin*, qui écrit près d'un ſiécle après lui. *Bartholin* recueille le fait de *Lacourvée* (1), le raconte tout entier ; mais il ne voit aucune utilité à en tirer pour la ſuite, il n'en déduit aucune conſéquence (2).

---

(1) THOMAS BARTHOLIN, *de inſolitis partûs humani viis. Hagæ-Comitum*, 1740, *in*-8°. 194 pag. *Vide* pag. 17.

(2) Je dois le trait de *Lacourvée* & celui de

Lorſque m. *Camper*, célebre profeſſeur de médecine en Hollande, étoit le plus occupé à la recherche d'une méthode qui pût, ſans danger pour la mere & pour l'enfant, remédier aux enclavements dans leſquels l'application du levier & du forceps eſt impoſſible, il apprit que la ſection du pubis venoit d'être propoſée à Paris comme une reſſource dans les accouchements laborieux. M. *Camper*, à qui il étoit déja arrivé de couper ſur le cadavre la ſynchondroſe des os pubis, s'arrêta à cette idée d'une maniere toute particuliere; il tenta diverſes expériences dont le réſultat lui fit concevoir les eſpérances les plus flatteuſes : il oſa donc ſe déclarer pour un procédé auſſi ſimple, & en développa tous les avantages dans une lettre écrite en 1771 à *van Geſſcher*, chirurgien d'Amſterdam (1). Ne craignez pas, meſſieurs,

---

Bartholin, aux recherches d'un confrere très-verſé dans la connoiſſance des anciens, m. *Sallin*, qui m'a dit n'avoir rien vu de plus poſitif dans les lectures nombreuſes & aſſidues qu'il a faites.

(1) PETRI CAMPER, *epiſtola ad Davidem van Geſſcher.... De emolumentis ſectionis ſynchondroſeôs oſſium pubis in partu difficili, quâ ſalvâ matris & fœtus vitâ, caput pravè incuneatum tutò expediri & ſectio cæſerea, vel uncus evitari poſſet. Groningæ*, 1771, *in*-8°. 90 pag. *primæ hujus opuſculi paginæ numerus eſt* 107, *& ultimæ, numerus* 197 *affigitur.*

que cet auteur ait cherché à s'approprier une découverte à laquelle on seroit tenté de lui attribuer quelques droits : lisez m. *Camper* lui-même, pesez ses propres expressions : « Je méditois sur les moyens » de remédier sans danger aux enclave- » ments où le levier est inapplicable, ainsi » que le forceps... Je fus INFORMÉ d'une » DÉCOUVERTE.... (1). Il y a douze ans » que j'avois déjà reconnu dans la section » du pubis, la propriété d'augmenter con- » sidérablement la capacité du bassin; mais, » je le dis ouvertement, je n'avois point » IMAGINÉ que cette section pût être » d'une aussi grande utilité dans la prati- » que des accouchements (2).... Pénétré

(1) *Sperare igitur cœpi quòd. . . . . quin tale potiùs detegerem medium, quod omnem metum peccandi dirimeret, tutamque indicaret encheiresim.*

Dùm his meditationibus sæpiùs me defatigarem, accepi ab amico meo carissimo LOUISIO, *professore regio & acad. r. chir. Paris. à secretis perpetuo, epistolam datam 9 martii 1769, in quâ hæc memorabilia & nova reperiebantur.* Epist. cit. *pag.* 124.

(2) *Duodecim anni imò plures lapsi sunt, quòd observaverim divisionem ossium pubis amplitudinem pelvis magnoperè augere. In primâ dissertatione,* MAURICÆI, *edit. alt. Belgicæ,* 1759, *adjectâ* pag. 61, *Jam illius præstantiæ mentionem feci; sed confiteor apertè utilitatem hanc mihi nunquam in mentem venisse; etiamsi*

» d'admiration pour le projet ingénieux » du jeune chirurgien..... (1). Dans les » transports de ma joie, j'aurois embrassé » de bon cœur l'INVENTEUR de cette » méthode excellente, si j'avois eu la sa- » tisfaction de l'apprendre de sa propre » bouche (2).... ».

Ne sembleroit-il pas que l'antériorité est pour *Camper ?* Eh bien, messieurs, c'est m. *Camper* qui s'en dépouille lui-même pour en revêtir celui à qui elle appartient plus légitimement. Il sent bien, ce savant illustre, que la section du pubis n'est rien en soi, c'est-à-dire, isolée de l'application que l'on peut en faire dans la pratique. Aussi le plaisir qu'excite dans toute ame sensible la connoissance d'une découverte utile, lui suffit ; il attribue à m. *Sigault* seul tout l'honneur de la découverte ; il est le premier à lui décerner le titre d'inventeur ; grande & belle leçon

---

natura ipsa monstraverit viam, relaxando & separando à se invicem ossa pubis in omnibus ferè difficilibus partubus, pag. 122.

(1) *Captus ingenioso junioris chirurgi consilio, statim in mentem revocabam, quod totiès in sectionibus synchondroseôs ossium pubis cadaverum observaveram*, pag. 129.

(2) *Tanto perfusus gaudio, inventorem ambabus ulnis amplecti voluissem, si licuisset ab ore ejus excellentissimam hanc cogitationem, vel schema accipere*, pag. 130.

pour les hommes avides du fruit des travaux & découvertes d'autrui, & aussi pour ces commentateurs prévenus qui s'obstinent à faire penser & vouloir les auteurs, comme ils pensent & veulent eux-mêmes, souvent sur des apperçus vagues, & sur des analogies imaginaires!

La doctrine de l'écartement des os du bassin dans certains accouchements laborieux, n'étoit connue, adoptée & enseignée nulle part aussi généralement qu'à Paris (1), & personne ne doutoit qu'il n'en résultât un grand avantage pour l'ampliation du bassin. Aussi pénétré de cette vérité qu'il est possible de l'être, mais persuadé en même temps que certains vices de proportion rendent insuffisante cette opération admirable de la nature, m. *Sigault*, jeune chirurgien pour lors, rechercha, il y a plus de douze ans, s'il n'étoit pas possible de trouver un moyen de suppléer à cet inconvénient. L'idée d'augmenter l'écartement des pubis par la section, s'offre à son esprit, il la saisit, il la médite, il l'expérimente sur les squelettes, sur les cadavres, sur les animaux vivants : le résultat le convainc

(1) Elle est solidement établie dans la célébre thèse de mm. Bouvard & Bertin : *An ossa innominata in gravidis & parturientibus diducuntur?* 29 januar. 1739.

pleinement de l'augmentation qu'il avoit pressentie ; il croit néanmoins ne devoir pas s'en rapporter à ses propres expériences ; il invite des anatomistes habiles à les répéter de concert, elles sont bientôt multipliées, diversifiées ; toujours le succès couronne son attente. La découverte constatée lui paroît devoir intéresser la chirurgie ; il l'annonce à l'académie de Paris, dont les travaux ont cette science pour objet, & demande qn'il lui soit permis d'éprouver sur une femme condamnée à mort, l'opération qu'il propose. Ce projet est trouvé *extraordinaire*, & l'auteur ne peut obtenir l'objet de sa demande. Cependant m. *Camper*, en Hollande, est informé de cette nouveauté. Loin de rejetter une idée neuve, parce qu'elle est *extraordinaire*, & de proscrire une opération par la crainte de quelques *dangers*, m. *Camper* s'en occupe sérieusement ; bientôt l'Europe est instruite du succès de ses expériences. M. *Sigault*, fortifié dans son premier espoir, renouvelle les tentatives ; & dans une thèse qu'il soutient en 1773, dans la faculté d'Angers, il établit (1) que la section du pubis est préférable à l'opération césarienne.

(1) *An in partu contrà naturam, sectio symphyseôs ossium pubis, sectione cæsareâ promptior & tutior ?* Aff.

Enfin, en 1777, une femme de ſtature très-difforme, & qui avoit déjà eu quatre accouchements très-laborieux, auxquels les enfants avoient tous ſuccombé, implore le ſecours de m. *Sigault*. Cet accoucheur, aſſuré de la mauvaiſe conformation du baſſin, croit ne pouvoir prévenir des ſuites auſſi fâcheuſes pour le travail actuel, que par la diviſion du pubis. Il la propoſe, elle eſt acceptée & exécutée auſſitôt par m. *Sigault* lui-même, aidé des lumieres d'un confrere habile. L'enfant franchit le paſſage ſans difficulté, voit le jour, & la vie lui eſt conſervée, ainſi qu'à ſa mere.

Voilà, meſſieurs, un travail ſuivi, raiſonné, complet, fondé ſur des principes invariables, dirigé vers un but certain, muni du ſceau de l'expérience. Que deviennent après cela, les foibles analogies trouvées dans *Hippocrate*, *Avicenne*, *Mercuriale* & *Pineau* ? que devient l'opinion des contemporains de *Maurice de la Corde*, & de ceux de *Rodericus*, & la fable rapportée dans *Veſale* ? Le procédé même ſynchondrotomique de mm. *Lacourvée* & *Camper* ayant été pratiqué dans des vues tout-à-fait étrangeres à celles qui conſtituent eſſentiellement cette méthode, ne leur donne, ainſi que le dernier l'a déclaré lui-même, aucun droit légitime à la découverte.

On étoit bien plus avancé, avant *Harvey*, sur la circulation du sang. Mille idées éparses dans plusieurs livres, rapprochées, en auroient peut-être présenté tout le méchanisme. Cependant qui ne rougiroit pas de disputer la gloire de cette découverte à l'Anglois illustre qui, le premier, a traité ce sujet à fond, l'a développé, l'a mis dans tout son jour ?

Nous devons à la vérité le même hommage en faveur de m. *Sigault*. Il ne faut pas se faire illusion : personne n'avoit encore dit : Coupez le pubis, & vous préviendrez l'enclavement des têtes trop volumineuses ; coupez le pubis, & vous ouvrirez un libre passage aux têtes enclavées : M. *Sigault* l'a pensé, l'a dit, l'a exécuté sur le vivant, le premier. M. *Sigault* est donc véritablement l'inventeur de cette opération : c'est un titre que l'envie ne parviendra jamais à lui ravir, un titre que la renommée a consacré depuis qu'il lui a été adjugé par son plus digne concurrent, & que la faculté de Paris, dont il est membre, le lui a conféré avec autant de solemnité que de justice (1). Je suis, &c.

---

(1) *Voyez* le RÉCIT de ce qui s'est passé à la faculté de médecine de Paris, au sujet de la section de la symphyse des os pubis. 1777.

EXTRAIT

EXTRAIT du n°. 16, 1781, des observations sur les maladies régnantes à Lyon; par mm. VITET & PETETIN, médecins.

DE LA SECTION DE LA SYMPHYSE DES OS PUBIS.

LA symphyse des os pubis, son cartilage, ses ligaments, la vessie, l'urethre, ses muscles & ses ligaments, le ligament suspensoir de la commissure des levres & du clitoris, les muscles de ce dernier organe, les tendons des piliers du grand oblique & des muscles droits, présentent une structure qui n'a jamais formé le moindre obstacle pour la section de la symphyse, dans l'accouchement où le détroit supérieur du bassin a son diametre antérieur si petit, que la tête de l'enfant ne peut passer, quoique les autres parties du bassin soient bien conformées pour un heureux accouchement. Les artistes qui s'opposent, en pareilles circonstances, à la section de la symphyse, & qui préferent à cette section l'opération césarienne, ne sont fondés ni sur l'expérience, ni sur l'observation, ni sur des faits anatomiques.

Qu'ils jettent les yeux sur le bassin de *Pierrette Mornon*, morte dans cette ville

le 27 février, à la ſuite de l'opération céſarienne; ils apprendront que la ſection du cartilage de la ſymphyſe pouvoit ſauver les jours de la mere & de l'enfant.

Pierrette Mornon, âgée de vingt-ſept ans environ, d'un tempérament phlegmatique, d'une conſtitution délicate, attaquée dans ſa jeuneſſe du rachitis, qui avoit empêché le tronc de s'agrandir, gonflé les articulations de la cuiſſe & des jambes, & courbé les tibia, vint à l'hôpital le 25 février 1781, pour y accoucher. A dix heures du ſoir l'orifice de la matrice étoit dilaté d'un écu de trois livres environ. A onze heures, les eaux étant écoulées, on reconnut que la tête de l'enfant étoit au-deſſus du détroit ſupérieur; que le diametre antérieur formoit, par ſon peu d'étendue, un obſtacle inſurmontable pour le paſſage de la tête de l'enfant; que cet obſtacle naiſſoit d'une trop grande ſaillie du bord ſupérieur de l'os ſacrum dans l'endroit où il s'unit avec la derniere vertebre lombaire; que la hauteur du baſſin avoit peu d'étendue; que toutes les autres parties du baſſin ne pouvoient offrir aucune réſiſtance à la tête de l'enfant. Malgré cela, contre l'avis du major & des éleves, contre le ſentiment des plus célebres médecins-accoucheurs, il fut réſolu qu'on feroit l'opération céſarienne à la

ligne blanche. L'incision des téguments, de six pouces & demi environ, fut beaucoup plus douloureuse que celle des aponevroses. L'incision à la matrice, de quatre travers de doigt, causa beaucoup de douleur, & une hémorrhagie considérable. Les intestins & l'épiploon, qui sortoient hors du ventre avec force, furent maintenus, l'enfant délivré, & le placenta extrait. Aussi-tôt la matrice se contracta; on contint dans le bas-ventre les intestins & l'épiploon à l'aide 1°. de plusieurs points de suture aux téguments, 2°. d'un bandage unissant.

Depuis six heures du soir jusqu'à minuit, la malade ne cessa de se plaindre d'une douleur cuisante à la plaie, les forces vitales & musculaires diminuerent considérablement; à une heure & demie du matin, 26 février, le pouls devint plus fort & plus fréquent; elle rendit par la plaie & par les parties naturelles, une sérosité rougeâtre; à six heures du matin le pouls perdit de sa force & de sa fréquence; à huit heures elle parut soulagée d'une fomentation huileuse; à quatre heures le vomissement survint, le pouls s'affoiblit, les forces musculaires s'anéantirent, les extrémités se refroidirent; le frisson se fit sentir le long du dos, il fut suivi d'une sueur froide; les traits du vi-

ſage ſe décompoſerent : dès ce moment, la perte diminua, le hoquet ſe fit entendre, la foibleſſe s'accrut juſqu'à ſix heures du matin, 27 février, où elle mourut.

A l'ouverture du cadavre on obſerva les inteſtins & l'épiploon enflammés, la matrice réduite à un volume médiocre, le baſſin plus étendu en largeur, proportion gardée, qu'en hauteur, les cavités iliaques petites & recourbées en-dedans, principalement la droite; le diametre antérieur du détroit ſupérieur, de deux pouces environ; le diametre tranſverſal, de cinq pouces. Auſſi-tôt après, on fit la ſection du cartilage de la ſymphyſe : par la ſeule élaſticité des parties, la ſymphyſe s'ouvrit de quatorze lignes. En éloignant les cuiſſes l'une de l'autre, l'écartement fut de deux pouces, & en pliant les cuiſſes ſur le ventre, on porta l'écartement à deux pouces & neuf lignes; ce qui donna au diametre antérieur ſept lignes d'augmentation, ouverture ſuffiſante pour une tête très-médiocre, telle qu'étoit celle de l'enfant mort.

Quarante-huit heures après l'opération, le baſſin privé des muſcles, on n'apperçut ni déchirement des ligaments de l'articulation ſacro-iliaque, ni décollement de ſes cartilages.

Le diametre antérieur du détroit ſupé-

rieur du baſſin décharné, étoit de deux pouces & deux lignes, le diametre tranſverſal de cinq pouces & quatre lignes. Le diametre antérieur étoit rétréci dans l'endroit où la derniere vertebre s'unit avec l'os ſacrum. Quelle leçon pour les artiſtes inſtrumenteurs ! Ce n'eſt qu'avec regret que les médecins-accoucheurs ſe trouvent dans la néceſſité de démontrer la préférence de la ſection de la ſymphyſe ſur l'opération céſarienne, toutes les fois que par l'écartement des os pubis, on peut rendre l'accouchement poſſible. Mais c'eſt avec joie qu'ils annoncent qu'ils l'exécuteront toujours avec empreſſement, lorſqu'il ſe préſentera un accouchement ſemblable à celui qui fait le ſujet de l'obſervation précédente. Le ſuccès a déjà couronné pluſieurs fois les travaux des médecins François & Allemands.

N. B. Cette piece, adreſſée à m. *Sigault* par une perſonne inſtruite, eſt, d'après le témoignage de cette perſonne, préſente à tout à ce qui fait l'objet du récit & des obſervations de mm. *Vitet* & *Petetin*, d'une exactitude parfaite, ſi l'on en excepte deux circonſtances ſur leſquelles ils n'ont pas été bien inſtruits : 1°. on lit *que l'inciſion de la matrice cauſa beaucoup de douleur & une hémorrhagie con-*

ſidérable —. Il n'y a pas eu d'hémorrhagie conſidérable. 2°. *A l'ouverture du cadavre on obſerva l'épiploon & les inteſtins enflammés* —. Les inteſtins & l'épiploon étoient dans leur état naturel.

Quoi qu'il en ſoit, nous la croyons également propre à prouver l'utilité de la ſection de la ſymphyſe, & le danger extrême de l'opération céſarienne pratiquée à la ligne blanche.

OBSERVATION

SUR les effets de la douche d'eau à la glace, adminiſtrée avec ſuccès dans un accouchement laborieux, accompagné de convulſion & d'œdéme aux extrémités tant ſupérieure qu'inférieure ; par m. BAIGNERES, *docteur-régent de la faculté de médecine de Paris.*

LE 17 avril de la préſente année 1781, je fus appellé pour donner des ſecours à la femme du nommé *Livernet*, maçon, faux-bourg Saint-Honoré, paroiſſe de la Magdeleine de la Ville-l'Evêque, & je trouvai cette femme dans les douleurs de l'enfantement; agitée par les plus fortes convulſions, ayant les extrémités, tant inférieure que ſupérieure, très-œdématiées.

Une ſage-femme des environs avoit refuſé de lui donner ſes ſoins, & je trouvai auprès de la malade un chirurgien fort intelligent, nommé m. *Latour*, qui me communiqua les détails ſuivants.

Cette femme, de l'âge de trente à trente-deux ans, d'un tempérament phlegmatico-ſanguin, enceinte pour la premiere fois, avoit reçu, étant au troiſieme mois de ſa groſſeſſe, des coups violents ſur toutes les parties du corps, & principalement ſur le bas-ventre. Au terme de ſept mois, elle ſe fit ſaigner du bras, & immédiatement après la ſaignée, les extrémités inférieures s'œdématierent; quelques jours après, elle fit une chûte conſidérable dans un eſcalier étroit. L'œdême des extrémités inférieures augmenta beaucoup, & gagna les extrémités ſupérieures; cette femme qui, dans le courant de ſa groſſeſſe, n'avoit ſenti remuer ſon enfant que foiblement, ceſſa entiérement de le ſentir à cette époque : alors la toux & l'étouffement ſe manifeſterent, l'œdême des extrémités croiſſoit de jour en jour; enfin au huitieme mois de ſa groſſeſſe, le 17 avril, vers les neuf heures du matin, cette femme, après avoir pris un minoratif, ſentit de vives douleurs daus le ventre & dans les reins, & tomba auſſi-tôt en convulſion.

Pendant l'accès, qui avoit quelquefois la durée d'une demi-heure & de trois quarts d'heure, la malade pouſſoit des cris effroyables, la bouche ſe contournoit, & il en ſortoit de l'écume; les yeux étoient étincelants, la phyſionomie très-altérée, la reſpiration très-gênée ſe faiſoit avec un ſifflement aigu; & le corps, agité de convulſions horribles dans toutes ſes parties, reſtoit quelquefois roide comme dans le tétanos, & quelquefois arqué comme dans l'*opiſtotonos*. L'accès paſſé, la malade tomboit dans l'affaiſſement, la reſpiration étoit à peine ſenſible, une ſueur froide ruiſſeloit de toute la ſurface du corps, les yeux s'éteignoient, & on craignoit à chaque inſtant de la voir expirer.

Les convulſions étoient ſi violentes lorſque je fus appellé, qu'il me fut impoſſible de toucher la malade pour m'aſſurer de l'état de la matrice; je la fis ſaigner du bras, j'employai le régime antiſpaſmodique, & je lui fis prendre de temps en temps quelques cuillerées d'une potion faite avec les eaux diſtillées de menthe & de ceriſes noires, quelques gouttes de laudanum & d'æther, avec le ſyrop d'œillet.

Je profitai de l'inſtant de la rémiſſion pour m'inſtruire de l'état de la matrice; je ſentis la tête de l'enfant faiſant effort

pour sortir, & je crus que l'accouchement alloit se terminer : mais en examinant très-scrupuleusement l'état des choses, je rectifiai mon jugement; je trouvai l'orifice de la matrice exactement fermé, & je distinguai la tête de l'enfant à travers les parois de cet organe, qui étoit disposé obliquement.

Je fis aussi-tôt réitérer la saignée, continuer le régime anti-spasmodique, appliquer sur la région de la matrice des compresses trempées dans le vinaigre qu'on recommande dans des circonstances semblables, & je me déterminai dès-lors à appeller m. *Sigault* mon confrere, infiniment plus éclairé & plus exercé que moi dans cette importante partie de l'art de guérir.

M. *Sigault* jugea, après avoir touché la malade, que la matrice étoit dirigée obliquement; que son orifice étoit dans un état de crispation spasmodique, & qu'il étoit très-instant, pour sauver les jours de la malade, de déterminer le travail de l'accouchement. Il proposa pour cet effet la douche froide glacée, dont il avoit éprouvé d'heureux succès dans des cas à-peu-près semblables; car il avoua n'en avoir jamais observé qui présentassent un prognostic aussi fâcheux. Nous nous empressâmes aussi-tôt à faire fondre de la

glace dans un ſeau d'eau de puits, & la douche fut adminiſtrée, les convulſions ceſſerent auſſi-tôt, & comme par enchantement. M. *Sigault* toucha une ſeconde fois la malade, & ſentit avec ſatisfaction que l'orifice de la matrice commençoit à ſe dilater, & que ſon obliquité étoit moins conſidérable : la douche fut continuée.

Peu de temps après il toucha, pour la troiſieme fois, la malade; il ſentit que la dilatation avoit fait de nouveaux progrès, & que les membranes faiſoient poche, il les preſſa, & fit écouler les eaux. La douche étant toujours continuée, les convulſions ne reparoiſſoient plus; quelques minutes enſuite il trouva l'orifice de la matrice aſſez dilaté pour introduire les branches du forceps, au moyen duquel il termina l'accouchement : l'enfant étoit mort dans les convulſions, comme nous l'avions prévu.

Dans la nuit qui ſuivit l'accouchement, la malade éprouva encore quelques mouvements convulſifs, & le traitement antiſpaſmodique fut continué.

Le lendemain les convulſions étoient entiérement diſſipées, le pouls devint plus régulier, la tête fut plus libre, la malade reprit ſa connoiſſance, & articula quelques mots; le côté droit étoit reſté pa-

ralyfé, le troifieme jour la tête fut entiérement remife, la malade néanmoins ne confervoit aucun fouvenir de tout ce qui avoit précédé & fuivi fon accouchement.

Le quatrieme jour la malade éprouva un mouvement fébrile plus confidérable; le lait, qui ne s'étoit point porté aux mamelles, fortit abondamment par les voies utérines. Nous diminuâmes la réfiftance par le moyen des clyfteres, & des boiffons toujours émétifées procurerent des felles très-fétides & très-copieufes. Pour nous oppofer aux progrès de la putridité, & pour remédier à l'affaiffement général, nous prefcrivîmes quelques taffes de décoction d'écorce du Pérou, fans difcontinuer l'ufage de l'émétique à petites dofes, dans les boiffons qui étoient toujours données froides, ainfi que les bouillons.

Pendant tout le traitement nous avons eu la plus grande attention à faire renouveller fouvent l'air de la chambre de la malade, & de faire obferver la plus grande propreté; nous avons même exigé qu'elle fût lavée tous les jours, pour favorifer les évacuations lochiales.

Ce traitement a été obfervé pendant dix-fept jours, & à cette époque la paralyfie & les autres fymptômes étoient diffipés totalement, & le vingtieme jour de

l'accouchement, la malade étoit entiérement rétablie.

Je ne me permettrai aucune réflexion ſur cette obſervation, c'eſt aux gens de l'art qu'il appartient de l'apprécier; je me ſuis contenté d'expoſer le fait avec la plus exacte vérité. Nous nous eſtimons heureux, m. *Sigault* & moi, que nos efforts & notre zele aient été couronnés d'un ſuccès auſſi marqué, & qui peut aider à éclairer quelques perſonnes prévenues contre cette méthode, & à diſſiper des préjugés dangereux fomentés par l'inexpérience, ou par l'eſprit de parti.

OBSERVATION

SUR une hydropiſie; par m. FABRE, *maître en chirurgie à Cordes d'Alby.*

UNE femme nommée *Suſanne Taillart*, de Cordes en Albigeois, âgée de trente-ſix ans, d'un tempérament ſanguin, & d'une ſenſibilité extrême, a toujours été ſujette au flux menſtruel deux fois le mois: il ne ceſſoit que le troiſieme ou quatrieme mois de la groſſeſſe, & reparoiſſoit pendant trois ou quatre jours vers le ſixieme. Sa vie & ſes groſſeſſes n'ont rien préſenté juſqu'ici de bien remarquable; à ſa troiſieme cou-

che elle eut un dépôt laiteux à la mamelle gauche, qui s'abcéda & se cicatrisa assez bien. Sur la fin de la quatrieme, elle éprouva une jaunisse qui céda facilement à quelques remedes... Ce fut vers le onzieme mois, après sa cinquieme couche, en septembre 1777, nourrissant son enfant, qu'elle fut saisie d'une grande frayeur : son extrême sensibilité & son état de nourrice pouvoient rendre très-funeste ce saisissement subit; mais les suites n'en furent pas fâcheuses dès le moment, & la personne resta dans une sécurité parfaite, soit que le temps fût trop avancé pour lui laisser appercevoir une diminution sensible dans la sécrétion du lait; soit qu'elle l'ait attribué à une cause naturelle, en supposant que cette diminution ait existé.

Ce fut deux mois après cet accident, le 25 novembre 1777, que la maladie, qui fait le sujet de cette observation, s'annonça subitement par une grande douleur qui occupa d'abord la région lombaire, & bientôt tout le bas-ventre. Les borborigmes, l'enflure, la tension, la dyspnée présenterent au premier coup-d'œil tout l'appareil d'une tympanite. Les moyens curatifs, propres à cette maladie, furent mis en usage, mais sans succès. Les accidents augmenterent, & le 8 décembre je fus

appellé, avec ſon médecin ordinaire, pour lui donner mes ſoins. La fluctuation ſenſible dans le bas-ventre, le pouls petit & fébrile firent juger que la maladie étoit un aſcite; la paracenthèſe fut ordonnée & pratiquée le même jour : mais au lieu d'en retirer de l'eau claire ou légérement colorée, comme nous nous y attendions, il s'écoula vingt-cinq livres de matiere purulente, (n'étoit-elle pas plutôt laiteuſe?) fétide, mêlée de beaucoup de ſang. Cette évacuation ſoulagea la malade pour quelques jours ; on tâcha de déterminer une excrétion ſalutaire par l'uſage de la térébenthine, de tiſanes & apozêmes apéritifs & déterſifs. Malgré nos ſoins l'épanchement continua, & nous fûmes obligés, huit jours après, de faire encore la ponction, qui nous donna vingt livres de matiere ſemblable à celle que nous avoit donné la premiere opération : on ne crut pas devoir rien changer aux remedes déjà ordonnés. Le 8 janvier 1778, nous retirâmes encore, par la paracentèſe, dix-huit livres de matiere un peu moins rougeâtre ; les urines prirent alors une couleur briquétée qu'elles n'avoient jamais eue ; on tâcha, par des apéritifs & des diurétiques plus actifs, de ſuivre la voie d'excrétion que le principe de la vie ſembloit affecter pour réſoudre la maladie ; on

donna de temps en temps de doux purgatifs, dont on soutenoit l'effet par des cordiaux que la prostration des forces rendoient nécessaires. Tous ces remedes ne purent tarir la source de l'épanchement, & le 9 février 1778, nous évacuâmes encore, par la ponction, douze livres de même matiere, mais de meilleur caractere. Alors les décoctions de quinquina, à petites doses, parurent propres à combattre la fievre hectique, & à soutenir les forces de la nature dans le travail de la suppuration, établi dans le bas-ventre; la malade ressentit dès-lors un mieux sensible; & une cinquieme ponction, qui donna douze livres de matiere de bon caractere, nous fit espérer une guérison parfaite. De ce moment la malade passa à l'usage du lait de vache écrémé, & coupé avec l'eau seconde de chaux, donné soir & matin, & fut purgée tous les huit jours. Le retour du sommeil, le recouvrement des forces, le rétablissement de l'appétit & des digestions nous eussent annoncé une heureuse convalescence, si le foyer de la suppuration eût été détruit; mais la cavité abdominale se remplit de nouveau, & on étoit à la veille de faire la même opération, lorsque la nature développant un de ses moyens extraordinaires, mais salutaires, fit naître au côté gauche du bas-

ventre un bouton de la grosseur d'un pois, dur & sans inflammation, qui s'ouvrit au bout de trois à quatre jours, & donna issue pendant quelque temps à une matiere purulente de bonne qualité : depuis cette époque le rétablissement de la malade a été prompt, & l'usage du lait avec quelques bouillons balsamiques & adoucissants ont achevé la cure.

Doit-on cependant regarder comme un état de santé parfaite celui où s'est trouvée la malade pendant le courant de l'année 1778, pendant laquelle il s'est fait deux fois la semaine, par la voie que la nature s'étoit pratiquée au côté gauche du bas-ventre, un écoulement de matiere blanchâtre (1) qui s'arrêtoit pendant quelques heures pour recommencer à couler périodiquement au bout de quelques jours.

L'année suivante, à l'époque du commencement de la maladie, cette femme éprouva de même des douleurs dans les reins, le gonflement du ventre, en un mot tous les symptômes qui avoient précédé la premiere attaque, & huit jours après la crise se fit par la cicatrice du côté gauche du ventre : cet écoulement dura quelques jours, les regles parurent & ap-

---

(1) Cette matiere, d'une consistance assez épaisse, auroit rempli toutes les fois deux palettes.

porterent

porterent le calme qui ne dura que jusqu'au mois suivant où l'évacuation menstruelle fut précédée d'une pareille évacuation purulente ; ce qui arriva ensuite périodiquement tous les mois, jusqu'à ce qu'un de ses freres lui fit prendre une forte décoction de cendres de genêt dans le vin blanc, pendant six jours de suite, trois fois le jour. Ce remede suspendit heureusement la maladie ; une tisane de scolopendre, quelques légers purgatifs & des bouillons apéritifs furent les moyens qu'on employa pour affermir l'état de santé de cette femme. Ce ne fut que dix-huit mois après, c'est-à-dire, en septembre 1780, qu'elle éprouva de nouveau tous les symptômes qui avoient précédé la premiere invasion du mal ; elle eut aussi-tôt recours à la décoction de cendres de genêt dans le vin blanc : mais quoiqu'elle en modérât les doses, elle ressentit des douleurs dans les membres, & de violentes tranchées, qui l'obligerent à se mettre au lit & à cesser l'usage de ce vin. Enfin son médecin dissipa entiérement tous les symptômes par un bol purgatif fait avec la rhubarbe, le jalap, la scammonée, & par l'usage alternatif de l'extrait de ciguë & du bol purgatif. L'embonpoint de la malade, l'état de son pouls qui jusqu'ici n'avoit pas été naturel & réglé, ne laissent

plus aucun doute ſur ſon entier rétabliſſement; il lui reſte ſeulement des douleurs dans l'épaule gauche, & à la cuiſſe du même côté vers la tête du fémur (1).

Le but du médecin obſervateur eſt ſans doute de ſuivre pas à pas la nature dans tous les mouvements qu'elle affecte pour la ſolution des maladies, ſoit qu'elle ſoit heureuſe ou malheureuſe; de chercher à la prendre, pour ainſi dire, ſur le fait, & de découvrir par-là, s'il eſt poſſible, les moyens de guériſon qu'elle emploie, afin de l'imiter dans les cas analogues, ou tâcher de la diriger vers la route qu'elle a déjà ſuivie dans les cas heureux qu'on a déjà obſervés. *Zimmermann* a bien reconnu la néceſſité des obſervations, & la difficulté de bien obſerver. Le fait que je viens de rapporter me paroît propre à jetter quelque jour ſur nos connoiſſances actuelles, s'il étoit préſenté & développé par un obſervateur tel que le veut *Zimmermann* : quant à moi je me bornerai ſimplement aux réflexions ſuivantes.

Ne doit-on pas attribuer cette maladie à la métaſtaſe de la matiere laiteuſe ſur quelque viſcere du bas-ventre, métaſtaſe qui

---

(1) Les regles n'ont été ſupprimées que trois mois dans l'état de la maladie, & lors de la maigreur hectique.

a été produite par le saisissement qu'a éprouvé cette femme, & dont la matiere n'a pu être évacuée que par la suppuration abondante qui a causé l'épanchement, &c. ?... Cette opinion me paroît d'autant plus probable, que la malade a été incommodée à ses troisieme & quatrieme couches, par la matiere laiteuse; & qu'il ne falloit qu'une cause déterminante pour produire cette maladie dont la cause premiere étoit sans doute le dérangement dans la sécrétion du lait, qui avoit existé précédemment.

L'évacuation que le principe de la vie a sçu si bien se ménager en procurant cette ouverture au côté gauche du bas-ventre, présente deux considérations. Le principe de la vie s'est-il choisi lui-même cette voie de solution, & la médecine expectante étoit-elle préférable à la médecine agissante? ou bien le principe de la vie a-t-il été déterminé à effectuer ainsi cette évacuation spontanée par l'habitude que peuvent lui en avoir fait contracter les ponctions réitérées, quoique pratiquées au côté opposé? Ce sentiment me paroît le plus probable, & la vérité en paroît démontrée par le sentiment de *Stahl*, qui dit que l'ame affecte des hémorrhagies par le nez ou par d'autres voies, dans les sujets qui ont contracté l'habitude de se faire

ſaigner tous les ans dans un temps déterminé, & qui manquent de ſe procurer cette évacuation.

Enfin ne doit-on pas attribuer à la même cauſe, c'eſt-à-dire, aux effets de l'action du principe de la vie, le retour périodique des évacuations purulentes laiteuſes qui ſe ſont conſtamment annoncées au temps précis où le principe de la vie avoit été fortement affecté pour la premiere fois; impreſſion dont il n'avoit pas même oublié l'époque trois ans après. On l'a vu enfin conſtant dans toutes les loix qu'il s'eſt impoſées, choiſir préciſément le temps du flux menſtruel pour affecter cette évacuation, parce qu'il concentre alors ſes forces dans la région de l'hypogaſtre pour opérer l'éruption des regles. Ces faits ſont étonnants, il eſt vrai; mais parce qu'on n'en peut pas donner une explication *à priori*, en ſont-ils moins vrais & moins admirables?



OBSERVATION

Sur un tendon d'Achille, coupé par une faucille, inſtrument qui d'une face eſt fort tranchant, & de l'autre fait l'office d'une ſcie; par m. **MAURICE**, *maître en chirurgie à Chinon.*

LE 24 juillet 1780, je fus appellé par le nommé *Louis Riché*, laboureur, demeurant paroiſſe de Parilly, pour voir ſon fils âgé de vingt-deux ans, qui s'étoit fait une bleſſure conſidérable à la jambe avec une faucille qui tomba de deſſus ſon épaule en arriere, & s'entrelaça dans ſes jambes pendant qu'il marchoit précipitamment dans un chaume.

Je trouvai une plaie tranſverſale profonde, & longue de deux pouces & demi, à la partie inférieure & poſtérieure de la jambe gauche, avec apparence de perte de ſubſtance; le tendon d'Achille coupé en travers, auprès de ſon inſertion au calcanéum; l'extrémité ſupérieure du tendon coupé remontoit de trois pouces vers le gras de la jambe; les muſcles jumeaux & ſolaires étoient eux-mêmes remontés en groupe ſous le jarret; l'extrémité inférieure du même tendon faiſoit ſaillie au-

dehors, de façon que cet écartement des deux bouts du tendon coupé donnoit lieu à un vuide considérable, dans lequel la portion de peau qui avoit été coupée s'étoit logée & recoquillée comme un copeau de menuisier. Cette portion de peau étoit encore adhérente, par une très-petite surface, à la partie supérieure de la plaie; de façon que le coup me parut avoir été porté de bas en haut. Je répétai sur un homme vivant ce que le célebre m. *de Haller* a tant de fois fait sur les animaux pour prouver l'insensibilité des tendons: j'irritai, avec la pointe d'un scalpel à l'alternative, le bout supérieur & l'inférieur du tendon coupé, le malade ne donna aucune marque de douleur; & lorsque je l'interrogeai il me répondit qu'il ne m'avoit point senti: il me dit même à ce sujet qu'il n'avoit point souffert lors de son accident, & qu'il ne s'en étoit apperçu que parce qu'il ne pouvoit marcher.

Je n'avois point la machine de m. *Petit*, je veux dire sa genouillere matelassée garnie de fer, deux montants & de son treuil, &c. Pour me tenir lieu de la portion de ce bandage unissant qui me manquoit, je me servis d'une compresse quarrée longue de cinq pouces sur quatre de large, pliée en haut, d'une bande de six

aunes de trois travers de doigt de large, & d'une autre compreſſe en quatre doubles, longue d'un pied, fendue par enbas, & dont les deux chefs étoient arrangés en forme de pendants ou courroies; enfin d'une pantoufle au talon de laquelle j'adaptai deux courroies de huit pouces de long, fixés entr'eux vers leur partie moyenne, & garnis chacun d'une boucle.

Pour procéder à la réduction je mis la jambe en flexion, & le pied dans l'extenſion; je donnai cette derniere partie à tenir au frere du malade, enſuite je fis deſcendre la partie charnue des muſcles jumeaux & ſolaires, & la réduiſis à ſa place; je maintins les muſcles avec ma compreſſe quarrée, & une portion de ma bande avec laquelle je fis pluſieurs circulaires au-deſſous & au-deſſus du genou, dont les croiſés ſe formoient ſous le jarret; puis je fixai ma compreſſe longue, en faiſant les mêmes circulaires au-deſſous & au-deſſus du genou; je renverſai le chef ſupérieur de ladite compreſſe, afin de l'aſſujettir mieux, en continuant mes circulaires juſqu'à la fin de ma bande que j'arrêtai; puis je mis le pied malade dans la pantoufle, relevai la double courroie, paſſai les deux tirants dans les boucles, & ſerrai juſqu'à ce que les deux portions du

tendon fussent rapprochées. (Avant de favoriser l'attouchement immédiat des deux bouts du tendon, j'avois, à l'aide d'une sonde & du doigt indicateur de la main gauche, développé la portion des téguments, logée dans le vuide que formoit cet écartement, suivant l'ordre naturel).

Ce bandage me laissa assez d'intervalle pour panser la plaie extérieure; & pour cet effet je trempai des compresses fendues, & une petite bande roulée dans l'eau vulnéraire, & les appliquai autour de la jambe sur la plaie.

Je levai ce dernier appareil autant de fois que je le jugeai à propos, & le reposai sans aucunement déranger mon bandage unissant. J'ordonnai au malade un régime humectant & délayant, & je le saignai le lendemain : le troisieme jour je levai mon petit appareil, & découvris la plaie qui me parut en bon état.

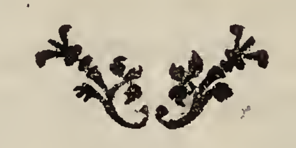
Le quatrieme jour, m. *Linacier*, docteur en médecine & médecin du roi dans cette ville, fut appellé en consultation, accompagné de m. *Severin* aussi docteur en médecine, exerçant de même dans cette ville, & d'un de mes confreres, nous visitâmes ensemble le malade, je levai mon petit appareil. Ces messieurs examinerent chacun séparément la plaie, palperent, sans

rien déranger, les deux boûts du tendon. M. *Linacier*, pour l'assemblée, me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avoit rien à changer à mon bandage : je continuai de panser ma plaie tous les jours. Le huitieme, je m'apperçus que le lambeau de peau que j'avois réuni avec les emplâtres aglutinatifs brunissoit ; le neuvieme, il exhaloit une odeur putride ; le dixieme, il tomba & laissa à découvert les deux bouts rapprochés du tendon. J'examinai chaque jour la nature dans son opération, & m'apperçus que la réunion se faisoit à la partie postérieure.

Tout alla bien jusqu'au vingt-deuxieme jour, que je crus appercevoir un chevauchement du bout inférieur du tendon sur le supérieur. M. *Linacier* fut appellé en consultation, il me rassura. Il me conseilla de mettre le long de chaque côté du bout supérieur du tendon un rouleau de linge de la longueur du petit doigt, que je garnis d'un peu de diapalme, afin qu'il ne vacillât point ; je mis sur le bout inférieur des compresses quarrées garnies de même de diapalme, & par-dessus un emplâtre assez grand pour couvrir le tout ; & un bandage circulaire un peu serré. De façon que tandis que les rouleaux, par leur compression latérale, faisoient faire

saillie au bout supérieur, la compresse quarrée tendoit à renfoncer le bout inférieur ; ce qui réussit à merveille.

Pendant tout le traitement le malade n'a point eu de fievre, & tout s'est passé sans aucun accident, jusqu'au cinquante-cinquieme jour que je levai l'appareil, & abandonnai la jambe du malade à tous ses mouvements. Il se plaignit de quelques douleurs sous le jarret, occasionnées par la pression du bandage ; mais elles se dissiperent en très-peu de temps. Je lui avois conseillé de faire faire une paire de galoches, & lui avois recommandé que le talon de celle qui devoit recevoir le pied malade, fût plus haute de deux pouces que l'autre : il se contenta le lendemain de mettre sous le quartier de son soulier un jeu & demi de piquet, & marcha fort bien avec un bâton. Tous les jours il ôtoit quelques-unes de ses cartes jusqu'à la derniere ; de façon qu'en très-peu de temps il marcha librement, & reprit ses occupations ordinaires.



DESCRIPTION

D'UNE tumeur osseuse survenue à la suite d'un effort de jarret ; & d'une courbe qui a occasionné une ankylose de toute l'articulation. Par m. HUZARD, vétérinaire.

UN petit cheval de fiacre de quatre à cinq ans, fit un effort du jarret hors le montoir, en 1765; il survint de l'engorgement, & une claudication légere pendant quelques jours : on se contenta d'y faire des onctions d'onguent d'althea & d'eau-de-vie, il guérit (1).

Quelques temps après on s'apperçut d'une courbe à ce jarret (2); mais comme cet accident n'empêcha pas le cheval de travailler, on n'y fit aucune attention; la

(1) Ce mélange jouit d'une grande réputation parmi les maréchaux dans tous les cas analogues à celui-ci ; mais je crois que l'eau-de-vie est de peu d'effet, car elle doit pénétrer difficilement à travers les pores remplis d'onguent, la méthode étant de mettre celui-ci d'abord, & de frotter ensuite avec l'eau-de-vie : l'onguent, qui est résolutif, produit seul l'effet desiré.

(2) *Voyez* éléments de l'art vétérinaire. De la conformation extérieure des animaux, &c. *premiere partie*, pag. 106.

groſſeur augmenta peu à peu; de temps à autre il ſurvenoit une claudication de peu de durée, inſenſiblement il ſe forma des cercles (1), la boiterie devint continuelle, les mouvements de l'articulation, celui d'extenſion ſur-tout, ceſſerent peu à peu; l'animal devint rampin (2), & au bout de douze ans de progrès (en 1777) le jarret ne faiſoit qu'une ſeule piece dure, très-volumineuſe; il paroiſſoit y avoir ankyloſe vraie (3), la claudication étoit à ſon plus haut degré, l'appui du pied n'avoit abſolument lieu que par le bout de la pince, l'animal fatiguoit beaucoup ſur cette extrémité: il mourut de vieilleſſe & d'uſure (4), j'examinai la partie malade.

La peau enlevée étoit très-épaiſſe, ainſi que le tiſſu cellulaire en plus grande partie confondu avec la tumeur; ce qui avoit donné lieu à une adhérence intime entre ces parties, excepté à la face antérieure du pli du jarret, qui différoit peu de l'état naturel: la tumeur étoit blanche, d'une nature ligamento-cartilagineuſe à l'extérieur, d'une forme inégale plus ſaillante

(1) Voyez *ibid.* pag. 108.
(2) *Ibid.* pag. 111.
(3) *Ibid.* pag. 108.
(4) Un cheval de fiacre de ſeize à dix-ſept ans peut paſſer pour très-vieux, parce qu'il eſt rare qu'il parvienne à cet âge, ſur-tout ayant commencé auſſi jeune.

vers les parties latérales & poſtérieures, plus dure dans certains endroits que dans d'autres, ſur-tout à la partie poſtérieure latérale interne.

Ne pouvant tirer aucun parti de la diſſection, parce que le ſcalpel rencontroit à tout moment des obſtacles; d'ailleurs, la partie cartilagineuſe étant unie intimement, & incruſtée dans les excroiſſances oſſeuſes, je craignis de détruire la forme de celles-ci, je pris le parti de faire bouillir l'extrémité juſqu'à ce que toutes les portions molles fuſſent entiérement détachées : ce qui fut très-long pour les attaches tendineuſes & ligamenteuſes; enfin j'eus une piece oſſeuſe dont voici à-peu-près la deſcription.

La partie inférieure du tibia eſt parſemée de la hauteur de trois pouces d'excroiſſances en forme de ſtilets, d'arêtes, de crêtes diverſement figurées qui ſuivent diverſes directions. Elles ſont en petite quantité à la face externe, plus multipliées, plus aiguës, plus tranchantes à la partie interne, ſiége de la courbe, plus obtuſes & plus évaſées à la face poſtérieure. De la partie poſtérieure du condile interne (1) s'éleve un champignon oſſeux qui n'eſt adhérent que par ſa baſe; il s'épanouit vers la face interne, deſcend

(1) *Voyez* éléments de l'art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval, *pag.* 72, 73.

un peu inférieurement, ſe propage ſupérieurement de la hauteur de quatre à cinq pouces, en ſe ceintrant pour s'unir par une articulation qui étoit cartilagineuſe & immobile, avec une excroiſſance à-peu-près pareille, qui remplit le côté oppoſé; celle-ci eſt moins large que l'autre, & n'adhéroit aux os voiſins que par des portions cartilagineuſes répandues dans tous les eſpaces que laiſſent entr'elles les parties oſſeuſes. Le ceintre, formé de la réunion de ces deux portions, eſt placé entre la partie poſtérieure du corps du tibia & l'os de la pointe du jarret, qui répond au calcanéum de l'homme (1) où s'attachent les tendons des muſcles extenſeurs du canon (2), qui ſe trouvoient gênés dans leurs mouvements; celui du muſcle profond du pied (3) gliſſoit directement ſur la partie poſtérieure légérement creuſée & applatie de ce ceintre, ce qui l'éloignoit de ſa direction ordinaire d'environ un pouce (4); il ſe trouvoit renfermé dans un canal oſſeux & cartilagineux juſqu'à

(1) Voyez *ibid.* pag. 74.
(2) *Ibid.* pag. 183.
(3) *Ibid.* pag. 185.
(4) Cet obſtacle ſeul, en s'oppoſant à l'extenſion du pied & en le tenant au contraire continuellement dans une certaine flexion, ſuffiroit pour rendre l'animal rampin.

ſa ſortie de l'échancrure pratiquée pour lui à la baſe du calcanéum (1).

Je parvins, avec un léger effort, à rompre l'adhéſion qui avoit lieu entre les excroiſſances oſſeuſes du tibia & celles des autres os du jarret, entre leſquelles étoient interpoſées des portions cartilagineuſes dont j'ai déjà parlé. Je ſéparai le premier; je vis alors que l'articulation avoit conſervé environ un pouce de jeu, tellement reſtreint & gêné, que non-ſeulement le cartilage qui revêt toutes les articulations (2) & la lame oſſeuſe ſituée deſſus, ſont uſés dans les cavités de l'extrémité du tibia, répondant aux éminences de la poulie, mais que ces mêmes éminences ſont percées & criblées dans cette étendue (d'un pouce) par le frotement violent & l'appui long-temps continué. La baſe de cet os & les parties latérales ſont ſemées d'excroiſſances ſemblables aux autres ; à la partie antérieure elles ſe prolongent inférieurement pour unir enſemble les os plats (3) à la partie latérale interne : outre leur union avec ces os, elles en ont contracté une intime avec le calcanéum, & forment dans cet endroit un canal oſſeux dont l'entrée eſt plus large que la ſortie ; ce canal étoit rempli par

(1) *Voyez* l'ouvrage cité, *pag.* 74, 185.
(2) *Ibid.* pag. 19.
(3) *Ibid.* pag. 74.

un des forts ligaments qui uniſſent enſemble le tibia & les os du jarret.

Quelques autres exoſtoſes étoient répandues dans la maſſe cartilagineuſe; la plus conſidérable eſt d'environ deux pouces de long ſur un & demi de large, d'une forme à-peu-près ovale, concave en-deſſous, convexe en-deſſus; elle étoit placée à la partie antérieure de l'éminence externe de la poulie, & bornoit le jeu de l'articulation; la ſeconde, d'un peu plus d'un pouce en tous ſens triangulaire, ſe trouvoit placée au-deſſous du champignon oſſeux, formoit l'union de cette excroiſſance avec celles de la poulie & du calcanéum : les autres beaucoup plus petites, de formes différentes, étoient répandues près de celle-ci du côté interne; elles paroiſſoient être les noyaux de nouvelles exoſtoſes qui ſe feroient ſans doute formées comme les précédentes, ſi l'animal eût vécu plus long-temps, aux dépens de la matiere cartilagineuſe, que la nature n'avoit ainſi prodiguée que pour éviter les frottements inévitables en pareil cas, & qui auroient donné lieu à une foule d'accidents, qu'il eſt aiſé d'imaginer dans une partie entiérement compoſée de tendons & de ligaments, dont les mouvements ſont auſſi violents, & ſur laquelle s'exécute principalement l'action de la percuſſion.

SUITE des prima mensis *des* 18 *avril & 1er mai* 1781.

OBSERVATIONS COMMUNIQUÉES.

M. *Thierry*, docteur-régent de la faculté, & médecin consultant du roi, a lu une dissertation dans laquelle il établit, d'après plusieurs faits bien vus & confirmés par les ouvertures de cadavres, les différences réelles qui existent entre les symptômes que présente l'état de la tête dans la fievre maligne, & dans l'infiltration séreuse lymphatique du cerveau. D'où il déduit la nécessité des traitements différents. Cette dissertation savante & profonde est faite pour fixer l'attention des praticiens.

Les observations de m. *Thierry* ont été confirmées par celles que mm. *Macmahon* & *Sallin* ont communiquées sur le même objet. Ce dernier médecin ajouta à l'histoire d'un hydrocéphale mort subitement, la description de l'état du cerveau, du cervelet, de leurs vaisseaux, & de la pie-mere, tel que l'ouverture du cadavre la lui avoit montré.

M. *Philip*, doyen, a rendu compte d'une maladie vermineuse, & de tous les symptômes qu'elle avoit offerts. Le jeune homme qui en a été la victime ayant été

ouvert, on a trouvé trois vers de l'eſpece des ſtrongles dans la capacité du ventre, ſans qu'on ait pu découvrir aucune ouverture ni dans l'eſtomac, ni dans le canal inteſtinal.

M. *Paulet* a lu un mémoire ſur une hydrophobie regardée comme ſpontanée. Après avoir rendu compte de la maladie, & recueilli un grand nombre de faits puiſés tant dans les écrits des anciens que dans ceux des modernes, il propoſe quelques doutes ſur l'exiſtence de cette maladie vraiment ſpontanée; il diſcute la valeur des moyens curatifs connus juſqu'à ce jour, & rapporte les expériences qu'il a faites avec & ſur la ſalive du malade qu'il avoit vu attaqué de cette horrible maladie, & qui y avoit ſuccombé.

M. *de l'Epine* a rapporté un exemple d'hydrophobie ſpontanée, dont il avoit été témoin, ſurvenue à un homme attaqué d'une fievre maligne des plus violentes, & qui a été guérie avec la maladie principale. Ce malade, dans un de ſes accès, avoit mordu ſa ſervante juſqu'au ſang : m. *de l'Epine* n'a point ouï dire que cette fille ſoit devenue hydrophobe. Ce fait a donné lieu d'en rappeller un preſque abſolument ſemblable, communiqué autrefois par m. *Morizot Deſlandes* qui s'étoit aſſuré, par les in-

formations les plus ſcrupuleuſes, que le malade n'avoit été mordu par aucun animal enragé, ni même malade.

M. *Philip* a rappellé l'hiſtoire d'une jeune fille que la ſuppreſſion de ſes regles avoit jettée dans la même horreur de l'eau, & qui en a été ſuffoquée.

M. *Duchanoy* a remis à la faculté un mémoire de m. *Nicolas*, D. M. de Beſançon, dans lequel ce médecin rend compte des déſordres ſinguliers qu'avoit produit dans le foie une fracture de la tête, occaſionnée par une chûte.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 16 *mai &* 1er *juin* 1781.

LES maladies les plus répandues dans le cours du mois de mai, ont été les rougeoles, les fievres intermittentes, ſurtout affectant le type; des tierces ou fievres continues-putrides, & des apoplexies légeres.

Les rougeoles attaquoient principalement les enfants du ſecond âge. Quoique pluſieurs perſonnes adultes aient été dans le même cas, la plûpart de ces maladies en mériterent à peine le nom; elles n'étoient accompagnées ni de toux, ni du larmoiement cuiſant qui les rendent quel-

quefois auſſi dangereuſes que dures à ſupporter.

On a remarqué les bons effets du laudanum & de la liqueur minérale d'*Hoffmann* à grande doſe avant le friſſon, lorſque ces remedes ont été employés prudemment contre les fievres intermittentes; du reſte les apozêmes ſavonneux chicoracés, & les purgatifs réitérés dûrent précéder pendant la durée de cinq à ſix accès au moins l'emploi de tout moyen propre à ſuſpendre l'accès fébrile. M. *Baget* a obſervé chez un malade de fievre tierce, que réguliérement, pendant la vigueur de chaque friſſon, il ſe couvroit de larges taches rouges qui diſparoiſſoient après vingt minutes ou une demi-heure au plus de durée.

Les fievres putrides n'ont rien offert de particulier, ſi ce n'eſt que ſouvent elles ont été accompagnées d'hémorrhagies des narines. Quelques-unes débuterent par les ſymptômes de la péripneumonie, d'autres par une éruption éryſipélateuſe fugace. En faiſant l'hiſtoire d'une de ces maladies m. *de l'Epine* a obſervé que ſouvent les véſicatoires appliqués aux jambes reſtoient ſecs, ſans ſuccès, & tourmentoien taussi inutilement que vivement les malades, tandis qu'on obtenoit une ſuppuration abondante avec bien moins d'incommo-

dité, en les appliquant à l'intérieur des cuiſſes.

Il y a eu quelques jauniſſes, quelques pleuréſies, & des rhumatiſmes.

Au nombre des obſervations particulieres rapportées comme intéreſſantes dans ces aſſemblées, on peut compter celle de de m. *Pajon*, ſur la tête d'un tænia; celle ſur le même ver, de m. *Bajet* qui rapporte qu'après que du vin doux en eut fait rendre quantité de lambeaux, le remede de madame *Nouffer* fut inutile, quoiqu'il eut tourmenté cruellement la malade à laquelle l'uſage de la limonnade en a fait encore rendre depuis différentes portions; celle de m. *Millin* qui, appellé près d'une femme attaquée d'une perte utérine contre laquelle on avoit employé l'eau de *Rabel* à grande doſe, ordonna le bain tiéde avec un tel ſuccès, qu'au troiſieme le mal ceſſa avec l'érétiſme dans lequel il avoit reconnu ſa cauſe. Celle de m. *Le Clerc* qui a vu un dernier accès épileptique rétablir la direction naturelle des yeux dans un malade reſté louche à la ſuite du paroxyſme précédent.

MM. *de la Planche*, *Sigault* & *Baigneres* ont fait part à la compagnie des faits, obſervations & réflexions qui ſont imprimées dans ce cahier, relatifs à la ſection du cartilage du pubis, & à l'art des accouchements.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
MAI 1781.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	Thermometre. A 2 h. du soir.	Thermometre. A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	Barometre. A midi.	Barometre. Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	5, 4	16, 0	12, 0	27 9,10	27 9, 3	27 10, 7
2	9, 3	17, 2	12, 4	27 10, 7	27 11, 0	27 11, 0
3	8, 5	19, 5	14, 4	27 10,11	27 10, 5	27 10, 0
4	10, 3	17, 0	15, 0	27 9, 8	27 3, 1	27 8, 5
5	7, 5	12, 0	7, 3	27 8,11	27 10, 6	27 11, 3
6	3, 0	13, 2	8, 0	27 11,10	27 11, 4	27 11, 4
7	2, 6	13, 6	8, 3	27 11, 2	27 10, 9	27 10, 4
8	3, 0	16, 0	11, 5	27 9, 6	27 8, 3	27 7, 6
9	6, 8	16, 0	11, 8	27 6, 9	27 6, 4	27 6, 1
10	6, 9	16, 5	11, 8	27 5, 6	27 5, 6	27 6, 2
11	9, 3	15, 4	14, 0	27 7, 2	27 9, 0	27 10, 5
12	9, 8	19, 7	16, 3	27 11, 6	27 11, 8	27 11, 0
13	12, 5	24, 4	15, 4	27 10, 0	27 10, 0	27 9,10
14	13, 6	20, 7	17, 0	27 9,10	27 9, 8	27 9, 7
15	14, 0	22, 2	14, 7	27 9, 7	27 9, 7	27 10, 0
16	13, 4	17, 7	15, 0	27 10, 5	27 11, 4	27 11, 6
17	12, 3	19, 0	14, 9	27 11, 4	27 21, 4	27 11, 0
18	12, 0	21, 0	15, 2	27 10, 5	27 10, 4	27 10, 2
19	12, 8	22, 0	15, 4	27 10, 0	27 9, 4	27 9, 4
20	12, 0	17, 7	13, 6	27 9, 4	27 10, 6	27 10,10
21	10, 8	18, 0	12, 7	27 11, 2	27 11, 1	27 11, 1
22	11, 0	15, 5	10, 5	27 11, 1	27 11, 6	28 0, 0
23	6, 0	15, 0	11, 4	28 0, 1	28 0, 0	28 0, 0
24	6, 1	14, 6	10, 1	28 0, 4	28 0, 6	28 0, 8
25	4, 2	13, 6	11, 0	28 0, 6	28 0, 0	27 11, 8
26	6, 5	16, 0	13, 0	27 11,10	27 11,10	27 11, 9
27	8, 6	18, 0	14, 8	28 0, 0	28 0, 0	28 0, 2
28	10, 2	19, 9	15, 4	28 0, 6	28 1, 0	28 1, 0
29	11, 8	21, 6	17, 0	28 0,10	28 0, 4	27 11, 8
30	13, 0	23, 6	18, 7	27 11, 0	27 10, 9	27 10, 4
31	14, 0	24, 4	19, 0	27 10, 4	27 11, 0	27 11, 8

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N. beau, brouill.	N. beau.	N. beau.
2	N-E. *id.* chaud.	N-E. *id.* chaud.	N-E. *id.* chaud.
3	N-E. be. chaud.	E. *idem.*	E. nuag. chaud.
4	N-E. c. ch. *t.* pl.	N. & S. c. chaud.	N-E. c. chaud.
5	N-E. c. v. froid.	N. nuages, froid.	N-E. nua. froid.
6	N-E. be. v. froid.	E. beau, v. froid.	N-E. b. v. froid.
7	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
8	N-E. *idem.*	E. beau, doux.	N. beau, doux.
9	N. beau doux.	N. *idem.*	N-E. couv. vent.
10	N-E. cou. brouill. petite pluie.	E. couvert, pluie d'orage.	S. couvert.
11	S. couv. v. doux.	S-O. c. v. pl *t. él.*	S-O. b. doux, *écl.*
12	N-E. & N-O. beau, brouill.	S-E. beau, chaud.	E. beau, chaud.
13	E. nu. très-chaud.	S. *id.* pl. *tonn. él.*	E. couvert.
14	S. & S-E. *idem.*	N-O. nu. très-ch.	N. *id.* très-chaud.
15	N-O. *idem.*	O. c. pl. *tonn. él.*	S. couv. pl. *tonn.*
16	S-O. nuages.	S-O. beau, chaud.	N-O. & S-O. beau.
17	N-E. *id.* chaud.	N-E. cou. chaud.	N. c. gout. de pl.
18	N. beau, chaud.	N-E. & O. *idem. tonn. au loin.*	N-E. *id. électricité, tonnerre.*
19	N. c. brouill. ch.	N-E. *id.* pl. *t. él.*	N. & S. c. pluie.
20	O. couvert, frais.	O. nuages.	N-E. nuages.
21	N-E. nuages.	N-E. beau, frais.	N-E. beau, frais.
22	N-E. c. v. froid.	N-E. b. v. froid.	S-E. be. v. froid.
23	N. be. gr. v. froid.	E. *idem.*	N-E. *idem.*
24	N. *idem.*	N-E. *idem.*	N-E. *idem.*
25	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
26	N-E. beau, froid.	E. beau, chaud.	N-E. beau, chaud.
27	N-E. be. chaud.	E. b. très-chaud.	N. b. très-chaud.
28	N-E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
29	N-E. *idem.*	E. & S-E. *idem.*	E. *idem.*
30	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
31	E. *idem.*	S. *idem.*	S-O. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur . 24, 4 deg. les 13 & 31
Moindre degré de chaleur . . . 2, 6 le 7

Chaleur moyenne . . . 13, 6 deg.

Plus grande élévation du Mercure . . . . pou. lig. 28, 1, 0 le 28
Moindre élévat. du Mercure . . . . 27, 5, 6 le 10

Elévation moyenne . . . . . . 27 p. 10, 6

Nombre de jours de Beau 19
de Couvert 4
de Nuages 8
de Vent 10
de Tonnerre . . . 8
de Brouillard. . . 5
de Pluie 6

Quantité de Pluie . . . . 16, 1 lignes.
D'Evaporation 70, 0
Différence 53, 11

Le vent a soufflé du N. . . . . 5 fois.
N.-E. 13
N.-O. 1
S. 3
S.-E. 1
S.-O. 2
E. 7
O. 1

TEMPÉRATURE : Très-chaude & très-seche, quoiqu'il y ait eu quelques jours froids, & des pluies d'orage.

MALADIES : Aucunes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er juin 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de mai 1781, par m. BOUCHER, médecin.

LES vents du nord, qui ont soufflé presque constamment tout le mois, ont occasionné, durant plusieurs nuits, des gelées blanches qui ont beaucoup nui aux productions de nos campagnes, sur-tout aux lins & aux colsats. On a attendu vainement des pluies douces, assez ordinaires dans cette saison : nous n'avons eu que quelques pluies d'orage vers le milieu du mois.

Ce n'est que dans les derniers jours qu'il y a eu quelques chaleurs. Le 30, la liqueur du thermometre s'est élevée à la hauteur de 19 degrés au-dessus du terme de la congélation, & le 31 à 20 ½ degrés.

Le mercure, dans le barometre, a toujours été observé près du terme de 28 pouces, si l'on en excepte deux jours.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 20 ½ degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été 3 ½ degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 17 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ½ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 ½ lignes.

Le vent a soufflé	7 fois du nord.	2 fois du sud.
	17 fois du nord vers l'est.	5 fois du sud vers l'ouest.
	4 fois de l'est.	2 fois de l'ouest.
	7 fois du sud vers l'est.	

Il y a eu 18 jours de temps couvert ou nuageux.

8 jours de pluie.	4 jours d'éclairs.
4 jours de tonnerre.	

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la ſechereſſe à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de mai 1781.

LA fievre putride maligne s'eſt propagée dans le peuple. Les chaleurs de la fin de ce mois ont paru augmenter ſa malignité. Dans le progrès de la maladie il s'eſt fait en pluſieurs une éruption de taches pétéchiales, qui le plus ſouvent ont perſiſté juſqu'à ſon déclin. Ce ſymptôme au reſte n'a pas paru rendre l'état des malades plus fâcheux. En général on avoit tout à craindre pour ceux de qui l'on n'avoit point évacué les premieres voies, au commencement de la maladie, par quelqu'émético-cathartique. Les malades tomboient bientôt dans un délire ſourd ou dans un état comateux. La langue étoit ſéche & le ventre météoriſé. Ils laiſſoient au lit, ſans s'en appercevoir, les ſelles & les urines. Le pouls devenoit petit & convulſif; les ſoubreſauts des tendons s'enſuivoient; les malades refuſoient les boiſſons; lorſque cette circonſtance provenoit d'un ſentiment d'étranglement au goſier, c'étoit un ſymptôme mortel. Le peu d'effet de l'application des véſicatoires étoit encore d'un mauvais préſage. Beaucoup avoient le cours de ventre, qui n'étoit que ſymptomatique dans la plûpart; les déjections alvines ne devenoient critiques que lorſque la peau, qui étoit ſéche pendant le fort de la maladie, ſe couvroit d'une ſueur modérée.

Outre la fievre putride, il a régné ce mois une fievre bilieuſe qui, dans ſon principe étant inflammatoire, devoit être traitée par la méthode antiphlogiſtique.

La petite-vérole continuoit & se propageoit de plus en plus. La constitution de la saison ne l'avoit pas rendu plus bénigne. Elle a été confluente dans un grand nombre de personnes, tant enfants qu'adultes.

Les vents du nord, qui ont soufflé constamment ce mois, ont causé quelques pleuropneumonies légitimes. Il étoit essentiel d'établir un traitement convenable dès le commencement de la maladie.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Eléments de médecine en forme d'aphorismes; par m. BARBEU DUBOURG, *docteur & ancien professeur de la faculté de médecine de Paris, de la société royale de Montpellier, de la société médicale de Londres, de l'académie des sciences de Stockolm, de la société philosophique de Philadelphie, &c. A Paris, chez* P. Fr. Didot, *imprimeur-libraire, quai des Augustins*, 1780, *in*-12 *de* 104 *pages.*

Ces aphorismes sont précédés d'un extrait des registres de la société royale de médecine, que nous allons rapporter. « Cet ouvrage est divisé en quatre parties, & chaque partie est divisée en sections. Chacune de ces sections contient plusieurs aphorismes clairs & concis, & que l'on peut regarder comme autant de principes certains: quelques-uns sont tirés d'*Hippocrate*, tels sont ceux de la cinquième section de la troisieme partie, & un grand nombre de ceux qui composent la seconde section de la même partie de l'ouvrage.

Perſonne n'a ſu juſqu'à préſent mieux imiter le ſtyle précis & laconique du pere de la médecine ; tous les aphoriſmes de l'auteur ſont faciles à entendre, aiſés à retenir, dignes d'être retenus, & contiennent un grand ſens en peu de mots. Cet ouvrage ſera de la plus grande utilité aux jeunes médecins qui y apprendront beaucoup, & aux gens du monde qui sûrement le liront avec plaiſir, & y trouveront d'excellents préceptes d'hygiene, &c. ».

Ces ſortes d'ouvrages n'étant pas ſuſceptibles d'extrait, nous nous bornerons à préſenter à nos lecteurs quelques-uns de ces aphoriſmes.

Aphoriſme des préliminaires. La vie eſt un paſſage laborieux, la naiſſance & la mort ſont la porte d'entrée & la porte de ſortie ; de l'une à l'autre la pente eſt gliſſante.

Aphor. 4. de la premiere partie. Le diaphragme placé entre la poitrine & l'abdomen, fait l'office de balancier.

Aphor. 13. L'eſtomac eſt une eſpece de cucurbite où la nature entretient continuellement autant de chaleur & d'humidité qu'il en faut pour opérer doucement la digeſtion des matieres que l'on ſoumet à ſon action.

Aphor. 15. Des aliments digérés ſe forme le chyle ; une ſeconde digeſtion convertit le chyle en ſang ; & une troiſieme enfin, extrait de la maſſe du ſang une lymphe nourriciere.

Aphor. 16. Un marc, une lie, une vapeur ſont les excréments de ces trois digeſtions ſucceſſives ; la matiere ſtercorale eſt exprimée par l'anus ; l'urine coule de la veſſie ; la tranſpiration exſude de la peau d'une maniere inſenſible.

Aphor. 18. La vue d'un mets friand, ou d'un mets dégoûtant, ou d'un objet triſte, ou d'un objet terrible, ou d'un objet aimé, affecte ſinguliérement chacune un organe différent.

Aphor. 19. Des membres forts & souples sont attachés au corps de l'homme, afin de subvenir, par leur travail, à tous ses besoins : plus il les exerce & mieux ils valent.

Aphor. 4 de la 3e section de la 2e partie. Dans un corps sain l'ame est saine ; toutes les facultés de l'un & de l'autre se déploient tour-à-tour avec une égale aisance. S'il y en a une qui prédomine, c'est que les autres ont été négligées.

Aphor. 19. Les brouillards sont plus mal sains que les pluies, parce que l'eau en vapeur pénetre davantage les corps que l'eau en goutte ; un temps nébuleux est bien appellé un triste temps.

Aphor. 26. Quand on s'agite beaucoup la nuit, les forces ne sont point réparées par le sommeil. Pendant un sommeil tranquille les esprits se reparent, & on n'en consomme point, ou très-peu ; ainsi le corps se délasse. Pendant un sommeil agité, inquiet, il se fait la même consommation d'esprit que dans la veille ; d'où il s'ensuit que le corps ne se délasse point.

Aphor. 1er de la 4e section. La nature, qui a incliné le cœur de la mere à nourrir son enfant, fait jaillir à propos de ses mamelles deux sources de nectar pour l'allaiter.

Aphor. 8. Le superflu de tout individu, soit mâle, soit femelle, appartient à l'espece. C'est un tribut bien légitime d'une part, bien utile de l'autre ; mais qui, comme tout autre tribut, ne doit jamais être pris sur le nécessaire des contribuables.

Aphor. 9. L'heure la plus convenable pour remplir le devoir conjugal, c'est le matin au premier réveil ; lorsqu'on en use avec discrétion, la surabondance des forces vitales, qui auroit été nuisible à l'individu, tourne au profit de l'espece : on se conserve soi-même en travaillant à la perpétuer.

Aphor. 3 de la 1re section de la 3e partie. Il

ne faut pas croire que la nature ſoit purement paſſive dans les maladies. Aſſaillie par une force exceſſive, elle recueille toutes ſes propres forces ; le combat s'anime entre la force deſtructive & la force tutélaire : l'une ou l'autre l'emporte à la fin, & celle à qui la victoire reſte en uſe à ſa guiſe.

Aphor. 20 *de la* 2e *ſection.* L'urine, qui tache le linge, eſt le ſigne caractériſtique de la jauniſſe.

Si pluſieurs de ces aphoriſmes contiennent un grand ſens en peu de mots, s'ils ſont vrais, il y en a d'autres, nous l'avouons, qui nous ont paru obſcurs, inintelligibles. Par exemple :

Aphor. 15 *de la* 3e *ſection.* Les ivrognes ſont ſujets à l'hydropiſie. Le vin, dont ils font de fréquents excès, ſe décompoſe dans les premieres voies ; tandis que ſon eſprit s'éleve au cerveau & y porte le trouble, ſon phlegme viſqueux reſte en ſtagnation, & engorge peu à peu tous les viſceres abdominaux. *Nous ne comprenons pas l'effet de ce phlegme viſqueux du vin. Car l'excès de l'eau-de-vie qui (du moins à ce que nous penſons) ne contient point de phlegme viſqueux, occaſionne cependant plus promptement l'hydropiſie, que l'excès du vin.*

Etrennes du printemps aux habitans des campagnes, & aux herboriſtes ; par m. BUC'HOZ, *&c. jolie édition, chez* Lamy, *quai des Auguſtins.*

Moyen certain & fondé ſur l'expérience, pour aſſurer & prolonger, pour ainſi dire à volonté, la durée des vins, avec un procédé pour les faire, & l'art de la vigne, &c... ; par m. MAUPIN. *Chez* Muſier & Gobreau, *quai des Auguſtins.*

Essai sur les alimens, pour servir de commentaire aux livres diététiques d'Hippocrate, nouvelle édition, 2 volumes. Chez Didot le jeune, *quai des Augustins.*

MAXIMILIANI STOLL, pars prima, rationis medendi, &c. *Chez* Lamy, *quai des Augustins.*

Instruction sur les bois de marine, contenant des détails relatifs à la physique & à l'analyse du chêne, &c. Chez la veuve Duchesne, *rue S. Jacques;* Jombert, *rue Dauphine; &* Clousier, *rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins.*

Essai sur l'art de cultiver la canne, & d'en extraire le sucre; par m. D. C. de la société royale de Londres. Chez Clousier, *rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins*, in-8°.

Mahon's principles of electricity, 1 *vol. in*-4°. London. *Chez* Pissot, *quai des Augustins.*

TABLE DU MOIS DE JUILLET 1781.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de juillet 1781. A Paris, ce 24 juin 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AOÛT 1781.

EXTRAIT.

RECHERCHES *chymiques ſur l'étain; faites & publiées par ordre du gouvernement*, ou *Réponſe à cette queſtion:* Peut-on, ſans aucun danger, employer les vaiſſeaux d'étain dans l'uſage économique? *Par mm.* BAYEN, *apothicaire-major des camps & armées du roi; &* CHARLARD, *prévôt du college de pharmacie. A Paris, de l'im-*

primerie de Philippe-Denis Pierres, *imprimeur ordinaire du roi & de la police.* 1781. *in*-8°. *de* 285 *pages.*

CES recherches ſont précédées d'une épître par laquelle le college de pharmacie les adreſſe à m. *Lenoir*, magiſtrat chargé de la police de Paris, dont le zèle pour tout ce qui intéreſſe la conſervation des citoyens, fait éclore ſans ceſſe des travaux & des établiſſements précieux : cette compagnie le remercie, avec juſtice, de l'illuſtration que lui donne la confiance diſtinguée dont elle jouit auprès de lui.

On voit dans l'approbation de mm. les Prévôts du college, qui ſuit immédiatement, que c'eſt d'après la propoſition de ſubſtituer l'étain au plomb dans beaucoup de cas, & notamment pour remplacer les lames de ce dernier métal ſur les comptoirs des marchands de vin, que m. *Lenoir* « a chargé le college de pharmacie » de s'occuper de cet objet, & de détermi- » ner le degré de confiance que méritoit » l'étain dans les uſages domeſtiques ».

M. *Bayen* paroît être le rédacteur de l'ouvrage, ou tout au moins de l'avant-propos, dans lequel on lit : « Le college » de pharmacie a nommé trois de ſes » membres, mm. *Rouelle*, *Charlard* & » moi, pour faire toutes les expériences

» & toutes les recherches chymiques pro-
» pres à remplir les vues d'un magiſtrat
» dont toutes les penſées, dont toutes les
» actions ſont dirigées vers le bien pu-
» blic ». Quoi qu'il en ſoit de cette conjecture, la chymie a perdu, à cette époque, m. *Rouelle* le jeune (*Hilaire-Marin*), un de ces hommes d'un cœur droit & d'un eſprit juſte, qui ne laiſſent ſouvent après eux que les regrets de les avoir perdus. Cette premiere partie de l'ouvrage nous apprend que l'étain étoit déjà connu de la plus haute antiquité; *Moïſe* en parle dans le troiſieme livre du Pentateuque; *Iſaïe*, long-temps après, diſoit à la ville de Tyr que les Carthaginois en apportoient en quantité dans ſes ports: les auteurs des recherches penſent que ce dernier venoit de l'Angleterre. Les Grecs, du temps d'*Homere*, le connoiſſoient déjà, ſes héros ornent d'étain la tête de leurs chevaux; *Vulcain* le fait entrer dans la compoſition des armes d'*Achille*. Il ne paroît pas cependant qu'alors il ſervît ſur les tables & dans les cuiſines: *Homere*, ce peintre exact des mœurs, n'en parle pas. L'airain s'employoit pour ces uſages; mais les Romains l'employoient en vaiſſelle il y a plus de deux mille ans. *Pline* en fournit la preuve lorſqu'en parlant de l'étain il dit: *Stannum illitum*

vaſis Æneis, ſaporem gratiorem facit & compeſcit æruginis virus. Ces maîtres de la terre le tiroient déja de l'iſle de Vigth, que les auteurs écrivent Wich par erreur. Les Bretons l'apportoient en ce lieu d'où il paſſoit dans les Gaules, & étoit conduit par terre juſques ſur les côtes de la Méditerranée.

Dans le ſiécle dernier ce métal devint très-commun ; les vaiſſeaux européens ayant alors étendu le commerce juſqu'aux lieux les plus reculés des Indes, l'allerent chercher, en paſſant au-delà du cap de Bonne-Eſpérance, dans ces contrées d'où les Phéniciens l'avoient été tirer, il y a plus de trente ſiécles, par la mer Rouge ; & nous le verrions encore faire l'ornement de nos buffets ſans l'inventien de la fayence dont il ſert à former l'émail. Il faut convenir que, malgré ſa fragilité, cette eſpece de vaiſſelle a ſur l'autre l'avantage d'une propreté qui a dû la faire adopter de préférence. M. *Bayen* remarque ici avec juſtice que c'eſt aux rares talents de *Paliſſi* que la France en fut redevable vers l'an 1555 : le haſard lui en avoit offert une piece, il l'imita.

Jamais, dans ce long eſpace de ſiécles dont nous venons de faire mention, l'étain ne fut accuſé d'aucune qualité nuiſible, & *Schultz* reconnut ſon innocuité,

en 1722, dans sa fameuse dissertation connue sous le nom de *Mors in ollâ*. Voici comme il s'exprime : *Quare tantùm abest ut quotidiano usu tantoperè frequentatum metallum in suspicionem nunc demùm adducere velimus, ut potiùs salubritatem ejus extrà dubium reponamus, modo purum illud nec adulteratum sit.*

C'est m. *Guillaume Rouelle* qui le premier fit connoître cette dissertation en France, au rapport de mm. *B.* & *C.*; c'est là qu'il puisa ses déclamations continuelles sur les dangers du cuivre & du plomb, tout cela peut être ; mais nous demanderons comment m. *Rouelle* put être le premier à faire connoître un écrit dont l'idiome lui étoit cependant inconnu ?

Geoffroy le premier, en 1738, lut à l'académie royale des sciences un mémoire dans lequel il attribue à l'étain un soufre arsenical & brûlant. *Margraf*, à Berlin en 1746 & 1747, parvint à montrer cette substance pernicieuse dans de certains étains. Les chymistes, depuis, se sont partagés d'opinion ; & l'usage en est resté généralement répandu en Allemagne & en Angleterre : s'il l'est moins en France, on l'emploie néanmoins encore dans les colleges, les maisons religieuses, les hôpitaux, les armées ; & l'étamage du cuivre & du fer nous le présentent sous toutes

ſortes de formes & pour un nombre infini d'uſages.

MM. *B.* & *C.* pour mettre le plus grand ordre dans le travail qu'ils avoient à faire, & une exactitude parfaite dans la ſolution du problême qui leur étoit propoſé, ont diſtingué trois ſortes d'étains : l'étain pur, l'étain allié, l'étain ouvragé.

On trouve, dans le commerce, de trois ſortes d'étains purs. A la vérité, le premier y eſt infiniment rare ; il vient d'Angleterre ſous le nom d'étain doux, en petits morceaux emportés avec l'inſtrument tranchant. Les deux autres viennent des Indes orientales & de deux endroits différents ; de la preſqu'iſle de Malaca, en petits lingots ou *chapeaux* du poids d'une livre environ ; & de l'iſle de Banda, qui n'en eſt pas éloignée, en lingots de quarante-cinq à cinquante livres & plus. Ces deux ſortes d'étains ſe vendent couverts d'une rouille grisâtre que le ſéjour dans la cale des vaiſſeaux, auxquels probablement on les fait ſervir de leſt, leur fait contracter.

Les caracteres extérieurs de ces étains purs ſont d'avoir le plus grand éclat, de ne ſe point ternir à l'air, d'être extrêmement doux & malléables, au point de s'étendre comme le papier le plus mince ſur le tas du batteur-d'or, ſans éprouver la moindre gerſure ; un fil coulé de cet

étain, du diametre d'une ligne, peut être replié en ſens contraires juſqu'à quatre-vingt fois ſans qu'il rompe, quoique le pli forme chaque fois un angle droit: cette expérience ne ſe fait pas qu'on n'entende un certain cri ou *ſtridor.* L'étain pur, n'importe d'où il vienne, eſt à volume égal d'un poids ſpécifiquement le même.

A feu nud, ces étains ſe calcinent & ſe réduiſent en une chaux blanche connue ſous le nom de *potée*; ils fument & s'allument lorſque le feu eſt porté à un certain degré, jettent une flamme vive & brillante, élancent quelques *fleurs* après la déflagration; il reſte parmi la potée quelques portions colorées en rouge.

Traitées dans les vaiſſeaux fermés, ſans addition, huit onces d'étain de Banca, après huit heures d'embraſement, avoient à peine laiſſé échapper un quart de grain d'un ſublimé blanc, pulvérulent, attaché au col de la retorte de verre. Le métal refroidi étoit également couvert d'une pouſſiere ou chaux, ſous laquelle on remarquoit quelques bulles intérieurement brillantes, dorées, & portant les couleurs de l'iris.

MM. *B.* & *C.* obſervent ici que ce ſublimé ne s'éleve qu'au commencement de

l'opération, & que la quantité qu'on en obtient n'augmente point, quelle que soit la quantité d'étain mise en épreuve, quelle que soit la violence & la durée du feu. Cette observation les pouvoit conduire aisément à inférer que la sublimation se faisoit en raison de la surface libre que présentoit le métal, & il n'étoit pas difficile, conséquemment à ce principe, d'en augmenter le produit ; ils semblent avoir accumulé eux-mêmes les motifs qui pouvoient les y engager, puisqu'ils ajoutent qu'il étoit essentiel d'en déterminer la nature, & que *Margraf*, qui « soupçonnoit » cette matiere d'être de l'arsenic, *avoue* » *qu'il en avoit trop peu retiré pour qu'il lui* » *fût possible de la soumettre à aucune* » *expérience* ». MM. *B.* & *C.* ont été plus heureux : la quantité obtenue leur a paru suffisante pour prouver, par son défaut d'odeur caractéristique sur les charbons ardents, qu'elle n'étoit pas réellement arsenicale ; & d'ailleurs la quantité d'un grain à-peu-près, donnée à un petit chien, n'a causé aucun symptôme d'empoisonnement. Mais qu'est-ce que cette fumée qui, condensée est connue en chymie sous le nom de *fleurs*, & que fournissent l'étain, le plomb, le bismuth, le régule d'antimoine & le zinc ? Nos au-

teurs laiſſent la queſtion, qu'ils conviennent avoir été légérement examinée, ſans la réſoudre.

Si le feu ſeul, comme on le voit, n'a donné que de bien foibles lumieres ſur la nature de l'étain, les diſſolvants en ont au contraire dévoilé parfaitement toutes les adultérations. MM. *B.* & *C.* entrent dans le plus grand détail ſur les procédés à ſuivre en prenant cette voie d'analyſe; ils rejettent celui décrit par *Margraf*, comme étant d'une extrême difficulté, & poſent en principe que, pour réuſſir, le point néceſſaire eſt d'opérer avec une grande lenteur, avec des acides très-foibles, & ſans exciter de chaleur. C'eſt avec ces précautions qu'ils ont examiné les étains purs des Indes & d'Angleterre dans l'eau régale, l'acide nitreux, le marin, le vitriolique & l'acéteux.

La poudre que fournit le procédé de m. *Margraf*, s'eſt trouvée n'être qu'un ſel jovial que fourniſſent également & ſans aucune diſtinction, les différents étains purs: ſon procédé d'ailleurs fut inutile pour rien découvrir de plus dans ces étains. L'eau régale étoit compoſée dans la proportion d'un demi-gros de ſel ammoniac pour une once d'acide nitreux, qui, après avoir été *précipité* & diſtillé

de nouveau, étoit à l'eau distillée comme vingt-cinq est à dix-neuf.

C'étoit ici une preuve négative, on ne trouvoit pas d'arsenic. Pour s'assurer qu'il eût paru, s'il y en avoit eu, mm. *B.* & *C.* ont uni, non pas l'arsenic, ce qu'ils déclarent impossible avec raison, mais son régule à l'étain, & ont obtenu un premier alliage dans la proportion d'un seizieme de régule; ensuite en ajoutant à des quantités données de ce premier alliage des quantités proportionnelles de nouvel étain pur, ils ont formé des alliages dont celui qui ne contenoit plus qu'un deux cent cinquante-sixieme de régule, étoit encore très-aigre & hors d'état d'être employé par les ouvriers; enfin les nuances de ces alliages ont été portées jusqu'à ce que l'étain ne contînt plus qu'un deux mille quarante-huitieme de grain de régule arsénical; &, à ce dernier terme, l'eau régale en démontroit encore la présence. Tous ces étains, alliés de substance arsenicale, fournirent une poudre noire qui se précipitoit pendant la dissolution, & qui, lavée & éprouvée, s'est trouvée produire effectivement la quantité de régule d'arsenic ajoutée à l'étain.

Les étains purs traités avec l'acide marin, ainsi que les étains, alliés comme

nous venons de le dire, ont fourni les mêmes résultats, mais d'une maniere plus marquée encore, parce que l'affinité de cet acide est très-grande avec l'étain, tandis qu'il en a infiniment peu avec le régule d'arsenic.

Quant à l'acide nitreux il n'a fourni que des expériences très-curieuses à la vérité, mais étrangeres à la question ; on en peut dire autant de l'acide vitriolique : l'acéteux fournit le moyen de séparer le plomb.

MM. *B.* & *C.* en terminant cette premiere partie de leur travail sur les étains purs, nous font part de réflexions bonnes & justes, sans doute, sur l'excellence des analyses par combinaison, méthode qu'ils ont préféré. « Si quelquefois, ajoutent-ils, » nous avons employé le feu, on a déjà » pu s'appercevoir combien peu cet agent » nous a été utile ». Qu'ils nous permettent ici de leur observer que tout ce qu'ils nous offrent dans ces deux sortes de travail, présente le même résultat. Les étains purs n'ont rien donné par le feu, aucun des acides employés n'en a rien extrait. Les alliages ? les acides y ont découvert la plus petite quantité appréciable de substance arsenicale, d'accord ; mais le feu ne paroît pas avoir été employé sur eux, & cet agent ne peut être accusé que prématurément d'être de peu d'utilité, lorf-

qu'on n'a pas jugé à propos d'examiner ses effets.

L'ÉTAIN ALLIÉ est de deux sortes, l'une nous est totalement inconnue, & ne sort pas de l'Allemagne ; l'autre nous vient d'Angleterre par le commerce en gros saumons d'environ trois cents livres pesant : cet étain est allié à du cuivre & un peu de zinc. Une remarque singuliere des auteurs de ces recherches, est celle qu'ils ont faite sur des étains alliés qu'ils tinrent en fonte tranquille pendant assez long-temps : dans ce cas le lingot n'est pas homogène, la partie supérieure est d'étain pur ou presque pur ; & en examinant les couches inférieures, ils les ont reconnues surchargées d'alliage : ce phénomène est très-curieux, & contraire aux idées reçues sur la nature des alliages. C'est aux métallurgistes à l'apprécier à sa juste valeur.

L'acide nitreux démontre la présence du cuivre dans cet étain, ainsi que celle du zinc ; la substance arsenicale échappe à son action ; l'acide marin l'y met à découvert à la quantité d'un peu moins de trois grains de régule par once ; l'eau régale a un égal effet : cet essai a été réitéré sur des étains de commerce pris chez quinze différents marchands. Le résultat a toujours été le même, jamais la quantité

de régule n'a été trouvée d'un grain ; &, d'après un terme moyen bien établi, m. *B.* & *C.* concluent que l'étain de vaisſelle en contient d'ordinaire un ſept cent ſoixante-deuxieme de ſon poids.

Toutes les expériences précédentes ayant offert conſtamment à mm. *B.* & *C.* le régule d'arſenic uni à l'étain, & jamais la chaux ou l'arſenic proprement dit, ils ont jugé néceſſaire d'établir le rapport & l'affinité des différents acides avec ce régule ; travail neuf & ſeulement entrevu par m. *Baumé* avant eux ; travail néceſſaire pour déterminer quel acide devoit être employé de préférence pour le départ des deux ſubſtances.

Leurs expériences leur ont prouvé que l'acide nitreux diſſout à froid, ainſi qu'aidé de la chaleur, le régule d'arſenic [cette diſſolution prend une couleur verte qui bientôt ſe diſſipe ; l'acide nitreux ne peut donc ſervir à ſéparer l'arſenic de l'étain qu'il diſſout également] ; que l'acide marin, après dix ſemaines de digeſtion, à la température de l'atmoſphere, laiſſe le régule intact, & qu'après dix-huit heures d'ébullition au bain de ſable, il en diſſout à peine deux grains ſur un gros & demi : ils en inferent que ſi ſon indiſſolubilité dans ce menſtrue n'eſt pas abſolue, leur affinité réciproque eſt

pourtant ſi foible, qu'on peut la regarder comme nulle, eu égard à la très-grande ſolubilité de l'étain dans l'acide marin; que l'acide régalien le diſſout entiérement s'il eſt fort, & le change ſeulement en une chaux arſenicale dont une portion reſte unie au diſſolvant, lorſqu'il eſt affoibli par une, deux ou trois parties d'eau. D'après ce fait mm. *B.* & *C.* ont décidé « que » de tous les diſſolvants l'acide marin étoit » celui qui offroit le moyen le plus sûr » non-ſeulement pour démontrer l'exiſ» tence ou la non-exiſtence de l'arſenic » dans l'étain, mais encore pour détermi» ner la proportion où il s'y trouvoit ».

L'ÉTAIN OUVRAGÉ eſt celui que l'on rencontre ſous toutes ſortes de formes chez les maîtres potiers d'étain; celui d'Angleterre eſt très-différent du nôtre, il contient un peu de biſmuth, & toujours trois quarts de grain de ſubſtance arſenicale par once, ou un ſept cents ſoixante-huitieme; tandis qu'en France, lorſqu'on peut la reconnoître, à peine en trouve-t-on un huit cents ſoixante-quatrieme; mais en revanche l'étain y eſt uni à une grande quantité de plomb, tandis qu'à Londres il n'en contient pas un atôme. Cette quantité de plomb varie infiniment chez nos ouvriers & dans leurs différents ouvrages. L'uſage ſeul cependant l'a to-

léré; car la loi autoriſe ſeulement à y faire entrer le cuivre & le biſmuth : ils y ont ajouté le zinc, le régule d'antimoine & le plomb. On n'a rien à appréhender du cuivre, ce métal ne peut être employé qu'à la quantité de deux livres & demie au plus, ſur cent livres d'étain qu'il rend dur, & dont il altere la blancheur; pour le rétablir, il faut ajouter du biſmuth ou du zinc : mais le biſmuth eſt très-rarement employé, parce qu'il eſt très-cher & rend l'étain ſec; le zinc eſt moins coûteux, & la cupidité, à ce ſeul titre, a dû l'adopter de préférence; au reſte, il en peut entrer au plus une demi-livre par quintal.

Le plomb n'eſt jamais allié à l'étain que par une tolérance à laquelle l'uſage a preſque donné force de loi; autrefois ſa proportion étoit de ſix à huit livres par quintal d'étain; aujourd'hui l'abus eſt à ſon comble, on en trouve quinze, vingt, juſqu'à vingt-cinq livres ſur la même quantité : la cupidité, d'une part, & le défaut de vente, d'une autre, ont tellement corrompu ce commerce, que les maîtres, les plus honnêtes d'ailleurs, tout en réclamant les ordonnances, « avouent de bonne foi qu'entraînés par » le torrent, ils commettent la même » faute ». Cependant c'eſt un véritable

vol; heureusement cette énorme adultération n'apporte pas tous les dangers que d'abord on pourroit en appréhender.

On sait quels accidents produit le plomb sur tous les individus qui le travaillent, sous quelque forme qu'ils l'emploient, soit en litarge & en céruse, soit en minium, massicot, soit enfin sous sa forme métallique ou vitrée : sa fumée, sa poussiere, sa chaux, ses composés salins sont également pernicieux ; cependant, par un phénomene très-remarquable, jamais, ou presque jamais, les ouvriers en étain n'en sont attaqués. MM. *B.* & *C.* appellent en témoignage les religieux de la Charité sur ce fait. On sait que les coliques des peintres & des plombiers, &c. sont traitées très-fréquemment, & d'une maniere efficace, prompte & heureuse, non pas, comme le disent mm. *B.* & *C.* par les religieux mêmes, mais de même que toutes les autres maladies, par les médecins de l'hôpital, sans secret & sans mystere (1). Quoi qu'il en soit, c'est un fait intéressant à vérifier, que cette propriété que l'étain est présumé avoir d'envelopper tellement le plomb, qu'il perde ses

(1) Depuis douze ans que je fréquente cet hôpital, & depuis huit que j'en suis médecin, je n'y ai jamais vu d'ouvrier en étain. *Note d'un des éditeurs du journal.*

qualités

qualités malfaiſantes. L'acide que mm. *B.* & *C.* ont employé pour ſéparer l'alliage de ces deux métaux, eſt celui du vinaigre, qui, en agiſſant d'une maniere différente ſur l'un & l'autre, laiſſe précipiter la chaux d'étain à meſure qu'il s'empare de ſon phlogiſtique, & tient en diſſolution le plomb qu'on en peut retirer, en évaporant juſqu'à ſiccité, & révivifiant le ſel de ſaturne qu'on a obtenu.

La derniere ſubſtance qu'on allie quelquefois à l'étain eſt l'antimoine, mais il le rend ſi aigre & ſi caſſant, que cet alliage n'a lieu que pour de très-rares uſages, & notamment pour faire des cuillers, qui aient beaucoup de roideur, & qu'on ne puiſſe plier qu'avec beaucoup de difficulté.

Enfin mm. *B.* & *C.* préſentent aux lecteurs des remarques ſur l'étamage, ſoit du cuivre, ſoit du fer; en général, elles ſont utiles & juſtes. Peut-être cependant leur aſſertion que les fontaines de cuivre étamées ſe couvrent de verdet, ainſi que les réſervoirs de plomb, d'un ſel ſaturnin, eſt elle ſans fondement bien ſolide, du moins les croûtes que l'eau dépoſe dans ces ſortes de réſervoirs, y reſtent conſtamment attachées, & paroiſſent ſéléniteuſes ? Si quelque

partie métallique s'y mélange, elle y eſt ſous forme de chaux inſoluble. Leurs réflexions ſur la différence d'activité du cuivre diſſous dans les acides végétaux, ou dans les corps gras, n'ont pas échappé aux médecins, & l'on s'occupe actuellement, dans la faculté de Paris, de déterminer quelque choſe ſur ce point intéreſſant : nombre de faits bien avérés prouvant que certaines chaux vertes de cuivre peuvent entrer dans le corps humain par toutes ſortes de voies, & en quantité ſuffiſante pour donner une teinte verte foncée à ſes ſolides, ſans cependant altérer ſenſiblement la ſanté. Au reſte, l'étain pur des Indes doit ſeul être employé en étamage.

Les détails où nous venons d'entrer, nous diſpenſent d'ajouter aucune réflexion ſur l'utilité dont peut être l'ouvrage que nous annonçons au public & aux chymiſtes, parmi leſquels m. *Bayen* jouiſſoit déjà d'une réputation méritée.



OBSERVATIONES

P. C. WAUTERS, med. lic. in Wetteren propè Gandam, ſuper aſæ fœtidæ virtutibus.

OBSERVATIO PRIMA.

Sextâ julii anni 1776, in conſilium vocabar cum expertiſſimo domino *Schellekens*, zeloſo medicinæ cultore in *Lede*, ut ſuper filiâ 12 annos natâ, tum menſes quatuor terrificas paſſâ convulſiones ſententiam meam patefacerem. Filiola hæc ex gravi morbo convaleſcens primùm aliquot diebus conqueſta fuerat de cardialgiâ, deindè muta facta erat, & vigeſies fortè in nychthemeri ſpatio per horæ quadrantem circiter tantis agitabatur totius corporis, præcipuè tamen brachiorum, jactationibus, ut à robuſtâ matre vix quiret in lecto contineri: ſubindè etiam tranſitorio furore corripiebatur, ſub quo ſibi violentas conabatur inferre manus. Cùm, inter dormiendum, reſpirare quandòque deſineret, continuò anxia expergeſiebat, undè noctes maximam partem inſomnes tranſigebat. Aliquis interdum aderat narium pruritus, naſus allebat, albidus circumſcribebat oculos circulus, & genæ li-

vido-rubebant. Ulteriùs in ſigna vermium ſciſcitantes nihilo doctiores fiebamus. Interim nulla veriſimiliora alius mali diagnoſtica percipientes, reminiſcenteſque quod in Ephemerid. N. C., in operibus *Hoffmanni*, *Tiſſoti*, &c. ſimilia legiſſemus ex vermibus oriri; præſcripſimus remedium *Storck* conſtans radice valerianæ, maj. &c. at, illud cùm ſemel biſve ſine optato effectu ſumpſiſſet ægra, conſilia noſtra ſpreta ſunt; tanto magis quòd fermè omnes, qui numeroſiſſimi adcurrebant ſpectatores palàm dicerent eam à dæmone eſſe obſeſſam, adeòque non à medicis verùm à ſacerdotibus auxilium expectandum fore. Paulò prudentiores, ut apparet, parentes, alios conſuluêre medicos medicaſtroſque, ac tandem cùm res nequaquam in meliùs vergeret, cœperunt ad exorciſandum vexare reverendum dominum paſtorem, cujus juſſu ſextâ januarii 1777, denuò ad ægram accerſebar. Jam ab omni facie negotium ſcrutans, reflexi primò, quòd, ubi alios anſâ datâ unguibus vulnerabat, me colaphos minantem lædere non auderet, etiamſi liberas ei concederem manus: 2°. quòd habitum adepta eſſet toroſiorem ex quo primùm ipſam videram: 3°. quòd pulſus, oculi, lingua nullum denotarent ſanitatis documentum; ſpatia verò quibus de die à convulſioni-

bus libera erat brevia erant ac rara; contrà paroxiſmi diuturni, frequentes ac vehementes: atque ſub his miras adeò edebat capitis & trunci geſticulationes, ut vel ſubtiliſſimum agillimum aut vaferrimum quemquam illas imitari poſſe vix crediderim, nedum iiſdem calamo ſim exprimendis. Extremitates, quæ aliàs ferè paralyticæ apparebant, nunc validiſſimè adhibebat, ad ſcalpendum, lacerandum, aut quadrupedis adinſtar humi prorependum, ſi fortè fortunâ, retinentium manus evadere quibat: licèt muta eſſet, vocem nunc edebat inarticulatam, ex profundo pectore hauſtam, vix humanam, iis plerumque tonis reſpondentem quibus accommodantur in litaniis omnium SS. hæc verba *Libera nos Domine*

Libe-ra nos, Domine.

lentiſſimè hos tonos proclamabat, & non ſemper incipiebat ab initio. Quando paroxiſmi inſtabat finis, bis vel ter altè ſuſpirabat: interrogata nunc, an, & ubi quid ipſi doleret: monſtrabat ſcrobiculum cordis & occiput. Circa ſolis occaſum omnia exacerbabantur, ſic ut vehementiùs fureret, veſtimenta ſua de corpore divelleret dentibuſque comminueret, ſeipſam ſæpè & alios morderet, jaceret ſedes & quævis obvia antè ſe, quaſi ſpectrum (aiebant pa-

rentes) ibidem foret intuita; quod num vidiſſet ab adſtantibus rogata ſub quiete? annuebat. Circà horam decimam horum mirabilium ſcena claudebatur. Tum parùm manducabat, & cibo ſumpto, nón interrupto, ut ſex abhinc menſibus, ſed placido obruebatur omno ad auroram uſque: tunc pacata manebat uſque ad octavam matutinam, ſic ut tempus hoc corpori cibo potuque refocillando adhuc opportunum foret. Dein rursùm ordiebatur eamdem tragædo-comœdiam ac præcedenti die, in dies enim jam dicta fiebant.

Priori de vermibus opinioni inhærens præſcripſi vomitorium ſubjecto tenero ac ſumptæ indicationi appropriatum, ſed præter aſſumpta & paucum mucum nihil rejecit: tum exhibui corticem Peruvianum in magnâ doſi cum rad. valerianæ ſylveſtris; iterùm fruſtrà. Igitur nihil me proficere cernens, rogavi ut transferretur ægra in *Wetteren*, ſtudioſiſſimè examinaturus cuncta quibus res penitiùs detegi valuiſſet; acquieſcitur petitioni. Ad tranſlatam nunc & in mea vicinia collocatam, omnem, in quantum poteram, hominum accurſum impediebam: ac primò non adeò ipſius commiſerabar, ut parentum ritu, à duobus quos procuraveram cuſtodibus perpetuò eam retineri vellem, ſed ſtatim ſedi perforatæ ad ſedendum & decumbendum

accommodatæ alligari curavi; exhibuique aſæ fœtidæ dragmas tres emulſ. in aq. font. unciis ſex: tùnc hujus emulſi cochlearculum ei porrigebam bis vel ter in horæ quadrante, quod in meâ abſentiâ continuandum præcipiebam, donec agitationes convulſivæ deſinerent, & toties repetendum quoties de novo ingruerent: primo die longè ſolito breviores, pauciores & mitiores obſervabantur; nulla veſperi exacerbatio: horâ decimâ pro more obdormire cœpit. Poſtridiè multo notabilior in meliùs progreſſus. Tertiâ die tantùm non omnis geſticulatio valedixerat: cùm hactenùs vix ullum manuum uſum extrà paroxiſmos feciſſet; injunxi minando ut vitrum lacte plenum ori admoveret ebiberetque: obtemperavit, ſed ſummâ cum moleſtiâ. Crucis, quod anteà formare nequiverat, ſignum jam, licet ægrè, formabat. Videns quantum per ſimulatam crudelitatem perficerem, cuſtodibus ipſâ audiente dixi: hodie forſan & ambulare poterit, alioquin veſperi ſuris veſicantia applicare conſultum duco. Quamvis crura ferè ſemper fuiſſent in tergum retracta, vi extendebam, & extenſa alligabam alteri ſedi ne illa retrahere valuiſſet (1). Vix

(1) *Schulzius pathol. general. p.* 132. « Dicit obſervatum eſſe, quòd iſtiuſmodi mala longè fre-

binæ poſtquam abieram horæ elapſæ erant, quin deligari vellet ad incedendum; ſolutis autem vinculis paulisper adjuta ſurrexit, ſtetit & ad paſſus aliquot proceſſit; experiens ægra tantam in ſe mutationem nobis inſigniter lætabatur, & eâdem veſperâ aliquatenùs loqui cœpit, ſicut nomina cuſtodum aliaque multa obſcurè ſed ſat intelligibiliter proferret. Poſtridiè ſenſim expeditiùs loquebatur & ambulabat. Die quinto omnia ad unum mala profligata erant, quamvis nihil critici obſervare valuerim. Die decimâ tertiâ in *Smetlede* pagum ſuum pedes reverſa eſt ægra.

Hic notare juvat, (1°.) quòd parentes exindè nullum fecerint quæſtum, contrà ad pauperiem redacti ſint; (2°.) quòd filia ſe ſæpiùs miſerè læſerit, & vix quidquam cibi de die aſſumere valuerit, niſi ante octavam matutinam: inſuper ſub vehementi paroxiſmo aliquando excrementa

---

quentiora fiant & difficiliùs curentur, quamdiù adſunt qui morbum admirantur, multumque ſollicitudinis, quocumque modò, oſtendunt, cùm è contrario mox minuantur & vincantur, quamprimum & contemptus & ſeveritas quædam moralis adhibetur ». Quidcumque id ſyſtemati nervoſo conferat; ego ſaltem affirmare non vereor, me aſſerti hujus veritatem, non in hoc tantùm, ſed & in aliis convulſivis & periodicis affectibus ſæpenumerò expertum eſſe.

ex ano & urethra ſummâ vi explodebantur, & ſeſe turpiter conſpurcabat. Conſiderandum denique quòd decem vel undecim menſium ſpatio perfectè muta fuerit.

OBSERVATIO SECUNDA.

Sub finem menſis januarii 1778 adoleſcens 16 annorum, grato in conſortio, ad laſſitudinem uſquè variis luſibus indulſerat, ex quo tempore levem capitis gravedinem percipiebat, & aliquot exin diebus torquebatur cephalalgiâ nec non involuntariis extremorum motitationibus, noctesque prorsùs inſomnes agebat. Sexto ab invaſione die omnia ſymptomata, quæ magnus *Sydenhamus* choream ſancti viti conſtituere refert, in ſummo gradu comparebant: trahebat nempè fatuorum more crus dextrum, neutram manum in eodem ſitu poterat continere vel horæ momento: quocirca cùm in viâ braccas ſuas non ſatis firmiter ilia ſtringentes continuòque decidentes, de tempore in tempus retrahere niteretur, eaſdem quaſi ſtudio lacerabat ac de clunibus divellebat: ſaccum farinâ refertum à patre capiti ejus impoſitum, ægerrimè manibus arripiebat, atque iterato in terram cadere ſinebat, quantumvis urgeret indignareturque parens; domum jam reducis brachia adeò quaquaverſum diſtorquebantur, ut miſerè vulnerando ma-

nus, totus ſanguine conſpergeretur: oculi quoque, os & totum caput planè ridiculos edebant geſtus; lingua proùt & inferioris maxillæ muſculi levatores, præſertim inter loquendum, continuò convellebantur, ita ut vix intelligeretur, frenderetque non nunquam horrendè; cùm ex *Maſmen*, cujus incola erat, domum meam pedes veniſſet, in itinere ebrii ad inſtar vacillando, omnium in ſe oculos admirationemque traxerat ac bis humi procubuerat. Inveniebam pulſum pauliſper tenſum, durum, parvum & celerem; nullam dementiam in illo obſervare erat: verbo ſtantibus dictis, cætera ſanus videbatur.

Antè omnia curavi vanæ ſectienem moderatam inſtitui: quâ factâ lingua os & oculi paulò minùs convellebantur, nil verò mutabantur reliqua. Poſtridiè reperiebam pulſum debilem valdè mollem & rarum; propinavi tum potionem leniter purgantem, de nocte jam parùm ſed turbulentè dormivit & excitatus æquè ac antè convulſionibus agitabatur. Dein exhibui pulveres conſtantes radice valerian. ſylv. cortice Peruvian. & paucâ camphorâ; verum nihil omninò proficiebam: tunc cupiens experiri num fortè aſſa fœtida hìc idem præſtitiſſet quod in præcedente caſu; præſcripſi ſimilem emulſionem cochleatim omni bihorio ſumendam; & ecce omnia

ſymptomata, veluti præ ſole nives, ſolvebantur; tum continuando, multiplicando, augendoque aſæ fœtidæ doſes, ſpatio duarum hebdomadarum integræ reſtitutus eſt ſanitati; ſi exceperis levem dolorem circa lumbos & aliquam juxta ſpinam dorſi rigiditatem, quæ brevi, ſine ullius medicaminis ope, ſenſim evanuerunt.

OBSERVATIO TERTIA.

Eodem anno 19 junii ex *Wichelen* me conſulturi venerunt parentes cum filio ſuo duodeni, tenerrimæ conſtitutionis, qui abſque manifeſtâ cauſâ paulatim inciderat in ſymptomata choreæ ſancti viti, nempè in motitationes continuas & involuntarias brachii dextri, digitorum, & cruris ejuſdem lateris, ſic, ut ad inſtar pueri urinæ turgentis effluxum cohibere conantis femur affectum contra ſanum aſſiduò adigeret, nec ſtaret unquam tranquillus, claudicaretque cum incedebat: oculi quaſi fatuitatis notam præ ſe ferebant, attamen ingenium pro ætate ſat acutum exiſtebat.

Hìc profectò, ſi unquam, à methodo ſydenhamianâ deflectendum autumabam: cùm ſumma adeſſent debilitas, teneritudo & ſanguinis egeſtas. Dato igitur primùm eccoprotico, exhibui dein aſam fœtidam ut antè; quâ ad julii finem adhibitâ, ægrotus fermè ſanatus mihi præſens ſiſ-

tebatur : cum autem à medicamine inciperet abhorrere; permisi ut tentaretur num forsan morbi reliquum, per diætam eupeptam roborantem & exercitium, foret superandum. Verùm toto tempore, quo puer à medicaminibus abstinebat, manebat in eodem statu; idcirco 17 septembris me rursùs convenit, ac, datis tum binis adhuc emulsionibus, intrà duas circiter hebdomadas nihil ampliùs supererat morbosi.

OBSERVATIO QUARTA.

Anno 1779 decimo-quarto kal. januarias; alius puer, de hoc pago, admodum tener & macilentus, nonum agens ætatis annum, mihi adducebatur : hìc jam ab anno & ultrà prædicto morbo infestatus fuerat. Quoad brachium, digitos, & crus eadem patiebatur ac præcedens, sed vehementiùs : insuper musculi faciei omnes linguæque in latere affecto nequaquam manserant intemerati : miras in distorsiones abripiebatur os, præsertim dum loquebatur, sæpè adtractâ fortiter maxillâ inferiore ad superiorem, per dentes loqui tenebatur, nec ritè coercebantur labia linguaque, propterea quandoque vix intelligebatur.

Insignis chirurgus ad hoc malum profligandum roborantia & nervina unguenta, item balneum ex cerevisiâ veteri,

jam dudum præscripserat, quibus diù in vanum administratis, rogatus demùm, ego commendavi balnea frigida & corticem peruvianum, scire cupidus num hæc juncta remedia forsan solitæ meæ methodo æqui aut prævaluissent. Sed postquam, sine ullo fructu, per duas ferè septimanas, æger corticem assumpsisset, ad primum ejus adspectum nauseabat. Tum deserui hanc viam, & ordinariam meam vigesimâ martii amplexus sum, adeò feliciter ut circà finem maii penitùs sanatus esset puer. Anno ultimè præterito, in æstate levem mali proximum sentiit in brachio & crure, sed sponte aut solo exercitio & diætâ roborante, intra tres quatuorve menses, disparuit.

Mirabuntur forsitan aliqui quòd puer iste, tam patienter bimestri, spatio fere uncias decem asæ fœtidæ, sub emulsi formâ cum aquâ fontanâ & addito syrupo violarum aut de altheâ, introsumere voluerit, qui à cortice adeò nauseabat: sed meminerint longè abesse ut sapor respondeat odori.

Morbus in hoc casu remedio pertinaciùs restitit; verisimiliter quia magis erat inveteratus, nedùm quòd magna erat lenitas parentum, qui nunquam *vel gestibus contemptum vel verbis minas ostenderunt aut ultionem facto orsi sunt*; quod sollicitè requirit Jo. Henric. Schultzius,

Pathol. ſpecial. pag. 495. Verumtamen *inſpicere* hìc parumper *oportet & regionem*, &c. Germanus enim erat auctor.

OBSERVATIO QUINTA.

Filius villici, in *Grembergen* juxtà Teneramundam, ſcabiem, quâ dicebatur affectus fuiſſe, ignoto quodam unguento, ſine ullis cautelis ſanaverat aut repercuſſerat: brevi poſtea vertigine & ſubſequenti animi deliquio ſubitò in terram proſternitur, & exindè reſſuſcitatus amens manet. Quandòque tamen per momentum mente ſanâ erat, ac tum querebatur de continuò in auribus ſuſurru; cætera valebat optimè. Poſtmodum permanente conſtanter fatuitate, per acceſſus terribiles patiebatur anxietates, quæ deinde in tantos furores abibant, ut plures etiam non illiterati dixerent eum verè rabidum eſſe. Quapropter præ timore contagii ab omnibus [exceptâ generoſiſſimâ matre] planè deſerebatur (1). Tandem hiſce furoribus veri ſe jungebant epileptici effectus.

Dominus *Keyaerts* ſagax medicus Teneramundanus egoque præcepimus ut ſcabies ei rursùs communicaretur; (quod pluries tentatum non ſucceſſit); deindè præ-

(1) Tanto majorem rabiei nomen inſpirabat horrorem, quòd verâ rabie & hydrophobiâ proximum vicinum nuper pereuntem vidiſſent.

ſcripſimus cruriluvia tepida, venæ ſectiones vesicatoria; internè lenia purgantia, refrigerantia, diluentia; tandem diaphoretica, imò ipſum ſpiritum ſalis ammoniaci volatilis exhibuimus; omnia fruſtrà: & quidem prædictus ſpiritus epilepticos paroxiſmos exaſperare videbatur. Cùm jam parentes omnem ſanandi ſpem fruſtratam crederent, noſque & medicamina contemnere cœpiſſent, præſcripſimus, ordinario meo modo, aſam fœtidam (1), & ecce mox minor brevique prorsùs evanida epilepſia. Poſtquam octo vel decem dies hanc medicinam ſumpſiſſet, erumpebat in extremitatibus inferioribus herpes, quem egregius *Lorri* phagædenicum appellat, quâque proportione prodibant puſtulæ, eâ & mens convaleſcebat. Itaque, eâdem hâc medicinâ per quinque vel ſex ſeptimanas continuatâ, me inviſit omnimodè ſanatus, ſi memoriam adhuc ſolitò labiliorem exceperis. Jam ultrà biennium ſanus nihil ampliùs ſimile ſentiit. Reflectendum quòd ubique aſæ fœtidæ uſui de tempore in tempus lenè purgans rhabarbarinum interjecerim.

Plures alias obſervationes poſſideo quæ præſtantiſſimam aſæ fœtidæ virtutem comprobant, ſed quoniam cum prioribus coincidunt, facilè lectoribus tædium parerent;

(1) Non negligebantur cruriluvia tepida.

& has ſufficientes reor, quæ cordatis medicis ſtimulum addant ad aſam fœtidam, ſæpiùs & conſtantiùs, in tentamen trahendam. Id unum addere lubet, quòd gummi hoc in formâ pilulari exhibitum, eamdem profecto vim habere videatur quàm in emulſo; quandòquidem id ratio dictet, & experientia confirmet. Sic, in nuperrimo experimento, filia quædam choreâ ſancti viti miſerè affecta, incaſſum adhibitis plurimis, tandem ope aſæ fœtidæ ſub formâ pilularum ſumptæ, intrà paucos dies, integrè convaluit: verùm aſſeverare non dubito, quòd pueri longè faciliùs illam aſſumant in emulſo quàm in pilulis.

Note des éditeurs.

Nous n'avons pu nous déterminer à rejetter une piece d'une latinité pure & facile, contenant des obſervations très-intéreſſantes ſur l'uſage de l'*aſſa fœtida* dans le *choreâ ſancti viti*, & d'autres maladies compliquées de paralyſie, de convulſions, d'épilepſie & de manie, par la ſeule raiſon que l'idiôme en étoit étranger à notre journal. La méthode curative de l'auteur conſiſte à donner par cuillerées très-rapprochées, cette gomme réſine émulſionnée dans la proportion de trois gros d'*aſſa fœtida* pour ſix onces d'eau de fontaine, & une once de ſyrop violat.

La premiere obſervation contient l'hiſtoire d'une jeune fille de douze ans, maniaque & tourmentée de convulſions telles que ſes parents la croyoient poſſédée; les accidents duroient depuis quatre mois; on avoit cru qu'ils dépendoient des vers, &

& les remedes appropriés à cette indication avoient été appliqués en vain : elle guérit en treize jours.

La deuxieme renferme l'hiſtoire d'un jeune homme de ſeize ans, qui, après une fatigue conſidérable, ſuivie d'un mal de tête violent, éprouva les ſymptômes du *chorea ſancti viti* portés au plus haut point, avec convulſion de tous les muſcles du viſage. Après une ſaignée modérée ce dernier accident ſe diſſipa : l'uſage du quinquina & des antiſpaſmodiques ordinaires fut inutile ; celui de l'*aſſa fœtida* le rétablit parfaitement en quinze jours.

La troiſieme eſt de la même eſpece abſolument que la ſeconde, ſi ce n'eſt que le traitement ayant été interrompu, les accidents ſubſiſterent juſqu'à ce que le malade, âgé de douze ans, ſe fût déterminé à le reprendre.

La quatrieme, encore un *chorea ſancti viti* ; l'enfant, âgé de neuf ans, en étoit affecté depuis plus d'un an. Le traitement dura deux mois, pendant leſquels il prit juſqu'à dix onces d'*aſſa fœtida*, & obtint enfin ſa guériſon.

Dans la cinquieme on voit un jeune homme devenu fou, furieux, éprouvant de *vrais accès* de rage, épileptique & cruellement vexé par d'affreuſes convulſions, à la ſuite d'une gale répercutée. Les médecins tenterent de la lui faire contracter de nouveau en employant tous les moyens de la rappeller au-dehors ; tout fut inutile : enfin l'auteur eut recours à ſa méthode ordinaire d'employer l'*aſſa fœtida* : bientôt un herpès phadégénique ſe montra aux jambes. Les accidents diminuerent de jour en jour ſenſiblement ; il fut purgé de temps en temps avec la rhubarbe, & guérit dans l'eſpace de deux mois.

RÈFLEXIONS THÉORIQUES ET PRATIQUES,

Sur le diabetes; par m. BAUMES, *médecin de la faculté de Montpellier, établi à Saint-Gilles en Languedoc.*

A la fin de juillet de l'année 1778, le ſieur *Roger* fils, âgé d'environ vingt-deux ans, vint me conſulter pour une maladie rebelle à différens moyens; & qui, dans l'eſprit du malade, & de ſa mere qui le conduiſoit, étoit ſans aucun doute l'effet d'un ſortilege jetté ſur ſes jours. Un appétit très-réglé, un ſommeil naturel, & le ſentiment conſtant d'un bien-être réel, étoient réunies à un état hectique, à une fievre lente, une peau ſeche & chaude, une conſtipation habituelle, une ſoif inextinguible, un deſir inſurmontable pour la boiſſon d'eau fraîche, une bouche aride, rouge, & un peu écumeuſe, une ardeur aux régions lombaire & hypogaſtrique, enfin une évacuation exorbitante d'urine. Aurois-je pu méconnoître le diabetes dans l'enſemble de ces ſignes caractériſtiques? Je leur dis que cette affection étoit rare à la vérité, mais obſervée quelquefois, très-bien con-

nue, & ne portant point du tout l'empeinte d'un charme toujours imaginaire.

Je remis à des recherches ultérieures l'examen de l'analogie qu'avoit le cas actuel avec des obſervations ſemblables, tant par rapport à la qualité qu'à la quantité de l'urine. Les différences eſſentielles qui ſe trouvent entre les écrits de *Galien*, de *Willis*, de *Proſper Alpin* ſur cet objet, m'inſpirerent la joie ſecrette de pouvoir peſer les ſentiments de ces auteurs reſpectables à la balance irrécuſable de l'expérience. Le médecin de Pergame a dit que les diabétiques rendent par les urines les boiſſons telles qu'ils les ont priſes. Nombre d'autorités prouvent que cette aſſertion eſt haſardée; mais elle ſemble ſe revétir du caractere de l'évidence d'après les faits rapportés, ſur-tout par *Benedictus Silvaticus*, & *Bartholin*. Le premier parle d'un homme qui, après avoir bu du vin rouge, rendoit des urines de même couleur; *Bartholin* nous annonce qu'une colique néphrétique ayant donné chez lui naiſſance à un diabetes, il urina du vin du Rhin tel qu'il l'avoit bu, & au point de s'y méprendre. *Hildan* a vu un exemple analogue.

Quelques fortes que ſoient ces preuves, d'autres obſervateurs ſont directement oppoſés à *Galien*. *Morton*, *Willis*, *Mead*

ont écrit que non-ſeulement l'urine des diabétiques ne répondoit pas à la nature des liquides bus, mais au contraire qu'elle ſe dénaturoit au point de prendre l'odeur, le goût & la couleur du miel, ou la douceur du ſucre. D'autres, & notamment *Proſper Alpin*, *Tulpius*, *Liſter*, ont vérifié que, dans le diabetes, l'urine étoit séreuſe ou aqueuſe, & un peu pâle, de quelque qualité que fût la boiſſon des malades ; & quelques-uns, comme *Dower*, *Légacy*, ont ajouté que ces urines ſentent la violette & ſont couvertes d'une matiere huileuſe.

Quant à la quantité des urines ; qui n'eſt point frappé des variétés immenſes qu'on a obſervé dans cette maladie ? *Liſter* a vu un diabétique piſſer deux conges (1) d'urine par jour. *Dodonée* cite un homme qui rendoit tous les jours 40 livres d'urine ; & *Morgagni* parle de deux filles diabétiques dont une fournit en 94 jours 3674 livres d'urine, & l'autre 4171 livres en 97 jours. *Michellot* fait mention d'une fille qui ne peſoit pas plus de 50 livres, & qui évacua, dans l'eſpace d'une année, plus de 20000 livres d'urine, donnant,

(1) Dans les diſpenſaires de Londres & d'Edimbourg, huit chopines, meſure de Paris, compoſent le conge.

dans le fort de sa maladie, au moins 135 livres d'urine en vingt-quatre heures, tandis qu'elle prenoit à peine 15 livres de liquide consistant en bouillon ou lait ; aliments suffisant à peine pour entretenir le cours incertain de ses jours.

Des perquisitions scrupuleuses & soutenues me convainquirent que le sieur *Roger* étoit dans le cas des malades vus par *Lister* & *Tulpius*. En effet, son urine étoit claire comme de l'eau, mais d'une couleur citrine pâle, d'une odeur d'urine récente, telle que la rend ordinairement un homme tranquille, qui a beaucoup bu ; d'une saveur d'eau tiéde laissant un goût très-légérement urineux. Je mesurai la quantité d'urine, elle se porta à 55 pots dans l'espace de vingt-quatre heures ; ce qui fait 165 livres, tandis que la mesure des liquides que buvoit ce malade pouvoit à peine être portée à 10 pots ou 30 pintes.

Après m'être assuré de tout ce qui pouvoit piquer ma curiosité, & assurer mon diagnostic dans une maladie que le cours d'une longue pratique n'offre pas toujours deux fois, je m'attachai à pénétrer dans le dédale des causes. *Roger* ne me présenta aucune origine probable de ce diabetes qu'il éprouvoit depuis environ

quinze mois ; il avoit eu, environ deux ans auparavant, quelques accès de fievre intermittente : au reste son tempérament avoit été très-heureux, il étoit dans la vigueur de l'adolescence, avoit les cheveux blonds, & faisoit son apprentissage de savetier dans un village voisin, lorsqu'énervé par ce flux d'urine, la perte de ses forces l'obligea de regagner la maison paternelle. L'inutilité des remedes de tout genre, entrepris depuis successivement & sans ordre, sous la direction de médecin, chirurgien, apothicaire, maige, charlatan, bonne-femme, confirmoient cette famille dans l'idée absurde que le jeune homme étoit vraiment ensorcelé.

Quelque jour qu'eût jetté sur la formation de cette cruelle maladie la connoissance de sa cause véritable, aurois-je pu me flatter d'être assez instruit sur la réalité des effets ? aurois-je été pleinement convaincu de l'état détérioré de tels ou tels visceres, dont j'avois à rectifier le ton perverti, corriger les altérations radicales, & rappeller la maniere d'être primitive ? Une fievre d'accès, bénigne & peu longue, que le malade avoit éprouvée quelque temps avant la date de ce diabetes, & traitée je ne sais comment, avoit-elle posé les germes de cette fonte

morbifique (1)? Les annales de l'art de guérir ſont dépoſitaires de faits qui prouvent l'influence de la cauſe des fievres périodiques ſur le foie & la rate; les obſervateurs n'ont pas oublié de nous expoſer les malheurs qui ſuivent l'exhibition précoce ou déplacée du quinquina; & le flambeau de l'anatomie a malheureuſement mis le ſceau à cette vérité, dont les ennemis ſyſtématiques & injuſtes de cette écorce fébrifuge ont exceſſivement abuſé.

Ces conjectures prirent dans mon eſprit un air de réalité en les rapprochant des idées de *Malpighi* & de *Mead*: le médecin italien cauſoit un diabetes artificiel par la ligature des vaiſſeaux ſpléniques; & l'on connoît les idées du docteur Anglois ſur les parties affectées [le foie, &c.] dans cette maladie. Cependant une théorie bien vue, jette beaucoup de doute ſur ces aſſertions. A ne juger du diabetes que par ce qui tombe le mieux ſous nos ſens,

(1) *Aretée* croyoit que quelque maladie aiguë donnoit toujours naiſſance au diabetes; je ne ſuis pas fort éloigné de ſon ſentiment, mais je crois plutôt que ce mal eſt l'effet d'une maladie aiguë étouffée par une mauvaiſe méthode qui a le malheur de réuſſir: ce que les ignorants penſent être le *ſummum* de l'art.

il eſt clair qu'il rentre dans l'ordre du *laxum* des méthodiques, & il paroît être un vice de relâchement dans les organes ſécrétoires de l'urine, à la faveur duquel les reins fourniſſent tout le liquide qui s'y préſente; mais cette explication s'accorde mal avec la quantité ſurnaturelle d'urine que rendent les malades. Il faudroit donc plutôt ſuppoſer une certaine augmentation de forces toniques dans les reins, puiſqu'il eſt hors de doute qu'une glande dont le ton eſt exalté, doit augmenter ſon travail excrétoire proportionnellement à l'érection de ſa faculté organique. Cette idée d'ailleurs eſt appuyée par le ſentiment d'ardeur que les diabétiques eſſuient à la région lombaire.

Il n'eſt pas douteux que l'affection des reins ne donne réellement naiſſance au diabetes; l'obſervation de *Bartholin*, citée ci-deſſus, fixe notre perplexité à cet égard: mais ces viſceres ſont-ils toujours primitivement affectés, que dis-je, leur ton eſt-il toujours léſé? On ſeroit tenté de l'affirmer, en voyant que l'appareil des ſymptômes dominants eſt dans les voies urinaires. Néanmoins *Willis*, & pluſieurs autres médecins après lui, ont douté avec raiſon, que toute la matiere des urines parcourût les voies de la circulation; &

une belle expérience de *Kalzeſtein* nous a prouvé que ce doute étoit plus fondé que quelques-uns n'ont bien voulu le croire. *Kalzeſtein* prit un chien, lui lia parfaitement les deux uretères avec un fil ciré ; il ferma & *conſolida* la plaie qu'il avoit été obligé de faire pour ſon opération ; il vuida enſuite, avec le catheter, toute l'urine qui pouvoit ſe trouver dans la veſſie, puis il gorgea le chien d'eau ; peu après le chien urina fort abondamment. Cette expérience confirme donc en plein le ſentiment adopté par *Bordeu* qui a dit : Je ne fais aucun doute que les humeurs contenues, ſur-tout vers le duodénum & le pancréas, n'aillent de proche en proche à travers le tiſſu cellulaire & les lames du méſentere vers l'épine, mouiller le rectum, & aboutir à la face poſtérieure & dans l'intérieur de la veſſie. Toutes ces voies ſont naturellement ouvertes pour les liqueurs ſurabondantes dans le ballon abdominal du tiſſu cellulaire, au fond duquel ſe trouvent préciſément l'inteſtin rectum & la veſſie. *Recherches ſur les maladies chroniques*, pag. 389 & 390.

Il réſulte de ces faits, qu'une excrétion extraordinaire d'urine ne préſuppoſe pas toujours un vice dans les reins ; on voit même que le tiſſu cellulaire eſt une voie propre au tranſport des ſéroſités abdo-

minales : mais où trouver la ſource de cette quantité d'urine qui ſurpaſſe de tant la ſomme des boiſſons uſuelles (1) ? Il eſt aiſé d'expliquer ce phénomène par la ſuppoſition de la décompoſition du ſang (2) qui fournit aux organes ſecrétoires des reins, aux vaiſſeaux lymphatiques, aux pores internes, & à la voie du tiſſu cellulaire, aſſez de ſucs pour fournir à cette grande évacuation. Il eſt néanmoins un autre foyer beaucoup moins inépuiſable dans l'air ambiant; auſſi m^rs *Mead* & *Zimmermann* admettent le trouble des fonctions de la peau comme cauſe auxiliaire du diabetes, & les célebres m^rs *Piquer* & *Tiſſot* reconnoiſſent l'abſorption de l'humidité de l'air par les pores cutanés, comme cauſe immédiate de ce torrent d'humeurs ſéreuſes qui ſe réſolvent en urines.

Juſqu'à quel point les altérations du foie, de la rate, des reins, l'ardeur des

---

(1) La ſurabondance d'urine à la boiſſon eſt un fait prouvé par le plus grand nombre des obſervations ; il en eſt peu du genre de celle de Paw, *obſerv. anat.* 2, dans laquelle l'urine n'excédoit pas la boiſſon du malade.

(2) Cette ſuppoſition approche de la certitude, ſi tous les diabétiqes éprouvent, comme *Roger*, des ſymptômes ſcorbutiques évidents, tels que des gencives ſaignantes, &c.

entrailles, le vice de la peau, concourent-ils séparément, ou participent-ils pour constituer le diabetes? Voilà des questions problématiques encore, & pour la solution desquelles les médecins n'ont point travaillé jusqu'à ce jour. Aussi la vraie théorie de cette affection est ignorée, les indications curatives sont vagues, hasardées, la réussite précaire & incertaine. Je respecte la mémoire de l'illustre m. *Mead;* je ne rejette point l'expérience du diabetes artificiel de *Malpighi:* mais, selon moi, il n'est rien de plus lumineux & de préférable à la théorie des anciens qui reconnoissoient une intempérie chaude des entrailles & des reins, & dans ces parties morbifiquement affectées, une force d'attraction pour tout le liquide que peuvent fournir les parties environnantes. Cette explication n'a rien d'alambiqué, rien d'insoutenable; elle présente un phénomène qu'on ne doit pas rejetter parce qu'il est simple & dénué de l'appareil des raisonnements méchaniques dont on pare aujourd'hui la plûpart des hypothèses médicinales.

En effet, que l'obstruction du foie & de la rate, en fermant les voies de décharge aux vaisseaux lymphatiques qui vont aboutir en grand nombre à ces viscères, soit une cause plus que probable de

l'augmentation dans le cours des urines, par le reflux de la lymphe vers la vessie; c'est un de ces cas que la saine théorie ne peut désavouer. Mais je doute très-sincérement que ce soit-là une cause suffisante du diabetes (1). Il n'en sera pas de même en admettant une augmentation ou une concentration de chaleur innée dans les visceres abdominaux, décidée par l'abus des liqueurs spiritueuses, les diurétiques chauds, sur-tout la mauvaise application des eaux thermales (2), l'abus des sudorifiques (3), des boissons glacées, & principalement par le feu des passions, &c. enfin, on achevera de déchirer le voile mystérieux, en accordant aux corps animés, chauds & secs, une susceptibilité d'appeter ce qui leur est nécessaire, c'est-à-dire une propriété de s'imbiber & d'attirer puissamment l'humeur aqueuse que contiennent les parties de la machine humaine, ainsi que l'air atmosphérique.

---

(1) Je ne parle ici que du diabetes réel, faisant abstraction de ce déluge d'urine diabétiforme que rendent, après leur accès, les hypochondriaques & les hystériques; phénomène qu'on sait ne dépendre que de l'atonie qui succede au spasme des reins, & à la stricture générale des visceres.

(2) *Hildan*, *Lister* ont donné des observations là-dessus.

(3) Lister, *exercit. de diab.* pag. 31.

Ce dernier fait eſt parfaitement connu en chymie, par la théorie des ſels déliqueſcents à l'air libre; lui refuſera-t-on ici ſon application?

Par quelle impulſion les liquides prennent-ils leur route vers la veſſie? Par l'arrangement de l'organe cellulaire, & le mécaniſme des oſcillations, qui, dans l'ordre de la nature, ſe dirigent par une loi primordiale vers le rectum & la veſſie, comme les aboutiſſants & les égoûts des humeurs les plus excrémentitielles. Telles ſont les raiſons du cours rapide des ſéroſités abdominales. Ces vérités ſont connues; elles ont été le fruit des vues pures & ſaines ſur la nature.

Après cet expoſé théorique, ſuivons l'hiſtoire du traitement de *Roger;* elle nous fournira l'occaſion de montrer quel genre de remedes eſt préférable dans la cure méthodique du diabetes. Dans une maladie où tout indique une atonie extrême, un relâchement parfait dans les organes urinaires, l'empyriſme parle très-haut en faveur des toniques & des aſtringens plus ou moins actifs, ſelon les ſuccès qui en réſultent. *Roger* a fait uſage de ces remedes ſous toutes les formes, moins dans la vue de guérir par ces moyens, que pour enrayer pour un temps cette fonte colliquative, avec laquelle ſes forces

s'anéantiſſoient de jour en jour. Mais en ſuivant de près les effets de ces médicaments, on verroit que ces remedes ſont preſque toujours inutiles dans le diabetes, ſi toutefois ils ne ſont pas nuiſibles. Du moins *Roger* éprouva une augmentation notable de cette ardeur intérieure qu'il reſſentoit, après l'uſage des aſtringents (1) & des toniques. *Willis* n'avoit donc pas tort de dire, qu'il eſt rare qu'on ait été guéri du diabetes par les aſtringents.

Pour aller directement au but, je m'imaginai, que rappeller le cours d'une douce tranſpiration, éteindre le feu des viſceres, répandre avec égalité la cha-

(1) La liſte des aſtringents eſt immenſe, j'en ai preſcrit pluſieurs, entr'autres le petit-lait alumineux de *Mead*. Je n'ai point employé l'extrait d'opium préparé avec le vinaigre, ſelon la méthode de *Lémort*, quoique cet auteur avance que ce remede eſt un aſtringent ſi héroïque, que des malades, après en avoir pris, ont été trois jours ſans uriner; & que m. *Baron* (chymie de *Lémery*, pag. 622, *note* c.) penſe qu'après une obſervation qui nous vient d'auſſi bonne part, on pourroit eſſayer l'uſage de cet extrait dans le traitement du diabetes, ordinairement ſi rebelle à toute ſorte de médicaments. Pourroit-on employer l'*uva urſi*, après une obſervation de m. *de Haen*, ſur une incontinence d'urine, dans laquelle ce remede occaſionna une rétention d'urine. *Voyez* rat. med. *tom.* I, *p.* 360; ou *journal de médecine*, tom. XII, p. 117.

leur dévorante des entrailles, formoit le plan des indications résultantes de la theorie exposée ci-dessus, & calqué d'après la marche des symptômes. En effet, en rétablissant les fonctions de la peau, je devois détruire cette force d'absorption inhérente aux vaisseaux inhalants, & il devoit s'ensuivre une diversion heureuse d'une partie du liquide qui se portoit vers la vessie urinaire; & en remédiant à l'aréfaction des parties internes, je ne pouvois que faire cesser cette évaporation extraordinaire, qui paroissoit sous la forme d'urines exhorbitantes.

Mon premier soin fut de régler le régime. Je crus devoir proposer toutes les substances alimenteuses, dans lesquelles la nature a placé, outre une qualité savonneuse & légérement incisive, (capable en conséquence de résoudre, sans violence, les engorgements que pouvoit causer un sang naturellement épais par la dissipation de sa partie aqueuse, & améliorer la crasse des humeurs dénaturées) une propriété de tempérer & de rafraîchir : de ce nombre, sont les fruits d'alkekenge, d'épine vinette, les cerises, les groseilles, les oranges, les citrons, les limons, &c. Parmi les plantes oléracées, j'indiquai les endives, les oseilles, le pourpier, les carrottes, les épinars, &c.

Les aliments farineux offroient le riz, l'orge, le gruau d'avoine, les décoctions de pain, le sagou, &c. excepté les œufs frais je voulois une diette purement végétale (1); mais je n'eus pas l'agrément d'être écouté.

En partant du point de vue que je m'étois fait, j'ordonnai les bains froids. Nous étions dans une saison où il ne suffit pas d'être décidé par quelque maladie, pour se plonger dans le bain; mais cette idée de froid révolta mon malade; on me promit, d'un jour à l'autre, de me procurer une baignoire; avec ce délai, les chaleurs passerent, & l'automne fut pour *Roger* un puissant argument pour rejetter des bains qui n'étoient point de son goût. Cependant je pense qu'il n'y a pas de secours plus propre à rappeller la transpiration, que les bains froids. Je ne citerai pas m. *Floyer*, quoiqu'il les recommande expressément dans le diabetes; il étoit trop enthousiaste des bains froids. Le docteur *Wain-Wrigt* a fait une dissertation sur cet objet, pour en célébrer les vertus, & m. *James* a

(1) *Cheyne* vouloit que ceux qui ont des dispositions au diabetes fissent usage du lait & des *graines* comme les deux plus excellents antidotes. *Maniere de traiter les malad. du corps & de l'esprit.*

ajouté

ajouté de bonnes raifons pour en propofer l'ufage. A la vérité, on peut reprocher aux Anglois de fe trop livrer à la pratique des bains froids; mais, comme on ne peut inculper de même les François, je préfenterai l'autorité du fage m. *Lieutaud*, qui nous peint fon étonnement fur l'abandon des bains froids, d'une maniere énergique. Nous devons faire remarquer, ajoute cet illuftre archiatre (1), que la plupart de ceux qui fe mettent au lit en fortant du bain froid, fondent en eau, & cela feul prouve affez qu'on ne doit pas appréhender qu'il arrête la tranfpiration. M. *Tiffot* dit (dans l'onanifme) qu'il fortifie fans irriter, redonne des forces, diminue la chaleur febrile nerveufe, & calme les nerfs. Quoi qu'il en foit, l'expérience a parlé, & les obfervations de *Michellot*, fur fon efficacité, font un sûr garant de l'excellence de ce fecours en pareils cas.

Pour ne pas refter fpectateur oifif dans une maladie qui demandoit, à tous égards, la méthode agiffante, je me vis contraint de paffer à d'autres moyens curatifs. J'avois lu dans le traité de l'expérience en médecine, par m. *Zimmermann* (2), que

(1) Précis de matiere médicale, *tom.* XI. *p.* 5.
(2) Page 204.

m. *Tiſſot*, dans le cas d'incontinence d'urine, (croyant que cette maladie vient de ce que les pores abſorbent trop de l'humidité de l'air) veut que l'on frotte les malades avec de l'huile, comme les anciens le faiſoient dans l'aſcite, & comme l'ont renouvellé de nos jours, avec le plus grand ſuccès, *Olivier de Bath* & autres. J'avois appris encore que le médecin de Lauſanne penſe auſſi que l'uſage externe des cantharides ne feroit pas de mal dans le diabetes, puiſqu'elles augmentent la tranſpiration, ſouſtraient une grande partie du fluide aqueux aux reins, diminuent l'abſorption des pores & augmentent l'acrimonie de l'urine, en rendant l'excrétion plus difficile, au lieu que l'urine n'eſt pas âcre dans le diabetes, & qu'elle s'écoule aiſément.

La conformité de mes idées me firent adopter, ſans balancer, ce procédé curatif. Je propoſai ſucceſſivement l'application des veſſicatoires entre les épaules, & les onctions du buſte avec l'huile d'olive. Ces moyens, regardés comme extraordinaires, furent pareillement rejettés. Je ſouhaite que quelque médecin éprouve, dans l'occaſion, l'effet de cette méthode perturbatrice, & que pour le bien de l'humanité, il en rende un compte fidele.

Pour derniere ressource, il ne me restoit qu'à essayer la diete lactée si vantée par *Willis*, *Lister*, &c. J'avois mis en usage plusieurs tempérants & légers mucilagineux, tels que l'eau de veau, l'eau de poulet, les laits d'amande, avec la gomme arabique adragant, les mucilages de psyllium, &c. les limonades avec les tamarins, les citrons, les limons, les acides de vitriol, de soufre, l'eau de *Rabel*, la liqueur minérale anodine d'*Hoffman*, beaucoup de lavements émollients, des anodins, &c.; & quoique par ces moyens combinés & diversifiés, autant que pouvoit le permettre le caractere rétif du malade, & l'état gêné de ses parents, le cours des urines eût été un peu rallenti, il n'y avoit point encore de changement assez avantageux pour inspirer un juste espoir. *Roger* se mit à la diete blanche le 27 février 1779; l'intégrité de son appétit réclamant quelque chose de plus substantiel, je permis des œufs frais à son importunité. Eh, combien de fois ne se permit-il pas de transgresser mes conseils (1)! Avant trois se-

(1) Un de ses plus grands torts étoit de vouloir boire du vin blanc trempé, même avec excès: *Tamen denuo*, dit Hildan, *in eumdem morbum graviter incidit, quod vinum aquâ dilutum, à medicis denegatum, iterum sumpserat, & mortuus est.*

maines, l'uſage du lait pour toute nourriture, fut quitté ſans mon avis ; ſous le prétexte genéralement inſpiré par nos faux docteurs du pays, que le laitage pourroit procurer une fievre de pourriture.

Si *Roger* s'aveugla jamais dans le cours d'un traitement long, ce fut aſſurément dans cette circonſtance. Le lait avoit tellement aſſoupli ſes organes deſſéchés; avoit ſi bien rendu au ſang une partie de ce baume, dont une colliquation invétérée l'avoit dépouillé, que les urines avoient diminué preſque de moitié. Par quelle fatalité les malades s'aveuglent-ils ſur leur propre ſort, dans un temps favorable à leur guériſon !

Je combattis en vain ſa répugnance pour la continuation du lait ; mon éloquence & mes belles promeſſes furent inutiles. *Roger* n'offrit à mon zele que le ſoin de remédier à un ſymptôme dont il s'étoit toujours plus ou moins apperçu. Il ſe plaignoit d'une eſpece de peſanteur dans l'hypochondre droit. Une *palpation* exacte, le malade étant debout, couché horizontalement, ou ſur le côté droit, ou aſſis, ne me donna aucune apparence de ſkirroſités dans le foie. Par reſpect néanmoins pour l'aſſertion de m. Méad, je crus devoir travailler à diſſiper un fantôme d'obſtruction hépatique, que pou-

voit indiquer ce ſentiment gravatif. Fondé ſur les obſervations de *Storck*, d'*Errhard*, & autres préconiſateurs de la ciguë, je conſeillai ce remede. Dix grains d'extrait de ciguë continués quelques jours, causerent un tel affoibliſſement de la vue, que je me vis forcé de le faire ceſſer (1). J'avouerai cependant que ce prétendu poids de l'hypocondre, ſe diſſipa comme par enchantement.

Les parens du malade, & *Roger* lui-même, fatigués de ma conſtance à leur propoſer la réitération des ſecours curatifs déjà détaillés, & modifiés ſelon les circonſtances, me ſupplierent de voir ſi le temps n'apporteroit pas du ſoulagement à ce diabétique. J'y ſouſcrivis d'autant moins volontiers, que je quittois cette maladie avec des ſignes d'amandement, & qu'une perſévérance néceſſaire auroit peut-être bientôt couronné mes efforts. Je per-

(1) J'ignore ſi l'extrait de ciguë que j'ai employé eſt plus actif que celui de m. *Storck*; mais je puis dire que j'ai répété quelquefois la même obſervation, notamment ces jours paſſés, ſur la fille du ſieur *Gros*, attaquée de quelques tubercules ſcrophuleux. L'extrait de ciguë, porté graduellement juſqu'à la doſe de ſix grains le matin & autant le ſoir, a procuré une vraie mydriaſe après un rétréciſſement extraordinaire de la prunelle.

dis *Roger* de vue : je fus néanmoins, qu'alléché par les promesses dangereuses d'un de nos apothicaires, cet infortuné s'étoit confié à ses soins. Ce faux esculape adoptant la maxime honteuse *qui vult decipi, decipiatur*, maxime qui, selon Pline, fait l'appanage des charlatans les plus odieux, médicamenta comme il voulut le malade. Je fus appellé de nouveau le 10 mars de l'année 1780. Je trouvai avec des symptômes de péripneumonie seche, *Roger*, que son apothicaire vouloit, à toute force faire saigner. Ce n'étoit plus qu'un squellete vivant ; mon avis fut de laisser mourir paisiblement ce jeune homme, dont le dernier soufle n'étoit plus éloigné. En effet, il mourut le soir même, en réalisant la sentence d'*Ethmuller : diabetici sæpè peripneumoniâ extinguntur.*

Il ne me fut pas permis de faire dans le cadavre des recherches que je croyois utiles : le préjugé s'y opposa.

D'après mes réflexions sur l'observation que je viens de tracer, je me flatte que ma méthode curative n'étoit pas sans fondement. Il paroît même, si je ne suis pas dans l'erreur, que beaucoup de lavements émollients, un torrent de boissons délayantes & tempérantes, un prudent usage des narcotiques, les bains froids, les vésicatoires, les onctions huileuses, la diete

lactée, & le régime végétal peuvent terminer le diabetes, s'il est susceptible de guérison. L'emploi des astringents sera peut-être heureux pour combattre l'atonie des voies urinaires, nécessairement dépendante de la quantité de sérosités qui les ont abreuvées, lorsque le feu des viscéres sera parfaitement éteint. Au surplus, un médecin intelligent ajoutera, retranchera, modifiera ces divers moyens, selon la constitution & l'état de l'individu, les complications de la maladie, & principalement en suivant le grand principe : *à juvantibus & lædentibus*, &c.

OBSERVATION

Sur l'opération de RAMD'HOR, *pratiquée à la suite d'une hernie avec étranglement ; par m.* VINCENT, *chirurgien-major du sixieme régiment des chevaux-légers, à Sarrebourg.*

La réduction de l'intestin, après l'opération de la hernie, ne suffit pas toujours pour obtenir la cessation des accidents qui suivent l'étranglement, & il n'est pas rare de voir périr les malades vingt-quatre heures après l'opération la mieux faite. Nous avons plusieurs exemples de

ce fait, & sur-tout un très-frappant, dans le mémoire que m. *Ritsch* a présenté à l'académie. Il y fait mention d'un malade qui mourut peu de temps après l'opération, dans la persévérance des accidents, sans qu'il put imaginer quelle en pouvoit être la cause. L'ouverture du cadavre lui fit connoître que l'intestin étoit oblitéré, resserré aux endroits où il avoit souffert l'étranglement par l'anneau, au point de ne pouvoir plus être dilaté. Il conseille, dans ce cas, comme le seul moyen curatif, l'opération de *Ramd'hor*. Personne, avant lui, ne l'avoit proposée dans une pareille circonstance, & je ne crois pas que personne, avant moi, l'ait exécutée. Aucun succès n'autorisoit encore cette nouvelle méthode; mais je la puis conseiller aujourd'hui comme praticable; & quelquefois nécessaire, ainsi qu'on le verra dans l'observation suivante.

Un homme âgé de quarante-sept ans, d'un tempérament mélancolique & valétudinaire, se plaignit, à la suite d'un travail forcé, de coliques accompagnées de nausée : c'étoit les symptômes d'une hernie inguinale, qui ne fut point connue par le médecin & le chirurgien que le malade fit appeller; ils prirent au contraire ces symptômes pour des signes de plénitude. En conséquence, la saignée,

les lavements & les boiſſons délayantes furent les remedes préparatoires conſeillés & mis en uſage.

Le troiſieme jour de ſa maladie, on lui adminiſtra l'émétique, dans l'intention de s'oppoſer à la progreſſion des accidents qui ſe ſoutenoient toujours dans le même état. Ce remede contre-indiqué borna ſon action ſur l'eſtomac. Le malade vomit beaucoup de matiere bilieuſe ; mais l'augmentation des accidents, qui ſuivirent promptement l'effet de ce remede violent, firent faire à nos médecins de plus ſérieuſes réflexions ſur l'état du malade. Ce fut alors qu'ils reconnurent une hernie inguinale du côté gauche, ainſi que leur mépriſe, ſur la nature de la maladie. Dès ce moment ils mirent le malade à l'uſage de l'eau de poulet; les lavements, les fomentations, les cataplaſmes, les embrocations ſur l'abdomen ne furent point oubliées, & la réduction de l'inteſtin fut tentée pluſieurs fois, mais inutilement.

Malgré tous ces ſecours, le ſeptieme jour de la maladie, les accidents devinrent encore plus conſidérables. Le malade éprouvoit une tenſion douloureuſe au bas-ventre, ainſi qu'à la tumeur qui offroit encore de la réſiſtance. La petiteſſe du pouls, la ſuppreſſion abſolue des matieres ſtercorales; enfin le hoquet & le vomiſſe-

ment continuel de tout ce qu'il prenoit, firent juger dangereux l'état où étoit le malade. Tous les secours qu'on lui portoit étant sans succès, la maladie prenant au contraire de nouvelles forces, le médecin & le chirurgien crurent devoir l'abandonner au sort malheureux dont il étoit menacé.

Dans le désespoir affreux où il étoit réduit, un de ses amis lui conseilla de me faire appeller : je m'y rendis sur le champ. Après avoir bien examiné la tumeur herniaire, j'essayai d'en faire la réduction, & mes tentatives furent vaines. J'aurais insisté sur de nouveaux topiques, sur de nouveaux moyens; mais le mauvais état du malade & l'intensité des accidents me déterminerent à proposer l'opération comme le seul moyen par lequel on pouvoit espérer de lui sauver la vie.

Le malade jouissant de toute sa connoissance, ne fut pas long à se décider à l'opération ; en conséquence je prévins plusieurs de mes confreres & le médecin qui étoit sur les lieux. Ils me firent l'honneur d'assister à l'opération, qui fut faite le neuvieme jour de la maladie, à trois heures après-midi.

A l'ouverture des téguments & du sac herniaire, je découvris l'intestin que je trouvai dans un état de phlogose, for-

mant une anse libre & sans adhérence. N'ayant pu en faire la réduction à cause du volume considérable que formoit l'intestin étranglé, je fus obligé de le débrider; par ce moyen l'intestin fut réduit avec la plus grande facilité. Je terminai l'opération par une embrocation d'huile rosat sur l'abdomen, & par l'appareil & le bandage le plus simple.

Une demi-heure après l'opération, le malade se sentit soulagé par la diminution des accidents, quoique le ventre ne se fût point encore ouvert. Dans cette intention, je lui fis donner, par cuillerées, d'une potion composée d'huile d'amande douce & de syrop violat, ainsi que des lavements émollients & laxatifs qui furent sans effet. Il ne jouit pas long-temps du calme heureux qu'il éprouvoit. Sur le minuit, il commençoit à se plaindre d'une douleur de colique, qui augmenta insensiblement pendant la nuit, avec tous les symptômes de l'étranglement. On vint m'appeller. Je jugeai d'abord, à la vue de l'état dangereux où étoit le malade, que les symptômes secondaires venoient du séjour des matieres stercorales durcies dans le canal alimentaire. En conséquence j'insistai sur les lavements, les fomentations, les potions huileuses & calmantes sur les fumigations de tabac par l'anus;

enfin ſur tous les remedes convenables en pareil cas. Tous ces moyens furent infructueux pour le malade qui, déſeſpéré de ſon état, vouloit s'ouvrir le ventre d'un coup de couteau.

J'avouerai ingénument que je crus alors les reſſources de l'art épuiſées en faveur du pauvre malade, lorſque je me rappellai qu'en 1762, à l'hôpital de Heſſe-Caſſel, pendant la guerre d'Hanovre, j'avois été témoin de la mort d'un ſoldat du régiment de Provence, qui, 24 heures après l'opération de la hernie la mieux faite, périt dans la perſévérence des accidents de l'étranglement. Je fis l'ouverture de ſon cadavre pour en chercher la cauſe. Je la découvris à l'endroit où l'inteſtin avoit ſouffert l'étranglement. Une conſtriction, un reſſerrement de l'inteſtin en cet endroit, étoit l'obſtacle invincible au paſſage des matieres, & fut la cauſe aſſurée de la mort du malade.

Cette obſervation, qui m'avoit frappé dans ce temps, fut pour moi, dans ce moment critique, le ſujet des plus ſérieuſes réflexions. En effet, ſi le retour des accidents avoit été cauſé par le vice des matieres ſtercorales retenues depuis longtemps, comme je l'avois d'abord imaginé, les remedes ſur leſquels j'avois inſiſté auroient infailliblement opéré leur expul-

ſion ; mais au contraire le malade, anéanti par la violence de la maladie, étoit ſur le point de ſuccomber, ſi j'euſſe inſiſté davantage ſur les mêmes moyens.

Dans cette circonſtance, je préſumai que la véritable cauſe qui donnoit lieu à la continuation des accidents de l'étranglement, pouvoit être dans la conſtriction de l'inteſtin, telle que je l'avois déjà obſervée au ſoldat du régiment de Provence, dont je viens de parler. En conſéquence, pour m'en aſſurer, je levai mon appareil. J'introduiſis mon doigt graiſſé dans l'abdomen, par l'ouverture de la plaie, & au moindre effort que je fis faire au malade, comme s'il eût voulu aller à la ſelle, joint à la poſition favorable que je lui avois donnée, l'ance de l'inteſtin, que j'avois réduit il y avoit douze heures, ſe préſenta à l'orifice de la plaie : je m'en ſaiſis, & je l'amenai hors du ventre le plus délicatement qu'il me fut poſſible.

La diſpoſition gangreneuſe dans laquelle je la trouvai, étoit annoncée par ſa couleur d'un rouge pourpré. Je jugeai pour lors qu'elle dépendoit d'un étranglement. Si j'euſſe fait attention, après la dilatation de l'anneau, à l'état où pouvoit être l'inteſtin aux endroits qui avoient ſoufferts l'étranglement, (circonſtance recommandable dans tous les cas) j'aurois

reconnu la vraie cause des accidents dans le resserrement de l'intestin. La constriction étoit si forte, que les matieres les plus fluides ne pouvoient passer. Je fis envain plusieurs tentatives pour détruire l'adhérence & la cohésion des parois de l'intestin. Je poussai avec ménagement, & par gradation, les matieres accumulées, contre l'obstacle; mais la résistance que j'éprouvois & la crainte de rompre l'intestin, me firent abandonner ce moyen comme inutile & dangereux. L'intestin n'étant plus dilatable, il ne me restoit qu'un seul parti à prendre pour sauver le malade; c'étoit d'avoir recours à l'opération de *Ramd'hor*, telle que l'a conseillée m. *Ritsch* dans pareil cas. Je coupai donc promptement l'intestin qui avoit formé la hernie au-dessus & au-dessous des endroits qui faisoient obstacle au passage des matieres stercorales; &, pour rendre le succès de l'opération plus certain, je fis dégorger l'intestin par la plaie, comme l'enseigne très-judicieusement m. *Louis*, dans son mémoire sur la cure des hernies intestinales avec gangrene, inséré dans le troisieme volume des mémoires de l'académie. L'effet des potions huilleuses & des décoctions laxatives, dont le malade avoit fait usage avant l'opération, me fit connoître &

diſtinguer la portion de l'inteſtin qui répondoit à l'eſtomac, par l'expulſion des matieres que ces remedes produiſirent. L'inteſtin ſuffiſamment dégorgé & lavé avec le vin tiede, je procédai à ſa réunion, ſuivant la méthode qu'enſeigne m. *Sabatier* dans ſon cours d'opération à l'hôtel royal des Invalides, c'eſt-à-dire que je n'oubliai ni l'inſertion du bout ſupérieur dans l'inférieur, ni le petit cilindre de carte préparée, ni le point d'aiguille qui doit traverſer le cilindre, enſuite je remis l'inteſtin dans ſa ſituation naturelle, & l'anſe du fil qui fut aſſujettie dans la plaie, le tint rapproché du voiſinage de l'anneau. Une embrocation d'huile roſat ſur l'abdomen, ne fut point oubliée; enfin l'appareil & le bandage le plus ſimple terminerent l'opération.

Le malade ſoutint cette opération avec courage, & ſans tomber en ſyncope. Pour réparer ſes forces abattues, il prit un bouillon, & s'endormit peu de temps après, ne ſentant plus de douleur, jouiſſant d'un calme d'autant plus heureux, que depuis pluſieurs jours les accidents de ſa maladie ne lui avoient point laiſſé de relâche. Son ſommeil fut de deux heures. En s'éveillant, il alla à la ſelle de matieres ſéreuſes & putrides. Peu de temps après il prit un lavement émollient, &

les matieres qu'il rendoit étoient de nature à faire juger que le paſſage des excréments étoit libre dans tout le canal inteſtinal, & les jours ſuivants il en continua l'uſage.

L'utilité des purgatifs eſt trop bien établie par m. *Louis*, dans ſes réflexions ſur les hernies, pour oublier de les mettre en uſage. Le lendemain matin de l'opération, je n'héſitai pas de faire prendre au malade une décoction laxative en lavage aiguiſée de ſel d'epſom. Ce minoratif fit des merveilles; il procura l'expulſion de matieres crues, & de différentes natures.

Le troiſieme jour de l'opération, je viſitai la plaie, que je trouvai en aſſez bon état. Le quatrieme, le cinquieme & le ſixieme jours elle étoit vermeille. Une ſuppuration louable & les progrès d'une bonne cicatrice, paroiſſoient annoncer une guériſon prochaine. Mais du 7 au 9 les choſes changerent de face; il lui ſurvint un dévoiement de matieres des plus fétides, accompagné de fievre. Le 10, au matin, je lui fis prendre une décoction de tamarin, à laquelle j'ajoutai la manne, le catholicon double & le ſyrop de chicorée compoſé.

Le ſoir du purgatif, je lui donnai un bol compoſé de diaſcordium, de confection

tion d'hyacinte ; & attendu la putridité des matieres, je lui fis donner peu de bouillon à la viande. J'insistai sur les décoctions des farineux, avec un peu de sucre & de suc exprimé du citron. Le décoctum-album, l'eau de poulet farci de riz, les crêmes de riz & d'orge, le gruau d'avoine, firent la base de sa nourriture.

Le purgatif minoratif qu'il venoit de prendre eut tout l'effet que j'avois lieu d'en attendre. Après ce remede, le dévoiement fut un peu plus modéré ; mais son odeur, sa qualité, & la fievre lente, persisterent à peu près dans le même état.

Ce bouleversement général de toute l'économie animale, changea la nature de la plaie. A l'extérieur les chairs devinrent baveuses, & la suppuration de mauvaise qualité. Cependant le fond de la plaie étoit déja solidement réuni : augurant delà du bon état de l'intestin, je retirai le fil qui le tenoit rapproché, & je continuai à panser la plaie mollement & simplement, comme il est d'usage dans ces sortes de cas.

Le malade fut repurgé le quinzieme jour avec le même minoratif que ci-devant, & le soir je lui fis prendre le bol cordial & astringent, tel qu'il est dit plus haut.

Les 16 & 17, le dévoiement diminua, les déjections étoient de meilleure qualité, & la fievre ne se faisoit plus sentir que sur le soir. Je permis au malade quelque nourriture légere, par exemple, un potage au gras, un biscuit, & même un peu de vin.

Le 21, cette nourriture ne lui convint plus; il ne voulut pas s'astreindre plus long-temps à un régime qui ne satisfaisoit plus, ni son goût, ni son appétit; il se livra même, avec excès, à un régime contraire à sa situation, c'est-à-dire qu'il but & mangea tout ce qui put lui faire plaisir. Il eut une indigestion le 24; le dévoiement reparut le 25. La fievre lente prit de nouvelles forces, & malgré tous ces accidents fâcheux, il persista de vivre dans son intempérance. Le pouls se soutint jusqu'au 29; ensuite il devint intermittent. Les maux de cœur, les sueurs froides, le hoquet, par intervalle, furent les signes avant-coureurs de sa mort, qui arriva le 31, à deux heures après-midi.

A l'ouverture du cadavre, je découvris l'intestin parfaitement réuni; il avoit contracté plusieurs adhérences, & notamment avec l'orifice interne & inférieur de l'anneau; mais l'état d'engorgement où étoient les visceres du bas-ventre & de

la poitrine, ainſi qu'un épanchement ſéreux dans les cavités, annonçoient aſſez la diſſolution gangreneuſe, qui fut plutôt la cauſe de la mort du malade, que les ſuites de l'opération.

OBSERVATION ET RÉFLEXIONS SUR LA SAIGNÉE.

Par m. LA BORIE, *médecin à Aurillac.*

La ſaignée eſt la plus commune des opérations de chirurgie, & regardée comme la plus ſimple : il ſemble même à beaucoup de monde qu'avec quelques connoiſſances ſuperficielles de l'anatomie, une vue claire, bonne, un tact fin & délicat, une main sûre & légere, on peut être autoriſé à la faire (1) ; on ſe trompe : l'inſouciance du public lui eſt dangereuſe, & la négligence du chirurgien criminelle.

Mon deſſein ici, n'eſt ni de donner des regles ſur la maniere de faire la ſaignée,

(1) Il y a des femmes & d'autres perſonnes qui, ſans aucune étude préalable de l'anatomie, ni de la chirurgie, ignorant les ſuites dangereuſes de la ſaignée, les précautions qu'il faut prendre pour les prévenir, les ſecours qu'elles exigent, ſont aſſez téméraires pour l'entreprendre ; & le public eſt volontairement la victime d'un pareil abus.

ni de parler des accidents qui accompagnent les piquûres des aponévroses, des tendons & des nerfs, &c. ni d'exposer les cas qui demandent différentes saignées, suivant les vraies indications.

Mon but est de faire voir que les précautions qu'on prend ordinairement en saignant, sont insuffisantes : qu'il en est auxquelles on ne donne pas assez d'attention, qui paroîtront peut-être futiles & de peu de conséquence aux yeux de ceux qui n'envisagent les objets qu'en gros, que l'on méprise comme des minuties, qu'on ne croit pas dignes d'occuper, mais que j'ai cru devoir prendre en considération, en réfléchissant qu'il s'agit d'une matiere délicate, comme toutes celles qui intéressent la vie des hommes.

C'est souvent de la négligence ou de l'oubli d'entrer dans de petits détails que naissent un danger inopiné où se trouve exposé le malade, & les désagréments qu'éprouvent alors les chirurgiens. On va le voir par cette observation.

Une fille âgée d'environ dix-huit ans, vint me consulter, le 9 janvier après midi, sur une douleur qu'elle disoit sentir depuis quelques jours à l'hypocondre gauche, qui augmentoit toutes les fois qu'elle se baissoit, ou qu'elle faisoit quelque effort. Il y avoit de plus difficulté de respi-

rer & grand mal de tête. Cette fille avoit eu le matin un ſaignement du nez, & avoit rendu quelques caillots de ſang par la bouche; toutes ſes fonctions d'ailleurs ſe faiſoient bien, la couleur du viſage étoit fleurie, vermeille, le pouls égal, plein, fort. Je jugeai que la ſaignée étoit indiquée, mais je la différai au lendemain matin que j'allai revoir la malade ſur les neuf heures. Je la trouvai ayant les mêmes ſymptômes, & cependant ſe promenant avec un air riant & content, attendant avec plaiſir & confiance de la ſaignée le ſoulagement qu'elle lui procura en effet quelque temps après.

Pendant qu'on préparoit la bande & la compreſſe, les aſſiſtants parlerent de la mal-adreſſe de quelques chirurgiens, & du danger auquel on étoit, en ce cas, expoſé; ce qui parut faire impreſſion ſur l'eſprit de cette fille qui n'avoit pas encore été ſaignée. En lui appliquant la bande, nous nous apperçûmes que ſa couleur rouge & vermeille commençoit à diſparoître, que la pâleur augmentoit à meſure qu'on étoit plus près de faire la ſaignée, pendant que le chirurgien examinoit les veines, & que la malade retiroit ſon bras toutes les fois qu'il touchoit la veine qu'il ſe propoſoit de piquer. Il prit ſa lancette; ce qui fit faire un cri à la

garde qui tenoit la poëlette, & retirer aussi-tôt le bras à la malade. On lui saisit la tête pour l'empêcher de regarder, & on lui tint le bras pendant que le chirurgien piqua la médiane. Je crus au premier moment que l'artere étoit ouverte; parce que le sang sortoit avec impétuosité & par bonds, & que la malade avoit retiré son bras. Le chirurgien pinça la peau pour arrêter le sang, afin de faire cesser l'évanouissement qui avoit eu lieu sur le champ. Le visage étoit d'une pâleur extrême, & couvert d'une sueur froide; les yeux abattus, le pouls concentré, petit, foible, serré; il disparut même pendant quelques secondes. Dès qu'elle commença à revenir de cette syncope, le chirurgien voulut laisser sortir du sang; mais il ne coula plus que le long de la peau, quoiqu'il eût l'attention de mettre l'ouverture des téguments vis-à-vis celle de la veine, & la saignée resta baveuse, malgré toutes ses précautions. Lorsqu'elle sentit couler le sang elle rapprocha son bras de la poitrine; on voulu l'en empêcher, elle fit des efforts pour le retirer, ce qui fit jaillir le sang, en formant l'arcade, avec une si grande force, que s'en étant écoulé environ trois poëlettes, les moyens ordinaires ne furent pas suffisants pour l'arrêter; il fallût attendre qu'on eût été cher-

cher une compreſſe plus épaiſſe, & des jarretieres dont on fut obligé de ſe ſervir, parce que la premiere bande ſe trouva trop courte. Pendant ce temps le chirurgien tint la veine fermée avec ſes doigts; le pouls commença à ſe développer & devint un peu plus fort. Lorſqu'on voulut appliquer la compreſſe, le ſang s'élança plus fort que jamais; alors avec une ligature au-deſſous de ſa piquure, de l'eau froide qu'on jetta ſur le bras, un peu de papier mâché, & une compreſſe qu'on appliqua ſur l'ouverture du vaiſſeau, on vint à bout d'arrêter le ſang. On donna un bouillon à la malade, on la porta au lit où elle vomit, une heure après, quelques glaires verdâtres. J'allai la voir ſur les ſix heures du ſoir, je la trouvai levée ayant un peu repris ſes couleurs naturelles. Elle me pria de lui lâcher la bande, & je lui ôtai le papier mâché. A meſure que je la déroulois, ſa pâleur la reprenoit, le ſang coula encore un peu, & je l'arrêtai avec deux compreſſes pliées en quatre; je raſſurai la malade qui ne tarda pas à reprendre ſon calme & ſa tranquillité: ſon pouls reſta quelque temps petit, inégal, mais il reprit enſuite ſon premier caractere.

On voit par cette obſervation, 1°. qu'il faut toujours être en garde quand on doit

ſaigner des perſonnes dont l'eſprit eſt foible & crédule, ſur-tout quand elles ne l'ont jamais été, qu'on doit ſe méfier ſouvent de leur courage, & qu'on ne ſauroit apporter trop d'attention pour prévenir des ſuites dangereuſes pour le malade, & déſagréables pour le chirurgien; 2°. qu'il faut écarter les aſſiſtants qui ne ſont d'aucun ſecours, & avertir ceux qui ſont néceſſaires d'avoir un air aſſuré, tranquille, & d'éviter ſur-tout de parler de ce qui pourroit produire quelques ſenſations fâcheuſes aux malades. Ils doivent au contraire tâcher de les raſſurer en ne les occupant que de faits agréables & conſolants ; 3°. qu'il ne faut point ſuffoquer les malades comme on eſt dans l'habitude de le faire dans certains pays, où, ſous le prétexte de les empêcher de voir, on leur ſerre fortement la tête contre la poitrine; ce qui leur gêne la reſpiration : on doit au contraire ſe contenter de la leur faire détourner, ou bien tenir un linge devant leurs yeux ſans qu'il touche leur viſage; 4°. j'ajouterai que les bandes d'écarlate, dont on ſe ſert ordinairement, ſont ſouvent trop foibles, qu'elles ſe déchirent quand on les ſerre trop, & qu'elles ſe lâchent ſouvent, ſur-tout dans l'eau. Dans ces cas on pourroit ſe ſervir de bandes d'un tiſſu plus ſerré, comme celles de

fil, de ſoie, & de laine tricotée : j'en ai vu de ces dernieres, qui étoient très-fortes, & qui ne ſe relâchoient pas dans l'eau ; on peut les garnir d'un ruban pour les rendre plus agréables à la vue, & prévenir les démangeaiſons que celles de laine peuvent occaſionner à ceux qui n'y ſont pas accoutumés.

EXTRAIT des prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 15 *juin & 2 juillet* 1781.

QUOIQUE les maladies obſervées pendant le mois de juin, ſoient, à quelques nuances près, les mêmes que nous avons rapportées dans le dernier cahier ; cependant nous craindrions de laiſſer une lacune dans l'hiſtoire, que nous nous ſommes propoſés d'eſquiſſer, des maladies régnantes à Paris, d'après le récit d'un grand nombre de médecins de cette capitale, ſi nous omettions les obſervations communiquées chaque mois. Quand même elles ne feroient que répéter ce qui a déjà été dit, elles auroient au moins l'avantage de confirmer la juſteſſe des obſervations précédentes, & la ſolidité des regles pratiques.

Les fievres intermittentes, sur-tout tierces & doubles tierces, ont continué d'être fort communes, & même rebelles. On avoit déjà observé qu'elles devoient leur naissance & leur durée à l'humeur bilieuse; cette cause s'est manifestée de plus en plus, car un grand nombre de malades avoient, un peu avant & lors de l'accès, sur le visage, & même quelques-uns sur la poitrine, une teinte jaune qui se dissipoit avec la fievre. Le tact découvroit non-seulement un excès de volume du petit lobe du foie, mais une douleur sourde dans la région épigastrique, lorsqu'on la pressoit un peu fort avec la main. Les savonneux apéritifs ont été généralement les remedes qu'il a fallu employer dans les premiers jours, & lorsqu'ils étoient parvenus à fondre & à faire couler la bile, les minoratifs ont eu le plus grand succès, & souvent ces deux moyens ont suffi.

La différente constitution de chaque individu a dû donner à la même cause une intensité & une action différentes : aussi la pléthore sanguine, la sécheresse, la roideur des fibres de quelques sujets ont

exigé de verſer du ſang dans le principe. Dans d'autres au contraire, dont l'eſtomac, les premieres voies étoient ſurchargés de ſaburre, il a fallu commencer par des vomitifs.

Dans quelques ſujets, le quinquina donné après un uſage ſuffiſant des délayants apéritifs & des purgatifs, a réuſſi ; mais ce n'eſt pas dans le plus grand nombre.

Les fievres continues, étant produites par la même cauſe que les intermittentes, n'ont cédé qu'au même traitement ; c'eſt-à-dire, aux délayants ſavonneux & aux minoratifs. Quelques-unes, ſur leur déclin, avoient de légers paroxyſmes qui les rapprochoient de la claſſe des tierces ou doubles tierces.

Parmi les jauniſſes on en a remarqué qui étoient accompagnées de ſymptômes ſcorbutiques ; auſſi dans toutes l'uſage des plantes anti-ſcorbutiques a accéléré la guériſon.

Les maux de gorge ont été fréquents, l'arriere-bouche paroiſſoit toute phlogoſée, d'un rouge vif. Quelques-uns ſe ſont diſſipés promptement, & par le ſeul

ſecours de boiſſons délayantes, lorſqu'elles procuroient une ſueur douce; d'autres ont été plus opiniâtres, c'étoit principalement chez les jeunes gens & chez ceux dont la conſtitution s'enflamme aiſément.

On en a obſervé une troiſieme eſpece accompagnée de douleurs & de roideur dans les muſcles du col, cauſée par une humeur catarrhale ; elle cédoit promptement à l'application d'un véſicatoire à la nuque ou entre les deux épaules : le même remede a diſſipé preſque tout-à-coup des douleurs de côté, des péripneumonies fauſſes, dûes à la même cauſe.

Parmi les maladies éruptives, on a compté beaucoup d'éryſipeles, des rougeoles, des petites-véroles, & des fievres ſcarlatines; les obſervations communiquées ſur ces dernieres, ſur leur danger & leurs ſuites fâcheuſes, ſont bien propres à réveiller l'attention des médecins & des parents : on en a vu emporter les malades tout-à-coup, ou leur laiſſer des affections de poitrine, des inflammations d'entrailles trop ſouvent incurables. Quant aux petites-véroles, elles n'ont été fâcheuſes à l'hôpital

Saint-Louis, que pour les enfants à qui le charbon eſt ſurvenu.

M. *Leys* a fait l'hiſtoire d'une céphalalgie qui revenoit à des périodes marqués, & a été diſſipée par l'uſage du quinquina. Le même ſpécifique a guéri une jeune fille, qui, tous les jours à quatre heures après-midi, perdoit tout-à-fait la voix. M. *Leys* avoit, avant de recourir à l'écorce du Pérou, employé inutilement pluſieurs autres remedes.

Dans l'aſſemblée du 2 juillet, m. *Millin*, après avoir fait le récit du malheur arrivé aux ouvriers qui travailloient à l'égoût de la porte ſaint Antoine, & dont pluſieurs ont été ſuffoqués ſur le champ, ſans que rien ait pu ranimer en eux le moindre ſigne de vie, & trois véritablement aſphixiés, ont été portés à l'Hôtel-Dieu, ajouta que, trois jours après, il avoit été appellé pour une femme frappée d'aſphixie. Cette femme avoit été indignée qu'on laiſsât les malheureux retirés de l'égoût tous couverts de la fange infecte, dont la liqueur & la vapeur les avoit ſuffoqués; non contente d'exhorter

à la charité, à l'humanité, elle avoit couru chez elle chercher du linge, des habits, s'étoit fait donner de l'eau, & avoit elle-même nétoyé ces infortunés, & les avoit délivrés du poiſon qui, les enveloppant encore de toutes parts, ne pouvoit qu'accélérer leur mort. Sans doute elle ne put exercer cet œuvre charitable ſans être elle-même atteinte des miaſmes & vapeurs méphytiques, & ſi elle n'en fût pas accablée, on ne peut l'attribuer qu'à la force que lui donnoit ſon zèle. Cependant les vapeurs avoient pénétré, &, trois heures après, elle fut tout-à-coup ſurpriſe d'une foibleſſe, dans laquelle on n'appercevoit plus ni battement du pouls ni reſpiration. Déjà l'on avoit employé l'alkali fluor, mais inutilement, lorſque m. *Millin* heureuſement arriva ; bien aſſuré de l'état de cette femme & de ce qui y avoit donné lieu, il n'employa que l'aſperſion de l'eau froide. Ce moyen, déjà reconnu le plus efficace, & préférable aux ſtimulants très-actifs, ranima inſenſiblement le feu des poumons & la circulation, & arracha à la mort cette généreuſe citoyenne.

Le récit de m. *Millin* donna lieu à mm. les médecins de l'Hôtel-Dieu, qui étoient présents, de réclamer contre le faux bruit répandu, non seulement dans Paris, mais dans les provinces, de la mort des trois asphixiés qui avoient été portés à l'Hôtel-Dieu; à entendre certains déclamateurs, il suffisoit que ces malheureux fussent entrés dans cet hôpital, pour que leur mort eût été assurée. Cependant il est certain que deux d'entr'eux étoient, le 2 juillet, sortis parfaitement rétablis, & que si le troisieme n'étoit pas encore retourné chez lui, c'est qu'il lui étoit survenu une vomique, dont le traitement exigeoit de nouveaux soins.

La faculté nous a fait une loi de rendre cet hommage à la vérité dans notre journal, & de détruire une fausseté qu'aucun motif ne peut justifier.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
JUIN 1781.

Jo. du M.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	14, 5	23, 0	20, 0	28 0, 0	28 0, 0	27 11,11
2	14, 0	25, 5	20, 0	27 11, 4	27 10, 4	27 10, 0
3	16, 0	19, 0	16, 4	27 9,10	27 10, 2	27 10, 2
4	12, 1	17, 3	12, 7	27 10, 6	27 10, 4	27 10, 9
5	10, 7	20, 0	16, 6	27 10, 4	27 9, 2	27 8, 0
6	11, 5	17, 6	12, 0	27 7, 4	27 6, 8	27 6, 4
7	10, 5	15, 5	12, 0	27 6, 3	27 6, 6	27 6, 0
8	10, 2	15, 4	12, 2	27 6, 0	27 6, 8	27 6,11
9	10, 4	16, 0	11, 6	27 7, 5	27 7,10	27 8, 3
10	10, 4	18, 0	13, 8	27 8, 5	27 9, 0	27 9, 3
11	11, 0	19, 0	13, 0	27 9, 2	27 9, 0	27 8, 7
12	12, 0	15, 4	11, 0	27 8, 4	27 8, 5	27 9, 5
13	9, 6	12, 8	12, 8	27 9, 8	27 10, 0	27 9, 8
14	10, 5	18, 3	14, 2	27 8,10	27 8, 4	27 9, 0
15	11, 3	19, 0	14, 2	27 9, 2	27 8,10	27 9, 0
16	11, 8	18, 0	13, 6	27 8,10	27 9, 1	27 9, 8
17	9, 6	18, 5	15, 0	27 10, 0	27 10, 4	27 10, 7
18	13, 0	22, 6	18, 0	27 10, 6	27 11, 0	27 10, 6
19	14, 5	25, 0	20, 0	27 10, 2	27 9, 6	27 9, 6
20	15, 2	23, 7	18, 0	27 9, 0	27 9, 2	27 8, 8
21	14, 2	20, 4	15, 0	27 8, 2	27 7, 6	27 7, 5
22	14, 9	14, 9	13, 0	27 7, 5	27 7, 8	27 8, 2
23	11, 0	18, 8	15, 0	27 8, 4	27 9, 0	27 8,10
24	12, 4	15, 0	13, 8	27 8, 2	27 7,10	27 7, 7
25	11. 2	15, 8	13, 0	27 7,10	27 8, 6	27 9, 0
26	8, 8	17, 7	12, 0	27 9, 2	27 9, 7	27 10, 0
27	10, 1	18, 3	13, 6	27 10, 0	27 10, 1	27 11, 0
28	10, 0	20, 1	14, 8	27 11.11	28 0, 8	28 2, 2
29	11, 7	19, 7	15, 9	28 2,10	28 3, 7	28 3, 6
30	10, 5	20, 7	17, 4	28 3, 2	28 2, 2	28 1, 2

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	S-O. be. très-ch.	O. beau, tr. ch.	O. be. tr. chaud.
2	S. *idem.*	S-O. *idem. tonnerre au loin.*	O. *idem.*
3	N. & S. n. pl. *ton.*	O. nuages.	N. & O. nuages.
4	N-O. & O. nuages, pluie, vent.	O. beau, frais.	O. beau, frais.
5	N. nuages.	S. nuages, chaud.	N. & N-O. c. br.
6	S-O. couv. frais.	S-O. nuages.	N-O. nuag. *coup de vent à 7 h.*
7	S-O. couv. v. fr.	S-O. c. pl. *ton. él.*	S-O. couv. pluie.
8	S-O. couv. pluie.	S-O. couv. pluie.	S-O. couvert.
9	S. *idem. électric.*	S-O. *id. tonn. él.*	S. nuages.
10	S. couvert.	S-O. nuages.	O. *idem.*
11	E. S-E. & S. nu.	E. c. *ton. au l. él.*	E. cou. pl. douce.
12	S. couvert, frais.	S. couv. gr. vent.	S. beau.
13	S. *idem.*	S-O. be. pl. frais.	S. *idem.*
14	S. nuages.	S. nuag. pl. fine.	N-O. couvert.
15	N. beau, chaud.	S. couv. chaud.	S-O. *idem.* frais.
16	S-O. nuages.	S-O. nuages.	S-O. nuages.
17	S-O. *idem.* frais.	S-O. *idem.*	S-O. couvert.
18	S. beau, chaud.	S. beau, chaud.	E. nuag. *éclairs.*
19	E. *idem.*	S-E. nu. très-ch.	O. & S. c. tr. ch.
20	E. couv. très-ch.	S-E & S. *idem.*	N. beau, frais.
21	N-O. couv. frais, pluie, *électric.*	S-O. couv. pluie, *tonnetre.*	N. & O. couvert.
22	N-O. c. brouil. pl.	S-O. couv. pluv.	O. couvert.
23	S-O. n. brou. *ton.*	N-O. nuages.	N. *idem.*
24	N-E. c. petite pl.	N. c. pl. *ton. él.*	N-E. *idem.*
25	N. cou. gr. pluie.	N. nuages.	N-E. beau.
26	N. couv. froid.	N. couvert.	N. *idem.*
27	N. *idem.* vent.	N-O. nuages.	N-O. *idem.*
28	N-O. be. br. fr.	N-O. be. chaud.	N-O. *id.* frais.
29	N. beau.	N. *idem.*	N. *idem.*
30	N. *idem.*	N-E. *idem.*	E. & S-E. b. & ch.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	25, 5 deg.	le 2
Moindre degré de chaleur	8, 8	le 26
Chaleur moyenne	15, 1 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 3, 7	le 29
Moindre élévat. du Mercure .	27, 6, 0	les 6, 7, 8
Elévation moyenne . . .	27 p. 9, 7	

Nombre de jours de	Beau	7
	de Couvert	8
	de Nuages . . .	15
	de Vent	5
	de Tonnerre . . .	8
	de Brouillard. . .	3
	de Pluie	13

Quantité de Pluie	32, 9	lignes.
D'Evaporation	71, 0	
Différence	38, 3	

Le vent a soufflé du	N.	6 fois.
	N.-E.	1
	N.-O.	4
	S.	6
	S.-E.	1
	S.-O.	7
	E.	2
	O.	4

TEMPÉRATURE : Chaude & pluvieuse.

MALADIES : Aucunes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er *juillet* 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de juin 1781, par m. Boucher, médecin.

Il y a eu, ce mois, des alternatives dans le thermometre. Sa liqueur, le premier & le 2, s'est portée au-dessus du terme de 21 degrés. Un orage, survenu le 3, a ralenti les chaleurs : il a été suivi d'autres, qui néanmoins n'ont causé aucun dommage à nos champs. Le 19, le 20, 21 & 22 du mois, la liqueur du thermometre a été observée entre les 21 & 22 degrés. L'air s'est trouvé rafraîchi les jours suivants jusqu'à la fin du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, presque tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces : le 7 il étoit à 27 pouces 6 lignes. Ce n'est que dans les trois derniers jours du mois qu'il s'est élevé au-dessus du terme de 28 pouces.

Les vents ont presque toujours été *sud*, depuis le premier jusqu'au 18 ; & de-là, *nord* jusqu'à la fin du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 6 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé	9 fois du nord.	6 fois du sud.
	7 fois du nord vers l'est.	10 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois de l'est.	1 fois de l'ouest.
	5 fois du sud vers l'est.	4 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 21 jours de temps couvert ou nuageux.

10 jours de pluie.	3 jours d'éclairs.
6 jours de tonnerre.	

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de juin 1781.

NOMBRE de familles, sur-tout dans le peuple, ont été infestées de la fievre continue putride, qui, en général, a eu dans le début un caractere plus inflammatoire que ci-devant. C'étoit, à proprement parler, une fievre continue bilieuse, ou la synoque putride des anciens, approchant fort de la fievre ardente, la peau seche & brûlante, une ardeur vive dans l'intérieur, & sur-tout dans les visceres correspondants au creux de l'estomac, un pouls roide & élevé, des douleurs vives aux reins, des maux de tête insupportables, rougeur considérable des yeux, &c. Dans le fort de la maladie, les maux de tête étoient portés au point qu'ils amenoient le délire. Plusieurs ont succombé. On conçoit que la cure a dû être d'abord toute anti-phlogistique : plusieurs saignées tant du pied que du bras, quantité de boissons délayantes, nitrées, du petit-lait, la sérosité du lait de beurre, des décoctions de tamarins, le suc des fruits rouges, & beaucoup de lavements rafraîchissants. On devoit se défier des émétiques, quoiqu'il y eût assez souvent des signes de saburre dans les premieres voies : l'irritation qui s'ensuivoit de leur usage, laissant des impressions fâcheuses. Ce n'étoit que lorsque la détente étoit considérable, & la chaleur fort amortie, que l'on employoit avec succès les minoratifs anti-phlogistiques.

Nous avons vu encore, dans nos hôpitaux de charité, nombre de personnes attaquées de la fievre putride maligne. Elle étoit, en général, plus vermineuse que ci-devant. Quelques-uns ont

eu des taches pétéchiales répandues sur tout le corps. La maladie, dans un, s'est terminée favorablement par deux parotides qui ont suppuré.

La petite-vérole a été plus répandue que jamais. Beaucoup d'enfants ont été les innocentes victimes de l'empirisme, bien plutôt que de la violence de la maladie. Elle a été néanmoins confluente dans un grand nombre. Nous avions encore un grand nombre de fievres tierces & doubles tierces.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Cours de pathologie & de thérapeutique chirurgicales, ouvrage posthume de m. SIMON, *ci-devant professeur royal au college de chirurgie de Paris, chirurgien-major des chevaux-légers de la garde du roi, & premier chirurgien de l'électeur de Baviere, revu, mis en ordre & considérablement augmenté; par m.* HÉVIN, *professeur royal de chirurgie, conseiller, premier chirurgien de feu monseigneur le* DAUPHIN, *& de mesdames les* DAUPHINES, *premier chirurgien de* MADAME, *inspecteur des hôpitaux militaires, &c. A Paris, chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, près Saint-Côme.* 1780. *Prix relié* 7 ₶ in-8°. *de* 690 *pages.*

Cet ouvrage, médité & exécuté en partie par m. *Simon*, a été achevé par m. *Hévin*, son ami.

C'eſt, comme on voit, le travail réuni de deux hommes inſtruits & exercés dans la pratique de leur art. L'un en le compoſant, l'autre en le publiant, ſe ſont également proposés d'être utiles aux éleves en chirurgie. Ils ont voulu principalement épargner au plus grand nombre des étudiants l'acquiſition toujours diſpendieuſe de beaucoup de livres, & leur épargner des lectures ſuivies, & des recherehes multipliées dans les ouvrages anciens & modernes.

Tout l'ouvrage eſt diviſé en ſix chapitres : les chapitres ſont partagés en ſections, & les ſections en articles.

Le *premier* chapitre & ſes ſubdiviſions traitent des tumeurs, de la gangrene, des hernies, &c...

On parle dans le *ſecond* des plaies, de leurs accidents primitifs & conſécutifs, des plaies venimeuſes, des plaies des différentes parties, &c.... Les ulceres en général, les ulceres ſimples, compliqués, les fiſtules, les ulceres artificiels, forment l'objet du *troiſieme* chapitre, où l'on trouve auſſi ce qui regarde les panſements & les appareils pour les panſements. On traite dans le *quatrieme* des fractures, & dans le *cinquieme*, des luxations. Le *ſixieme* & dernier renferme les maladies de la ſubſtance des os.

* *Mémoire ſur le méchaniſme & les produits de la ſanguification. A Péterſbourg*, 1777.

* —— *ſur les ſubſtances médicamenteuſes, ou réputées telles, du regne animal. A Bordeaux*, 1778.

* —— *ſur la nature, les uſages & les effets de l'air & des airs, des aliments*

& des médicaments, relativement à l'économie animale. A Toulouse, 1780.

Ces trois mémoires académiques, relatifs à la chymie médicinale, ont été précédés d'un autre à Montpellier, 1770 (*de corpore mucoso, &c.*); & ils seront incessamment suivis de trois autres également couronnés par des académies régnicoles ou étrangeres.

* Le *mémoire analytique sur les eaux minérales de Contrexeville en Lorraine* (à Paris en 1773), aura aussi bientôt une suite. En attendant l'auteur vient de publier un livre étonnant.

* *Mémoire physique & médicinal, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la* BAGUETTE DIVINATOIRE, du magnétisme & d'électricité, *avec des éclaircissements sur d'autres objets non moins importants, qui y sont relatifs; par m.* T*** *D. M. M. A Londres, & se trouve à Paris chez* Didot le jeune, *quai des Augustins*, 1781. *in-8°. de* 304 *pages.*

Tous ces ouvrages marqués d'un * se vendent chez *Didot le jeune*. Ils sont de m. *Thouvenel*, docteur en médecine de l'université de Montpellier, & associé libre de la société royale de médecine; tous, jusqu'au dernier, montrent qu'il joint beaucoup de littérature & de connoissances à beaucoup d'esprit.

Discours philosophiques sur les trois principes animal, végétal & minéral, ou

la clef du sanctuaire philosophique ; par SABINE STUART DE CHEVALLIER, *&c. 2 vol.* in-12. *chez* Quillau, *libraire, rue Christine.*

Atlas minéralogique de la France, entrepris par ordre du roi ; par messieurs GUETTARD & MONNET, *&c. Premiere partie sans cartes, ou avec des cartes. Chez* Jombert jeune, *rue Dauphine.*

Nouvelles observations & recherches analytiques sur la magnésie du sel d'epsom, suivies de réflexions sur l'union chymique des corps ; par PIERRE BUTINI, *citoyen de Genève. Genève, de l'imprimerie d'*Abraham Nouffer, 1781, *petit* in-8°. *de 263 pages.*

« En 1778, je lisois qu'on avoit opéré la so» lution de diverses terres dans l'eau imprégnée » d'air fixe ; mais au nombre de ces terres, je ne » trouvai point celle qui fait la base du sel d'ep» som, *la magnésie.* N'auroit-on point essayé cette » dissolution, ou l'auroit-on tentée sans succès ? » Cette réflexion fut suivie d'une expérience, & » cette expérience fut le germe de toutes celles que » j'exposerai dans ces recherches. — Elles présen» tent des résultats nouveaux — utiles — &c. » C'est à ce titre que j'ose les publier ». *Avertissement de l'auteur.*

PRIX

Distribués dans la séance publique tenue au Louvre le 6 mars 1781, *par la société royale de médecine.*

1°. Les mémoires envoyés à la société royale de médecine, sur cette question : *déterminer quel est le meilleur traitement de la rage* ; n'ayant pas rempli les conditions énoncées dans le prospectus, le prix n'a point été adjugé dans la séance publique tenue au Louvre le 6 mars 1781 ; mais la distribution en est remise jusqu'à la premiere séance publique de l'année 1783. Ce prix, qui est dû à la libéralité de m. *Lenoir*, lieutenant général de police, & membre de la société royale de médecine, n'étoit, dans son origine, que de 600 livres ; mais aucun des concurrents ne l'ayant mérité en 1778, il fut porté à la somme de 1200 liv. & c'est la même somme qui est offerte aujourd'hui à ceux qui voudront concourir. Ils doivent se rappeller ce qui étoit déjà dit dans le premier prospectus, « que l'on desire » savoir s'il est possible, non-seulement de pré» venir la rage avant qu'elle soit déclarée, mais » encore de la guérir lorsqu'elle est confirmée ; » que ceux qui rapporteront les succès des re» medes qu'ils indiqueront comme préservatifs, » s'appliqueront à prouver que l'animal qui sera » regardé comme ayant communiqué la rage, en » aura été réellement atteint, & que le sujet que » l'on citera comme préservé, en avoit éprouvé » quelques symptômes avant-coureurs ; . . . que » sur-tout on saisisse, lorsqu'il sera possible, l'oc» casion de faire mordre des animaux de diffé» rentes especes, par un chien enragé, en les » renfermant & en les examinant avec soin, pour

» observer les symptômes qui surviendront, & les
» soumettre à différentes épreuves ».

A ces conditions, déjà connues, la société royale de médecine en ajoute d'autres ans le programme qui a pour titre : *prix distribués dans la séance publique, tenue au Louvre le 6 mars 1781, par la société royale de médecine.*

« Afin de rendre le travail des concurrents
» plus facile, elle avoit chargé un de ses membres
» de recueillir les faits relatifs au traitement de la
» de la rage épars dans les auteurs.

» Enfin elle avoit consigné, dans ses volumes,
» les recettes les plus accréditées dans les diffé-
» rentes provinces contre ce mal terrible. Il fal-
» loit donc, pour avoir des droits au prix pro-
» posé, ajouter quelques connoissances nouvelles
» à celles que l'on avoit déjà acquises ; répandre,
» par des observations exactes & authentiques, un
» nouveau jour sur la question ; en un mot,
» rendre le traitement de cette maladie plus sûr
» qu'il ne l'étoit auparavant. . . . Cependant la
» société est bien éloignée d'exiger qu'on lui indique
» une méthode curative absolument nouvelle ;
» mais elle demande au moins que l'on déter-
» mine d'une maniere plus précise les circons-
» tances du traitement, & qu'on apprenne, par
» des faits bien avérés, à quel ordre de moyens
» on doit donner la préférence ».

Ce n'est point par des raisonnements, des des hypotheses, que l'on remplira les vues du fondateur de ce prix, mais c'est par des observations assez multipliées & assez variées, pour déterminer d'une maniere précise les symptômes vrais de la maladie, les circonstances du traitement, & quels moyens curatifs conviennent à ces circonstances. Cette question, saisie dans tous ses points, mérite d'autant plus l'attention & les travaux des personnes de l'art, quand malheureusement l'occasion d'observer se présentera, que

l'on convient que *la nature & le traitement de la rage ſont encore preſqu'inconnus* ; que juſqu'ici l'on n'a marché qu'à tâtons, & que parmi les faits conſignés dans les auteurs, il en eſt beaucoup qui n'ont point ces traits caractériſtiques de la maladie que l'on dit avoir combattue.

Quoique la ſociété n'ait couronné aucun des mémoires, cependant elle en a diſtingué pluſieurs ; elle en a ſur-tout remarqué cinq, dont trois lui ont paru mériter des encouragements à ceux qui les ont adreſſés ; ces mémoires ſont ceux de m. *Mathieu*, maître en chirurgie à Conze en Saradais, près de la Linde en Perigord ; de m. *Bouteille*, médecin à Manoſque en Provence, & de m. *Baudot*, médecin à la Charité-ſur-Loire.

Ce que la ſociété royale de médecine a publié de ces mémoires, & ſur-tout du premier, pouvant contribuer à la ſolution de la queſtion, nous nous faiſons un devoir de les tranſcrire.

« Cet auteur eſt celui qui promet le plus ; il dit avoir adminiſtré avec ſuccès le mercure ſous la forme de frictions, ſoit comme préſervatif, ſoit comme curatif, avec cette différence qu'il le conſeille dans cette derniere vue à des doſes très-fortes & inuſitées (1). Il a employé, dans certains cas, une ou deux onces, & même plus de pommade mercurielle, en une ſeule friction : quelquefois il a fait étendre cette pommade ſur preſque toute la ſurface du corps. La ſalivation, ſuivant lui, eſt une criſe heureuſe. Il convient que cette pratique n'eſt pas tout-à-fait exempte de danger ; mais le cas étant extrême & la mort inévitable, il ne balance point à y avoir recours. Il réſulte de ſes obſervations, que la rage même confirmée eſt curable par cette méthode. Il ajoute

(1) On trouve, dans le journal de Genève, quelques obſervations de rage confirmée, guérie par des frictions mercurielles à grande doſe.

qu'il a guéri deux chiens atteints de cette maladie, en frictionnant les plaies & la tête de ces animaux avec avec une grande quantité de pommade mercurielle, & en leur faisant prendre chaque matin, pendant plusieurs jours, dix grains de thurbit minéral. M. *Mathieu* offre à la société de lui fournir les preuves les plus authentiques des faits qu'il avance. La compagnie l'engage à les donner au plutôt; elle invite en même-temps les personnes de l'art à déterminer jusqu'à quel point ces secours peuvent être utiles dans le cas de rage confirmée: l'état du malade étant alors sans ressource, semble permettre au médecin de faire des tentatives que la prudence doit toujours diriger. M. *Mathieu* ayant d'ailleurs fait connoître sa maniere d'opérer sur les animaux, on pourra employer cette voie pour essayer ce que sa méthode présente de plus énergique & de plus dangereux ».

Quant au mémoire de m. *Bouteille*, « il ne lui » lui manque, pour emporter la palme, que des » observations qui lui soient particulieres & qui » viennent à l'appui de sa doctrine. Du reste, il » seroit difficile de présenter, sur la nature & le » traitement de la rage, des idées mieux liées » entr'elles, un plan curatif mieux dirigé & des » vues plus sages & plus simples en même-temps. » L'auteur rejette les remedes spécifiques; il essaie » de prouver que la rage doit être traitée métho- » diquement avec les moyens connus en méde- » cine & indiqués par la nature des symptômes ». Nous connoissons plusieurs savants médecins qui sont du même avis.

« M. *Baudot* a rassemblé un très-grand nom- » bre d'observations qui tendent à procurer l'effi- » cacité de sa méthode seulement, comme pré- » servative. Tous ces faits exposés ne sont pas » également probatoires. Nous invitons m. *Baudot* » à les classer, à les développer davantage. Nous

» avouons qu'avant d'avoir rompu ſon cachet, & » ne ſachant pas encore quel degré de confiance » méritoient les aſſertions de l'auteur, dont les » talents dans ce genre de travail & la probité ſont » très-connus, la multiplicité des obſervations » qu'il a faites & qu'il rapporte, nous avoit inſpiré » quelque méfiance ; il eſt donc important qu'il » leur donne toute l'authenticité dont elles ſont » ſuſceptibles ».

On cite encore deux diſſertations : l'une de m. *de Saint-Martin*, médecin à Domfront, contient des recherches très-nombreuſes & quelques obſervations intéreſſantes : l'autre de m. *Sumeire*, médecin à Marignane en Provence, offre des remarques très-judicieuſes *ſur le traitement de la rage par les acides*. Les praticiens qui voudront concourir, enverront leurs mémoires avant le 1er janvier 1783.

2°. La ſociété avoit propoſé, dans ſa premiere ſéance publique de l'année 1778, pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 liv. la queſtion ſuivante: *déterminer quels ſont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui ſurviennent en même-temps & dans le même lieu, & que l'on appelle* INTERCURRENTES ; *quelles ſont leurs complications, & juſqu'à quel point ces complications influent ſur leur traitement ?* Ce prix devoit être adjugé dans la ſéance publique du 1er mardi de carême 1779; mais la compagnie n'ayant point été ſatisfaite des mémoires envoyés au concours, propoſa de nouveau le même ſujet. En doublant la valeur du prix, elle en différa la diſtribution juſqu'à l'époque actuelle. Cette queſtion, une des plus importantes qu'il ſoit poſſible de propoſer en médecine, étoit en effet très-difficile à ſaiſir & à réſoudre. M. *Raymond*, médecin a Marſeille, ayant rempli les conditions du programme, le prix, de la valeur de 600 liv. lui a été adjugé.

3°, Sujet d'un prix de 300 liv. proposé dans la séance publique du 29 août 1780, & dû à un des associés ordinaires qui ne s'est point fait connoître : *quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfants ?*

Les avantages de l'allaitement maternel ont été développés dans les meilleurs ouvrages de médecine, de physique & de morale, & la nature les a toujours fait sentir. Ce sont les exceptions à la regle générale qui doivent former la réponse à la question proposée sur l'étendue & les limites de ce premier devoir.

Les mémoires doivent être envoyés avant le 1er janvier 1782 ; le prix sera distribué dans la premiere séance publique de la même année.

Autre sujet d'un prix de 300 liv. proposé dans l'assemblée publique du 29 août 1780, & dû à m. *Menuret*, associé regnicole à Montelimard : *exposer la nature, les causes, le méchanisme & le traitement de l'hydropisie, & sur-tout faire connoître les signes qui fixent d'une maniere précise les indications des différents genres de secours appropriés aux divers cas & aux diverses especes d'épanchements ?*

Les mémoires doivent être envoyés avant le premier Juin 1782 : le prix sera distribué dans la seconde séance publique de la même année.

Les mémoires qui concourront aux prix ci-dessus seront adressés, francs de port, à m. *Vicq d'Azyr*, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine, rue du Sépulcre à Paris, avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur & la même épigraphe que le mémoire.

4°. La société demande toujours, pour concourir aux prix d'encouragement, consistants dans des médailles d'or de différentes valeurs, des travaux, 1°. sur la description topographique & médicale des différentes villes & cantons de la France ; 2°. sur l'analyse & les vertus des eaux minérales ;

3°. ſur les maladies des artiſants ; 4°. ſur celles des beſtiaux.

Les auteurs qui enverront des mémoires pour concourir à ces prix d'encouragement, pourront y mettre leur nom &. les adreſſer à m. *Vicq d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correſpondance de la ſociété.

5°. UN particulier, qui ne s'eſt point nommé, a dépoſé, entre les mains de m. *de Juſſieu*, tréſorier de la ſociété royale de médecine, une ſomme de 600 liv. laquelle doit être remiſe à celui qui aura envoyé le meilleur mémoire, au jugement de cette compagnie, ſur la queſtion ſuivante : *quels ſont les moyens les plus sûrs de préſerver les enfants en nourrice des accidents auxquels la dentition les expoſe, & d'y remédier lorſqu'ils en ſont atteints ?*

Les mémoires ſeront envoyés avant le premier novembre 1781 ; & le prix ſera diſtribué dans la premiere ſéance publique de 1782.

PRIX DE CHIRURGIE.

Une perſonne intéreſſée au progrès des connoiſſances utiles, a dépoſé 1200 liv. pour celui qui, au jugement de l'académie royale de chirurgie, décrira *moyen le plus propre d'effacer, ſans danger ni difformité, de larges taches faites au viſage par la poudre à tirer.* On exige qu'une ou pluſieurs guériſons bien atteſtées, prouvent la certitude du procédé. Ceux qui voudront s'occuper de cet objet, trouveront dans *Aëtius* des moyens pour effacer les différents ſtigmates que les anciens imprimoient ſur quelques parties du corps : il en eſt fait mention au tom. 2 de l'hiſtoire de la chirurgie, *pag.* 774.

Le mémoires ſeront adreſſés, franc de port, à Paris, à M. *Louis*, ſecrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie, avant le premier Avril 1782. Le terme eſt de rigueur.

TABLE

DU MOIS D'AOUST 1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'août 1781. A Paris, ce 24 juillet 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1781.

PREMIER EXTRAIT.

Collection d'obſervations ſur les maladies & conſtitutions épidémiques; ouvrage qui expoſe une ſuite de quinze années d'obſervations, & dans lequel les épidémies, les conſtitutions régnantes & intercurrentes ſont liées, ſelon le vœu d'Hippocrate, avec les cauſes météorologiques, locales & relatives aux différents climats, ainſi qu'avec l'hiſtoire naturelle & médicale de la Normandie. On y a joint un appendix ſur l'ordre des conſtitutions épidémiques. Publié

par ordre du gouvernement : dédié au Roi. Par m. LEPECQ DE LA CLOTURE, *docteur-régent & professeur royal de chirurgie en la faculté de médecine de Caen, agrégé au college des médecins de Rouen, médecin désigné de l'hôtel-dieu de la même ville, médecin de la généralité pour les maladies épidémiques, associé à la société royale de médecine de Paris, membre de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, & de celles des belles-lettres de Caen. A Rouen, de l'imprimerie privilégiée ; & se trouve à Paris, chez* Didot le jeune, *libraire de la faculté de médecine, quai des Augustins ;* Méquignon, *libraire, rue des Cordeliers,* M. DCC. LXXVIII. (*in*-4°. *de* 1076 *pages formant deux tomes*).

HIPPOCRATE, génie vaste & sublime, avoit autrefois formé le projet de faire l'histoire des maladies qu'il crut dépendre de la constitution de l'air & des saisons : il exécuta ce projet en partie. C'est dans les livres connus sous le nom d'*épidémiques* (1). Ils sont au nombre de sept, dont deux seulement passent pour être véritablement de cet illustre méde-

(1) Ce terme, chez les Grecs, ne présente aucune idée de contagion ; & ne signifie autre chose que *maladies régnantes*.

cin, le *premier* & le *troisieme*. Il décrit dans le premier les constitutions des saisons dans le courant de trois années; on ne trouve, dans le second, que la constitution des saisons d'une année.

La méthode qu'il suit dans l'exposition de l'état de l'atmosphere est de commencer par l'automne, puis l'hiver, le printemps, & enfin l'été. La constitution annuelle étant décrite, il entre dans le détail des différentes maladies qui régnerent dans chaque saison, il en marque les symptômes, la maniere dont elles se terminoient, &c.... il en suit même les progrès dans plusieurs sujets, depuis l'invasion de la maladie, en rapportant jour par jour ses divers phénomenes. Ces observations paroissent avoir toutes été faites à Thase, ville principale de l'isle de ce nom, ou dans l'étendue de l'isle même, qu'on nomme aujourd'hui *Thaso*, & que les géographes disent avoir cinq lieues de longueur & trois de largeur.

C'est ce plan si simple que les successeurs immédiats d'*Hippocrate* auroient dû suivre. Quel avantage n'en seroit-il pas résulté pour la médecine & pour l'humanité! Regrettons qu'on ait été si longtemps sans le reprendre; mais enfin *Sydenham*, qu'on pourroit dire avoir hérité d'une portion du génie d'*Hippocrate*,

a travaillé ſur le plan de celui qu'il prit pour modele & pour guide. *Huxham* vint enſuite qui donna ſes obſervations météorologiques, & l'hiſtoire des maladies régnantes depuis 1726 juſqu'en 1737. M. *Vandermonde*, notre confrere, ſentit & l'utilité des obſervations météorologiques pour l'art, & le beſoin de tenir un regiſtre exact des maladies qui regnent dans la capitale. Chargé de la rédaction du journal de médecine en 1756, il lui donna une forme, une conſiſtance qu'il n'avoit pas, & l'année ſuivante, en janvier 1757, il commença à publier des obſervations météorologiques faites à Paris; elles ſont ſuivies de l'expoſé des maladies qui avoient paru en cette ville durant le mois de novembre 1756. On s'eſt conſtamment tenu à ce plan; ainſi l'on poſſede actuellement, ſur ces deux objets, une collection précieuſe qui renferme vingt-cinq années; l'article des maladies eſt devenu depuis pluſieurs années plus important, puiſque c'eſt l'extrait de ce que les médecins de Paris ſe communiquent les uns aux autres dans leur aſſemblée appellée *prima menſis*. N'oublions pas de dire à l'honneur de m. *Boucher*, que depuis le mois de ſeptembre 1757, il a conſigné dans ce journal ſes obſervations ſur l'air & ſur les maladies courantes, faites à Lille.

Ces deux morceaux ſont préſentés ſuccinctement & ſans faſte, & ne s'éloignent point de la marche du prince de l'art. Ils ſeront à jamais précieux par l'exactitude des faits, & par la conciſion avec laquelle ils ſont racontés.

Cette derniere qualité, ſi eſſentielle pour la médecine, ſe remarque-t-elle dans la collection publiée par m. *Lepecq de la Cloture ?* Elle contient quinze années d'obſervations (en un volume de 1076 pages *in*-4°.) communiquées par différents médecins qui ont pratiqué ou qui pratiquent dans la Normandie. On conçoit cependant que cette collection a demandé des peines, des ſoins, & une correſpondance ſuivie; & que la rédaction n'a pu en être faite que par un homme très-laborieux.

Elle commence par une *introduction* dans laquelle on trouve la deſcription générale de la Normandie. On n'omet rien de ce qui peut donner une connoiſſance préciſe de cette vaſte & belle province qu'on nommoit autrefois Neuſtrie : conſidération de ſon climat propre, de ſes peuples, de leurs mœurs & habitudes ; de ſes maladies les plus ordinaires, à raiſon des intempéries les plus générales auxquelles la province eſt la plus expoſée.

M. *Lepecq*, après avoir fixé la latitude

& la longitude de la Normandie, la forme de ſon terrein, & ſes bornes, s'exprime ainſi : « Cette région étant une des plus ſeptentrionales de la France, il s'enſuit, en admettant le principe de *Démocrite*, qui fut embraſſé par *Epicure*, & depuis adopté par un grand nombre de naturaliſtes, que ſon terrein eſt un des plus élevés, & conſéquemment un des plus froids du royaume »... Il s'enſuit encore que le principal aſpect de la Normandie eſt au ſeptentrion, vers lequel elle tourne plus de la moitié de ſes terres, où toutes ſes rivieres principales vont ſe porter (la Seine exceptée, avec quelques petites rivieres de l'Avranchin & du Cotentin); où elle reçoit enfin par la diſtribution de ſes vallées, les plus nombreux courants d'air, les plus fréquemment renouvellés, les plus capables conſéquemment d'ébranler la grande maſſe de ſon *athmoſphere* (1). Ceux qui viennent du midi ne frappent pas auſſi directement ſur une ſi grande portion de terrein, & rencontrent de plus grands obſtacles ſur les frontieres du Per-

---

(1) Nous conſervons l'orthographe de ce mot conſtamment figuré ainſi dans cet ouvrage. Il faut cependant écrire *atmoſphère* ſans *h*; puiſque ce mot vient d'ατμος & de σφαιρα. C'eſt une légere obſervation, qui pourtant ne ſera point inutile à beaucoup de perſonnes qui s'obſtinent à écrire *athmoſphere.*

che & du Maine, que les premiers qui n'ont point de résistance à vaincre du côté de la mer. La direction de l'orient est plus sensible & plus considérable pour le centre de la haute Normandie qui reçoit un grand courant d'est par la vallée de Seine. Celle d'occident est plus manifeste pour le Cotentin & l'Avranchin qui ont la mer au couchant, avec quelques rivieres qui y aboutissent, ainsi que la partie occidentale du pays de Caux. Mais les autres contrées présentent toutes, à des distances peu éloignées, des chaînes de montagnes fort étendues, opposées en direction aux vents d'orient & d'occident, parce que leurs paralleles laissent les plaines basses ou leurs vallées plus ouvertes au nord & & au sud.

La Normandie, arrosée d'un grand nombre de rivieres, est fertile en toutes sortes de productions dont on trouve ici l'énumération. Le nombre des habitants monte à près de dix-huit cents mille. L'auteur fait ensuite la division de cette province; il la partage en autant de contrées qu'on peut appercevoir de climats différents, dont chacun (dit-il) *pourroit avoir* ses maladies épidémiques ou particulieres. Ces contrées sont fixées au nombre d'onze. Mais en général le climat de la Normandie doit être regardé comme très-variable,

très-inconſtant.... Les vents du ſeptentrion y ſont les vents les plus dominants. M. *Lepecq* s'étend enſuite ſur l'action des différents vents & ſur leurs effets. Il réſume cet expoſé en ces termes : « On » pourroit dire en deux mots de notre » climat (celui de la Normandie) ce qu'é» crivoit *Vitruve* d'un canton beaucoup » moins ſeptentrional, celui de *Mytilene* : » *Auſter cùm flat, homines ægrotant ;* » *cùm corus, tuſſiunt ;* (nous y ajoute» rions, *cùm boreas, algent & pleuritici* » *fiunt*) ; *cùm ſeptentrio, reſtituuntur in* » *ſanitatem* ».

Cette obſervation faite ſur l'ancienne iſle de Leſbos, aujourd'hui Metelin, eſt vraie ſans doute pour la Normandie ; mais pour combien d'iſles & de contrées de l'Europe ne doit-elle pas l'être également ?

L'auteur trace enſuite le tableau moral des habitants de la Normandie. Ils ont adopté le luxe des habits & des ameublements, la ſomptuoſité des tables ; ils ſe livrent aux plaiſirs des ſens, & l'incontinence ſe remarque dans tous les âges. Mais ne ſont-ce pas les mœurs de tous les peuples où les riches abondent, & où la conſidération eſt accordée à l'argent ? Telles furent les mœurs des Perſes, des Grecs, des Romains, devenus opulents par leurs conquêtes ; telles ſeront

toujours les mœurs des peuples qui ſeront parvenus à cet état de grandeur & de proſpérité. Les millionnaires montrent l'exemple de la profuſion & de la licence, leurs protégés veulent leur reſſembler, & l'artiſan, qui craint de paroître pauvre, les imite : *Vivimus ambitiosâ paupertate*, dit très-bien *Juvenal.* C'eſt dans ces circonſtances que la penſée d'*Horace* ſera toujours applicable ; .... *macies & nova febrium terris incubuit cohors* ; ainſi que cette autre de Juvenal : *magnis opibus dormitur in urbe, inde caput morbi.*

Auſſi m. *Lepecq* nous déclare-t-il, d'après ſes conſidérations ſur la ſituation, ſur le ſol, ſur l'air de la Normandie, ſur le phyſique & le moral de ſes habitants, qu'on y eſt ſujet à la goutte, à la colique bilieuſe & convulſive, aux rhumatiſmes, aux catarrhes opiniâtres, à la phthiſie, à l'hypochondriaciſme, à l'*hyſtériciſme*, aux affections des entrailles, aux hémorrhagies, aux *affectus lienoſi* d'*Hippocrate*, à la pleuréſie, à la péripneumonie catarrheuſe, aux catarrhes pituiteux & bilieux, aux fievres aiguës, aux maux de gorge, à la fievre ardente ou *cauſus* des anciens, à la dyſenterie, aux diarrhées & flux colliquatifs, aux fievres putrides & vermineuſes, à des phlegmons de mauvaiſe qualité, aux anthraxs, aux furoncles, aux plaies des extrémités, & ſur-tout des jam-

bes, des pieds, aux fievres intermittentes, irrégulieres, fievres d'accès, tierces, double-tierces, quartes, aux obstructions, à l'ictère, à l'hydropisie. Enfin, dit-il, la maladie la plus générale qu'on puisse observer en toutes saisons dans la Normandie, c'est cette sorte de fievre irréguliérement continue, ou continue-rémittente, dont les symptômes & la marche semblent tenir tout-à-la-fois de la fievre lente-nerveuse, de l'ardente, & conséquemment de la fievre d'accès, espece d'hydre qu'on nomme la fievre miliaire. Mais on remarque aussi les rougeoles, les scarlatines, *morbilli*, qui reviennent épidémiquement avant ou après la petite-vérole.

Telles sont les maladies véritablement épidémiques qui affligent les fortunés habitants de l'opulente Normandie : mais ne sont-ce pas aussi en général les maladies qui regnent dans les diverses contrées de l'Europe, bien que leur situation, leur aspect, leur sol, leur latitude soient très-différents de ceux de la Normandie?

Quoi qu'il en soit, voyageons avec m. *Lepecq* dans les onze contrées qui composent cette grande province.

La premiere contrée ou région de l'est-nord-est de la haute Normandie, comprend le Vexin, le pays de Brai, le reste de la portion de l'orient septentrional, & même les plaines élevées qui s'éten-

dent depuis les montagnes qu'on voit à l'eſt de Rouen juſqu'au Vexin.

La paroiſſe d'Hebecourt fut attaquée dans l'automne de 1776 d'une fievre putride, exanthématique & maligne, qui y enleva beaucoup de ſujets. On croit que le traitement peut avoir contribué à leur mort. On s'étoit contenté de leur faire d'amples ſaignées.

« Entre la ville d'Eu & Neufchâtel ſe » manifeſta, dans l'hiver de 1774 à 1775, » *la fameuſe & cruelle épizootie qui fit* » *tant de ravages ſur les bêtes à cornes*, » & qui eût été ſans doute *mille fois* plus » déſaſtreuſe ſans de ſages précautions. La » communication abſolument interceptée » par les troupes, l'aſſommement du plus » grand nombre des beſtiaux furent les » grands remedes heureuſement employés » aſſez tôt pour préſerver le pays de Brai » de la contagion (1) ».

---

(1) *Note des éditeurs du journal.* S'il faut quelquefois aſſommer également les beſtiaux malades & ceux qui ſont ſains, les circonſtances qui néceſſitent cette rigueur ne ſe bornent-elles point au temps de l'invaſion ? Dans les épizooties, comme dans les épidémies, il faut bien enfin que le mal ceſſe ; les cauſes qui l'ont occaſionné & entretenu ne ſauroient être permanentes. Que l'épizootie dépende donc de l'inclémence de la ſaiſon, de la conſtitution de l'atmoſphere, de la qualité des eaux, des pâturages, ou des fourrages, il ſera toujours certain que ces influences malfaiſantes ne peuvent pas durer aſſez pour faire autant de ravage qu'un maſſacre général. En aſſommant même les beſtiaux ſains avec les convaleſcents, lorſque l'épizootie a déjà infecté pluſieurs

Dans d'autres paroiſſes de la plage occidentale, à Sommery, à Buchy & dans le voiſinage, il régnoit dans l'automne de 1775 des maux de gorge gangreneux ſur les enfants : on demanda du ſecours trop tard.

Plus au centre de cette contrée, dans la paroiſſe de Blainville, on vit régner la petite-vérole au printemps de 1773. L'été, il ſurvint une épidémie de fievre maligne caractériſée par l'anxiété, la perte des forces vitales, l'abattement général, la ſtupeur avec délire, ſouvent ſans éruption. Elle enleva environ quarante perſonnes qui périſſoient le troiſieme ou le cinquieme jour.

Au printemps de 1754 il régna dans la paroiſſe de Preſſaigny une épidémie caractériſée de fievre putride.

Ces épidémies ne ſont pas décrites, mais ſeulement indiquées; on ne fait pas mention de l'état des ſaiſons qui les précéderent.

Dans la plage de l'occident méridional eſt la paroiſſe de la Neuville. Au printemps de 1769, il y régna une épidémie qui enleva bruſquement neuf ſujets des plus vigoureux, hommes & femmes; ils périrent couverts de pétéchies rouges.

---

provinces, c'eſt évidemment mettre le comble au malheur public, c'eſt exterminer ce que la faveur du Ciel peut ménager.

On compte encore dans l'étendue de ce canton d'autres épidémies; en 1776, petite-vérole, rougeole, fievre ſcarlatine, compliquées avec les maux de gorge. Dans l'automne de la même année, ce fut la rougeole compliquée avec l'angine aphtheuſe & gangreneuſe; &, dans l'hiver de 1773 à 1774, la pleuréſie bilieuſe; des rhumatiſmes aigus, accompagnés, vers le 11 ... 14, d'une éruption miliaire à baſe rouge qui ſe reproduiſoit à pluſieurs repriſes juſqu'au-delà du 20. En 1776, ce fut un flux dyſentérique dont pluſieurs perſonnes moururent.

Sans doute qu'après l'expoſé fait ſur cette contrée, m. *Lepecq* s'eſt apperçu qu'il n'étoit pas complet, puiſqu'à la ſuite il a ajouté des remarques dont l'étendue eſt deux fois plus conſidérable que l'article auquel elles appartiennent. On peut croire d'ailleurs que ce ſont des renſeignements qu'il a reçus trop tard pour être refondus ou mis à leur place. Ces remarques au reſte regardent entr'autres lieux la petite ville d'Aumale & les environs, où il régna durant pluſieurs années une eſpece d'eſquinancie gangreneuſe; (on en parle d'après le détail donné dans le *journal de méd. mars* 1756, par m. *Marteau*), & en 1756 des pleuro-péripneumonies, auſſi décrites par le même m. Marteau, *journ. de med.* 1757, *juin.*

La deuxieme contrée ou région du ſud-ſud-eſt de la haute Normandie, ou contrée d'Evreux, commence au-delà d'Elbeuf qu'elle laiſſe à la quatrieme contrée : ainſi elle débouche à la petite plaine de Caudebec, vers l'eſt ſeptentrional, & commence vers le ſud-oueſt au-deſſus de la chaîne méridionale des montagnes, à la route de Neufbourg.

Pont-de-l'Arche, petite ville à trois lieues de Rouen, fut attaquée à la fin de l'année 1770 d'une fievre ardente qui régnoit à Louviers dans le cours de cette même année ; mais on obſerve qu'à Pont-de-l'Arche cette maladie ne fut ni autant épidémique, ni contagieuſe, ni peſtilentielle.

Pour Vernon on ne ſe ſouvient point d'y avoir vu régner d'épidémies déſaſtreuſes. On y vit très-long-temps & avec beaucoup d'agrément ; cette ville eſt la retraite de tous ceux qui deſirent ſe prolonger des jours tranquilles, loin du tumulte & de l'infection des grandes cités : on y a vu des vieillards âgés de plus de cent ans.

Dans combien de villes n'y en a-t-il pas eu, ſans qu'on puiſſe ni qu'on doive pour cela attribuer uniquement ce phénomene à la ſalubrité du lieu où ils ont paſſé les dernieres années de leur longue carriere ? Pour s'en convaincre il ſuffit

de consulter le relevé qu'on a fait des centenaires.

La grande vallée de Chambray dont les agréments ont été chantés par la célebre madame *Deshoulieres*, est cependant sujette aux maladies épidémiques. M. *Lepecq* y observa, en juin 1776, des maux de gorge gangreneux sur les enfants, dont quatre ou cinq moururent ; cette maladie étoit accompagnée d'une éruption scarlatine. Il y eut en même temps une fievre pleurétique & putride qui enleva plus de 30 personnes dans la paroisse de Croisilles.

On rappelle ici l'épidémie qui régna à Louviers en 1770, & dont l'auteur donna la description en 1776. On y vit depuis la petite-vérole en 1772 ; des péripneumonies putrides & meurtrieres en 1773 & 1774 ; des angines, même gangreneuses, en 1775. Au printemps de 1777, la rougeole & les *morbilli*, dit m. *Lepecq*, s'y annonçoient comme épidémiques, sans doute pour précéder la petite-vérole.

On fait connoître ensuite la position de la vallée de Nonancourt, le bourg de Tilieres, la ville de Verneuil, le bourg de Breteuil ; tous endroits où il paroît qu'on n'a pas vu de maladies épidémiques.

La description qu'on trouve ensuite de la ville d'Evreux est plus étendue ; c'est d'après un mémoire fourni par m. *Gosseaume*, médecin. Cette ville est, dit-on,

exposée à l'action plus particuliere de deux courants, l'un du côté du nord-est, l'autre du sud-ouest ; elle est traversée par l'Iton dont le cours est de l'ouest à l'est. Evreux est une ville assez saine.

M. *Gosseaume* n'a point remarqué de maladies épidémiques à Evreux. Il s'est occupé d'observations météorologiques, & ce travail de sept années consécutives, dont il a perdu le fruit dans une malheureuse circonstance, ne lui a laissé que la consolation de se souvenir encore avec le plus grand plaisir, que les observations d'*Hippocrate* & d'*Huxham*, ses modeles & ses guides, se trouvoient vérifiées dans les siennes.

Une maladie qui s'étendit sur les chiens, mais dont la date n'est pas marquée, fut le prélude de fievres putrides épidémiques sur les hommes à Evreux. On y vit régner en 1772 & en 1773, la petite-vérole; ce fut la rougeole l'année suivante : ni l'une ni l'autre ne fut meurtriere qu'à l'égard de quelques adultes. La grippe, universellement répandue dans l'automne de 1775, ne fut pas plus meurtriere. Ce fut sans doute après cette époque que ceux qui habitent le fauxbourg de Saint-Léger à Evreux, furent attaqués d'une fievre maligne épidémique, compliquée sur la fin, avec angine gangreneuse. Le médecin

decin obſervateur croit que cette épidémie fut occaſionnée par le peu de précautions qu'on prit en comblant un bras de la riviere qui y couloit. Quoi qu'il en ſoit, la plûpart de ceux qui périrent furent enlevés en très-peu de jours ; ils étoient couverts d'exanthemes. On traita cette maladie, dans l'invaſion, avec l'émétique ; les acides faiſoient la baſe des boiſſons ; les véſicatoires furent employés avec ſuccès. Au printemps de 1776, il y eut une fievre maligne qui commença dans les priſons d'Evreux, & ſe propagea dans ce quartier. M. *Goſſeaume* ne perdit qu'un petit nombre de malades ; mais devenu victime de ſon zele, dit m. *Lepecq*, il fut *empoigné* lui-même de la maladie. M. *Lepecq* obſerva cette épidémie ; il s'étoit rendu à Evreux pour porter des ſecours. L'hiſtoire de cette maladie eſt ſuivie du nécrologe de la ville d'Evreux depuis 1730 juſqu'en 1759 incluſivement.

A la contrée d'Evreux appartiennent les plaines de Neufbourg. Les maladies les plus ordinaires de ce canton ſont décrites d'après m. *Marguerie*, docteur en médecine : ce ſont des pleuréſies vraies ou fauſſes, des péripneumonies, des fievres, les unes putrides, d'autres malignes, & d'autres encore milliaires. Depuis 1771

jusqu'en 1774, les maux de gorge gangreneux ont été très-communs & meurtriers dans ce canton. On fait ensuite l'histoire d'une fievre bilieuse putride exanthématique qui régna en 1763 & 1764 dans la paroisse de Combon, assise dans un terrein aquatique ; maladie qui dépeupla ce canton, dit m. *Hardi*, docteur en médecine, moins par elle-même que par un traitement mal entendu.

La troisieme contrée ou région du nord-nord-ouest de la haute Normandie, est ce qu'on appelle le pays de Caux : il a près de soixante lieues de circuit. Sa surface présente une infinité de vallons très-considérables, bordés de collines & de montagnes, dont les sommets sont plus ou moins développés : mais elle laisse contempler tout-à-la-fois de vastes plaines.

Dans la vallée d'Arques, qui forme la partie orientale de cette contrée, se trouve vers la source de la riviere d'Arques la petite paroisse de Saint-Hélier, *nichée* dans un angle. Elle est assise sur un sol de marais où l'eau croupit, où le voisinage de la forêt & les côtes qui se trouvent à l'est, ainsi qu'à l'ouest, retiennent long-temps les brouillards. C'est dans ce lieu marécageux & humide, continuellement exposé à l'invasion des fievres d'ac-

cès, que régna pendant l'été de 1775 une fievre épidémique qui, dans ſon commencement, enleva nombre d'adultes & d'enfants. Elle prit enſuite le caractere de continue-rémittente, avec quelques accidents produits par les vers & des éruptions exanthématiques : elle s'étendit ſur les trois quarts des habitants. Sa durée étoit de trente à quarante jours ; la convaleſcence longue, difficile, imparfaite. On a cru devoir attribuer cette épidémie au ſéjour des eaux dans le canal de la fontaine de Saint-Hélier.

Dans la bande du nord de cette contrée eſt la vallée d'Auffay, où tous les printemps & tous les automnes, depuis 1773, régnent des catarrhes, des maux de gorge, des pleuréſies & des péripneumonies, *qui probablement* (obſerve-t-on) *ſont peu inflammatoires*. On y voit aſſez fréquemment les éruptions miliaires accompagner les fievres rémittentes, même les fievres d'accès. Au printemps de 1777 cette vallée fut encore attaquée de l'angine maligne & putride, compliquée avec les éruptions ſcarlatines & miliaires qui enleverent les plus forts ſujets de la paroiſſe de Vaudreville. Une autre vallée qui part dans la même direction que celle d'Auffay, à l'embouchure de la Saane, eſt expoſée aux

fievres d'accès les plus rebelles. Les habitants ont la fievre au moins tous les automnes ; ils ſont décolorés, abattus, jaunâtres ; ils ſont très-vieux & infirmes à ſoixante ans. Quand ils n'ont pas la fievre, on les voit couverts de clous, de furoncles & d'abcès, d'ulceres aux jambes ; les curés n'y peuvent tenir plus de quatre ou cinq ans, ſans être aſſurés de périr. Ce ſéjour enfin eſt dangereux pour tout étranger, ſur-tout au printemps & après la moiſſon.

Les maladies qu'on remarque le plus à Fécamp, ſont les fievres putrides, rarement malignes, ſi ce n'eſt accidentellement : elles dominent en été. En hiver beaucoup de rhumes ; en automne, des angines, des éryſipeles : dans ces deux ſaiſons, ainſi qu'au printemps, des pleuréſies bilieuſes.

On a cru, dit m. *Lepecq*, que la fievre miliaire étoit endémique à Fécamp. Un médecin de cette ville, m. *Le Boucher*, auquel il s'eſt adreſſé pour être éclairci ſur cet objet, détruit cette fauſſe opinion, & le fait en ces termes : « Autrefois la miliaire a fait un déſaſtre affreux en cette ville. Depuis trois ans & demi que j'y pratique la médecine, j'ai vu un aſſez grand nombre de malades pour pouvoir

vous aſſurer qu'elle n'y eſt point endémique ; je n'ai rencontré cette éruption que chez un petit nombre de ceux qui, avant ma premiere viſite, s'étoient livrés aux cordiaux incendiaires, aux élixirs les plus chauds, & qu'on avoit enſevelis ſous un tas de couvertures pour pouſſer, diſoient-ils, le venin au-dehors. Joignez à cette cauſe meurtriere le grand ſoin qu'on prenoit de tenir les portes, les fenêtres hermétiquement fermées, & d'échauffer prodigieuſement la chambre.

Depuis 1773 on n'a vu à Fécamp que deux perſonnes attaquées de la petite-vérole.

On voit au Havre les fievres lentes nerveuſes décrites par *Huxham*. Dans l'automne de 1775, & l'hiver ſuivant, la petite-vérole y étoit épidémique, mais elle ne fut point meurtriere.

Dans la plage méridionale de cette contrée ſont la petite ville d'Harfleur, la vallée de Bolbec, Lillebonne, les paroiſſes de Norville, Saint-Maurice, Petiville, Radicatel, Tancarville; ces endroits ſont ſujets aux maladies cauſées par les exhalaiſons méphitiques des eaux croupiſſantes.

M. *Lepecq* indique ici une maladie que m. *Hardy* croit devoir mettre au nombre des maladies endémiques de ce canton;

ce ſont des inflammations ou éroſions de la gorge, des poumons, de l'eſtomac, ſi violentes que l'homme le plus robuſte y réſiſte avec peine. Elles ſont produites par un ſable fin & volatil, que les bourraſques du ſud-ſud-oueſt détachent des grands bancs de vaſe que la riviere a formés devant le château de Tancarville, & que ces vents y tranſportent avec une telle abondance, qu'on ne peut ſe diſpenſer d'en avaler beaucoup.

Ceci nous rappelle la maladie du grès ou de S. Roch, véritable phthiſie pulmonaire qui attaque les ouvriers occupés à piquer ou tailler cette ſorte de pierre. On trouve la deſcription qu'en a donnée m. *Clozier*, inſérée à la fin du premier volume du *précis d'opérations de chirurgie*, par m. *Leblanc*, chirurgien à Orléans. (*in*-8°. 1775).

Il eſt impoſſible que nous nous arrêtions à tous les lieux nommés dans cette topographie; nous remarquerons que le regiſtre des délibérations du college de médecine de Rouen, fait mention qu'au mois d'avril 1739, il régna dans le bourg de Pavilly, & paroiſſes circonvoiſines, une maladie épidémique meurtriere qui enlevoit la moitié de ceux qui en étoient attaqués, vers le cinquieme ou le ſixieme

jour. Elle ſe montra ſous différents aſpects; mais c'étoit la péripneumonie. On place ici l'extrait du journal d'un chirurgien de Duclair, bourg de ce canton, ſur les maladies qu'il a vues depuis 1749 juſqu'en 1776.

Au-deſſus de Duclair eſt la paroiſſe de Henouville où régnerent en 1776 des angines auxquelles on donna la dénomination de catarrho-gangreneuſes. Elles attaquerent ſpécialement les enfants de l'âge le plus tendre; il en périt près de quarante dans cette ſeule paroiſſe, ſans compter ceux qui furent enlevés dans les lieux d'alentour.

Mais une autre épidémie effrayante affligeoit le bourg de Saint-Georges dans l'hiver de 1775 à 1776 : m. *Lepecq* la décrit dans la conſtitution de cette ſaiſon.

On nomme encore quelques lieux dans leſquels ont paru la rougeole, la petite-vérole en 1776; la dyſenterie épidémique en 1767, & en 1777 la ſcarlatine angineuſe; la fievre rouge angineuſe; les fievres putrides. Tous ces détails topographiques, hydrographiques, météorologiques, noſologiques, ſont ſans doute fort curieux; ſeront-ils d'une très-grande utilité pour les médecins? C'eſt au moins une partie des vues qui a fait entreprendre

ce travail. Mais le plan qu'on a ſuivi fatigue les lecteurs, & ne ſoulage point la mémoire.

Les remarques qu'on donne enſuite ſur cette contrée, le pays de Caux, contiennent vingt-cinq pages. On y fait la deſcription de la ville de Dieppe ; on peint enſuite les mœurs de ſes habitants. Quant aux maladies propres au climat, on n'y reconnoît, dit-on, que *les toux, les rhumes, les rhumatiſmes & la goutte.*

L'épidémie de 1769 n'attaqua que ceux du peuple qui s'occupent de la harengaiſon : c'étoit une fievre pétéchiale épidémique, dont le plus *grand progrès* ne dura qu'environ quinze jours, durant leſquels elle emporta au moins deux cents perſonnes. L'auteur rapporte les obſervations de m. *Erambert*, médecin qui traitoit alors cette maladie, à laquelle il donna le nom de fievre exanthématique pétéchiale.

En 1776 on vit en cette même ville une pleuréſie ou péripneumonie putride gangreneuſe, très-meurtriere.

On donne enſuite la topographie de Caudebec ; on indique les maladies endémiques & épidémiques de cette ville.

De Caudebec on nous conduit au pays de Caux dont on fait connoître le ſol & les productions, ainſi que la conſtitution,

les mœurs & habitudes des Cauchois. En 1740 & 1741 la fievre miliaire ravagea le centre de ce canton. On y vit depuis des épidémies de fievres putrides, de maux de gorge gangreneux, de pleuréſies, de péripneumonies ; & l'on obſerve que la dyſenterie & les angines ſont deux maladies familieres au pays de Caux.

MALGRÉ le nombre prodigieux d'ouvrages publiés ſur les différentes parties de la médecine, il nous reſte encore à deſirer des livres élémentaires pour diminuer les difficultés des étudiants, diſſiper leurs doutes & leur donner plus d'attraits pour une ſcience très-vaſte, & dans laquelle les premiers progrès ſont toujours pénibles & lents. C'eſt par ces motifs que m. JADELOT, occupé de l'enſeignement de la médecine, a publié un excellent ouvrage élémentaire, ſous le titre de phyſica hominis ſani (1). *Nous invitons ce profeſſeur de donner un cours élémentaire complet relatif à ſon plan, & nos confreres à nous communiquer leurs réflexions ſur ce même plan, bien capable de former de bons mé-*

(1) *Voyez* journal de janvier 1778.

decins, & d'éloigner les candidats qui ne pourroient devenir que des praticiens malheureux.

ESSAI

SUR les moyens de perfectionner l'étude de la théorie & de la pratique de la médecine; par m. JADELOT, professeur de la faculté de médecine en l'université de Nancy, &c.

Quisquis medicinæ scientiam sibi comparare volet, cum his ducibus voti sui compotem fieri oportet, naturâ, doctrinâ, loco studiis apto, institutione à puero, industriâ & tempore.

HIPPOCRATES *lex.*

Nécessité d'une réforme dans l'étude de la médecine.

NOUS voyons tous les jours éclore de nouveaux plans d'éducation; les livres élémentaires de tous les arts & de toutes les sciences ne nous manquent plus. Les principes des belles-lettres, de l'histoire, ceux de la philosophie, des mathématiques, ont acquis un grand degré de perfection. N'y aura-t-il que la médecine qui ne participera pas à ces progrès? sera-t-elle seule privée de l'heureuse influence de l'esprit philosophique? La matiere dont je vais m'occuper ne me permet pas de le dissimuler. On ne peut méconnoître

les progrès que le génie de l'obſervation procure tous les jours à l'art de guérir pris en général ; mais les éléments de médecine ſont encore dans l'imperfection, la méthode que l'on ſuit dans l'enſeignement de cette ſcience n'eſt point propre à faire faire à ceux qui l'embraſſent tous les progrès que l'on pourroit deſirer. Un ſavant médecin (m. PAUL, *diſcours préliminaire des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la chirurgie du dix-huitieme ſiécle*), qui s'eſt déjà récrié contre cette imperfection, eſtime que ce peu de progrès dépend en grande partie de la langueur avec laquelle les étudiants ſe livrent aux travaux que la médecine exige. Mais cette langueur ne tient-elle pas à la mauvaiſe méthode des écoles ? n'eſt-elle pas la ſuite du défaut de choix des ſujets qui s'y deſtinent ? du peu de zèle de la plûpart des maîtres, du peu d'encouragement qu'ils reçoivent ? enfin l'enſeignement de la médecine n'auroit-il pas beſoin d'une grande réforme ? On ſuit à-peu-près la marche que l'on ſuivoit il y a deux ſiécles : au lieu de réfléchir ſur les fautes qu'on a faites à notre égard, afin d'en préſerver ceux qui nous ſuivent, il ſemble que nous trouvions une eſpece de juſtice ou de conſolation à leur voir ſupporter les mêmes maux, & à les voir tomber dans les mêmes fautes. On eſt ſi maîtriſé par l'empire des

ufages, que quoique différents médecins aient propofé des réformes avantageufes, quoiqu'elles aient reçu l'approbation des maîtres de l'art, la routine l'emporte toujours, & les abus fubfiftent. On a été rebuté par les obftacles que préfentent toujours les grands changements, quoiqu'ils tendent au bien général : mais que n'avons-nous pas à efpérer des bonnes vues du gouvernement ? il ne s'agit que de lui faire connoître les abus qui fubfiftent, & fa fageffe les réformera. La bonté que notre monarque témoigne à fes peuples ne nous autorife-t-elle pas à faire parvenir aux pieds du trône des remontrances fur un fujet auffi important, puifqu'il s'agit de la vie de fes fujets ? n'auront-elles pas bien des droits fur fon cœur ? Le dernier regne fera une époque immortelle pour la chirurgie, non-feulement en France, mais dans tous les temps & chez tous les peuples qui cultivent les fciences utiles. Celui-ci pourra former une époque auffi avantageufe à la médecine, fi des médecins en place parviennent à diriger les vues fages du miniftère vers cet objet. On n'éprouvera pas autant d'obftacles qu'on l'imagine dans cette réforme, & les avantages qui en réfulteront feront infinis. Je vais tâcher de réunir les uns & les autres fous un point de vue facile à faifir.

Défauts des études en médecine.

La médecine, dit un médecin qui la connoît parfaitement (m. PETIT, *discours du 27 novembre 1757*), est la plus étendue, la plus difficile, & sur-tout la plus active de toutes les sciences. Il n'en est aucune qui exige autant une bonne méthode d'instruction : la difficulté & l'immensité des objets qu'elle comprend demande une éducation particuliere ; ou du moins, après l'éducation générale, celle du médecin exigeroit une méthode dirigée vers le but que l'on se propose. L'instruction des asclépiades duroit un grand nombre d'années, & la somme de leurs connoissances étoit fort au-dessous de celle des nôtres. Mais tous les jours on embrasse cet état sans aucune préparation préliminaire, sans connoître les qualités qu'il exige. Un jeune homme se décide souvent par le hazard des circonstances, pour l'étude de la médecine ; il fréquente pendant quelques années les écoles, & sacrifie quelques mois pour satisfaire aux formalités. Revêtu des titres nécessaires pour être admis à l'exercice de la médecine, il suivra peut-être pendant quelque temps un praticien au lit des malades; mais ses études sont sans ordre, il ne

pourra pas en tirer avantage, les principes lui manquent, son esprit n'est point fixé, il sera rebuté par les détails infinis de la pratique, ils seront sans attraits pour lui; peut-être il se découragera, &, malgré la bonne volonté, il ne fera point de progrès dans l'art de guérir : cependant bientôt il est chargé de la vie de ses concitoyens. S'il joint la hardiesse à la présomption, le babil à l'art de plaire, il peut se faire une réputation, quoiqu'il ne soit pas médecin. Si c'est un bon esprit, il sentira son incapacité, il retournera sur ses pas; en se livrant à l'étude la plus opiniâtre & à l'observation, il pourra réparer le temps perdu. Mais si c'est un esprit faux, ou un cœur peu honnête, il cherchera à acquérir la confiance de ses concitoyens, avant de la mériter, il prendra cette confiance pour la preuve de sa capacité, il ne verra pas ses fautes, il exercera son art sans en connoître les principes; quelques livres de formules seront ses seuls auteurs, il ne puisera pas dans les sources de la médecine, il se glorifiera même de ne point perdre son temps à l'étude, il déprimera ceux qui prennent ce moyen pour se former le génie médicinal. Des succès dûs à la nature acheveront de le confirmer dans sa routine, & toute sa vie il verra des malades sans

être médecin. Je ne parle pas de ceux qu'un eſprit lent & ſans pénétration rend incapables d'études & de réflexions, non plus que de ceux qu'un génie décidé a élevé, pour ainſi dire, dès le premier moment, à la perfection. Les premiers ne méritent pas qu'on leur trace des regles, & les ſeconds n'en ont pas beſoin. C'eſt pour les eſprits ordinaires qui ont de la juſteſſe, & une certaine pénétration, qu'il convient de préparer un plan d'éducation médicinale, qui prévienne les abus trop fréquents & trop multipliés en ce genre.

Choix des eſprits propres à la médecine.

Le premier objet qui ſe préſente pour faire des progrès dans une ſcience, eſt le choix des eſprits qui lui conviennent. Chacune exige un genre d'eſprit particulier, & chacun porte en ſoi de l'aptitude à tel ou tel genre d'études. Il eſt des hommes qui ſont nés avec un penchant décidé & une inclination naturelle. Ordinairement on ne réſiſte point à ce ſentiment intérieur qui eſt l'annonce ou l'effet d'un talent naturel qui n'a pas beſoin d'éducation, ou plutôt qui a une éducation à lui.

PASCAL, à peine ſorti de l'enfance, devine preſque tout *Euclide* ; VAN SWIETEN ſe ſent un goût ſi décidé pour la méde-

cine, qu'il refuse tout autre état dès l'âge de seize ans. De tels génies n'ont pas besoin de maîtres; mais parmi ceux qui forment le plus grand nombre, chacun a reçu de la nature plus ou moins de disposition pour chaque science. Il seroit de la plus grande nécessité que l'on ne portât vers la médecine que ceux qui sont nés avec les dispositions convenables pour y réussir. L'étude la plus opiniâtre & la plus assidue, dit FREIND, ne peut suppléer parfaitement aux qualités naturelles que la médecine exige : *Nemo, quantumcumque studii accesserit, medicus fieri potest, nisi etiam quodam modo nascatur. Sunt quippè in hac arte multa perobscura & recondita, multa impedita & subtilia quæ nullis præceptis edoceri, nullâ explicatione planè & cumulatè tradi possunt.* FREIND, *epist. ad Mead. pag.* 68. Cependant tous les jours on se décide pour cet état, sans avoir examiné si l'on a reçu de la nature l'aptitude convenable. L'esprit de la médecine est un esprit d'observation, & l'observation n'est pas le partage d'un esprit trop vif, ni d'un esprit trop lent; il faut de la justesse, de la réflexion, une conception facile, beaucoup de mémoire, du goût pour l'étude, enfin de la sagacité & de la pénétration. On ne peut mieux caractériser cet esprit que l'a

fait

ſait m. LEPREUX dans l'éloge de m. DE JUSSIEU : « Il avoit, dit-il, un jugement
» ſain, qui ne s'appuyoit que ſur des con-
» noiſſances ſolides & bien ordonnées,
» une mémoire prodigieuſe auſſi prompte
» à ſaiſir que fidelle à garder, & toujours
» prête à reſtituer au moment du beſoin,
» un eſprit aſſez flexible pour ſuivre tan-
» tôt les détails les plus minutieux, tantôt
» les combinaiſons les plus profondes, un
» talent rare & précieux pour bien ob-
» ſerver, joint à beaucoup de fineſſe dans
» les vues, à une patience infatigable, &
» à cette exactitude ſcrupuleuſe qui, tou-
» jours en garde contre l'imagination ou
» contre la pareſſe, craint de voir trop
» comme de n'avoir pas aſſez vu ». Ce ſeroit auſſi un excès dangereux, ſi le médecin avoit un eſprit trop difficile à ſatisfaire. Les cauſes des maladies tiennent ſouvent à des objets qui ſont hors de la portée des ſens; pour lors il faut s'en tenir à des probabilités dont il eſt très-difficile de ſaiſir le plus haut degré. CELSE dit que le génie d'un médecin obſervateur ſemble être une certaine qualité qui ne peut ſe nommer, ni même ſe bien comprendre. C'eſt apparemment un goût plus exquis, un tact plus délicat, une perſpicacité plus fine pour appercevoir la nuance des ſymptômes réels, en écartant ceux qui faiſoient

méconnoître la marche de la maladie. Il faut donc que la nature ait fait le premier pas, sans cela on ne la force point. *Primum quidem naturâ opus est, naturâ enim repugnante, irrita omnia fiunt, si verò natura ad optimam viam demonstrat, artis doctrina facilè contingit.* HIPPOCRATES, *lex.* Ceux-là, dit-il ailleurs, réussissent en médecine dont l'esprit a été formé pour cela par la nature, & dirigé par une bonne éducation : *In medicinâ valent tum qui bonis disciplinis liberaliter sunt educati, tum qui à naturâ sunt feliciter comparati.* HIPPOCRATES, *de arte.* Un grand professeur de ce siécle a fait la même remarque. HOFFMAN, en traitant des difficultés qui se rencontrent dans l'étude de la médecine, veut qu'on examine les inclinations & les facultés de l'esprit de celui qui s'y destine. Ce seroit en vain que l'on se livreroit à un genre d'étude qui ne seroit point analogue à l'esprit : *Vanus est labor à quo natura abhorret, & frustrà impenditur opera quæ irritâ minervâ suscepta fuit.* C'est de-là qu'il arrive que bien des médecins ne sont point dans leur état, qu'ils l'exercent sans avantage & sans gloire, ou plutôt qu'ils l'exercent sans le cultiver. Pour parer à cet abus, il faudroit que l'on n'y fût admis qu'après avoir donné des preuves d'apti-

tude & de capacité. Sans cela la médecine ſera toujours exercée par un grand nombre d'hommes ineptes & au-deſſous de leur état. C'eſt encore le ſentiment d'HOFFMAN : *Studium invitis & imparibus humeris ſuſceptum minori diligentiâ & ſine feliciori ſucceſſu continuatur, undè tanta medicaſtrorum copia. De difficultatibus in medicinâ addiſcendâ.* La rareté des grands hommes en tout genre doit être imputée en grande partie au peu de ſoin qu'on a de conſulter la nature en pareil cas. Il n'y a point de ſcience où l'on apperçoive mieux qu'en médecine ce que peut la promptitude & la fineſſe de l'eſprit, jointes à la ſageſſe du jugement & à l'étendue des connoiſſances. Conviendra-t-elle donc à des eſprits légers ou ſuperficiels, à des eſprits lents ou peu juſtes ? eſt-ce d'après ces conſidérations que l'on embraſſe la médecine ? Cette premiere réflexion eſt de la plus grande importance. La nature ſans l'éducation, dit *Plutarque*, eſt une force aveugle & inutile ; l'éducation ſans la dipoſition naturelle n'a aucun ſuccès. O Dieu ! s'écrioit *Pythagore*, que vous épargneriez de maux, ſi vous indiquiez à chaque homme le genre d'occupations propres à ſon eſprit ! On peut, ſans cette révélation, diſcerner les diſpoſitions naturelles.

Il eſt dans la ſociété tant d'emplois où l'inſuffiſance n'eſt pas auſſi dangereuſe, & vers leſquels on pourroit diriger ces eſprits médiocres. Peut-être même un eſprit peu propre à la médecine aura des ſuccès au barreau, dans les arts, à la guerre, ou dans toute autre profeſſion.

On objectera peut-être que ces vues générales ne peuvent être réduites en pratique; qu'il eſt difficile d'étudier & de reconnoître dans la jeuneſſe la trempe de chaque eſprit, & de mettre chacun dans l'état qui lui convient le mieux. Ces difficultés ſeront levées, quand des inſtituteurs inſtruits s'attacheront à étudier leurs éleves, quand on voudra écouter & ſuivre les renſeignements qu'ils donneront. *Le bien public, l'honneur de la patrie exigent qu'on ſubſtitue à l'ancienne méthode une éducation civile qui prépare chaque génération naiſſante à remplir avec ſuccès les différentes profeſſions de l'état.* M. DE LA CHALOTAIS. D'ailleurs la méthode que je vais propoſer fournira les moyens d'éloigner à temps ceux qui n'auront pas reçu de la nature les diſpoſitions que l'étude de la médecine exige.

Premieres études de médecine.

Suppoſons que l'éleve apporte les diſpoſitions requiſes pour l'étude & l'exercice

de la ſcience à laquelle il ſe deſtine ; ſuppoſons qu'il a pris une connoiſſance ſuffiſante des belles-lettres, des mathématiques & de la phyſique, par où doit-il commencer ſon inſtitution ? quels ſont les premiers pas qu'il doit faire dans cette carriere ? Nous indiquons une marche qui paroît d'abord extraordinaire, mais qui ſeroit la plus sûre & la plus profitable. Avant d'étudier les livres, celui qui ſe deſtine à la médecine devroit commencer par voir les malades avec un praticien. Les hôpitaux pourroient en fournir les moyens, ſi l'on ſavoit en tirer un meilleur parti que l'on n'a fait jusqu'à préſent. Ces établiſſements doivent former les vraies écoles de la médecine & de la chirurgie : à Dieu ne plaiſe que j'entende que c'eſt là où les éleves pourront s'inſtruire par leurs fautes. Les hommes qui nous ſont confiés dans ces dépôts ſacrés ſont auſſi chers & auſſi précieux que ceux que la fortune met au-deſſus de ces ſecours. Mais ſans donner de la liberté à l'impéritie, ſans trahir les droits de l'humanité, on pourroit tirer de ces établiſſements des avantages auſſi réels que ceux de ſoulager l'indigence, en préparant à la génération ſuivante des médecins inſtruits. Il n'y a aucune ville un peu conſidérable qui n'ait un hôpital : c'eſt là où

les éleves en médecine de cette ville & de la province viendroient prendre les premieres idées de la ſcience qu'ils veulent embraſſer. Il faudroit que l'adminiſtration de ces hôpitaux fût dirigée vers cet objet. Le médecin en chef, en viſitant les malades, pourroit faire connoître aux éleves qui le ſuivroient les ſymptômes & les noms des maladies, les criſes, les révolutions & les effets des remedes. Ils ne diſtingueroient rien dans les commencements, mais ils s'accoutumeroient à voir la nature, à connoître les noms des maladies, leurs ſignes & leurs indications. Le praticien indiqueroit ces objets avec clarté & préciſion; pendant ce même temps l'éleve prendra des connoiſſances d'anatomie par l'ouverture de cadavres deſtinés à découvrir les cauſes & les effets des maladies, & par les leçons d'anatomie pendant les hivers. Il faudroit pour cela, que chaque hôpital deſtiné à l'enſeignement eût un amphithéâtre, qu'un des chirurgiens de cet hôpital fût chargé de faire tous les ans un cours complet d'anatomie. Les éleves joindroient à ces leçons l'étude d'un livre élémentaire qui réuniroit la préciſion & la clarté à l'exactitude. Tels ſont les eſſais anatomiques de m. LIEUTAUD.

Comme on ne peut ſe livrer à l'ana-

tomie que pendant l'hiver, les autres saisons seroient employées à l'étude des médicaments & de la botanique, voir les drogues, apprendre leurs noms, leur origine, leur histoire, leurs qualités en fréquentant les pharmacies, y opérer, étudier les plantes : voilà quelles seroient les occupations de l'été. Pour cela, chaque hôpital destiné à l'enseignement auroit une pharmacie & un jardin botanique qui serviroient à l'usage de l'hôpital, & en même temps à l'instruction de ceux qui le fréquenteroient.

L'apothicaire en chef seroit chargé de donner des leçons élémentaires de pharmacie & de botanique; le jeune éleve s'appliqueroit en même temps à la pratique de la chirurgie, il verroit les pansements & les opérations, il ne négligeroit aucune occasion de connoître les ressources de cet art si perfectionné de nos jours. Pour cela, le chirurgien en chef donneroit chaque année un cours de principes de chirurgie, & un cours d'opérations. Tous ces exercices fourniroient successivement une connoissance assez étendue des maladies & des médicaments. Trois ans seroient sacrifiés à ces études préliminaires dans les hôpitaux, & ce ne seroit qu'après ce temps que l'on seroit admis dans les écoles des facultés de médecine. Mais on ne

parviendroit-là qu'après avoir conſtaté les premieres études dans un des hôpitaux du royaume, & avoir ſubi un examen d'admiſſion qui ſeroit très-rigide & déciſif, pour renvoyer ceux qui ne montreroient pas les diſpoſitions néceſſaires pour l'étude de la médecine. On interrogeroit, dans ces examens, ſur les ſciences préliminaires à la médecine, ſur les éléments de la chirurgie & de la pharmacie, relativement aux objets indiqués.

ÉTUDES DANS LES FACULTÉS.

Premiere année.

Inſtitutions phyſiologiques.

Le jeune éleve, inſcrit ſur les regiſtres d'une faculté, ſe livrera plus ſpécialement à l'étude de la médecine, Il ſeroit eſſentiel que chaque année fût deſtinée à un objet particulier. L'anatomie & la phyſiologie formeront celui de la premiere année ; il ſera en état, avec le ſecours d'un bon maître, de pénétrer les détails les plus profonds de cette ſcience ; il ne s'en tiendra plus à un livre élémentaire, il puiſera dans les ouvrages des VINSLOW, des HALLER, des ALBINUS, des MECKEL, &c. ; il s'occupera de l'hiſtoire des découvertes. Le maître répandra une érudition choiſie dans ſes leçons, & formera le

goût de la bonne physiologie ; mais il est essentiel à ce moment que le jeune éleve ait les occasions de disséquer lui-même. C'est par l'usage sur-tout que l'on apprend cette science ; les pieces que l'on présente disséquées ne sont jamais dans leur rapport naturel, elles sont altérées, plusieurs objets sont détruits. D'ailleurs quelle différence entre l'attention de celui qui prépare une piece, & celle de celui qui se contente de l'examiner toute préparée. Devons-nous réfuter certains médecins qui ont prétendu que la connoissance exacte de l'anatomie est peu avantageuse à la pratique de notre science ? (*Voyez* une thèse soutenue à *Cambridge*, *par m. Thomas Ockes*, ayant pour but de prouver que l'anatomie n'est pas d'une grande nécessité à la pratique de la médecine. *Journal de physique. Introduction*, tom. 2, *page* 187). Il n'y a d'utile, dit-on, que la partie qui a pour objet la disposition générale, ou la situation des organes essentiels, des troncs principaux, vasculeux & nerveux. C'est tout ce qu'en savoit HIPPOCRATE, ajoute-t-on, qui croyoit cette science minutieuse & plus nécessaire au peintre qu'au médecin. Il est bien étonnant qu'on ait soutenu de tels paradoxes dans ce siécle-ci ; il seroit bien dangereux qu'ils s'accréditassent. Je ne

prétends pas qu'il faille être un ALBINUS, un HALLER, pour pratiquer la médecine ; il n'eſt pas néceſſaire d'avoir paſſé des années à la diſſection des plus petites fibres nerveuſes, & à l'étude recherchée des moindres communications des vaiſſeaux ; mais il eſt indiſpenſable de connoître aſſez parfaitement cette machine, pour ne pas être arrêté dans l'explication d'une infinité de phénomenes qui, ſans doute, tiennent à la ſtructure & à la diſpoſition de l'intérieur, & des parties les plus ténues des organes. L'exemple d'HIPPOCRATE ne prouve rien : ce grand homme n'a vraiment excellé que dans le diagnoſtic, le prognoſtic, & dans les vues générales des maladies ; connoiſſances qu'il devoit à une longue ſuite d'obſervations recueillies, peut-être pendant pluſieurs ſiécles avant lui.

Après le cours d'anatomie ſuivra l'explication de toutes les fonctions du corps humain que donne la phyſiologie. On ne peut ſe diſpenſer d'approfondir pour lors cette ſcience dans tous ſes détails ; mais il faut en bannir les ſyſtêmes que l'envie d'expliquer tout a introduits, ou du moins ils ne doivent être conſidérés qu'hiſtoriquement. Les raiſonnements puiſés dans la bonne philoſophie, les expériences & les faits ſeront les fondements de toutes

les explications ; on n'appliquera pas à cette machine animée, vivante & sensible les loix de la méchanique, de l'hydraulique & de l'hydrostatique qui ne conviennent qu'à la matiere inanimée ; on ne perdra point le temps en vaines conjectures sur les causes premieres, on s'arrêtera quand on ne pourra pas les pénétrer.

Il faut réduire à trois objets tout ce qui concerne chaque fonction dans l'état naturel : la structure de l'organe, les phénomenes que cette fonction présente, & l'explication de cette fonction. Après avoir puisé dans l'anatomie tout ce qu'elle a découvert sur l'organisation, on suivra le détail des observations relatives aux fonctions de cet organe, tant dans la santé que dans la maladie ; mais on sera très-circonspect sur le troisieme objet. Pour pénétrer les causes, on n'adoptera pas d'hyothèses, ou, si on en adopte, on ne les donnera que pour des conjectures ; on ne craindra pas d'avouer son ignorance sur les secrets de la nature : les éléments de philosophie ont tracé la route qu'il faut suivre dans toutes les sciences, & qu'il est sur-tout nécessaire de tenir si l'on veut parvenir à une bonne physiologie. Rien, y dit-on, ne seroit plus utile qu'un ouvrage qui contiendroit, non ce qu'on a

pensé dans tous les siécles, mais ce qu'on a pensé de vrai. Ce plan, bien approfondi, est moins immense qu'il ne paroît. Il ne s'agit point de rassembler cette foule de connoissances particulieres isolées & souvent stériles, acquises sur chaque matiere. Il ne s'agit point de montrer en détail le chemin long, pénible & tortueux que les inventeurs ont suivi; il s'agit de fixer & de recueillir les principes de nos connoissances certaines, de présenter sous un même point de vue les vérités fondamentales, de réduire les objets à des points principaux & bien distincts, d'éviter également, dans cette décomposition, l'esprit minutieux & borné qui laisse le tronc pour les branches, & l'esprit trop avide de généralités, qui perd & confond tout, en voulant tout embrasser & tout réduire.

Nous ne possédons point sur la physiologie un traité fait avec l'ordre, la méthode & la précision qu'exigent des éléments. Cependant les matériaux ne nous manquent pas; au contraire nous sommes plutôt arrêtés par la difficulté de choisir dans les débris immenses qui sont accumulés, les pieces qui peuvent convenir à notre édifice.

Le célebre HALLER a réuni ces matériaux dans sa grande physiologie. Il a su joindre à une érudition immense l'a-

natomie la plus exacte & la plus ſavante, éclairée du flambeau de la bonne phyſique. Il a réuni toutes les découvertes, & analyſé tout ce qui a été dit ſur ces ſciences; mais, il faut l'avouer, ce traité eſt trop étendu & trop profond pour des commençants. Ce ſont des éléments faits pour les maîtres; ils y trouveront les connoiſſances acquiſes dans tous les ſiécles, pour les préſenter avec plus de préciſion & plus de choix. Ce ne ſera qu'en profitant des travaux de ce grand homme, & en marchant ſur ſes traces que l'on pourra parvenir à une bonne connoiſſance de l'économie animale, pourvu que l'on abandonne le goût de tout expliquer.

Après avoir pénétré, autant qu'il aura été poſſible, la phyſique du corps humain, pour l'explication des fonctions dans l'état de ſanté, il faudra s'appliquer à l'étude des ſignes qui la caractériſent : c'eſt le but de la ſemeïotique phyſiologique. Il y a des ſignes de ſanté généraux qui conviennent à tous les hommes, d'autres ſont particuliers à quelques individus à raiſon du tempérament, de l'âge, du ſexe, &c. Il faut indiquer ce qui ſpécifie la ſanté dans chacune de ces circonſtances.

La derniere partie des inſtitutions phyſiologiques ſera la diététique, ou l'hygiene qui enſeigne les moyens de conſerver

la ſanté. BACON regardoit cette partie comme très-importante dans l'étude de la médecine ; il ſe plaignoit de ce qu'elle n'étoit pas cultivée par les gens de l'art : *Tertiam medicinæ partem poſuimus in prolongatione vitæ, quæ nova eſt & deſideratur. De augment. ſcientiarum.* On ne fera plus ce reproche aux médecins, nous poſſédons ſur cet objet des traités très-étendus, & des préceptes très-ſalutaires : on les réuniroit pour former la troiſieme partie des inſtitutions phyſiologiques.

SECONDE ANNÉE.

Inſtitutions pathologiques.

La ſeconde année ſeroit deſtinée aux inſtitutions pathologiques, dans leſquelles on conſidere la maladie ſous les aſpects les plus généraux. Les différences, les cauſes & les ſymptômes des maladies ; leurs ſignes diagnoſtics & prognoſtics, les indications qu'il faut remplir pour guérir les maladies, enfin les moyens d'y ſatisfaire. Tels ſont les objets des inſtitutions pathologiques, qui par-là ſont diviſées en trois parties principales ; ſavoir, la pathologie générale, la ſéméïotique pathologique, & la thérapeutique.

On ne peut connoître les maladies que par leurs différences eſſentielles & acci-

dentelles, par leurs caufes & par leurs fymptômes. Les différences effentielles fe déduifent de la nature des parties viciées; on tire les différences accidentelles des circonftances qui accompagnent la maladie, fans en changer la nature : c'eft ce qu'enfeigne la nofologie. Les caufes font confidérées dans l'étiologie fous les deux afpects différents de caufes prochaines & de caufes éloignées. On divife ces deux dernieres en caufes prédifponantes & en caufes occafionnelles. Enfin la fymptomatologie eft la dénomination de toutes les maladies, prife de leurs fymptômes, c'eft-à-dire, de leurs fignes extérieurs; &, pour les décrire exactement, on confidere chaque fonction en particulier, & on expofe tous les vices que chacune peut contracter.

La fémeïotique pathologique donne la connoiffance des fignes des maladies. On confidere les révolutions qui arrivent dans la circulation, la refpiration, dans les fécrétions & les excrétions, pour bien s'affurer de l'état préfent, & prévoir les événements, fcience très-importante dans la pratique, & trop peu cultivée par les jeunes médecins. On trouvera dans les anciens beaucoup de travaux fur cet objet.

La derniere partie des inftitutions pathologiques traitera des moyens qu'il faut employer pour guérir les maladies. Quelles

ſont les vues ou les indications curatives ? quels ſont les moyens de ſatisfaire à ces indications ? tel eſt l'objet de la thérapeutique. Conſerver la vie du malade, ſoutenir le reſte de ſes forces, le nourrir convenablement à ſa maladie, voilà la premiere indication. Prévenir les maladies, détruire leurs cauſes & leurs effets, voilà les autres indications que la thérapeutique préſente, avec les moyens d'y ſatisfaire. C'eſt l'art de guérir, pris en grand, & le complément des inſtitutions médicinales qui occuperont les deux premieres années, ſans que pour cela on néglige pendant les hivers l'anatomie, & pendant les étés l'hiſtoire naturelle & la botanique.

(La ſuite au journal prochain).

OBSERVATION

SUR une douleur de tête extraordinaire ; par m. SUMEIRE, médecin à Marignane en Provence.

N.... Millard, du lieu de Velaux, âgé d'environ treize ans, vint me conſulter à la fin du mois de juillet de l'année derniere 1780, ſur une douleur de tête habituelle, qui avoit fréquemment des paroxyſmes les plus violents ; il me raconta qu'il

qu'il attribuoit ſa maladie à l'impreſſion que le ſoleil pouvoit avoir fait ſur ſa tête en ramaſſant des épis de bled dans les champs de la moiſſon. La douleur occupoit principalement le front & les tempes, &, dans l'intenſité du paroxyſme, elle prenoit toute la tête; mais l'endroit du front ſouffroit toujours le plus. Cette douleur étoit ſi forte qu'elle lui faiſoit jetter les hauts-cris, & le mettoit comme en convulſion, lorſqu'elle étoit portée à ſon plus haut période; ſon pouls avoit un mouvement un peu précipité, & il étoit ſpaſmodique; le malade avoit quelquefois des ſenſations horrifiques, & auſſi des ſenſations de chaleur d'une courte durée.

Pour m'aſſurer ſi l'inſolation étoit la cauſe unique ou principale de la maladie, je conſeillai les applications de l'eau bien froide, faites par le moyen d'un vaſe de verre renverſé, & dont la large ouverture eſt bouchée par un linge ſerré qui retient l'eau dont il eſt empli. Ces applications qui ont preſque toujours le plus grand ſuccès, quand il s'agit d'une impreſſion de chaleur extérieure, n'eurent aucun effet, malgré qu'elles furent réitérées. Je penſai alors qu'il falloit reconnoître une matiere irritante qui pouvoit avoir ſon foyer dans les humeurs viſcerales du bas-ventre, ou qui avoit été en-

gendrée ou fixée dans le tiſſu cellulaire ou dans les vaiſſeaux capillaires des parties qui étoient le ſiége de la douleur. Pour ſatisfaire aux indicatious que préſentoit ce point de vue, je fis faire pluſieurs ſaignées, tantôt du bras, tantôt du pied & du cou ; je fis multiplier les lavements & les purgatifs rafraîchiſſants, parce qu'on appercevoit une ſorte d'orgaſme dans les humeurs, & particuliérement au viſage qui étoit rouge dans les accès, & que le pouls avoit une agitation comme fébrile, ainſi que je l'ai obſervé. Ces remedes qui avoient toujours des effets attendus, laiſſoient le mal en ſon entier; il ſe paſſa environ un mois ſans qu'il y eût d'autre changement que celui d'une plus grande augmentation, ſoit par rapport à la fréquence, ſoit par rapport à la violence des paroxyſmes. Je fus mandé à Velaux pour viſiter le ſujet; ſa douleur étoit ſi vive & ſi continuelle, qu'il ne pouvoit plus rien prendre ; il rejettoit preſque tout le peu de bouillon qu'il avaloit bien difficilement ; il battoit ſa tête contre tout ce qui l'avoiſinoit; il s'agitoit, il ſe traînoit, il trépignoit, &c.... A peine avoit-il une ou deux heures d'un léger repos dans les vingt-quatre heures, & ce calme bien court étoit immédiatement ſuivi du renouvellement de ſa dou-

leur cruelle. J'inſtituai, comme je pus, une diete analeptique bien moins difficile à preſcrire qu'à pratiquer; j'ordonnai les pédiluves, l'application réitérée des ſangſues aux tempes, celle des véſicatoires derriere les oreilles, à la nuque & aux endroits qui étoient le ſiége principal de la douleur ; je conſeillai l'uſage intérieur du quinquina uni aux anti-ſpaſmodiques : tout fut inutile. Alors ſoupçonnant que la cauſe du mal pouvoit réſider dans les ſinus frontaux, ou être attachée profondément ſur quelque tiſſu membraneux, j'engageai les parents à aller conſulter les plus habiles chirurgiens de la ville d'Aix, & leur faire examiner s'il ſeroit poſſible d'extraire la cauſe morbifique par quelque opération : on ſuivit mon avis. On s'adreſſa à mm. *Poulier* & *Duroure*, leſquels, après avoir répété inutilement beaucoup de remedes ſemblables à ceux que j'avois employé, ſe déterminerent à faire aux deux parties latérales du front deux grandes inciſions cruciales, dans la vue d'occaſionner une ſuppuration capable d'enlever & de tarir l'humeur morbifique. Comme cet expédient n'avoit pas un prompt ſuccès, on crut devoir recourir à m. *Tournatori*, médecin d'Aix, dont la réputation à eu, pendant quelques années, un éclat merveilleux, & dont la célébrité eſt encore

ſoutenue par des cures brillantes. Voici mot à mot les procédés que preſcrivit ce fameux médecin ; on les trouvera ſinguliers, extraordinaires, & éloignés des vues communes, mais ils ſont aſſez curieux pour être rapportés en entier & à la lettre, parce que la maladie ayant cédé pendant leur uſage, il eſt très-intéreſſant de décider ſi ce traitement doit avoir toute la gloire de la cure, ou ſi elle n'eſt due qu'à la continuité de la ſuppuration des plaies des inciſions, laquelle étoit encore en cours pendant l'uſage des remedes preſcrits par m. *Tournatori*, & a duré juſqu'à la fin : au reſte c'eſt au monde médecin, c'eſt aux gens de l'art les plus inſtruits, les plus éclairés, les plus pénétrants que je laiſſe le lot de réſoudre cette ſorte de problême, non ſans doute dans le deſſein de jetter de l'incertitude ſur la réputation de cette cure attribuée à m. *Tournatori*, mais dans la ſeule intention de faire connoître la vraie route par laquelle cette maladie rebelle a cedé.

Premiere ordonnance de m. Tournatori.

Le malade prendra le matin, à huit heures, trois onces d'huile d'amandes douces, & une once d'eau de fleurs d'orange; il prendra enſuite deux ſoupes par jour,

faites avec un petit poulet point écorché, & farci de fleurs d'hypéricum ; on mettra dans chaque ſoupe vingt grains de caſcarille, & autant de ſafran oriental; à ſix heures du ſoir on lui donnera un lavement d'une forte décoction de mauve, & d'une once de caſſe : on continuera ces remedes pendant cinq jours.

Deuxieme ordonnance.

On fera prendre au malade le matin à jeûn, à ſept heures, huit onces de ſuc de chicorée ; une heure après on donnera un lavement préparé avec vingt grains de ſang de bouquetin diſſous dans deux onces de miel blanc, le tout délayé dans ſuffiſante quantité de décoction de mauve ; on aura ſoin de bien couvrir le malade, & il prendra le lavement le plus chaud qu'il ſe pourra ; à dix heures on lui donnera une purée de lentilles au gras ; à ſix heures du ſoir il prendra la décoction de demi-once de ſalſepareille bouillie dans vingt-quatre onces d'eau réduites à douze ; une heure après, une purée de lentilles : on continuera pendant dix jours.

Troiſieme ordonnance.

Le matin, à ſix heures, le malade prendra la décoction de demi-once de ſalſe-

pareille bouillie dans un pot & demi d'eau, réduite à demi-pot; on y ajoutera, sur la fin, demi-drachme de fenugrec, & un petit morceau de réglisse; il prendra ladite décoction en trois verres, de demi-heure en demi-heure; deux heures après le dernier verre on donnera un bouillon; deux heures après le bouillon on donnera une purée au gras avec moitié carottes & moitié pain; deux heures après on fera prendre un gobelet d'eau dans laquelle on délayera demi-drachme de confection alkermès, & une cuillerée à café de syrop de limon; le soir, on donnera une soupe de sémoule au gras; deux heures après la soupe on fera prendre quatre onces de suc de chicorée, clarifié avec un blanc d'œuf; on continuera pendant neuf jours.

Quatrieme ordonnance.

On fera bouillir un petit poulet sans l'écorcher, farci des quatre grandes semences froides, dans quatre écuelles d'eau réduites à deux; le malade en prendra une écuelle le matin à six heures dans le lit; à huit heures, encore dans le lit, on le fera vomir avec cinq gouttes de syrop de *Glauber*, délayé dans quatre gobelets d'eau tiéde, dont il prendra un verre de demi-heure en demi-heure; à dix heures il prendra une écuelle d'eau de riz en

consistance de lait; à une heure il prendra une purée d'haricots blancs au gras, dans laquelle on délayera un jaune d'œuf, & vingt grains de safran oriental; à six heures la seconde prise du bouillon de poulet; à neuf heures la purée d'haricots semblable à celle du matin.

On lui rasera la tête, & on appliquera dessus un cataplasme de pulpe de pomme le premier jour; le second jour on appliquera un emplâtre de styrax, & le troisieme jour on y appliquera des feuilles de buglose : on continuera tous les susdits remedes durant neuf jours.

Cinquieme ordonnance.

On continuera les bouillons de poulet matin & soir; on lui fera prendre, pendant neuf jours encore, vingt grains de poudre de guttete, une heure avant le dîné; ses soupes à l'ordinaire, ou de la purée, suivant que le malade aimera mieux; à dîné, il peut manger une cuisse de poulet, ou un morceau de mouton sur le gril, ou du poisson : on continuera les cataplasmes comme ci-devant.

On s'interdit toutes les réflexions qui peuvent naître de la considération de ce traitement; il suffit de remarquer, 1°. que le malade éprouva une diminution de sa douleur vers la fin de la seconde ordon-

nance ; 2°. qu'il n'eut d'autre évacuation ſenſible que celle des urines, qui a perſiſté juſqu'au bout ; 3°. que la ſuppuration des plaies faites au front, fut très-abondante juſqu'au temps où le malade a été mis entre les mains de m. *Tournatori*, & qu'elle continua juſqu'à la guériſon entiere, en diminuant par degrés ; 4°. que la douleur de tête a été parfaitement détruite, & que le ſujet jouit, depuis ſa guériſon, de la meilleure ſanté.

Peut-on couclure que les procédés de m. *Tournatori* ont amené la deſtruction de cette maladie, ou qu'elle a été l'effet de la ſuppuration long-temps coutinuée, puiſque m. *Roure* a panſé les plaies juſqu'à la fin du traitement ; c'eſt-là un point à éclaircir. Il eſt digne d'exercer la ſagacité des médecins les plus éclairés : la ſolution de cette queſtion eſt, on ne peut pas plus, intéreſſante pour la pratique. Il s'agit de connoître, parmi ces procédés, ce qui a opéré ſur la cauſe d'une maladie extraordinaire, dont on peut retrouver des exemples.



LETTRE A M. MARET, DOCTEUR EN MED. A DIJON,

Pour ſervir de réponſe à celle qu'il a fait inſérer dans le journal de médecine *pour le mois d'avril 1781 ; par m.* CROHARÉ *, apothicaire de monſeigneur le comte d'Artois.*

VOUS venez de nous apprendre, monſieur, *que vous faites, tous les ans, des cours de matiere médicale à Dijon; que l'académie vous a chargé du chapitre de l'alkali volatil; qu'avec ce ſel rendu cauſtique, vous avez précipité,* UNE FOIS, *en æthiops, le fer diſſous par l'acide du nitre; qu'en envoyant ce procédé à la ſociété royale de médecine, vous fîtes obſerver que par la commodité & la facilité de ſon exécution, il remplaceroit avec économie celui de* LÉMERY (1). Vous ne diſſimulez point que le chymiſte chargé de l'examiner, rapporta qu'il n'avoit point obtenu d'æthiops, & ajouta que de tous les diſſolvants du fer qu'il avoit employés dans cet examen, l'acide vitriolique, &

(1) *Gazette de ſanté* du 15 août 1777.

non celui du nitre, étoit le ſeul dont il eut obtenu un précpité qui, par la couleur, approche des æthiops (1). Qu'inſtruit de cet événement, auquel vous n'étiez pas préparé, vous vous hâtâtes d'envoyer ce qui vous reſtoit de la *diſſolution martiale, avec l'alkali volatil & le filtre, attendu*, dites-vous pag. 360, *qu'un homme d'honneur ne doit pas laiſſer douter de ſa véracité.*

Il eſt bien vrai, monſieur, que toutes ces pieces arriverent à bon port, & cependant votre procédé n'en eſt pas moins, même aujourd'hui, défectueux & impraticable.

Vous nous apprenez encore, *que vous faites du noir, & que l'abbé* Ménon *a fait du bleu*, pag. 365, &c. &c. Je conviens que ces raiſons peuvent être très-bonnes pour vous, mais elles ne prouvent pas que votre précipité ſoit, ni puiſſe être un æthiops, comme je vous l'ai déjà ſuffiſamment démontré par ſa couleur brune plus ou moins foncée, & plus ſûrement par ſa diſſolubilité dans les acides; propriété qu'il a reçu du ſel précipitant, & non du phlogiſtique de l'acide nitreux.

(1) Mémoires de la ſociété royale de médecine, *tome* I, *pag.* 324.

La théorie des *gaz*, appliquée à des procédés tels que celui dont il s'agit, ne peut ſervir qu'à l'embrouiller.

J'ai prouvé, dans le *journal de médecine pour le mois d'octobre* 1779, que la couleur noire n'eſt pas le ſeul indice d'après lequel on doive reconnoître les æthiops; qu'il y en a un autre bien moins équivoque, leur indiſſolubilité dans les acides, & que cette indiſſolubilité s'étend juſqu'au fer le plus pur, réduit par quelque moyen que ce ſoit, en poudre impalpable (1); que tous ces æthiops ſont attirés par l'aimant, auſſi fortement que l'eſt le fer dans ſon brillant métallique. Etes-vous jamais parvenu à donner à votre précipité ces qualités eſſentielles au fer diviſé en *alkool*.

Si l'on *veut bien m'en croire*, dites-vous, page 360, *vous êtes un homme qui, en ſe chargeant d'inſtruire les autres, a négligé de s'inſtruire lui-même.*

Pardonnez-moi, monſieur, je n'ai jamais dit ni fait entendre que vous ayiez

(1) On lit dans quelques livres de chymie, que le caractere eſſentiel de l'æthiops martial eſt d'être parfaitement diſſoluble dans les acides. Cette erreur, entre mille, prouve la néceſſité de recourir à l'expérience.

négligé de vous inſtruire vous-même; ſi je l'euſſe dit, j'aurois manqué de politeſſe.

Il eſt bien vrai que j'ai écrit alors, & je le répete aujourd'hui, que les occupations trop multipliées de ſecrétaire d'académie vous avoient ſans doute empêché de vous livrer aux opérations de la chymie. J'étois bien éloigné de penſer que cette maniere de m'exprimer dût vous porter à crier que je vous *ai traduit dans le public comme un ignorant qui, tout émerveillé d'une miſere, a mis à la publier la chaleur d'un aſpirant à la célébrité. Je me bornerai*, dites-vous, *à me laver de l'accuſation de plagiat que s'eſt permiſe* m. Croharé, *accuſation faite pour couvrir au moins de ridicule l'accuſé qui y ſuccombe, & de confuſion l'accuſateur qui l'auroit formée contre le cri de ſa propre conſcience*, pag. 360. Ah! monſieur, pardonnez, mais je vous avoue qu'en liſant ce paſſage j'étois comme *Georges Dandin* à l'audience, écoutant *Petit-Jean*, & je pourrois preſque dire comme lui:

Je ſuois ſang & eau pour voir ſi du Japon
Il viendroit à bon port au fait de ſon chapon.

Mais avançons: je vous déclare que je n'ai jamais dit ni publié que vous étiez un ignorant, ni un plagiaire: qui eſt-ce qui le croiroit?

La théorie des gaz, dites-vous, pag. 360, *venoit de répandre un nouveau jour ſur la chymie. Parmi les expériences que je fis, une me fit voir que l'or diſſout par l'eau régale, & précipité par l'alkali volatil cauſtique, étoit en partie* RÉDUIT. *Une autre me montra que le précipité de la diſſolution martiale par le même alkali étoit* NOIR. Voilà ce qui s'appelle de la nouvelle chymie! L'or calciné par l'eau régale! Je conviens que j'ignorois cette découverte. Cependant la calcination de l'or par l'eau régale, & ſa réduction par l'alkali volatil cauſtique, ſont-elles bien prouvées? Je m'en rapporte à vous, monſieur; j'avois toujours obſervé que, dans ſa diſſolution, l'or ne perdoit rien de ſon caractere métallique, & qu'il ſuffiſoit, pour obtenir ce métal dans tout ſon éclat, de la deſſécher au feu ſans addition, ſoit dans les vaiſſeaux fermés, ſoit à l'air libre.

Je puis me tromper, monſieur, faites-en l'expérience, ſi toutefois vos occupations vous le permettent. Il me ſemble auſſi que les phénomenes que vous attribués à l'alkali volatil cauſtique, en tant qu'il arrache à l'or l'air ou le gaz qu'il n'a point, ou qu'il lui rend le phlogiſtique qu'il n'a pas perdu, ſont bien gratuits.

Il n'en eſt pas de même de votre précipité martial; ſa couleur brune eſt un in-

dice de l'altération qu'il a souffert. A la vérité il est dissoluble dans les acides, mais, comme je vous l'ai déjà observé, c'est cette dissolubilité même que n'ont pas les æthiops, qui vous a, peut-être, induit en erreur (1). Votre æthiops est comme tous les précipités, proprement dits, formé du métal, du dissolvant, du précipitant, & d'un peu de terre provenant de la décomposition d'une petite portion de l'alkali; il contient de plus la terre de la chaux qui entre pour quelque chose dans la causticité de l'alkali volatil, quoique vous considériez la causticité comme appartenant uniquement à l'absence du *gaz*.

Vous avez *tenté la même expérience, plusieurs fois, avec de nouvelles liqueurs, & votre attente a été trompée*, pag. 363, parce qu'il manquoit, dites-vous, à vos dissolutions martiales une qualité que vous n'aviez pu *soupçonner*, parce qu'il falloit que le fer eût perdu le moins de phlogistique possible. Heureusement, & bien à propos, m. *de Morveau vous fit voir*

---

(1) On sait que le *mercure*, *l'antimoine*, *le fer*, &c. sont, depuis près de trois siécles, des sources d'or inépuisables pour les hommes ignorants & cupides dans l'art de guérir.

dans les opuſcules de m. *Bergman*, qu'il venoit de traduire, que les diſſolutions métalliques par l'*acide nitreux*, *faites à froid*, perdoient peu *de phlogiſtique; ce fut un trait de lumiere que vous mîtes à profit*, pag. *ibid.*

Maintenant, monſieur, que vous avez reçu la lumiere du célebre chymiſte d'*Upſal*, vous ferez de l'æthiops par précipitation, perſonne n'oſera en douter. Déjà, fidéle au précepte, vous faites la diſſolution au *bain de glace;* vous ordonnez à l'acide du nitre de modérer ſon action dévorante, de ne pas attaquer le fer avec fureur; &, ce qui eſt bien plus important, de ne pas s'échauffer comme à ſon ordinaire. Ce commandement eſt aſſurément bien impoſant, & la théorie bien belle, bien ſublime; mais malheureuſement cet acide eſt rebelle, & la théorie inexacte. La diſſolution du fer par l'acide nitreux ne ſauroit ſe faire à froid; il y a toujours de la chaleur, & cette chaleur eſt d'autant plus forte, que les ſurfaces du fer ſont plus multipliées. Je préſume que pour la faire, vous avez employé ou des clous, ou des fils de fer, qui néceſſairement vous ont donné un *magma* ocreux, réſultat ordinaire d'une diſſolution rapide & tumultueuſe.

Ce n'eſt pas ainſi que les célebres

Rouelle & *d'Arcet*, qui ont examiné les premiers votre æthiops, ont procédé. A l'exemple de *Lefebvre*, si recommandable par son génie & par l'exactitude de ses procédés (1), ils employoient des bouts de grosses barres de fer, & ils affoiblissoient l'acide nitreux en l'étendant d'un peu d'eau. Avec ces précautions ils obtenoient une dissolution de fer la plus chargée qu'il soit possible, & où le métal n'éprouve que l'altération inévitable, résultant du caractere du dissolvant.

Ces faits sont vrais & essentiels à connoître pour qui ne voudra pas être abusé par les théories nouvelles, imaginées pour éblouir l'artiste & non pour perfectionner la science.

En voici un exemple qui n'est point étranger à mon sujet. Il s'agit de l'action des acides minéraux sur l'arsenic; substance bisarre, sur laquelle, depuis un siécle, nous n'avons pas acquis une seule connoissance. On sait que les plus anciens chymistes le fixoient en le calcinant avec le double & même le triple de son poids de nitre; que du résidu de

(1) *Voyez* le traité de la chymie par *Nicolas Lefebvre*, apothicaire de la maison du roi, &c. *tom.* 2, *pag.* 781, édition de 1660.

cette

cette calcination diſſous, filtré & évaporé *juſqu'à pélicule*, ANNIBAL BARLET, docteur en médecine & profeſſeur de chymie au College royal, a obtenu *des cryſtaux qui ſe forment, table ſur table, en diamants contigus, qui ſont*, dit-il, *beaux à voir* (1). C'eſt-là le ſel neutre ARSENICAL que long-temps après m. *Macquer* a fait connoître aux chymiſtes (2). Ainſi donc les anciens s'étoient contentés de combiner l'arſenic avec l'alkali du nitre, & *Barlet* à en décrire la belle cryſtalliſation.

De nos jours quelques chymiſtes ont regardé cette combinaiſon ſaline comme le produit de l'acide de l'arſenic.

MM. *Bergman* & *de Morveau*, qui créent à leur gré de nouveaux *acides minéraux*, ont diſtillé huit, dix & douze fois de l'*eſprit de nitre*, ou de l'*eau régale*, ſur ce poiſon, & ils nous aſſurent que le réſultat de tant de digeſtions & de diſtillations eſt l'*acide de l'arſenic*. Mais ſi l'arſenic eſt un quatrieme acide, pour-

(1) Voyez le *Vrai cours de phyſique réſolutive*; &c. par *Annibal Barlet*, &c. Paris, chez *Charles*, 1650 & 1657, *in*-4°. avec figures, *pag.* 472.

(2) *Voyez* les mémoires de l'académie des ſciences, & le dictionnaire de chymie, ancienne & nouvelle édition, au mot *ſel neutre arſenical*.

quoi n'ont-ils pas cherché ce caractere dans le *sel neutre de Barlet.* C'est-là qu'en effet il devroit se trouver dans le plus grand degré de pureté, combiné avec la base du nitre; mais c'est en vain qu'ils prétendent obtenir de tant de mélanges bisarres des produits simples élémentaires, tels qu'ils supposent les acides, jamais ils ne démontreront qu'un morceau de *chair*, des *cheveux*, des *os*, du *sucre*, de la *soie*, des substances métalliques, telles que l'*arsenic*, &c. soient des acides (1). Je m'occupe de l'examen des faits & des écrits volumineux que l'on a imprimés sur cette nouvelle *race d'acides* transportée d'*Upsal* à *Dijon*, & je pense, quant à présent, que cette invention, sur-tout celle de l'acide de l'arsenic, du sucre, des os, &c. est très-contraire au progrès de la chymie.

Je reviens à votre lettre : vous dites, monsieur, que vous n'avez pas emprunté votre *procedé* de celui de l'*abbé Ménon*, & vous croyez le prouver en *observant*,

---

(1) « N'est-ce pas de nos jours que m. *Bergman* nous a donné l'*acide arsenical ?* Oh ! » combien l'amour-propre nous égare, s'il nous » persuade que c'est s'élever au-dessus de son sié- » cle que de le juger avec dédain ». Lettre de m. *de Morveau*, insérée dans le mercure de France du samedi 10 février 1781, *pag.* 90.

1°. *que la différence des alkalis est assez grande pour que l'un des procédés n'ait pas conduit à l'autre.* Oui, sans doute, cette différence est assez grande; mais certainement elle ne suffit pas pour vous dire l'*inventeur* d'un procédé que vous avez *soupçonné* être bon, & que vous *avez abandonné* parce qu'il ne vaut rien. J'ai dit que votre procédé est celui de l'abbé, avec cette seule différence que vous avez substitué à son sel précipitant l'alkali volatil. Quant à la dissolution de la *mine de fer* dans l'acide du nitre, vous n'ignorez pas que l'abbé l'avoit communiquée à l'académie, & même imprimée, plus de trente ans avant que vous eussiez essayé de la convertir en æthiops. 2°. *Que tous les alkalis volatils sont phlogistiqués; qu'ainsi, par cette épithéte*, m. Croharé *ne désigne pas celui que j'ai employé, qui est le caustique. Il est donc certain que l'impropriété du terme dont il s'est servi, décele au moins une équivoque.* Il est bien vrai, monsieur, que je me suis servi du mot *phlogistiqué*, au lieu du mot *caustique*; mais j'ai été déterminé à cette préférence par une autorité assez imposante. Daignez, monsieur, consulter la *gazette de santé du jeudi* 11 *décembre* 1777, *pag.* 210, & vous y lirez: *la société royale de médecine se hâte d'annoncer que le procédé de l'illustre*

*académicien de Dijon, pour préparer l'*ÆTHIOPS MARTIAL *avec l'*ALKALI VOLATIL PHLOGISTIQUÉ, *réussit avec de* CERTAINES CIRCONSTANCES, *&c.*

J'observe (sans équivoque) que vous n'avez pas réclamé contre cette annonce, ni expliqué les circonstances dans lesquelles votre procédé a produit du NOIR. Au reste je vous déclare qu'il m'étoit absolument indifférent, alors comme aujourd'hui, d'employer ou même d'imprimer le mot *phlogistiqué* ou *caustique*, attendu que ni l'un ni l'autre des sels volatils qui portent ces noms ne précipitent en æthiops le fer, ni même sa mine, dissous par l'acide du nitre.

3°. *Ce chymiste* (l'abbé Ménon) *a fait du bleu, j'ai fait du noir, quoique le noir ne soit peut-être* (encore des soupçons) *qu'un bleu extrêmement foncé.* Tout le monde convient en effet que l'abbé a fait du bleu, & les chymistes lui doivent des procédés *vrais* pour obtenir cette couleur, comme l'on dit, de toutes pieces : mais cette exactitude dans les procédés de l'abbé, ne prouve pas que vous faites du noir, encore moins du *bleu foncé*, car votre æthiops est brun.

Comme votre lettre ne contient plus que des assertions vagues, contraires aux bons principes & aux faits les mieux dé-

montrés en chymie, je termine ici la mienne en vous obſervant, premiérement que dans la liſte que j'ai publiée des préparations martiales (*voyez* journal de médecine, *octobre* 1779) propres à devenir des æthiops par le concours de l'eau ou du feu, on doit y comprendre votre *mine de fer ſpathique*, parce qu'en la calcinant dans les vaiſſeaux fermés, elle ſe convertit en poudre noire très-attirable.

Secondement, que je ſuis très-curieux d'apprendre les raiſons qui vous ont porté à faire les changements conſidérables que je trouve entre votre lettre du 25 janvier, imprimée dans le *journal de médecine*, & celle qui avoit précédemment été adreſſée aux auteurs de ce journal, & qui me fut communiquée, par votre correſpondant, le vendredi 15 décembre 1780, avec la menace de *recourir à l'autorité* ſi je m'oppoſois à l'impreſſion. A ce ſujet je témoignai à m. *de Morveau*, par ma lettre en date du 26 du même mois de décembre, le plaiſir que me cauſoit votre maniere de *conjecturer* & de *ſoupçonner*. Comme je n'ai reçu pour réponſe ni ſatisfaction, ni contradiction, je vais me déterminer à faire imprimer la lettre dont m'a honoré ce magiſtrat, & la mienne en réponſe, afin de mettre ceux qui cul-

tivent la chymie en état de décider entre vous, m. *de Morveau* & moi.

Troisiémement, je n'ai pas oublié qu'il nous vint en même temps de *Dijon*, deux médicaments nouveaux : le premier publié par m. *de Morveau* ſous le titre intéreſſant de *ſel* SÉDATIF *mercuriel;* le ſecond votre *æthiops martial.* Le public connoît le ſort du premier, qui, à l'examen, s'eſt trouvé être du *nitre mercuriel;* & le ſecond, &c.

Je ſuis, &c.

Paris, *ce* 1[er] *août* 1781.

CROHARÉ, apothicaire de monſeigneur le comte d'Artois.

EXTRAIT des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 16 juillet & 1er août* 1781.

QUOIQUE le nombre des fievres intermittentes, tierces & doubles-tierces soit un peu diminué, cependant on en a encore vu beaucoup, sur-tout dans les hôpitaux. Leur cause étant la même, il a fallu employer les mêmes moyens, recommandés, dans les extraits précédents, comme les plus efficaces & les plus certains. On s'est convaincu de plus en plus qu'il étoit dangereux de se hâter de donner des purgatifs, & qu'il étoit nécessaire d'insister avant sur les fondants savonneux. Les fleurs de camomille romaine, soit en infusion, soit en bols, avec d'autres amers non astringents, & le sel ammoniac, ont très-souvent suffi pour terminer la fievre, après le traitement dont nous venons de parler.

Parmi les symptômes ordinaires à ces fievres, tels que les maux de tête violents, les étourdissements, les vertiges,

on a remarqué que souvent le frisson étoit accompagné de spasmes, de hoquets, de vomissements répétés & plus ou moins abondants d'une bile érugineuse. Cette évacuation indiquoit l'emploi de l'émétique, pour le jour d'intermission, & il y avoit lieu de se flatter qu'il produiroit un grand effet. Il en est arrivé tout autrement; car les malades qui l'ont pris n'ont rendu que des matieres glaireuses, encore en petite quantité, à moins que la dose de l'émétique ne fût considérable, & que l'irritation qu'il produisoit sur l'estomac n'occasionnât des efforts violents & long-temps continués. Alors il sortoit un peu de matiere verte, ensuite de la bile jaune; mais les malades en étoient très-fatigués.

Chez les personnes dont le frisson étoit accompagné de spasmes, le délire étoit communément sensible dans la chaleur de la fievre. On a procuré un grand soulagement en faisant boire quelque temps avant le frisson, & même au moment qu'il s'annonçoit, de la liqueur anodyne minérale d'*Hoffman* dans une potion anti-spasmodique & légérement diaphorétique;

mais il étoit néceſſaire de donner la doſe de la liqueur d'*Hoffman* un peu forte, depuis 25 juſqu'à 40 gouttes à la fois.

Les fievres continues avec redoublements avoient le même caractere, & ſe ſont terminées comme celles du mois précédent.

Les obſervations réunies des praticiens ſur la marche, les ſymptômes & la curation de preſque toutes les maladies qui ont régné, ont confirmé celles déjà faites, que la bile étoit l'humeur dominante; que l'on ne devoit jamais la perdre de vue, quels que fuſſent les ſymptômes; & qu'un traitement trop actif, trop précipité donnoit ſouvent naiſſance aux accidents les plus fâcheux. L'intenſité de la chaleur & de la ſéchereſſe a exhalté la bile de plus en plus; auſſi les maladies ſont devenues plus graves.

Tels ont été des points de côté aigus avec des crachats peu ſanguinolents, mais d'un jaune tirant ſur le verd, & des redoublements marqués dans la fievre.... Des ophthalmies opiniâtres, des maux de gorge avec des aphtes profondes ſur les amyg-

dales, contre lesquels les saignées ont été moins efficaces que les délayants savonneux & les purgatifs minoratifs.... Quelques petites-véroles dans lesquelles la dissolution des liqueurs a été si grande, que les acides végétaux & même minéraux, donnés à grande dose, n'ont pas toujours pu en arrêter les progrès. La marche de ces petites-véroles étoit très-irréguliere; l'éruption se faisoit mal, les boutons n'étoient remplis que de sérosité, & quelques malades ont pissé le sang. La tête devenoit tout-à-coup fort gonflée, les paupieres tuméfiées & enflammées; l'âcreté de l'humeur qui se déposoit particuliérement sur les yeux étoit si grande, que, malgré les saignées, les vésicatoires entretenus avec soin, & les purgatifs répétés, plusieurs ont perdu la vue en totalité ou en partie. Le pouls étoit petit, très-précipité, la peau seche & brûlante. Heureusement toutes les petites-véroles n'ont pas été aussi funestes; on en a vu, soit discrettes, soit confluentes, qui ont parcouru leurs périodes sans orages, ou avec des accidents légers, auxquels on remédioit promptement.

Il y a eu auſſi beaucoup de rougeoles, de fievres ſcarlatines, d'éruptions anomales, ſoit ſous la forme de petits boutons, ſoit ſous la forme d'ampoules, de plaques d'un rouge très-vif. Comme l'humeur qui les formoit étoit très-mobile, il falloit tenir les malades à l'abri de l'air froid, du vent, détremper, délayer beaucoup avant de paſſer aux purgatifs.

Les coliques ont été fréquentes, & preſque toujours ſuivies d'un dévoiement bilieux très-abondant, & qui, le ſecond ou le troiſieme jour, devenoit dyſentérique. Un vomitif, le premier jour, a beaucoup abrégé le temps de cette maladie, a rendu les évacuations moins douloureuſes, plus aiſées, & donné lieu de placer, plus promptement & avec plus de ſuccès, les purgatifs. Les aſtringents ont été nuiſibles; on s'eſt bien trouvé de mêler la décoction de tête de pavot, ou le ſyrop diacode, aux boiſſons adouciſſantes, mais à petite doſe, & ſeulement dans la vue de modérer la douleur & l'irritation du canal inteſtinal.

Nous indiquerons dans le journal prochain les obſervations particulieres.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JUILLET 1781.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	14, 0	25, 5	22, 0	28 0, 0	27 10,10	27 9,11
2	17, 0	23, 4	20, 0	27 9, 2	27 9, 3	27 9, 4
3	15, 0	24, 5	17, 1	27 9,11	27 10, 0	27 11, 0
4	13, 6	17, 7	13, 6	28 0, 0	28 1, 2	28 1,11
5	11, 2	20, 0	15, 5	28 2, 0	28 1, 8	28 1, 2
6	12, 5	23, 0	17, 5	28 0, 2	27 11, 0	27 10, 4
7	14, 9	18, 0	14, 3	27 10, 0	27 10, 2	27 10, 3
8	12, 4	13, 0	12, 0	27 10, 4	27 10, 6	27 11, 2
9	11, 0	15, 8	13, 0	27 11, 4	27 11, 7	28 0, 0
10	11, 4	12, 6	14, 0	28 0, 2	27 11, 6	27 11, 2
11	12, 2	15, 5	15, 0	27 11, 2	27 11,10	28 0, 8
12	12, 5	21, 0	15, 0	28 1, 4	28 2, 0	28 2, 2
13	14, 2	21, 6	17, 7	28 2, 3	28 2, 2	28 1, 7
14	14, 5	22, 0	17, 0	28 0, 8	28 0, 0	27 11,11
15	13, 8	17, 5	13, 5	27 11, 7	28 0, 6	28 1, 4
16	10, 0	18, 8	15, 0	28 1, 8	28 2, 2	28 2, 2
17	10, 5	19, 4	15, 0	28 2, 2	28 2, 0	28 1, 5
18	11, 3	20, 0	15, 0	28 1, 2	28 1, 2	28 1, 2
19	10, 8	18, 8	15, 0	28 1, 4	28 1, 9	28 2, 0
20	11, 0	20, 0	15, 7	28 2, 0	28 2, 4	28 2, 7
21	10, 6	20, 4	14, 8	28 2, 6	28 2, 5	28 2, 2
22	9, 9	18, 3	14, 2	28 2, 2	28 1, 6	28 1, 4
23	11, 0	20, 0	13, 8	28 0, 6	28 0, 4	28 0, 6
24	10, 8	21, 0	16, 5	28 0, 3	28 0, 0	27 11, 7
25	12, 7	22, 5	18, 0	27 11, 2	27 10, 6	27 9, 9
26	10, 9	19, 2	14, 5	27 9,11	27 10, 4	27 10,10
27	13, 2	19, 2	15, 0	27 11, 2	28 0, 0	28 0, 2
28	11, 6	20, 0	16, 0	28 0, 2	28 0, 0	28 0, 0
29	13, 0	22, 7	17, 5	28 0, 1	28 0, 3	28 1, 0
30	13, 4	23, 0	19, 5	28 1, 2	28 1, 2	28 0, 8
31	16, 1	26, 0	19, 0	28 0, 4	28 0, 0	28 0, 0

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	E. beau, très-chaud.	S. beau, étouffant.	S-O. & S-E. be. étouffant.
2	S. beau, chaud.	S-O. b. très-ch. v.	O. *idem.*
3	N-O. & O. *idem* pluie, *électr.*	S-O. nuages, pl. *tonnerre électr.*	N. beau.
4	O. nua. pl. frais.	O. beau, frais.	N-O. *id.* frais.
5	N. be. brouil. fr.	E. beau.	N-E. beau.
6	N. beau.	N. *idem.* chaud.	S. *idem.*
7	S. couv. pluie.	S. nuages, frais.	S. *idem.* frais
8	S. nuag. pl. vent.	S-O. couv. pluie.	O. *idem.*
9	S-O. couv. froid.	S-O. *id.* v. *ton. él.*	O. couv. vent.
10	O. *id.* pluie, vent.	S-O. c. pl. vent.	S-O. *idem.*
11	S-O. *idem.*	S-O. c. vent frais.	O. couvert.
12	O. couvert.	S-O. beau, chaud.	N. beau, chaud.
13	S-O. nu. chaud.	N-O. & O. n. ch.	N. nuag. chaud.
14	N-E. *id.* brouill.	N-O. & O. *id.*	N. beau, frais.
15	N-O. couv. pluie.	N. beau, vent.	N. *idem.*
16	N. beau, frais.	N. beau, chaud.	N-E. *idem.*
17	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
18	E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
19	E. *idem.*	E. *idem.*	N-E. *idem.*
20	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
21	E. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
22	N. *idem.*	N. *idem.*	N. *id. aur. bor.*
23	N. *idem.*	N. *idem.*	N. *idem.*
24	N. *idem.*	E. *id.* vapeurs.	S. be. ch. vapeurs.
25	S-E. & S. be. ch.	S. couv. chaud.	N. & S. b. chaud.
26	N-O. nu. chaud.	N. beau, chaud.	N. beau, frais.
27	S-O. nuag. vent.	N-O. beau.	N. beau.
28	N. nuages.	O. nuag. chaud.	N-O. *idem.*
29	N-E. beau, chaud.	O. beau, chaud.	N-O. *id.* chaud.
30	N. *idem.*	N. & S-E *idem.*	E. *idem.*
31	E. *idem.*	N. & O. beau, étouffant.	N-O. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	26, 0 deg.	le 31
Moindre degré de chaleur	9, 9	le 22
Chaleur moyenne	16, 3 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 2, 7	le 20
Moindre élévat. du Mercure	27, 9, 2	le 2
Elévation moyenne	28 p. 0, 8	

Nombre de jours de Beau	19
de Couvert	4
de Nuages . . .	18
de Vent	8
de Tonnerre . . .	2
de Brouillard. . .	2
de Pluie	8

Quantité de Pluie	14, 6 lignes.
D'Evaporation	91, 0
Différence	76, 6

Le vent a soufflé du N.	9 fois.
N.-E.	2
N.-O.	3
S.	3
S.-E.	1
S.-O.	4
E.	5
O.	5

TEMPÉRATURE : Chaude & très-seche.

MALADIES : Aucunes.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er *août* 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois de juillet 1781, par m. BOUCHER, médecin.

LES chaleurs de ce mois ont été modérées, si l'on en excepte les deux premiers jours & les deux derniers, où la liqueur du thermometre a monté jusqu'au terme de 22 degrés. Pendant le reste du mois elle ne s'est pas élevée au-dessus de celui de 18 à 19 degrés. Cette température de l'air, jointe à la continuation de la sécheresse, a facilité la moisson, & l'a même hâtée, celle des froments ayant été achevée le 31 du mois.

Le vent a presque toujours été *sud* jusqu'au 14, & ensuite *nord* & *ouest*.

Le mercure, dans le barometre, a toujours été observé dans le voisinage du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermométre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces $9\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de $4\frac{1}{2}$ lign.

Le vent a soufflé		
	6 fois du nord.	5 fois du sud.
	5 fois du nord vers l'est.	5 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois de l'est.	9 fois de l'ouest.
	2 fois du sud vers l'est.	5 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 21 jours de temps couvert ou nuageux.

10 jours de pluie.	1 jour de tonnerre.
1 jours d'éclairs.	

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois, à deux jours près.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de juillet 1781.

LA petite-vérole a févi, ce mois, avec la même violence, & avec autant d'étendue que le mois précédent. Elle avoit même un caractere plus malin que ci-devant. Des taches gangreneuses se sont fait appercevoir dès le deuxieme jour en différentes parties du corps, dans un enfant de cinq ans, qui a succombé à la fin du neuvieme jour. J'ai vu mourir, dans le sixieme, un garçon de vingt ans, avec des plaques gangreneuses au visage, aux bras & dans diverses parties du corps, un charbon sur l'avant-bras, le pissement de sang, &c. malgré l'emploi des anti-septiques les plus accrédités en pareil cas.

Après la petite-vérole, la fievre continue putride, ou plutôt bilieuse, a été la maladie aiguë dominante : elle portoit principalement à la tête. La plûpart des malades ont eu des redoublements plus violens de deux jours l'un. Quoique l'accablement fût considérable, & les maux de tête violents, avec un pouls fort & élevé, on devoit ménager les saignées, parce que le pouls, dans le progrès de la maladie, baissoit considérablement, & que des sueurs abondantes affoiblissoient beaucoup les sujets. Après les saignées suffisantes, il étoit important de faire suivre immédiatement quelques laxatifs anti-phlogistiques, ou quelque émético-cathartique. Dans plusieurs malades il s'est fait une éruption miliaire légere, qui n'a paru rien ajouter d'essentiel à la maladie.

Les fievres tierces & doubles-tierces ont été très-communes ce mois; elles étoient sujettes à récidive lorsqu'elles avoient été subjuguées par le quinquina.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

La féance publique de la fociété royale de médecine a été tenue au Louvre la 28 de ce mois, dans l'ordre fuivant :

Après l'annonce & la diftribution des prix, qui a été faite par le fecrétaire, m. *Macquer* a lu un mémoire fur la nature & les propriétés de la magnéfie d'Angleterre ou bafe du fel d'epfom. M. *de Horne* en a lu un fur les abus qui fe font introduits dans la pratique de l'inoculation, & fur les moyens d'y remédier. M. *Vicq-d'Azir*, fecrétaire perpétuel, a lu l'éloge de feu m. *Lieutaud*, premier médecin du Roi, & préfident de la fociété. M. *Daubenton* a fait la lecture d'un mémoire fur les remedes propres à purger les bêtes à laine, dans lequel il a déterminé quels font leurs effets, & quelles doivent être leurs dofes. La féance a été terminée par la lecture des obfervations de m. *Colombier* fur la maladie vénérienne & le millet, dont les enfants nouveau-nés font attaqués, avec des réflexions fur la nature & le traitement de ces deux maladies.

PRIX diftribués & propofés par la fociété royale de médecine, dans fa féance publique, tenue au Louvre le 28 août 1781.

§. I.

Prix distribués.

I. La fociété avoit propofé dans fa féance publique, du 31 août 1779, pour fujet d'un prix de

la valeur de 600 livres, le programme ſuivant : *Etablir 1°, par l'analyſe chymique, quelle eſt la nature des remedes anti-ſcorbutiques proprement dits ; 2. par l'obſervation, quels doivent être leur uſage & leur combinaiſon dans les différentes eſpeces de complications du ſcorbut ?* Ce ſujet étant diviſé en deux parties, & les mémoires qui ont concouru n'ayant traité convenablement que le ſecond membre du programme, la ſociété n'a adjugé qu'une moitié de la ſomme annoncée ; elle réſerve l'autre pour celui qui répondra le mieux à la premiere queſtion qu'elle propoſe de nouveau ſéparément. M. *Goguelin*, docteur en médecine de la faculté de Reims, médecin à Moncontour en Bretagne, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante : *Laborem imperat, laborem coronat,* ayant rempli les vues de la compagnie relativement au traitement du ſcorbut, elle lui a adjugé un prix de la valeur de 300 livres : aucun mémoire n'a mérité l'*acceſſit.*

On croit devoir répéter ici que ce prix eſt dû à la bienfaiſance de feue mademoiſelle *Guérin.*

II. La ſociété avoit propoſé dans ſa ſéance publique, du 15 février 1780, pour ſujet d'un prix de la valeur de 300 livres, le programme ſuivant : *Indiquer quelles ſont les maladies qui régnent le plus communément parmi les troupes pendant la ſaiſon de l'automne ? quels ſont les moyens de les prévenir, & quelle eſt la méthode la plus ſimple, la plus facile & la moins diſpendieuſe de les traiter ?* MM. les chirurgiens-majors avoient été invités à y concourir. Ce prix a été partagé entre m. *Bonté*, docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, aſſocié régnicole de la ſociété à Coutances, auteur du mémoire envoyé avec l'épigraphe ſuivante : *Senes ut in otia tuta recedant* ; & m. *Thion*, médecin employé

dans les camps & armées du roi, auteur du mémoire remis avec cette épigraphe : *Scribimus in urbe adjacenci & aere Corsico.*

La société ayant reçu sur cette question importante un grand nombre de mémoires bien faits, n'a pu s'empêcher de partager aussi l'*accessit* entre m. *Party*, médecin & chirurgien-major du régiment de Bretagne, alors en garnison à Metz, auteur du mémoire portant la devise suivante : *Simplex veri sigillum*; & m. *Craisme*, médecin attaché à l'hôpital militaire de Lille, & agrégé au college de médecine de cette ville.

Il auroit été à desirer que le mémoire de m. *Thion* eût été moins volumineux. Celui de m. *Party* contient des instructions & des recherches très-judicieuses sur la maniere de préserver les troupes des maladies dont elles sont menacées pendant l'automne. Les formules, placées à la suite du mémoire de m. *Craisme*, sont un peu trop compliquées, & il s'y est glissé quelques erreurs chymiques.

III. L'analyse des eaux minérales & médicinales, & l'examen de leurs propriétés sont un des objets dont la société s'occupe avec le plus d'activité ; elle avoit proposé, dans plusieurs de ses séances publiques, des prix d'encouragement à ceux qui se livreroient à ces travaux, & qui lui en feroient part. Ses vœux ont été remplis ; elle a reçu un très-grand nombre de mémoires, aux auteurs desquels elle a distribué des prix dans l'ordre suivant :

Le premier prix, consistant en un double jeton d'or, portant la même empreinte que celui de la société, a été adjugé à mm. *Vacher*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, premier médecin des troupes du roi, & associé régnicole de la société en Corse, & *Castagnoux*, apo-

thicaire-aide-major desdites troupes dans la même isle, auteurs d'un mémoire sur l'analyse des eaux minérales chaudes de Piétra-Polla, avec cette épigraphe : *Ingredimur sacros Cyri recludere fontes.*

Le second prix, consistant en un jeton d'or de la même valeur, a été remporté par m. *Barailon*, médecin & associé régnicole à Chambon en Combrailles, auteur d'un mémoire sur les eaux thermales de Néris en Bourbonnois.

Le troisieme prix, de la valeur d'un jeton d'or simple, a été adjugé à m. *Carrere*, médecin à Vic-de-Bigorre, auteur d'un mémoire sur l'usage & les effets des eaux minérales de Bagneres de Bigorre & de Capbern.

Le quatrieme prix, de la même valeur, a été décerné à m. *Chifoliau*, médecin & correspondant de la société à Saint-Malo, auteur de plusieurs mémoires sur l'analyse & les effets des eaux minérales de Saint-Suliac, de Saint-Jonan, du Veaugarni, dans le diocèse de Saint-Malo, & des eaux minérales de la ville de Dinan.

Le cinquieme prix, de la valeur d'un jeton d'or simple, a été adjugé à m. *Gastellier*, médecin & associé regnicole à Montargis, auteur d'un mémoire sur l'analyse & les propriétés des eaux minérales de Ferrieres, des Echarlis, & de Château-Landon dans le Gâtinois.

La société a pensé qu'il devoit être fait une mention honorable des mémoires envoyés par m. *de Lanoix*, maître en pharmacie à Lyon, sur la nature des eaux minérales d'Orlienas; par m. *Sarrabeyrouse*, médecin, sur les eaux de Bagneres; par m. *Massie*, médecin & correspondant de la société à Habas près Dax, sur quelques eaux minérales de la généralité de Guienne; & par m. *Rostain*, médecin, sur les eaux minérales de Saint-Alban dans le Roannois.

Les commissaires qui ont été chargés de l'exa-

men de ces mémoires, ont fait un rapport détaillé ſur les expériences néceſſaires pour completter ces différents travaux. Leurs obſervations ſeront communiquées aux auteurs.

IV. La connoiſſance du ſol des différentes provinces, de leurs productions, du tempérament de leurs habitants, & des maladies auxquelles ils ſont plus expoſés, eſt une de celle qu'il importe le plus à la ſociété royale d'acquérir : elle a déjà décerné pluſieurs fois, dans ſes ſéances publiques, des prix d'encouragement à ce ſujet ; ayant reçu un grand nombre de mémoires qui y ſont relatifs, elle s'eſt déterminée à en faire aujourd'hui une nouvelle diſtribution.

Le premier prix d'encouragement ſur la topographie médicale, conſiſtant en un double jeton d'or, a été adjugé à m. *Madier*, intendant des eaux de Vals, & médecin au Bourg-Saint-Andéol, auteur d'un mémoire ſur la topographie médicale de cette ville.

Le ſecond prix, de la valeur d'un jeton d'or ſimple, a été remporté par m. *Sarrabeyrouſe*, médecin, auteur d'un mémoire ſur la topographie médicale de Bagneres de Bigorre, & de quelques lieux voiſins de cette ville.

Le troiſieme prix, de la même valeur, a été adjugé à m. *d'Arluc*, profeſſeur de médecine & aſſocié régnicole à Aix, auteur d'un mémoire ſur les productions de la Provence, & ſur la nature des maladies qui y ſont le plus répandues.

La ſociété a cru devoir citer avec éloge un mémoire de m. *Amoreux* fils, docteur en médecine, & aſſocié régnicole à Montpellier, ſur la topographie médicale de cette ville & de ſon territoire. Les mémoires de m. *Didelot*, médecin & correſpondant de la ſociété à Remiremont, ſur la topographie médicale du Barrois & celle des

lieux circonvoisins, & de m. *Virard*, médecin & correspondant à Grenoble, sur la description topographique & médicale de cette ville, lui ont paru mériter la même distinction.

V. Après avoir couronné les travaux de ses correspondants, la société croit devoir donner une marque publique de sa satisfaction & de son estime à m. *Faurot*, docteur en médecine, résident, à Autet, paroisse de Franche-Comté. Appellé auprès de plusieurs personnes mordues par un chien enragé, il les a soignées avec autant de désintéressement que de succès : entiérement dévoué au traitement des épidémies, dont le canton qu'il habite est affligé, il a plus d'une fois fourni les alimens & les remèdes aux pauvres qui en étoient attaqués. Ces détails nous ont été transmis par des personnes distinguées témoins de ses bienfaits. La société le prie de trouver bon que le public en soit informé, & qu'elle lui offre une médaille de la valeur d'un double jeton d'or.

§. II.

Prix proposés.

I. La societé propose pour sujet d'un premier prix de la valeur de 600 liv. la question suivante : *Déterminer quels sont les signes qui annoncent une disposition à la phtisie pulmonaire, & quels sont les moyens d'en prévenir l'invasion ou d'en arrêter les progrès ?*

Les premiers programmes publiés par la société, ont eu pour objet la cure des fièvres exanthématiques, de la miliaire, des fièvres intercurrentes, des épidémies contagieuses, & des épizooties. Aujourd'hui la compagnie désire que les médecins dirigent leur attention vers des recherches non moins importantes. La phtisie pulmonaire est une

des maladies les plus funeſtes à l'humanité. Il n'eſt pas rare de voir des perſonnes qui en portent le germe, vivre dans la ſécurité la plus grande. La guérir lorſqu'elle eſt bien déclarée, eſt une entrepriſe qui eſt preſque au-deſſus des forces de l'art. Il faut donc ne rien négliger pour la reconnoître & la prévenir dans ceux qui en ſont menacés, ou la combattre dans les premiers inſtans de ſon développement. Les concurrens voudront bien être courts ſur les opinions éparſes dans les auteurs, & s'appuyer principalement ſur leurs propres obſervations.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier janvier 1783, & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du premier mardi de Carême de la même année.

II. La ſociété propoſe pour ſujet d'un ſecond prix, de la valeur de 300 liv. la queſtion ſuivante: *Déterminer, par l'analyſe chimique, quelle eſt la nature des remédes anti-ſcorbutiques tirés de la famille des plantes cruciferes?*

Quelques chimiſtes ont regardé le principe *âcre* & *odorant* de ces plantes comme alkalin; d'autres ont penſé qu'il étoit *acide*. Lorſqu'on recherche ce qui a été fait dans ce genre, on eſt étonné de ne point trouver d'expérienees déciſives ſur la nature de ces ſubſtances. Les progrès de la chimie dans l'analyſe végétale, nous font eſpérer que l'on répondra d'une maniere ſatisfaiſante à cette queſtion. On déſire principalement que les plantes anti-ſcorbutiques ſoient examinées relativement à leur *principe recteur*, & aux autres parties conſtituantes de leurs ſucs.

Les mémoires ſeront envoyés au concours avant le premier mai 1783, & le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du premier mardi après la fête de Saint Louis de la même année.

III. La description & le traitement des maladies épidémiques étant un des travaux les plus importans de la compagnie, elle a jugé à propos de le joindre aux autres sujets pour lesquels elle propose des prix d'encouragement; en conséquence elle distribuera dans ses séances publiques des médailles à ceux qui l'auront instruite le plus exactement des maladies épidémiques régnantes, & qui lui en auront adressé la meilleure description.

IV. La société demande toujours, pour concourir aux prix d'encouragement, des mémoires, 1°. sur l'analyse & les propriété des eaux minérales; 2°. sur la topographie médicale des différentes villes ou cantons; 3°. sur les maladies des artisans; 4°. sur celles des bestiaux.

Les mémoires qui concourront aux deux prix, seront adressés, francs de port à m. Vicq d'Azyr, *secrétaire perpétuel, rue du Sépulcre, à Paris; avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur & la même épigraphe que le mémoire.*

Ceux qui enverront des mémoires pour concourir aux prix d'encouragement, pourront y mettre leur nom, & les adresser au secrétaire, par la voie ordinaire de la correspondance.

EXTRAIT d'un avis sur l'électricité médicale; par m. MAUDUYT.

JE continuerai, pendant quatre ans, à recevoir & à traiter gratuitement les malades qui se présenteront dans des cas où l'électricité pourra leur être utile.

Je n'admettrai aucun malade sans avois pris l'avis de son médecin ordinaire, s'il en a un, ou sans avoir consulté à son sujet avec un de mes

confreres, dont il aura lui-même fait choix, & je n'administrerai l'électricité qu'autant que ce sera l'avis du médecin avec lequel j'aurai consulté, ainsi que ce sera le mien.

Je ne recevrai de paralytiques qu'autant que la place me le permettra dans le lieu où je fais mes traitements.

Les maladies dans le traitement desquelles l'électricité a réussi, & pour lesquelles on a lieu d'en attendre du succès d'après la guérison obtenue dans des cas pareils, sont :

1°. Le rhumatisme, soit simple, soit goutteux.

2°. L'état de langueur & de foiblesse des enfants dont l'accroissement est retardé ou dans toute leur personne, ou dans quelqn'un de leur membre, sans cause apparente ; qui, libres dans leurs mouvements, ne les exercent qu'avec peine & sans force ; qui sont sujets, par foiblesse, à des chûtes fréquentes, ou dont les mains ne peuvent porter le poids le plus léger. Ce cas assez commun est un de ceux dans lesquels l'électricité a été suivie des succès les plus fréquents & les plus marqués.

3°. La perte, ou la gêne du mouvement, les douleurs occasionnées par les vices de l'humeur laiteuse & suites de la maladie, vulgairement appellée *lait épanché*. Deux dames entr'autres, dont une est veuve d'un de nos confreres, ont obtenu de l'électricité, dans ce cas, les plus grands avantages.

4°. Les scrophules ou écrouelles. Les malades qui en seront attaqués, seront traités seuls, & l'on employera pour eux des instrumens qui ne serviront qu'à leur traitement

5°. Plusieurs maladies des yeux, dépendantes de l'engorgement des membranes, la cataracte commençante, la goutte séreine récente.

6°. Les convulsions & les tremblements occasionnés par les vapeurs du mercure. Je n'ai par

moi-même été témoin d'aucun fait à cet égard : mais m. *de Haen* qui étoit médecin d'un des hôpitaux de Vienne, dont l'habileté & la probité sont généralement reconnues, assure dans ses ouvrages d'une maniere si positive avoir guéri par l'électricité un grand nombre de doreurs rendus impotens par les vapeurs du mercure, qu'il ne paroît pas possible de refuser sa confiance à l'électricité dans ce cas, d'après ce qu'il en dit.

7°. La surdité. J'ai traité plusieurs sourds. Deux seulement ont eu un succès considérable & permanent. L'un des deux montroit les mathématiques ; sa surdité l'avoit obligé de quitter sa profession, il l'a reprise au bout de trois mois, & il la continue depuis vingt.

8°. Je n'ai encore employé l'électricité négative qu'une fois : elle n'a produit aucun effet : ce n'est pas une raison de croire qu'elle n'en puisse pas produire & de nier les avantages, que des physiciens qui s'en sont servis, disent en avoir retiré. Les cas dans lesquels on l'annonce comme utile, sont le tremblement, les convulsions, & en général les maux connus sous le nom de maladies des nerfs.

9°. L'électricité a plusieurs fois rappellé le cours des mois, & il paroît d'aprés le témoignage de ceux qui l'ont employée, que c'est un des cas dans lesquels elle réussit le plus généralement.

J'observerai en terminant cet avis que depuis trois ans que j'électrise des malades, je n'en ai vu aucun auquel elle ait occasionné un mal réel, & que je crois, avec la plupart des physiciens, qu'elle n'en peut pas produire étant sagement administrée.

Je prie les malades qui se trouvent dans les cas que j'ai désignés, de faire attention que je ne propose pas des expériences que j'ai envie de faire. Je sais que personne n'en a le droit, je n'annon-

cerois pas publiquement un projet, dont l'exécution me feroit févérement défendue, auffi-tôt qu'il feroit connu. Mais je propofe d'employer fous l'autorité du gouvernement, à fes frais, & d'après l'avis d'une compagnie de médecins, un remede dont l'utilité eft avérée dans le traitement de la paralyfie, dont il y a lieu, d'après des faits antérieurs, d'attendre un fuccès égal ou à-peu-près femblable dans celui des maladies que j'ai défignées, & qui jufqu'à préfent n'a produit aucun mauvais effet dans ceux qui en ont fait ufage.

La demeure de m. MAUDUYT eft rue neuve S. Etienne, fauxbourg Saint-Marcel.

LES hommes, dans tous les états, font quelquefois trop prompts à porter un jugement, & à fe décider fur des apparences. Quand ils fe font trompés, ils doivent au public l'aveu de leur méprife.

M. *Le Varlet*, chirurgien à Tintigny, faifoit, vers le mois de juin dernier, un récit énoncé en ces termes, dans le *journal encyclopédique*, premier juillet 1781.

« Je fus appellé au village de Habay-la-Neuve, » à une lieue & demie d'Arlon, en la province de » Luxembourg, pour y voir une fille âgée de neuf » ans & un mois, que l'on difoit être attaquée » d'une hydropifie. Après l'avoir exactement vi» fitée, j'ai reconnu, à n'en pas douter, qu'elle » étoit dans le huitieme mois de fa groffeffe ».

Nous avons fous les yeux une lettre de m. *Le Varlet*, adreffée à m. *Deftremeau*, accoucheur de S. A. R. madame la comteffe D'ARTOIS, & datée de Tintigny, le 12 août 1781, dont nous allons donner l'extrait.

Monfieur, je vais vous inftruire de ce qui regarde la petite fille au fujet de laquelle vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. En l'exami-

nant, le vagin me parut aſſez dilaté pour la toucher; mais elle n'a pas voulu y conſentir, la partie érant tuméfiée & douloureuſe. En portant la main ſur le ventre, qui avoit un volume aſſez conſidérable, j'ai ſenti des mouvements ſemblables à ceux d'un enfant dans la matrice; je crus pouvoir prononcer que cette petite fille étoit groſſe, ſachant d'ailleurs qu'elle avoit été violée par un jeune homme de quinze à ſeize ans. Le neuvieme mois de cette prétendue groſſeſſe étant expiré, cette fille reſſentit des douleurs qui ſe portoient vers l'orifice de la matrice. Ayant voulu m'aſſurer alors ſi l'accouchement alloit ſe terminer, il me fut impoſſible de la toucher : je laiſſai aller la nature. Il ſurvint une douleur plus violente; elle fut ſuivie d'un écoulement glaireux, prélude ordinaire de l'accouchement. Je touchai alors la petite fille, croyant que j'allois la délivrer d'un enfant; je ne reçus qu'un amas glaireux & mollaſſe, teint d'un ſang noirâtre qui ſortit ſans grandes douleurs. Un moment après elle reſſentit une douleur beaucoup plus vive, qui ſe portoit vers le pubis, & elle rendit par le ſiége 65 vers eſcarides, tous vivants. C'eſt ainſi qu'on eſt quelquefois trompé; on ne doit donc point annoncer une groſſeſſe qu'on n'ait la réunion de tous les ſignes non équivoques.

Signé, LE VARLET.

M. *Deſtremeau* eſt actuellement chargé d'une petite fille d'Argenteuil, près Paris, âgée d'environ neuf ans & demi, laquelle, comme la précédente, a été violée par un jeune homme de quatorze à quinze ans. Le bruit s'eſt répandu qu'elle étoit enceinte : il eſt vrai que ſon ventre a acquis depuis neuf mois, preſque révolus, une groſſeur conſidérable. Du reſte, elle ſe porte bien, elle eſt gaie, & aucune des fonctions animales ne ſont dérangées chez elle. M. *Deſtremeau* cependant n'a pas prononcé & ne prononce pas encore ſur l'état

de cette petite fille. Mais quel qu'en ſoit l'événement, m. *Deſtremeau* en inſtruira le public.

L'art du diſtillateur & marchand de liqueurs conſidérées comme aliments médicamenteux ; par m. DUBUISSON, *ancien maître diſtillateur. A Paris, chez l'*Auteur, *vis-à-vis l'imprimerie du Parlement, rue Mignon ; chez* m. Dubuiſſon fils, *au caveau du Palais-royal ; chez* m. Cuſin, *au café Dubuiſſon, vis-à-vis l'ancienne comédie françoiſe.* M. DCC. LXXIX. (*in-8°. 2 parties, la premiere de* 448 *pages ; la ſeconde de* 370).

Cet ouvrage, qui eſt le fruit de quarante ans de pratique, a été publié pour l'inſtruction de ceux qui veulent embraſſer l'état de diſtillateur & de marchand de liqueurs.

La premiere partie, deſtinée à faire connoitre tout ce qui eſt relatif aux liqueurs ſpiritueuſes ſimples ou compoſées, contient d'abord des obſervations ſur l'*art du diſtillateur liquoriſte de m.* MACHY. C'eſt l'objet du premier chapitre. L'auteur donne, dans le 2e, les principes généraux ſur les liqueurs ſpiritueuſes ſimples ou compoſées ; dans le 3e, le choix qu'on doit faire des fleurs & des fruits ; dans les 4e, 5e & 6e, ſes vues & ſes expériences particulieres ſur l'eau-de-vie, ſur ſa diſtillation & le choix qu'on en doit faire. Dans les chapitres ſuivants on trouve l'hiſtoire des liqueurs ; on conſidere l'eau-de-vie & l'eſprit-de-vin comme menſtrues ; on traite enſuite de l'infuſion en général, des moyens de compoſer les liqueurs à l'infuſion, de la conſtruction des fourneaux & des vaiſſeaux diſtillatoires ; on

établit des principes particuliers ſur la diſtillation des fruits, & la rectification des eſprits aromatiques; on parle enſuite de la compoſition des liqueurs, des ſubſtances colorantes, de la clarification & des inconvénients qui réſultent de la filtration des liqueurs, des principes particuliers ſur la compoſition des liqueurs ſpiritueuſes; de la préparation des eaux, cordiale, divine, de bergamotte, d'angélique, de genievre, de maraſquin, de noyaux, de ceriſes, &c....

La ſeconde partie de ce traité renferme tout ce qui regarde les liqueurs qu'on a nommées aqueuſes, parce que l'eau en eſt la baſe. On parle d'abord des liqueurs anodynes de ceriſes, de fraiſes, de framboiſes, de groſeilles, de citrons, d'oranger, de thé, de fleurs d'oranges, de canelle, de roſes, de méliſſe. Ceci eſt comme un avant-propos, après lequel l'auteur fait l'hiſtoire du café, celle du thé, du cacao, de la canelle, de la vanille, de l'ambre-gris, en autant d'articles particuliers, dans leſquels on n'omet aucun des uſages de ces ſubſtances, & la maniere d'en varier les préparations. Viennent enſuite les juleps, les émulſions, la limonade, l'orangeade, la pâte & la liqueur appellée *orgeat*, les glaces & l'époque à laquelle on a commencé d'en faire uſage à Paris, les moyens que l'on doit employer pour conſerver les fruits d'été, &c. &c....

L'art du diſtillateur eſt bien fait & rempli d'excellentes obſervations. L'auteur a compoſé cet ouvrage afin qu'il ſoit utile, & il le ſera. M. *Dubuiſſon* a été porté, dans l'état qu'il a exercé, par accident; mais il l'a rempli avec diſtinction, avec honnêteté, avec probité, & avec un déſintéreſſement dont il y a peu d'exemples.

Pharmacopæa Genevenſis ad uſum noſocomiorum. Auctoribus, DANIELE DE LA ROCHE, LUDOVIC. ODIER, CA-

ROLO-GUILL. DUNANT, doct. med. regiæ societ. Edimb. sociis. Genevæ, ex typ. *J. P. Bonnant.* 1780. *in*-8°. *de* 199 *pages, sans la table.*

Les auteurs, en nous adressant leur ouvrage, nous mandent : C'est « une pharmacopée que nous » avons rédigée pour notre pays. Jusqu'à présent » nos médecins & nos apothicaires avoient tou- » jours puisé leurs formules çà & là dans toutes » les pharmacopées indifféremment, & principa- » lement dans celle de Paris. Il résultoit de-là une » grande confusion, & un défaut d'uniformité dans » les boutiques, qui devenoit tous les jours plus » embarrassant dans la pratique. Indépendamment » de cette considération, le peu d'ordre & de sim- » plicité des pharmacopées étrangeres nous a dé- » terminé à en entreprendre une qui nous fût pro- » pre, & qui réunit à l'avantage d'être très-métho- » dique, & débarrassée, autant qu'elle pouvoit » l'être, de remedes inutiles, celui de contenir » toutes les nouveautés qui nous ont paru intéres- » santes ; non pas en fait de détails chymiques, » car à cet égard il nous semble qu'il faut laisser » à l'artiste la liberté de varier ses procédés, comme » on l'a fait dans les dernieres éditions des phar- » macopées de Londres & d'Edimbourg, qui ont » été nos principaux guides ; mais sur-tout en fait » de matiere médicale & de pharmacie. Nous ter- » minons cet ouvrage par un chapitre de formules » magistrales, destinées sur-tout à l'usage des hô- » pitaux dont nous sommes les médecins, & que » leur utilité & leur simplicité nous avoient depuis » long-temps rendues familieres ».

On trouve cette pharmacopée à Paris chez *Durand neveu*, libraire, rue Galande ; & à Lyon, chez *Jean-Marie Bruyset, pere & fils*, libraires.

TABLE

DU MOIS DE SEPTEMBRE 1781.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de ſeptembre 1781. A Paris, ce 24 août 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.



JOURNAL DE *MÉDECINE,* CHIRURGIE, *PHARMACIE, &c.*

OCTOBRE 1781.

SECOND EXTRAIT.

COLLECTION *d'observations sur les maladies & constitutions épidémiques, &c. Par m.* LEPECQ DE LA CLOTURE, *&c.*

NOUS avons parcouru trois contrées de la haute Normandie; la *quatrieme*, où nous sommes arrivés, est celle du sud-sud-ouest, nommée *contrée du Roumois*. M. *Lepecq* nous apprend que plusieurs paroisses, situées le long de la rive gauche occidentale de la Seine, *furent ravagées*,

pendant le cours de l'automne de 1769, par une fievre putride maligne, dont les symptômes les plus essentiels furent la sécheresse du ventre, une constipation énorme, le spasme de tous les visceres de l'abdomen, & des exanthêmes pourprés qui couvrirent la peau de ceux qui moururent, *au nombre de près d'une trentaine.* Ce fut m. *Rouelle*, docteur en médecine, qui fut chargé de suivre cette épidémie.

La paroisse de Guerbaville, assise, pour la plus grande partie, sur la rive de la Seine, en un vallon étroit, mais peu profond, a paru à m. *Hardy* être sujette à une maladie particuliere : c'est la gangrene séche, dont il a vu quatre exemples en fort peu de temps. Deux de ces malades étoient sur le point de périr; on ne leur administra aucun remede. Les deux autres, chez lesquels le mal venoit de se manifester, furent traités, & enfin guéris.

Comme nous ne pouvons pas rendre compte de tout, ni tout voir dans ce voyage, nous nous arrêterons un moment à *Elbeuf*. M. *Lepecq* trace les mœurs de ses habitants qui possedent les vertus antiques. Il y régna en 1771 des fievres éruptives avec la vraie miliaire. Les angines y sont fréquentes, sans y devenir

ordinairement gangreneuſes. En 1776 la petite-vérole fut épidémique ; il régnoit en même temps une fievre ſcarlatine qui dégénéroit facilement en affection ſcorbutique, & que m. *Lepecq* dit avoir obſervée cette année-là dans preſque toutes les contrées de la haute Normandie. On nous apprend que les rhumatiſmes & douleurs convulſives, les tumeurs ſous les aiſſelles, les anthraxs, les tumeurs aux articulations y ſont très-communes ; ce que l'auteur croit pouvoir être attribué au contact de la laine, & à l'application de ſon humidité huileuſe.

Après avoir donné la deſcription générale du Roumois, fait connoître les mœurs & les habitudes de ceux qui y ont établi leurs demeures, on reprend en détail les différents lieux de cette contrée. Rouen en eſt la capitale ; on y compte environ cent mille habitants, en y comprenant ceux des fauxbourgs. Il nous ſeroit impoſſible de donner par extrait tout ce qui regarde cette ville ; nous renvoyons à cet article qui contient 79 pages : on y trouvera des obſervations ſur le ſol, ſur les productions naturelles, ſur le climat, ſur les différents quartiers de la ville, ſur ſes fontaines, ſur la nature de leurs eaux qui ſervent de boiſſon aux habitants, ſur les eaux minérales de ce canton, ſur les

mœurs, le caractere, le genre de vie des Rouannois.

Les affections propres à ce climat, m. *Lepecq* les a trouvées décrites par *Hippocrate* dans son livre *de aëre, loc. & aq.* & il les expose d'après ce grand médecin. Il nous apprend que la peste régna à Rouen en 1350, & que la maladie enleva la troisieme partie de ses habitants. Il remarque ensuite qu'en 1521 & 1522 cette maladie fut presque universelle dans la France, mais qu'elle fit à Rouen de plus grands ravages (nous observerons à notre tour que la peste régna encore par toute la France en 1374, en 1418, en 1450, en 1510; en 1530, qu'en cette derniere année, elle fut certainement à Rouen): on qualifia, ajoute-t-il, de peste les épidémies de 1586, 1621 & 1622. M. *Lepecq* n'indique point une épidémie nommée aussi peste, qui désola Rouen en 1668. Ici notre auteur ouvre les registres du college des médecins, & donne une liste d'épidémies à commencer à l'année 1739.

La *cinquieme* contrée est celle de Lisieux qui comprend le pays d'Ouche.

M. *Halley*, docteur en médecine, observe qu'à Pont-Audemer l'apoplexie & la paralysie sont très-communes; que ces maladies attaquent quelquefois des sujets de vingt-cinq ans, mais ordinairement après la quarantieme année.

D'après les obſervations de m. *Terrede*, docteur en médecine, les maladies très-communes à l'Aigle ſont celles *à colluvie ſerosâ ;* on peut y regarder comme endémiques les fluxions, les catarrhes, l'aſthme, les phthiſies, bouffiſſures, œdemes, leucophlegmaties, hydropiſies, même de poitrine, les rhumatiſmes, la goutte, les ophthalmies & autres maladies de l'œil, les ſcrophules, & toutes les cachexies. Voilà bien des maux, ſans compter ni la colique métallique qui attaque pluſieurs de ceux qui travaillent aux épingles, ni les maladies ſporadiques, ni les épidémies : *ô miſerrimum hominum genus, quod ingruit tanta malorum ilias !*

Les habitants du pays d'Ouche, dont nous trouvons enſuite la deſcription, ſont ſujets aux hémorrhoïdes, à la bouffiſſure, aux cachexies, à l'hydropiſie, aux fievres catarrheuſes & rhumatiſantes, aux fluxions, aux éryſipeles, aux furoncles, aux dartres, aux gales cruſtacées, aux fievres intermittentes. Mais ils ne ſont pas moins expoſés aux maladies aiguës, à la miliaire maligne qu'il a plu à un chirurgien du lieu de nommer *la ſuette*, maladie qu'il traite d'une maniere ſinguliere, & à laquelle il *s'eſt imaginé qu'elle s'accommoderoit enfin*. On voit encore régner dans ce canton, péripneumonie, pleuréſie avec

point de côté (*est-ce qu'il y a des pleurésies sans ce symptôme ?*) maux de gorge.

Le Sap est un bourg de ce canton, où regne le libertinage, & un esprit de chicane & de mauvaise foi. Les anciens de ce lieu disent que vers le milieu du dernier siécle il s'y éleva une maladie pestilentielle si meurtriere qu'elle le rendit désert. En 1747 il y eut une épidémie qui faisoit périr, en 2 ou 3 jours, tous ceux qui étoient attaqués. Une petite-vérole, de mauvais caractere, y avoit paru en 1726; celle de 1756 ne fut pas moins maligne; elle laissa sur les enfants, qui furent presque les seuls atteints, des stigmates qui les défigurerent; les uns y perdirent un œil, d'autres les deux yeux, d'autres en sont échappés avec une vue courte, tendre & larmoyante.

« En 1766 on la vit, dit m. *Lepecq*, faire une nouvelle irruption sur les enfants : ce qu'il y a de notable, c'est que ceux qui furent méthodiquement & soigneusement traités moururent, tandis qu'un grand nombre d'autres qui ne prirent aucun médicament, & qui n'observerent aucun régime, s'en tirerent tous parfaitement ».

Cette différence si grande dans la terminaison vient sans doute, quoique les

mémoires de m. *Lepecq* ne le lui apprennent point, de ce que la maladie étoit confluente & maligne dans les uns, mais discréte & bénigne dans les autres. L'étonnement alors est nul ; un médecin praticien ne sauroit s'en laisser imposer à cet égard. Ce qu'il raconte de l'épidémie variolique qui exista dans le même canton en 1773, confirme notre observation. « Dans tout le cours de cette année (dit-il) l'*empire* de la petite-vérole s'étendit par tout le canton, sur tous les âges indistinctement. Elle se manifesta pour lors avec toutes ses qualités, bonnes ou mauvaises, bénigne ou maligne, discréte chez quelques-uns, & confluente chez d'autres. Dans cette occasion les secours de l'art furent employés très-utilement ; car tous ceux qui furent traités méthodiquement, recouvrerent leur santé, & il n'y en eut que très-peu qui, ayant négligé d'en faire usage (*des secours de l'art, sans doute*) furent les victimes de leur indifférence ». N'omettons pas la réflexion qui suit ce récit : « En comparant un nombre de faits opposés, ne paroîtroit-il pas, demande m. *Vimont*, qu'il y a un étrange contraste dans cette maladie, d'admettre dans un temps le même régime qui semble être devenu dangereux dans un autre ».

C'est que le régime doit changer sui-

vant les circonſtances; mais elles ne ſont apperçues que par le médecin vigilant & exercé : *Hoc opus, hic labor eſt.*

Au mois d'avril de 1776, il y eut au Sap une fievre catarrhale putride, qui attaqua ſeulement ſix perſonnes en même temps. Il ſembla qu'elle alloit reparoître en 1777; mais la ſagacité des médecins ne s'en eſt pas laiſſé impoſer. Comme la miliaire s'eſt quelquefois miſe de la partie, on nous donne le ſentiment de m. *Vimont* qui penſe que *c'eſt le produit de certains ferments contenus dans les premieres voies dont on a favoriſé l'entrée dans la maſſe du ſang par quelque mauvaiſe conduite*, &c....

Nous ſommes heureuſement éloignés du temps où l'on bâtiſſoit un ſyſtême ſur une cauſe occulte, & une théorie par conſéquent auſſi occulte que la cauſe.

Repoſons-nous un inſtant à Bernai avant que d'arriver à Liſieux.

Bernai occupe la baſe d'une montagne eſcarpée qui la couvre au nord; elle eſt plus ouverte au midi qu'elle reçoit abſolument, ainſi qu'à l'orient d'été, qu'elle ne l'eſt au couchant, parce que le vallon qui forme l'extrémité de ſa vallée propre, eſt très-étroit & borné de très-près par des bois & des roches : de ces roches ſortent pluſieurs fontaines formant une

petite riviere qui traverſe la ville pour ſe perdre dans la Charentonne.

M. *L'honoré*, docteur en médecine, dit qu'on voit ſouvent régner dans les paroiſſes qui environnent Bernai, des fievres putrides & malignes, quelquefois ſans aucune trace d'éruption à la peau; ſouvent auſſi accompagnées d'éruptions exanthêmatiques, de taches pétéchiales; qui ſont preſque toujours ſymptomatiques & d'un ſiniſtre augure. Il croit que ces exanthemes miliacées ſont produits par l'action des cordiaux incendiaires, par la violence des purgatifs draſtiques preſcrits par les *charlatans* qui ſont en très-grand nombre dans ce pays, & dont le crédit va au-delà de l'imagination.

Il faut convenir que cette race dangereuſe eſt bien féconde; elle exiſtoit du temps des Aſclépiades, & ſans doute avant; elle exiſtoit à Rome ſous les premiers Céſars; il y en avoit du temps de *Plutarque* & de *Galien;* elle s'eſt établie en Europe; elle s'y eſt étendue; une de ſes branches ſans ceſſe renaiſſante infeſte la capitale de la France; il ſemble qu'elle ſe reproduiſe d'autant plus qu'elle cauſe plus de ravages. Si nous ne pouvons découvrir l'antre ſanglant où l'hydre ſe tient, & où elle repoſe tranquillement au milieu des victimes qu'elle a

immolées, si nous ne pouvons l'étouffer, annonçons au moins sa présence & le danger.

Au reste m. *L'Honoré*, qui entre dans quelque détail sur la miliaire, le fait en médecin judicieux, instruit, & qui a bien observé. Il décrit encore une épidémie d'angine gangreneuse, accompagnée d'une éruption scarlatine, dans les mois d'avril & mai 1776.

Nous voici à Lisieux, situé dans une vallée arrosée par la Touque, un peu au-dessous du confluent de l'Arbecq & de la riviere de Gassey qui viennent s'y confondre. On nous dit que la petite-vérole, la rougeole, la fievre scarlatine reparoissent en cette ville de temps en temps, sans présenter de phénomenes particuliers.

Elles n'en présentent guere de plus particuliers dans toute la Normandie, ni dans la Picardie que ne connoît pas l'auteur, ni dans l'Isle de France, ni dans la Champagne. Mais on produit ici une *opinion* de m. *Morin*, docteur en médecine, sur la miliaire, lequel pense qu'elle est quelquefois critique : d'autres praticiens estiment qu'elle est symptomatique..... Voyez *journal de médecine*, avril 1781, *pag.* 299.

Il régnoit à Lisieux, dit m. *Lepecq*, dans l'automne de 1774, une angine,

probablement gangreneuse, très-meurtriere sur les enfants.

Nous sommes fâchés que l'auteur n'ait pas été assez instruit pour s'exprimer plus affirmativement. Ce n'est point sur des à-peu-près, sur des soupçons, sur des probabilités que la médecine peut avancer vers la perfection : c'est sur des faits multipliés de pratique, bien vus & bien certains, que l'art s'étend & s'agrandit. On n'y parviendra point en produisant des observations prises au hasard, ou qu'on a voulu faire, mais en faisant de vraies observations : beaucoup en donnent, peu en font.

Nous n'en dirons pas davantage sur Lisieux ; le nécrologe de cette ville n'est pas susceptible d'extrait.

La *sixieme* contrée est le pays d'Auge & l'Hyesmois. En avançant, nous voyons les mêmes maladies annoncées, mais peu de faits capables d'instruire & d'éclairer.

Cependant m. *Hurel*, docteur en médecine, a communiqué à m. *Lepecq* deux ou trois observations sur des maladies que l'observateur croit se rapprocher beaucoup de la maladie noire d'*Hippocrate* ; maladie dont il est parlé *lib.* ij. *sub fin. de morbis.* Ce traité est mal-à-propos attribué à *Hippocrate ;* il est ancien, cela est vrai,

mais on a prouvé qu'il n'eſt pas de lui. Ce qui n'empêche pas que la maladie qui eſt décrite dans cet ouvrage ne reparoiſſe, comme elle a paru en Grece, il y a dix-huit cents ans & plus, ſans que l'on ſoit obligé de croire avec les Grecs que tous les maux ſont ſortis de la fatale boîte de *Pandore*.

Nous ne nous occuperons point des melons de ce canton, quoiqu'ils ſoient d'un goût exquis, d'une belle forme, & même d'une groſſeur conſidérable, ni des raiſons pour leſquelles ils ont ces qualités; c'eſt ce dont on peut s'inſtruire dans l'ouvrage de m. *Lepecq*, ainſi que des productions naturelles qu'on trouve répandues dans cette ſixieme contrée : il faut que nous avancions.

La *ſeptieme* contrée renferme les campagnes de Caen, & la deſcription de la ville dont elle prend le nom. Le diſcours qui la regarde eſt de 65 pages. Tout doit être exact; c'eſt la patrie de m. *Lepecq*, il la connoît par lui-même, & non par des mémoires.

L'auteur paſſe en revue les épidémies qui ſe ſont fait ſentir à Caen. La premiere dont il ait connoiſſance pour ſa patrie, eſt de l'an 1547; mais nous en connoiſſons une de 1533, déſignée ſous le nom

de peſte par l'auteur des *antiquités de Caen*. Le même fait mention auſſi de celle de 1547. Comme m. *Lepecq* ne parle pas d'après cet ouvrage, nous pouvons mettre ici les propres paroles de *Bourgueuille*, pag. 141.

« Audit an 1547, la peſtilence commença en cette ville (de Caen) au mois de juin, & continua juſqu'après la Touſſaint, & n'eſt mémoire aux vivants d'en avoir vu de plus contagieuſe. Vrai eſt qu'il ne mourut pas grand nombre de gens d'état, parce qu'ils s'étoient rétirés aux champs ».

La peſte étoit encore à Caen, dit m. *Lepecq*, en 1582, 1584 (*a*), 1598, 1605, 1626, 1668.

(*a*) M. *Lepecq* ne fait encore que donner une date ; *Bourgueuille* en dira plus que les mémoires de m. *Lepecq*. « La contagion de peſte (1584) » fut ſi violente en cette ville de Caen, qu'il y » trépaſſa dix mille perſonnes, compris les enfants, » ſelon les extraits & regiſtres des paroiſſes ». *Ibid.* pag. 199.

Ce n'eſt au reſte qu'une anecdote. Le diſciple du célebre *Fernel*, *Jul. le Paulmier*, dont on donne le texte, apprendra quels étoient les caracteres de la peſte, non pas cependant de celle qui étoit à Caen en 1586 & 1587, mais de cette peſte que *Julien le Paulmier* avoit vue à Paris, dix-huit ans auparavant, c'eſt-à-dire en 1568. Ce

Notre auteur, d'après un médecin de ses parents, fait connoître une épidémie qui régnoit à Caen en 1769, & une angine gangreneuse, aussi épidémique, observée par m. *Chibourg*.

Nous laissons d'autres lieux de ce canton pour nous arrêter à Falaise, ville où l'on compte quinze mille habitants, y compris les habitants de ses fauxbourgs.

M. *Lepecq* dit avoir appris de feu m. *de Glatigny*, médecin, que depuis 1743 il avoit vu constamment régner à Falaise une colique endémique, dont on donne les symptômes.

En 1740 la miliaire se manifesta en cette ville ; elle fut si meurtriere que l'on compta cent morts en moins de deux mois. Ses effets étoient si prompts, que quelques-uns mouroient en dix ou douze heures avec des symptômes de gangrene;

---

qui est fort différent, tant pour la date, que pour le lieu de l'observation.

M. *Lepecq* cite *cap.* 80. il faut *cap.* 8.

Nous dirons ici, puisque l'occasion se présente, que l'ouvrage de *Jul. le Paulmier* n'est pas commun aujourd'hui. Il a pour titre: JUL. PALMARII, *Constantini medici Parisiensis*], *de morbis contagiosis libri septem. Ad amplissimum senatum Parisiensem. Parisiis*, *apud* Dionysium Du-Val, *sub Pegaso*, *in vico Bellovaco*, 1578. *Cum privilegio regis*. (in-4°. *constans*, 443 *pagin.*).

les autres ne présentoient que des pustules miliaires, mêlées le plus souvent avec des taches pourprées.

Cette maladie reparut en 1758 avec beaucoup plus de violence. Ce canton fut sujet à d'autres maladies en 1772, 1773, 1774. Celle de cette derniere année fut très-meurtriere ; c'étoit une fievre scarlatine exanthématique maligne.

Il nous resteroit à parler des contrées de Bayeux, de Séez, d'Avranches & de Coutances, mais ce détail nous entraîneroit trop loin. On voit assez la marche de l'auteur ; c'est la même pour les contrées que nous ne pouvons parcourir.

Cependant nous n'avons pas fait connoître la totalité du travail de m. *Lepecq* ; ce que nous avons dit ne regarde que la premiere partie. La seconde comprend les observations météorologiques, recueillies à Caen & à Rouen, pendant quinze années consécutives.

Voyons l'état du ciel, observé en Normandie en 1763 ; mais comme cet état, présenté seul, ne signifieroit rien, nous mettrons pour objet de comparaison l'état du ciel à Paris dans la même année.

NORMANDIE.

La fin de l'été fut observée chaude & pluvieuse : les pluies furent très-abondantes.

PARIS.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre, pendant le mois d'août, a été de 29 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus du même terme de la congélation. Il y eut 19 jours de brouillards, & 14 jours de pluie.

NORMANDIE.

L'automne commença de même, mais en se refroidissant sensiblement. A l'équinoxe, les vents souffloient du septentrion (nord-ouest); le ciel étoit fort nébuleux; couvert de gros nuages : il tomboit de la pluie tout le jour, & la température marquoit 6, 7, 8 degrés au-dessus de la congélation.

PARIS.

Après l'équinoxe, la chaleur étoit diminuée; le thermometre étoit à 9, 8, 7, 6 degrés au-dessus du terme de la congélation. Le vent fut nord, mais pas constamment; le ciel fut fort nuageux, & il tomba de la pluie.

NORMANDIE.

Dans le cours d'octobre les vents se partagerent entre le septentrion & le midi. La température étoit assez variable, même dans chaque jour. La station des vents méridionaux domina cependant sur celle des septentrionaux jusqu'au 14 du mois, le barometre n'ayant pas marqué

beaucoup

beaucoup de variation au-deſſus & au-deſſous de 28 pouces. Les vents du nord dominerent donc à leur tour, en conſervant toujours quelques alternatives avec ceux du ſud ; & le thermometre toucha preſque au terme de la congélation. Il y eut de la glace légere dans les campagnes, les brouillards ſuccéderent bientôt à la pluie.

PARIS.

Les vents ſe partagerent auſſi entre le ſeptentrion & le midi ; mais ils ſoufflerent plus du ſud que du nord, comme en Normandie. Il tomba de la pluie, il fit beau ; le ciel fut ſans nuages & avec nuages. La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces, conſtamment depuis le 4 octobre juſqu'au 31 à midi. Le thermometre a été à un degré au-deſſus de la congélation. Il y eut, dans ce mois, neuf jours de brouillards.

NORMANDIE.

Le ſoleil entrant au ſcorpion, la même température continuoit. Elle changea ſur la fin du mois, les vents reprenant leur ſtation au midi. Le thermometre marquoit alors une température moyenne, mais humide. La colonne de mercure s'étoit abaiſſée dès la fin d'octobre : elle tomba encore en novembre juſqu'à 27 pouces 8 — 10 lignes. Il ſurvint de grandes pluies qui refroidirent l'atmoſphere, quoique les vents fuſſent également mé-

ridionaux, direction qu'ils conserverent jusques vers le 14 novembre. Alors ils prirent brusquement la station du nord, & y resterent une semaine entiere. Le ciel étoit serein : il n'y eut qu'un foible degré de gelée.

PARIS.

Vers le 20 ou 21 octobre, où le soleil entre dans le signe du scorpion, le thermometre étoit à 1 degré au-dessus du terme de la congélation : le barometre marquoit 28. Aprés le 14 le vent souffla du nord ; le ciel étoit serein.

NORMANDIE.

Sous le signe du sagittaire les vents méridionaux soufflerent constamment; ils amenerent une humidité molle, qui continua dans le cours de décembre avec de fréquents brouillards. Le barometre, qui avoit remonté précédemment jusqu'à 28 pouces 4 lignes, se soutenoit quelquefois encore à 28 lorsqu'il tomboit de la pluie. Il s'abaissa insensiblement jusqu'à 27 pouces 9, 10, 11 lignes.

PARIS.

Le soleil étant entré dans le signe du sagittaire, (20 ou 21 novembre), le vent ne tarda point à souffler du sud. Le temps fut nuageux ; il y eut de la pluie & des brouillards. Le dernier jour de novembre, à midi, le barometre étoit à 27 pouces 11 lignes $\frac{1}{2}$.

On voit par cette comparaiſon combien il y a peu de différence entre l'état du ciel à Rouen ou à Caen, & celui de Paris, au moins pour cette année 1763.

Les maladies qui ont ſuivi cette conſtitution, & qui ont été obſervées par m. *Lepecq*, ſont 1°. des affections rhumatiſmales & des coliques; 2°. des catarrhes épidémiques ſur les enfants & ſur les vieillards, quelquefois compliqués avec les angines, les pleuréſies bilieuſes-catarrheuſes, & avec les affections vermineuſes & putrides; 3°. coliques compliquées avec la miliaire; 4°. la petite-vérole & la rougeole...

Mais notre journal nous montre qu'on obſerva à Paris des catarrhes & des affections rhumatiſmales; des pleuréſies & des péripneumonies; des petites-véroles qui ont le plus ſouvent participé de la fiévre catarrhale.

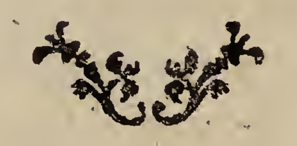
Nous ne pouſſerons pas plus loin cette comparaiſon. Nous dirons ſeulement que les épidémies que décrit m. *Lepecq* ſont accompagnées d'obſervations dont le nombre eſt d'environ cent vingt-cinq.

Elles ſont faites dans le goût de celles d'*Hippocrate*; c'eſt-à-dire, qu'on rend compte jour par jour de l'état de la maladie; on ajoute, par apoſtilles, les remedes dont le malade a fait uſage, les effets qu'ils ont eus, les évacuations naturelles

qui ſe ſont faites, ou celles qu'on a procurées.

Nous n'apprécierons point toutes ces obſervations, nous nous permettrons ſimplement de dire qu'on auroit dû être plus laconique dans l'expoſition des faits, & ſe borner à raconter les plus curieux.

Si l'on venoit à croire qu'il fallût, pour l'avantage de la médecine, faire un ſemblable travail ſur toutes les provinces de la France; ſi même il venoit à s'exécuter, quel médecin auroit le courage de lire tant de volumes? La France eſt partagée en trente-un gouvernements; chacun pourra fournir de quoi former auſſi deux volumes *in*-4°. Nous aurions donc ſoixante-deux volumes. Nous ſerions riches en apparence, mais le ſerions-nous véritablement?



SUITE ET FIN

De l'essai sur les moyens de perfectionner l'étude de la théorie & de la pratique de la médecine ; par m. JADELOT, *&c.*

TROISIEME ANNÉE.

Chymie & matiere médicale.

Après avoir ainsi employé les deux premieres années à l'étude des institutions de médecine, la troisieme seroit consacrée à l'étude des médicaments. On néglige souvent cet objet dans les éléments de médecine ; il est cependant de la plus grande importance, & le peu de succès vient souvent de l'ignorance des ressources multipliées de l'art. On ne peut être bon médecin que l'on n'ait acquis une connoissance exacte de tous les médicaments. N'écoutons point ces médecins, antagonistes déclarés des expériences, qui se récrient contre les nouveaux médicaments, & qui méprisent une étude approfondie de la matiere médicale. Selon eux, il faut connoître peu de remedes pour faire la médecine ; sûrement ils ont des raisons pour soutenir cette prétention, mais ce n'est pas celle de perfectionner leur art. Pourquoi l'observation ne dé-

couvriroit-elle pas de nouveaux ſecours? Et le médecin qui les ignore ou qui les néglige, n'eſt-il pas blâmable? Je ſais qu'on doit éviter l'excès oppoſé, qui eſt de ſe livrer avec trop de confiance à tous les remedes nouveaux; car, il faut l'avouer, la mode porte ſon empire juſques ſur les médicaments. Sans rejetter les découvertes annoncées dans ce genre, il faut les ſoumettre à l'expérience, & ne pas ſe laiſſer ſéduire par ceux qui les annoncent; trop ſouvent ils y mettent de l'enthouſiaſme & de la prévention : ce que je pourrois prouver par l'hiſtoire d'une infinité de remedes qu'on a annoncés dans ces derniers temps, comme des panacées univerſelles, & que l'obſervation a ſu réduire à leur juſte valeur.

La matiere médicale étant l'objet de l'étude, pendant la troiſieme année, on s'y diſpoſeroit par un cours de chymie qui donneroit des connoiſſances ſur la compoſition des corps, & ſur la différente maniere de les analyſer; de-là on paſſeroit à l'étude des médicaments. Les connoiſſances acquiſes juſques-là en rendroient l'étude très-facile. Quoique nous poſſédions des ouvrages fort étendus ſur cette ſcience, je crois que l'on pourroit y porter une méthode qui en faciliteroit beaucoup les progrès. Il eſt conſtant que

la plus grande partie des jeunes médecins manque dans la connoiſſance des médicaments, & je crois que cela vient du défaut de la méthode ſuivie dans l'étude de cette ſcience. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on la préſentât d'une maniere plus facile. Pour cela, je propoſerois de diviſer la matiere médicale en quatre parties : dans la premiere, on conſidéreroit les médicaments en général, leurs différentes eſpeces, leurs vertus d'après les qualités les plus apparentes & leurs indications; par exemple, quelles ſont les vertus médicales des aqueux, des ſalins, des huileux, des terreux, des ſpiritueux, des aromatiques, des amers, &c. Cette conſidération générale meneroit à l'examen des indications & à la maniere de les remplir ; on propoſeroit les différentes claſſes d'altérants & d'évacuants, en expoſant ſeulement leur action & leur uſage. La ſeconde partie de la matiere médicale donneroit la nomenclature & l'hiſtoire ſuivie de tous les médicaments ſimples, avec l'énumération de leurs vertus particulieres, fondée ſur l'expérience & ſur la chymie, en y ajoutant les différentes manieres de les employer : on parcoureroit ſimplement les minéraux, les végétaux & les animaux, ſoit par ordre alphabétique, ſoit par claſſes. La troiſieme partie traiteroit des remedes

préparés, tant chymiques que pharmaceutiques : c'eſt mal-à-propos qu'on a diſtingué ces deux claſſes. Tous les remedes préparés par l'art ſont pharmaceutiques, ſoit qu'ils ſoient ſimples ou composés ; c'eſt toujours dans la chymie qu'on puiſe les principes néceſſaires pour leur préparation & leur mixtion. M. LEWIS ajoute que l'on n'a pas de principes raiſonnés qui fixent l'étendue de chacune de ces parties, & d'après leſquels on puiſſe diſtinguer les procédés qui ſont du reſſort de la pharmacie galénique, de ceux qui appartiennent à la pharmacie chymique : c'eſt ce qui a décidé le college des médecins de Londres à rejetter cette diviſion. Il faudroit réunir dans un ordre clair & méthodique tous les médicaments artificiels, en allant du ſimple au composé. On commenceroit par les produits des ſimples diſtillations, les eaux diſtillées ſimples & composées, les eſprits de toute eſpece, les ſels volatils, les huiles eſſentielles, les baumes ſpiritueux, & enfin tout ce que l'on obtient par la diſtillation, ſoit d'un ou de pluſieurs mixtes ; on paſſeroit enſuite aux huiles par expreſſion, par infuſion, par coction ; on examineroit les extraits, les gelées, les teintures, les infuſions dans l'eau ou dans le vin, dans le vinaigre, les décoctions, &c. ; on

donneroit les principes de chacune de ces opérations, & les procédés usités dans la pharmacie. Les miels préparés, les syrops, les conserves, toutes les especes de sels, les savons; les préparations du soufre, des métaux & des demi-métaux seroient examinées chymiquement & médicinalement; enfin les poudres, les électuaires, les tablettes, les pilules, les trochisques formeroient autant de sections où l'on exposeroit les préparations que l'on conserve dans les pharmacies : on termineroit cette troisieme partie par l'énumération méthodique des remedes externes que l'on diviseroit à raison de leur forme, & de leur composition.

Après avoir étudié les remedes dans tous ces détails, on doit apprendre la maniere de s'en servir, de les administrer : c'est ce que l'on appelle l'art de formuler, partie très-essentielle dans la pratique, & que l'on néglige trop souvent dans l'éducation médicinale ordinaire. Il faudroit que la matiere médicale fût terminée par-là pour être complette.

QUATRIEME ET CINQUIEME ANNÉES.

Etude de la pratique.

Ce sera après tous ces préliminaires que le jeune médecin s'occupera spécialement de l'étude des maladies. Depuis

ſix ans il a fréquenté des malades ſous la direction des praticiens, par conſéquent il a déjà une connoiſſance pratique aſſez étendue : ici il réunira la pratique & la théorie de chaque maladie en particulier. Nous avons dit que les facultés auroient un profeſſeur deſtiné à l'enſeignement de la médecine-pratique. C'eſt à ce moment que les jeunes médecins tireroient grand avantage de ſes lumieres, en le ſuivant au lit des malades, & en écoutant ſes leçons. Faiſons ici une obſervation qui eſt de la plus grande importance pour la perfection de la médecine ; accordons de l'utilité aux leçons que les profeſſeurs de médecine-pratique donnent dans les écoles des facultés : ces leçons ſont néceſſaires, on y explique chaque maladie.

Mais en ſuppoſant que ces leçons ſe faſſent avec toute la ſcience poſſible, que les étudiants les ſuivent avec beaucoup de zele & d'attention, nous oſons aſſurer qu'on n'y apprendra pas la vraie médecine-pratique, & qu'en ſortant de ces ſavantes leçons, le jeune éleve ne ſaura pas reconnoître, au lit du malade, la maladie dont on lui a donné une définition exacte & bien détaillée, les ſymptômes, les cauſes & le traitement. C'eſt ici une vérité dont tous les médecins conviendront, même les plus grands praticiens, s'ils veu-

lent revenir sur eux-mêmes. La médecine exige une expérience que la seule pratique peut donner; la meilleure éducation médicinale est celle qui donne le plutôt ce coup-d'œil qui fait le praticien, & on ne l'acquiert que par l'usage & par la pratique. Ce n'est donc pas seulement dans les écoles, c'est au lit des malades qu'il faut apprendre la médecine. VAN SWIETEN avoit senti l'utilité de cette méthode d'enseigner la médecine-pratique. Il avoit remarqué que les jeunes médecins ne pouvoient acquérir dans leurs études, même les mieux suivies, que les principes & la théorie de la médecine; mais qu'ils n'y acquéroient presque aucune lumiere sur l'application de ces principes à la pratique, & qu'il y avoit souvent une grande différence entre un docteur en médecine, & un médecin. Pour faire disparoître cette différence, il engagea l'Impératrice à établir un professeur qui, pendant le cours des études, donnât aux éleves chaque jour une leçon aux lits des malades, & leur fît acquérir le coup-d'œil & la connoissance-pratique, si nécessaires à leur art. Pourquoi cet exemple ne seroit-il pas suivi dans nos universités de France ? Deux médecins de la faculté de Paris, ont déjà élevé leur voix avec force, pour prouver l'utilité de cet éta-

blissement (1). Je ne peux mieux faire que de présenter leurs idées : (leur ouvrage intitulé *mémoire sur l'utilité d'une école clinique en médecine*, par mm. DUCHANOY & JUMELIN, est consigné dans le *journal de physique* de m. l'abbé ROZIER, *supplément du tome* XIII, *pag.* 447). On n'a pas négligé, disent-ils, des établissements dispendieux pour l'enseignement de l'anatomie, de l'histoire naturelle, de la chymie, de la botanique; ils auroient pu ajouter de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de l'astronomie, &c. Ces établissements sont très-utiles, ils font honneur à ceux qui les ont institués, aux compagnies qui les dirigent, & aux professeurs qui s'en occupent. Mais pourquoi n'y a-t-il pas une école de médecine clinique qui, mettant le complément aux connoissances acquises, soit destinée à former les jeunes médecins à la pratique de leur art? Ils prouvent que les hôpitaux, administrés comme ils le sont, ne peuvent point remplir cette vue, & tous ceux qui les ont fréquentés n'en ont que trop de preuves. Les étudiants, après avoir appris l'anatomie, la physiologie, la botanique, la

(1) *Note des éditeurs.* Voyez ce que nous disons dans ce journal, *mars* 1779, *pag.* 194, 195, 196, 197.

chymie, l'hiſtoire des maladies, & celle des médicaments, ſont donc abandonnés à eux-mêmes pour en faire l'application, tandis que leur jugement alors ne peut être que très-incertain & variable, par conſéquent dangereux & à craindre. Combien de tentatives, de coups d'eſſai, combien de victimes avant que d'avoir acquis cette expérience qui ſeule forme le vrai médecin ! Il ſeroit donc bien eſſentiel pour le bien, pour le ſalut des hommes & la proſpérité de l'art, que les jeunes médecins, après leurs études préliminaires, puſſent ſuivre les malades dans leurs lits, ſous la conduite des médecins faits pour les diriger. Eſt-il rien de plus abuſif que de voir décorer du titre de médecin un jeune homme qui a employé trois ans à ſuivre les leçons de nos facultés, ſans avoir vu des malades? Le droit qu'on lui donne ſeroit réellement un droit bien dangereux, s'il en uſoit. En conſidérant les loix ſous cet aſpect, on verra qu'elles veillent avec plus d'attention pour éloigner de l'exercice des arts méchaniques ceux qui ne ſont pas encore formés à la pratique de ces arts, que pour écarter de l'exercice de la médecine ceux qni n'en ſont pas encore ſuffiſamment inſtruits. Cependant on ſent le ridicule de ce parallele, tant par la difficulté & l'étendue de la médecine, que par l'importance du ſujet.

MOYENS pour s'aſſurer des progrès des étudiants. Futilité des argumentations.

Il ne ſuffit pas de ſuivre l'ordre preſcrit dans l'étude de la médecine, il faut encore indiquer des moyens pour s'aſſurer que les étudiants profitent des leçons, & qu'ils font chaque année les progrès convenables. Combien de fois voyons-nous que s'en tenant à la fréquentation des écoles, croyant avoir tout fait, ils n'occupent point leur temps à l'étude ! Pour ne négliger aucun moyen de les forcer au travail, il ſeroit très-utile que dans tout le cours de l'inſtitution médicale, les trois derniers mois de chaque année fuſſent employés à répéter, en leur faiſant expliquer à chacun ce qui a été enſeigné. Je ſuis même convaincu, par l'expérience de pluſieurs années, qu'aucun moyen ne réuſſit mieux pour forcer à étudier, que d'interroger & de faire raiſonner tous les jours ſur les différents objets de l'explication. Après l'année ſcholaſtique, terminée par trois mois de répétition, chaque étudiant ſubiroit un examen ſur tous les objets qui l'ont occupé pendant le cours de l'année, & on ne ſeroit admis à l'étude de l'année ſuivante, qu'après avoir donné des preuves de progrès & de capacité ſur les objets traités pendant l'année révolue.

Tel étoit le but des trois grades en médecine dans leur inſtitution, mais l'abus fait tout dégénérer, & il n'y a rien qui ne tourne en abus. Il faudroit bannir des actes probatoires la forme ſcholaſtique qui ne conſiſte point à raiſonner, mais à détruire les raiſonnements par des ſophiſmes. Il arrive ſouvent, dans les diſputes publiques, que la raiſon ne l'emporte point ſur la ſubtilité : ces diſputes ſe font même, pour la plûpart, ſur des objets éloignés de la vraie médecine. Il faudroit s'en tenir à interroger les étudiants ſur les objets qui intéreſſent l'art de guérir.

Objections contre ce plan.

Le plan que je propoſe trouvera des contradicteurs, à raiſon de la longueur des études. Il eſt vrai qu'au lieu de trois ans, il en faudroit huit, trois dans les hôpitaux, & cinq dans les facultés de médecine. Mais en réfléchiſſant qu'après ce temps on ſera en état de pratiquer la médecine, on verra qu'il y a encore bien du temps à gagner. D'ailleurs la plûpart des jeunes médecins, après avoir pris leurs grades dans les facultés, paſſent quelques années à Paris pour ſuivre les grands maîtres aux lits des malades ; mais la maniere dont cette partie de leur inſtitution eſt

remplie, met obſtacle aux avantages qu'ils pourroient en tirer. Rendus dans leur patrie, ils attendent ſouvent pendant pluſieurs années la confiance du public, comme ſi l'âge ſeul prouvoit la capacité. Par la méthode que je propoſe, le jeune médecin pourra pratiquer bien plutôt, & le public y gagnera beaucoup, parce que le médecin aura bien plus d'occaſions d'étendre ſes lumieres.

On objectera encore que toutes ces vues ont été propoſées ; que dans quelques écoles même, on exécute ce plan d'enſeignement; que cette méthode ne forcera pas ceux qui n'ont point de goût pour le travail. Ce que j'ai dit précédemment du choix des eſprits propres à la médecine, pourra obvier à la plûpart de ces inconvénients; & ce ſeroit mal-à-propos que l'on aſſureroit que les écoles ſe conforment au plan que je propoſe : pluſieurs en ſont très-éloignées. On laiſſe la liberté à chacun ſur le plan de ſes études médicales, pourvu que l'on ſatisfaſſe à quelques formalités : après trois ans de fréquentation, on a droit de prétendre au degré qui permet d'exercer la médecine. Je puis même aſſurer avoir vu des jeunes gens qui répondoient fort bien aux examens, & qui, au lit des malades, n'auroient rien connu du tout, & auroient pu commettre de grandes

grandes fautes. Il eſt indiſpenſable de corriger de tels abus.

Les facultés ne ſont pas aſſez ſévères.

J'oſe aſſurer que quelquefois les facultés ne ſont pas aſſez ſévères ſur l'admiſſion : je n'en accuſe aucune en particulier. C'eſt ici un des jugements qui intéreſſent le plus la ſociété, puiſqu'il donne droit à la confiance des citoyens. Les jugements du barreau n'ont pas une ſi grande influence ſur la vie des hommes que les nôtres : rien ne devroit déterminer que la ſcience bien reconnue & prouvée. Je n'ignore pas les moyens que les loix ont pris pour parvenir à ce but ; mais je ſais que ces précautions n'ont pas toujours leur effet. Pourquoi voit-on ſortir des facultés les plus célebres des médecins peu inſtruits ? cela tient à la forme de l'enſeignement & à celle des épreuves que l'on fait ſubir. Que l'on ne ſoit admis à exercer la médecine qu'après les formalités que j'ai propoſé, & les abus diminueront.

Abus de la vénalité des grades en médecine

Mais quel ſeroit le plus ſûr moyen d'exclure de la médecine ceux qui ne ſont pas dignes de la confiance publique ? M. Paul, dont j'ai déjà employé le ſuf-

frage, dit qu'il feroit à fouhaiter que l'Etat feul fût chargé des émoluments des profeffeurs, & qu'ils n'euffent aucun befoin des étudiants. Cette réflexion eft très-fage, & elle mériteroit toute l'attention du gouvernement. Les profeffeurs des facultés de médecine étant aux gages du Roi, on ne pourroit pas les foupçonner de fe relâcher, par des vues d'intérêt, fur la févérité des examens où ils font juges. Je n'accufe perfonne, & je ne prétends pas que cette cenfure attaque aucune faculté en particulier : c'eft un abus que je confidere dans le général, & qui eft très-réel.

Moyen de fupprimer cet abus.

On pourroit fupprimer cet abus en donnant aux profeffeurs des émoluments fuffifants, & en obligeant les étudiants de payer au Roi une certaine fomme pendant le temps de leur inftitution. Ce plan ainfi établi, on verroit fuccéder un ordre nouveau, & une révolution qui donneroit à la médecine un luftre dont elle n'a pas encore joui, & qui affureroit la confiance du public. Il faudroit en même temps fupprimer tous les privileges des charges & des fonctions qui donnent droit d'exercer la médecine. Perfonne n'y feroit admis fans avoir fubi les formalités propofées;

la charité même ne feroit plus un titre fuffifant, à moins qu'elle ne fût éclairée par l'étude de la fcience, & conftatée par les épreuves ordinaires.

Emploi du temps après les études dans les facultés, & moyens de fe former à la pratique.

Ce n'eft point affez d'avoir fixé l'ordre que l'on devroit fuivre dans les études fcholaftiques. Comme il reftera encore un intervalle entre ce temps, & celui où l'on fera tout-à-fait livré à la pratique, on ne doit point le perdre à des occupations étrangeres à la médecine : il fera confacré à la lecture des obfervateurs. Sous ce nom, nous comprenons les auteurs qui rapportent dans des écrits fidéles & calqués fur la nature, l'hiftoire des maladies qu'ils ont vus, & du traitement qu'ils ont employé pour les combattre. Voilà l'efpece d'érudition qui forme le médecin; elle lui eft abfolument néceffaire pour être sûr de n'avoir pas négligé dans le traitement des maladies les fecours que l'art peut procurer. Ce font les guides qui fuppléent à nos propres lumieres, qui forment le génie médicinal, qui lui préfentent les reffources dont nous aurons befoin dans les circonftances analogues ; car quoique les faits ne foient jamais par-

faitement ſemblables, on les réunit toujours par quelque analogie qui fixe & dirige l'eſprit. Un médecin qui ne lit point, dit m. ZIMMERMANN, ne voit dans le monde que lui-même; il n'a aucune idée de ce qui eſt hors de lui : c'eſt l'érudition qui nous fait ſortir du cercle étroit où un pareil eſprit eſt borné. Celui qui eſt éclairé par l'érudition ſait juſqu'où il doit ſuivre la route ordinaire, & quand il doit la quitter. On ne peut donc être médecin ſans avoir lu les obſervateurs : c'eſt-là que l'on ſe forme le génie médicinal ſi néceſſaire pour ſe diriger dans le nombre infini de circonſtances que les principes généraux ne peuvent déterminer. La nature, que l'on dit uniforme dans ſes opérations, préſente très-rarement des maladies tout-à-fait ſemblables, du moins aux yeux des médecins éclairés, ſoit que cette différence tienne à la maladie, ou au ſujet qu'elle affecte, ou aux complications. C'eſt dans la voie d'analogie, c'eſt dans des raiſonnements tirés d'une bonne connoiſſance de l'économie animale, que l'on trouve des reſſources : ce n'eſt point par la routine qu'on y ſuppléera, c'eſt par la lecture des bons obſervateurs, & par la fréquentation des bons médecins, ſur-tout ſi ceux-ci communiquoient leurs connoiſſances à ceux qui doivent leur ſuccéder.

On objectera peut-être qu'HIPPOCRATE a porté la médecine à un grand degré de perfection, quoique dénué de ces secours; que la plûpart des médecins, ou de ceux qui exercent la médecine, n'ont pas puisé dans ces sources. De tels exemples ne prouvent rien contre l'avantage de la vraie érudition médicinale. HIPPOCRATE a profité des lumieres de ses prédécesseurs; il avoit la vraie érudition, puisqu'il a réuni dans un corps de doctrine tout ce que l'observation avoit découvert avant lui. C'est d'ailleurs moins dans le traitement des maladies qu'il mérite notre admiration, que dans l'exactitude avec laquelle il a suivi & exposé les révolutions des maladies. Les tableaux de ses épidémies sont des chefs-d'œuvres que personne n'a encore surpassé, & que bien peu ont égalé; les regles générales qu'il nous présente dans ses aphorismes & dans ses autres ouvrages ne sont que les suites des observations, & on s'apperçoit bien souvent qu'il les a trop généralisé. Ce n'est point trop dire que d'avancer que la lecture nous fait jouir des découvertes de tous les temps; celle des observateurs en particulier nous fait connoître les variations de la nature, & nous dispose à la reconnoître & à la suivre par-tout. Il est vrai que la science qu'on acquerroit par

la lecture ſeule ſeroit inſuffiſante, aveugle & dangereuſe; mais on peut dire que celle que l'on auroit acquis par la ſeule expérience ſeroit nulle. Il faut réunir les deux moyens, étudier les livres & les hommes, interroger les morts & les vivants. Que l'on juge d'après cela du degré de confiance que méritent ceux qui, dénués de toutes ces connoiſſances, ſe livrent au traitement des malades. Leur zele eſt louable, mais que ces hommes charitables s'inſtruiſent de l'art qu'ils veulent pratiquer, qu'ils en ſuivent les études & les inſtitutions, & nous nous empreſſerons de nous les aſſocier; ſans cela ils ſeront toujours coupables envers la ſociété dont ils cherchent le bien.

En liſant les obſervations, il faut ſavoir conſerver & placer à propos ce qu'on a lu; en voyant les malades, il faut obſerver & écrire jour par jour les révolutions des maladies. Sans cela la mémoire la plus heureuſe ne peut parvenir à s'en former, à la fin de la maladie, un tableau fidéle. Voilà un conſeil de SENNERT, qu'il eſt très-utile de ſuivre : *Quoſcunque artis medicæ libros evolvere, & quaſi apis quæ ex obviis quibuſve floribus in idem alvearium mel congerit, optima quæque excerpere, & ſuo loco inſerere licebit.* Methodus diſcendi medicinam.

C'eſt le moyen de s'approprier la pratique de ceux que nous liſons, & de ſe former le génie médicinal. On ne doit point confondre cette eſpece d'obſervation avec l'empiriſme qui roule ſur des faits iſolés, & dont le ſeul avantage eſt de ranger dans la mémoire un traitement qui a précédé, pour ſe diriger de même dans un cas ſemblable. « Dès que je voyois un malade, dit » m. ZIMMERMANN, j'écrivois dans un » journal à la premiere viſite, ce que j'a» vois bien vu, ce que le malade me di» ſoit de ſes maladies antérieures, de toutes » leurs circonſtances, & ce que je pou» vois y démêler moi-même; je réuniſ» ſois ces remarques à l'obſervation de la » maladie actuelle, & j'en écrivois le ju» gement le mieux réfléchi que je pou» vois en porter; je marquois enſuite les » indications curatives que j'avois apperçu, » & les médicaments que je venois d'or» donner. A la ſeconde viſite, j'écrivois » les circonſtances ultérieures de la ma» ladie actuelle; j'augmentois ainſi l'hiſ» toire de la maladie, & j'en faiſois les » détails les plus exacts; je marquois les » changements que les moyens curatifs » avoient produits; enfin j'ajoutois les » événements, & ſi le malade ou les aſ» ſiſtants avoient bien ou mal jugé de ma » conduite. Je continuois ce travail, &,

» après l'événement, je revenois ſur ma
» conduite, & je cherchois les cauſes de
» mon bonheur ou de mon malheur, les
» ſignes qui m'avoient dirigé, ceux qui
» m'avoient trompé, les reſſources qui
» m'avoient réuſſi, celles que j'avois né-
» gligées. Une maladie vue une fois de cette
» maniere, on ne ſera plus arrêté quand
» elle ſe préſentera : les circonſtances
» changent, mais le tout ne change pas ».

BOERHAAVE ſe conduiſoit de la même maniere au commencement de ſa pratique. Si vous en faites autant, diſoit-il à ſes éleves, vous n'aurez pas plutôt connu quatre ou cinq maladies d'une même claſſe, que vous les reconnoîtrez aiſément le reſte de votre vie. Voilà la vraie obſervation bien différente de l'empiriſme. L'obſervation eſt une étude de faits répétés & vérifiés, unis en ce qu'ils ont d'analogue, & ſéparés par ce qu'ils ont de différent, par rapport aux cauſes de la maladie, au tempérament du malade & à l'action des remedes dont elle conſtate les effets, en les comparant aux circonſtances où ils ſont preſcrits, & aux vertus qui leur ſont déjà reconnues.

C'eſt ainſi que le praticien livré à lui-même partagera ſon temps entre la lecture & la pratique ; que chaque jour ajoute à ſes connoiſſances ſur les remedes & ſur

les maladies; qu'il ſache profiter des nouvelles découvertes ſans négliger l'étude des anciens. La médecine eſt une ſcience de faits, que le temps perfectionne, & celui qui la pratique ſans étude eſt coupable envers le genre-humain, puiſqu'il néglige des reſſources dont l'expérience étend tous les jours le nombre & la sûreté.

Les connoiſſances qu'un ſeul homme peut acquérir par ſon ſeul uſage, méritent-elles le nom d'expérience? Voilà la ſeule que peuvent acquérir ceux qui ne connoiſſent pas la théorie du corps ſain & du corps malade. La vraie expérience, dit m. QUESNAY, eſt l'expérience générale qui réſulte des obſervations particulieres de tous les temps & de tous les pays. Ce n'eſt donc pas par l'exercice ſeul que l'on peut acquérir cette expérience lumineuſe qui forme les vrais médecins; ce n'eſt point par l'habitude ſeule que l'on devient habile dans l'exercice de cet art, à moins qu'on n'ait les lumieres néceſſaires pour déterminer la nature de la maladie, pour s'aſſurer de ſa cauſe, en prévoir les effets, en démêler les complications & les variations, pour appercevoir les dérangements intérieurs, ſaiſir les vraies indications, appliquer le remede propre à détruire la cauſe du mal; ce n'eſt que par une ſcience profonde & lumineuſe que

l'on peut pénétrer tous les objets renfermés dans l'intérieur, & inaccessibles à l'empirisme qui ne voit que des yeux du corps.

OBSERVATION

Sur un tœnia sorti par l'aîne d'une femme; par m. MOULENQ, *D. M., médecin pensionné de la ville de Castel-sagrat, & de celle de Valence en Agénois, résidant à Valence.*

Une femme du peuple, âgée de quarante ans, d'une bonne complexion, & jouissant de la meilleure santé possible, s'apperçut, dans un petit voyage qu'elle fit à pied, d'une tumeur de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui étoit située dans l'aîne droite au-dessus du ligament de *Fallope*. La malade prit cette tumeur pour une hernie, & appliqua en conséquence quelque emplâtre qu'elle ne put supporter long-temps à cause de l'inflammation qui augmentoit d'un moment à l'autre. La tumeur étoit circonscrite, rouge, très-douloureuse, avec tension & beaucoup de pulsation : les glandes inguinales n'étoient nullement engorgées. Dans cet état la malade demanda du secours : une saignée & le cataplasme *de micâ panis*,

furent les ſeuls remedes que je preſcrivis. L'inflammation fit bientôt place à la ſuppuration qui ne s'établit pas dans toute l'étendue de la tumeur; il ſe forma ſeulement deux petits points de ſuppuration très-voiſins l'un de l'autre, reſſemblants à de petits mamelons, d'où il ſuintoit un peu de matiere purulente mal travaillée. Quoique les ſymptômes de l'inflammation euſſent diſparu, la malade ſe plaignoit d'un ſentiment d'ardeur, d'éroſion, & par intervalle de déchirement dans la partie affectée. Je voulus faire ſonder les petits trous pour en connoître la profondeur; mais la partie étoit trop ſenſible. Je conſeillai de continuer l'uſage du cataplaſme, tant que l'ardeur & la ſenſibilité ſubſiſteroient.

Dans le temps qu'elles paroiſſoient très-diminuées, la malade éprouva tout-à-coup un tiraillement très-douloureux, qui fut ſuivi de la ſortie d'un corps étranger par un des trous. La malade & les aſſiſtants prirent pour les inteſtins ce corps qui étoit très-long, très-délié, & continuellement en mouvement: on crut tout déſeſpéré. Un chirurgien qui fut mandé confirma leur crainte; il aſſura que les inteſtins étoient dehors; il déclara que la tumeur étoit une hernie, & que le ſac herniaire étant rompu par la gangrene,

avoit laissé échapper les intestins. J'étois alors à la campagne ; dès que je fus arrivé, j'accourus chez la malade. Les prétendus intestins étoient rentrés d'eux-mêmes dans l'abdomen, à l'exception de deux petits morceaux que la malade, dans le désespoir, avoit déchirés avec les ongles. Je les examinai avec attention, & je les reconnus sans peine pour des *cucurbitins*. Je soupçonnai alors le corps, qui étoit sorti & rentré, d'être un tænia ; je fis des questions relatives : les réponses de la malade & des assistants changerent mes soupçons en certitude. Je recommandai de m'avertir à toute heure, si les prétendus intestins resortoient.

Le lendemain on m'appella pour me rendre témoin du même phénomene. Je m'étois muni d'une loupe à l'aide de laquelle je reconnus un vrai tænia vivant de l'espece qui est découpée par anneaux, & qui a sur un des bords de l'espace contenu entre les anneaux, un petit mamelon ouvert en forme d'entonnoir, qui se termine par un vaisseau bleu vers le milieu de la largeur du corps. Il cherchoit à s'échapper par le même trou que la veille : pour faciliter sa sortie, j'entortillai tout ce qui étoit dehors, c'est-à-dire, environ une aune, autour d'un petit bâton que je roulai très-doucement pour ne pas rompre

le ver. Je crus avoir réussi à le retirer en entier, parce que la portion qui sortit la derniere me parut être la tête, suivant la description de m. *Andry*. L'autre bout ne me parut pas être une extrémité du ver : il étoit de la même largeur que le reste du corps, & les distances d'un anneau à l'autre étoient des plus grandes.

Trois ou quatre jours après il parut un second tænia qu'on retira de la même maniere par l'autre trou. Je ne vis pas celui-ci ; j'étois à la campagne ; on le jetta avant mon arrivée. On me dit qu'il ressembloit en tout au premier, à la longueur près : le dernier n'avoit que trois aunes, l'autre en avoit cinq.

Alors tout sentiment d'ardeur & d'érosion cessa ; mais il s'en falloit bien que la malade fût guérie. La suppuration prit une mauvaise qualité, & devint plus abondante ; les matieres fécales les plus liquides s'échappoient par le trou d'où étoit sorti le dernier tænia. Il y eut quelques alternatives de frisson & de chaleur ; il se déclara une véritable fievre qui se soutint quelques jours à un degré médiocre ; les trous menaçoient de devenir fistuleux : le mauvais état de la fortune de la malade me détermina à l'envoyer à l'hôtel-dieu de Bordeaux.

Le cas parut trop grave & trop singulier

à m. *Métivier*, chirurgien-major de l'hôtel-dieu, pour ne pas le soumettre à la délibération des chirurgiens consultants. Dans le temps qu'on convoquoit l'assemblée, la malade, appréhendant une opération, s'échappa de l'hôpital, & revint dans sa maison. La délibération des chirurgiens eut néanmoins lieu; les secours de l'art furent déclarés inutiles ou insuffisants : c'étoit à-peu-près mon opinion. Mais en regardant le mal comme incurable, les consultants & moi nous nous sommes trompés.

La malade, de retour chez elle, pratiqua de petits moyens qu'elle avoit employés avant son entrée à l'hôpital. Elle prenoit deux fois par jour un lavement détersif; elle usoit d'un régime laiteux & végétal; les points de suppuration étoient tenus propres; on introduisoit matin & soir de l'onguent de la mère aussi avant qu'il étoit possible. Au bout d'un mois un des trous fut parfaitement fermé & cicatrisé. Alors il survint à cet endroit un petit gonflement sans rougeur ni douleur. Le second trou, qui étoit celui par où s'échappoit une partie des matieres fécales, rendoit plus de pus : peu de temps après il sembloit qu'il alloit prendre la même terminaison que l'autre, mais je m'opposai à la réunion des bords, jusqu'à ce que celle des intestins percés pût se

faire : ce que j'espérois peu. Cependant l'écoulement des matieres fécales diminuoit tous les jours, & bientôt il cessa tout-à-fait. La suppuration avoit pris un bon caractere ; mais une fievre intermittente double-tierce vint troubler l'opération de la nature qui sembloit avoir avancé la guérison. Le petit ulcere prit un mauvais aspect, la suppuration fut plus abondante jusqu'à ce que la fievre, combattue par les moyens ordinaires, fût entiérement dissipée.

Alors tout revint dans le bel état que la fievre avoit dérangé ; la petite plaie fut bientôt cicatrisée ; il n'est resté qu'un petit gonflement dur que le temps pourra dissiper. Depuis six mois environ la malade n'a rien éprouvé qui puisse faire suspecter sa guérison ; elle s'est même apperçue que la petite dureté qui reste étoit un peu diminuée.



OBSERVATION

SUR une tumeur au fémur très-volumineuſe & douloureuſe; par m. FORT, ancien éleve de l'école-pratique de chirurgie & de l'hôtel-dieu de Paris, maître en chirurgie de Châlons-ſur-Saône, & chirurgien-major de la citadelle de la même ville.

DANS le mois de mars de l'année 1777, il ſe préſenta à l'hôpital de Châlons-ſur-Saône un homme âgé de vingt-huit ans; cet homme, réduit au dernier degré de maraſme, portoit au genou droit une tumeur d'un volume énorme, ſans pulſation ni changement de couleur à la peau, mais douloureuſe à l'extrême : cette tumeur occupoit la partie inférieure du fémur depuis deux travers de doigt au-deſſus de ſes condyles dans toute leur circonférence, & ſe terminoit en bas à deux à trois travers de doigt de cette articulation.

Avant d'établir aucun plan de traitement, nous fîmes au malade pluſieurs queſtions relatives au commencement & aux différents périodes de ſa maladie; il nous dit qu'elle s'étoit annoncée par des douleurs momentanées très-ſupportables, fixées dans l'intérieur du genou, avec une légere

légere difficulté dans l'exécution des mouvements, mais ſans rougeur à la peau ni gonflement, du moins bien ſenſible ; que pendant ſept à huit mois que les choſes étoient reſtées à ce dégré, il n'y avoit fait nulle attention, & ne s'étoit pas même interdit les exercices les plus pénibles du labourage ; mais qu'après ce laps de temps la difficulté de marcher étoit devenue plus grande, que le gonflement avoit augmenté en proportion des douleurs, & qu'enfin celles-ci étoient en très-peu de temps devenues ſi inſupportables qu'elles l'avoient forcé à garder le lit.

C'eſt à cette époque, dit le malade, que ſon genou augmenta viſiblement, & même avec tant de rapidité qu'en moins de dix-huit à vingt jours la tumeur occupa toute la circonférence de l'articulation, comme il a été dit ci-deſſus, & forma une fauſſe ankyloſe.

Ce fut en cet état que cet infortuné entra à l'hôpital, où mm. *Picard* & *Mouton*, chirurgiens de cette maiſon, & moi, l'examinâmes avec la plus grande attention.

Nous reconnûmes facilement que la maladie avoit ſon ſiége dans la cavité articulaire. L'écartement des condyles du fémur & du tibia, la ſaillie conſidérable de la rotule, l'allongement de la jambe, la

fluctuation (obſcure à la vérité), lorſqu'on preſſoit la tumeur par ſa partie latérale, les douleurs continuelles & brûlantes, la fievre vive, le dévoiement & les friſſons irréguliers, furent les ſignes ſur leſquels nous crûmes pouvoir aſſeoir le diagnoſtic.

L'exiſtence de tous les ſymptômes ſembloit inconteſtablement nous aſſurer que cette tumeur étoit de la claſſe des dépôts de l'humeur ſinoviale ; en conſéquence nous décidâmes qu'il falloit porter un trois-quarts dans la tumeur, afin d'évacuer l'humeur qu'elle contenoit, de diminuer par ce moyen la gravité des accidents, & d'éloigner la mort qui devoit ſuivre de très-près un état auſſi malheureux. On fit donc cette ponction avec un trois-quarts ordinaire à la partie inférieure & externe du genou, avec toutes les précautions convenables ; de cette ponction il ne ſortit par la canule que quelques filaments blancs & glaireux, tachetés de ſang : circonſtance qui nous fit préſumer que l'humeur avoit acquis aſſez d'épaiſiſſement pour mettre obſtacle à ſa ſortie ; qu'il falloit, pour lui donner une libre iſſue, dilater le trou fait avec le trois-quarts. On fit cette dilatation avec le biſtouri porté ſur une ſonde crenelée ; cette dilatation faite, il ſortit par la plaie une quantité prodigieuſe de

ſang caillé mêlé avec l'humeur glaireuſe dont nous avons déja parlé, & ce mélange reſſembloit aſſez à un pus mal digéré.

Pendant que la plaie fut découverte il ſortit conſécutivement des caillots qui furent ſuivis d'un ſang très-rouge & très-fluide qui venoit du fond de l'articulation avec une vîteſſe à effrayer tous les aſſiſtants. Ce ne fut qu'en ce triſte moment que nous reconnûmes un anévriſme formé par la rupture de l'artere poplitée, & l'inſuffiſance de la chirurgie en pareil cas : cependant, *meliùs eſt remedium incertum experiri quàm nullum.* On couvrit la plaie de charpie ſéche en grande quantité, avec des compreſſes très-épaiſſes ſoutenues par de longues bandes ; on ne négligea pas l'application du tourniquet de m. *Petit* à la partie ſupérieure de la cuiſſe.

Malgré les ſoins attentifs d'un éleve intelligent qui veilla auprès du lit de ce malheureux pendant la nuit, il ſe ſit, avec ſes jarretieres, une ligature au-deſſous du tourniquet, à deſſein de diminuer les douleurs horribles dont il étoit déchiré ; mais elle fut faite envain, car cette nuit-là fut on ne peut plus orageuſe.

Le lendemain matin nous trouvâmes l'appareil & ſon lit remplis de ſang ; la jambe & le pied œdématiés avant l'ouver-

ture de la tumeur, étoient couverts de phlictenes, de taches livides, gangréneuses, & la chaleur presque éteinte.

Ce jour-là on ne dérangea rien à l'appareil; on appliqua seulement des antiseptiques sur la jambe & le pied, malgré qu'on n'en attendît aucun succès : en effet, la progression de la gangrene fut si prompte que le troisieme jour le sphacel détacha la jambe de la cuisse, & se borna à un bon travers de main au-dessus des condyles du fémur.

Après la chûte de l'escarre la peau se trouva très-irréguliérement ulcérée, le malade excessivement accablé, & tous ses maux furent terminés par la mort qui arriva sept jours après.

Est-ce la stagnation du sang contenu dans un sac anévrismal qui, par sa chaleur & les pulsations artérielles, auroit acquis une plus grande acrimonie pour corroder les tuniques de l'artere, & ensuite les enveloppes articulaires? On sait que les maladies peuvent altérer tellement les humeurs & les rendre si âcres, qu'elles rongent quelquefois les parties les plus dures du corps. Les observations de *Lancisi* sur le mouvement du cœur & des anévrismes, *pag.* 256; celle de *Ruisch*, *obs. anat. chirurg. cent. obs.* 28, & une infinité d'autres, sont des témoignages

aſſurés & des preuves inconteſtables, que le ſang en ſtagnation dans un ſac anévriſmal, peut, avec le temps, devenir ſi âcre qu'il détruira même les os. Mais dans ce cas-ci on ne peut attribuer ces déſordres à la ſtagnation du ſang dans une poche anévriſmale, puiſque pendant tout le cours de la maladie il n'a paru aucune tumeur ſous le jarret ni dans les environs, qui indiquât l'exiſtence de cette poche.

Seroit-ce quelque matiere âcre & morbifique mêlée au ſang qui ſe ſeroit dépoſée dans le tiſſu cellulaire des tendons & des parties qui avoiſinent cette artere, qui, après lui avoir long-temps fait éprouver ſon influence acrimonieuſe, l'auroit enflammé, & par ſucceſſion de temps gangrené, ainſi que les tuniques de l'artere? Cette conjecture paroîtroit aſſez vraiſemblable ſi le malade eût ſouffert quelques douleurs dans cette partie; mais elles ont été conſtamment fixées dans l'intérieur du genou : d'ailleurs, ſi les choſes étoient ainſi arrivées, il ſemble que l'épanchement du ſang ſe ſeroit d'abord fait dans les interſtices celluleuſes des muſcles de la jambe, peut-être ſe ſeroit-il répandu le long de la partie inférieure de la cuiſſe, mais il n'auroit point pénétré avec tant de promptitude l'intérieur de l'articulation.

Ne pourroit-on pas, avec plus de raiſon,

attribuer ces funeſtes effets à l'altération de l'huile ſynoviale qui arroſe l'intérieur des articulations qui, par ſon repos & la chaleur, a donné aux ſels qu'elle contient le temps de ſe développer, de fermenter, d'exciter par ſa dégénération ce ſentiment ſi vif de douleur en irritant lentement les fibrilles nerveuſes, &, par une ſuite néceſſaire, ſuſciter l'inflammation, la ſuppuration des ligaments & capſules articulaires, & enfin la deſtruction des tuniques de l'artere ? Qu'on ſe rappelle les accidents primitifs & conſécutifs que j'ai donnés dans l'expoſé de la maladie dont il s'agit, on ſera bientôt convaincu que les choſes ſe ſont paſſées de cette maniere, & que nulle autre cauſe n'a produit de tels effets.

Je ſais que cette obſervation ne préſente rien de nouveau relativement aux déſordres affreux qui réſultent du croupiſſement des humeurs dans les cavités articulaires, l'opiniâtreté de ces eſpeces de maladies, le dégoût, ſi je puis me ſervir du terme, qui naît de l'inactivité des moyens que l'on emploie à les guérir, ne les multiplie malheureuſement que trop, ſur-tout chez les gens de la campagne qui s'abandonnent aiſément aux empiriques. Perſonne, en médecine, n'ignore cette vérité ; mais je ne crois

pas que l'hiſtoire de la médecine offre beaucoup d'anévriſmes de cette nature ; auſſi c'eſt cette conſidération qui m'a déterminé à mettre cette obſervation ſous les yeux des gens de l'art. Quel chirurgien, en liſant le fait que je viens de rapporter, ne ſe rappellera pas combien il eſt eſſentiel d'apporter de prompts ſecours aux maladies des articles, & particuliérement à celles du genou ? Quel eſt le praticien qui dans ces circonſtances malheureuſes où tous les remedes que l'art & l'expérience ont rendus propres à combattre chaque genre de cauſe, ont échoués, ou bien dans celles où la négligence des malades ne lui laiſſe aucun eſpoir de diſſiper la matiere accumulée, quel eſt, dis-je, le praticien qui, d'après le conſeil de *Petit* (*traité des malad. des os*, tom. 1, p. 396, peut-être trop négligé), ne ſe déterminera pas à ouvrir de bonne-heure ces eſpeces de tumeurs, afin de prévenir les ulcérations internes & la proſtration abſolue des forces du malade ?

La terminaiſon malheureuſe de la maladie qui fait l'objet de mon obſervation, paroît venir à l'appui de cette pratique ; en effet, il eſt évident que ſi quelques jours plutôt on eût ouvert le genou, on ſe ſeroit encore aſſuré à temps de l'exiſtence d'un anévriſme qui, comme on ſait,

ne pouvoit être guéri que par l'amputation de la cuiſſe : alors cette opération, quoique cruelle, auroit pu avoir le plus grand ſuccès, puiſque l'extrême foibleſſe, la ſievre hectique & le dévoiement n'ont pas empêché que ce malheureux n'ait ſurvécu ſept jours à la pourriture des deux tiers de ſon extrémité.

RÉFLEXIONS & OBSERVATIONS

SUR l'abus de la ſaignée pendant la groſſeſſe, & ſur-tout pour empêcher les accouchements prématurés ; par m. D'ALIGNY, du college royal de chirurgie à Tours.

C'EST bien à tort que l'on a attribué à l'imperfection de l'art de guérir les accouchements prématurés. J'oſe au contraire aſſurer que toutes les fois qu'on voudra mettre de côté des opinions auſſi fauſſes qu'accréditées, on trouvera dans les principes généraux de cet art ſalutaire les moyens preſque certains de les rendre auſſi rares qu'ils ſont communs aujourd'hui. Cette vérité, convenablement développée, pouvant tourner au profit de l'humanité, j'ai penſé qu'il ſeroit bon que je communiquaſſe, par la voie du journal

de médecine, des détails qui seront la preuve de mon assertion.

Les causes qui déterminent les accouchements prématurés sont en très-grand nombre. Mon dessein n'est pas de traiter ici de toutes. Rien d'étonnant sans doute qu'un coup, une chûte, un effort quelconque détermine un accouchement prématuré. Chacune de ces causes peut occasionner des désordres assez grands pour que l'accouchement prématuré en soit la suite : mais tous les cas ne sont pas extrêmes, & pour un malheur inévitable il en est un grand nombre auxquels l'art oppose des secours qui, en rétablissant l'ordre, font disparoître le danger.

La saignée a jusqu'ici tenu le premier rang parmi les moyens propres à empêcher les accouchements prématurés. Les avantages qu'on en a retiré à la suite des coups, des chûtes, &c. dans tout autre état que la grossesse ; les épanchements sanguins, les abcès, qu'on a cru pouvoir attribuer à l'omission de la saignée ; les pertes enfin qui ne suivent que trop souvent l'une ou l'autre des causes dont nous avons fait mention, sont des accidents où l'on regarde la saignée comme le premier & principal remede. On l'a employée, tantôt comme remede curatoire, & tantôt comme palliatif. Il n'est pas de mon sujet d'examiner

jusqu'à quel point l'opinion des praticiens est fondée relativement à la cessation des pertes, je veux seulement dire, & j'espere solidement prouver, que c'est à l'application de la saignée faite à la suite des coups & des chûtes, qu'on peut & qu'on doit attribuer la fréquence des accouchements prématurés. Cependant jamais les praticiens n'ont eu d'autre intention en conseillant la saignée dans ces circonstances; jamais ils n'ont eu d'autres desseins que d'empêcher, par ce moyen, les accouchements prématurés : des accoucheurs du premier mérite l'ont ainsi pensé, la foule des praticiens les en a crus sur leur parole; & la nécessité de la saignée, dans ces cas, est devenue un précepte fondamental de l'art des accouchements; mais la raison & l'expérience, d'accord entr'elles sur ce point, fournissent des preuves également fortes & nombreuses de l'inutilité, du danger même de la saignée dans ce cas.

Tous les gens de l'art savent, qu'excepté les deux ou trois premiers mois de la grossesse, où la saignée peut effectivement empêcher l'accouchement prématuré, en facilitant l'évolution de l'utérus, & en calmant les douleurs quelquefois très-vives auxquelles la difficulté de ce développement donne lieu, la saignée

a été regardée comme plus propre à déterminer qu'à empêcher l'accouchement. On a observé depuis long-temps que, toutes choses d'ailleurs égales, les femmes de tempérament sanguin ont un travail plus long, & éprouvent des douleurs bien plus aiguës que celles qui sont d'un tempérament phlegmatique ; que les accouchemens qui succédent aux pertes, aux grandes & longues maladies, étoient pour l'ordinaire prompts & faciles, & qu'enfin le travail est quelquefois d'autant plus court, que l'accoucheur sait indiquer la saignée en temps convenable. Or comment concilier ces vérités-pratiques avec l'administration de ce moyen après les coups, les chûtes des femmes enceintes? Ignoreroit-on à quoi tient la possibilité de l'accouchement, ou pourroit-on se dissimuler qu'il devient d'autant plus facile, qu'il se trouve moins de résistance? Ce n'est bien certainement pas la distension des vaisseaux qui donne lieu aux douleurs que les femmes ressentent à la suite des coups & des chûtes, mais bien le froissement des fibres nerveuses de la partie blessée. Rien ne peut empêcher ce froissement, & l'art ne peut qu'en diminuer les effets. Pour peu que la cause ait agi violemment, la femme éprouve des

douleurs qui ont avec celles du travail des rapports plus ou moins directs, mais qui ne permettent pas de douter que pour peu que les choses se trouvent disposées à cet effet, l'accouchement est en quelque sorte inévitable. Si donc par la saignée on diminue la résistance, il est presque impossible que l'accouchement n'ait pas lieu : ceci est conforme à l'expérience journaliere. Si je voulois rassembler les faits qui prouvent combien la saignée cause d'accouchements prématurés, je passerois de beaucoup les bornes que je me suis prescrites. Je choisirai entre ceux qui me sont connus, les plus propres à remplir les vues que je me suis proposées. On verra que des causes très-légeres ont pourtant été suivies d'accouchements prématurés ; on remarquera que des causes très-graves n'ont pourtant pas empêché les femmes d'aller à leur terme, & je me trompe fort si on n'apperçoit pas du premier coup-d'œil que c'est à l'emploi ou à l'omission de la saignée qu'on doit attribuer la différence de ces résultats.

Premiere observation.

Le 4 janvier 1774, une jeune dame, grosse d'environ six mois, fit un effort en

voulant porter d'un lieu à l'autre une table à jouer ; elle reſſentit dans la nuit ſuivante des douleurs à l'occaſion deſquelles elle appella ſon chirurgien qui la ſaigna : cette ſaignée, loin de diminuer les douleurs comme on s'en étoit flatté, les augmenta ſenſiblement, & douze heures après elle fit une fauſſe couche.

Deuxieme obſervation.

Madame la marquiſe de *J....* groſſe d'environ cinq mois, fit un faux pas en entrant dans ſa loge, pendant l'hiver de 1775 ; elle reſſentit pendant tout le ſpectacle des douleurs aſſez vives à la région des lombes : rentrée chez elle le chirurgien fut averti. Il trouva à ſon arrivée les douleurs conſidérablement diminuées ; ce qui ne l'empêcha pas de propoſer la ſaignée qui fut faite à l'inſtant même. Peu de temps après les douleurs, qui avoient preſque totalement ceſſé, ſe renouvellerent avec force, le travail ſe décida, & cette dame accoucha. Tout cela ne dura pas plus de huit heures.

Troiſieme obſervation.

Une des femmes de madame l'intendante de cette ville, fit une chûte ſur les genoux qui fut aſſez douloureuſe dans l'inſtant : inquiéte plutôt que ſouffrante,

elle ſe fit ſaigner, & le jour même elle accoucha.

Voilà quelques-uns des faits qui me ſemblent conſtater le danger de la ſaignée, au moins ſon inutilité ; ceux qui me reſtent à expoſer prouveront, je penſe, clairement qu'il eût été avantageux de s'en abſtenir.

Quatrieme obſervation.

L'épouſe du ſieur *Doury*, marchand bonnetier de cette ville, groſſe de ſix mois & demi ou ſept mois, tomba, le ventre ſur un des angles d'une commode ; la douleur qu'elle reſſentit fut très-conſidérable : elle m'envoya chercher ſur-le-champ. Je la fis mettre au lit, & je lui preſcrivis le plus exact repos ; les douleurs ſe ſoutinrent ſans interruption plus de ſix ou ſept jours : toutes les amies de cette dame vouloient qu'on la ſaignât ; mais, raſſurée par ſa confiance en moi, elle fut inébranlable. Je ne lui avois cependant pas diſſimulé que, malgré tous mes ſoins, il étoit poſſible qu'elle accouchât prématurément ; mais je lui avois paru ſi perſuadé que s'il y avoit un moyen d'éviter ce malheur, c'étoit en ſuivant conſtamment la même méthode, qu'elle gardât le lit un mois entier, pendant lequel des

douleurs ſemblables à celles du commencement du travail, & de temps en temps quelques légeres pertes ſemblerent annoncer l'accouchement prochain. Après ce mois de repos & de régime, les douleurs & les pertes ceſſerent; enfin je l'ai accouchée à ſon terme très-heureuſement, & en moins de deux heures.

Cinquieme obſervation.

M. *Lauverjat*, de l'académie royale de chirurgie, a donné des ſoins à une femme qui étoit tombée ſur l'eſcalier de la maiſon qu'elle occupoit, & avoit été roulée, ſi je puis m'exprimer ainſi, ſur tous les degrés d'un étage; elle étoit alors groſſe de cinq mois. Cette femme avoit pluſieurs contuſions en diverſes parties du corps, & reſſentoit de très-vives douleurs à la région de l'utérus. Il auroit fallu des circonſtances moins preſſantes pour déterminer tout chirurgien moins perſuadé que m. *Lauverjat* du danger de la ſaignée dans ce cas, à propoſer cette opération; nonſeulement il ne la preſcrivit pas, mais il la défendit très-expreſſément. Les douleurs ſe ſoutinrent pendant pluſieurs jours; il y eut même une perte aſſez conſidérable qui aggrava l'état de la malade, ſans

faire rien changer à la méthode de traitement conseillée. Peu à peu les accidents se calmerent ; au bout de quinze jours cette dame fut en état de reprendre ses occupations, & j'ai su depuis, qu'elle étoit accouchée heureusement à son terme.

Comme cette observation a beaucoup de ressemblance avec la précédente ; je me permettrai de remarquer que la mienne date de 1775, & celle de m. *Lauverjat* de 1776. Je ne puis ni ne dois dissimuler mon extrême joie de m'être trouvé en conformité d'opinion sur un point très-essentiel avec un homme du mérite que je reconnois à m. *Lauverjat*.

Je l'ai déjà dit, je pourrois multiplier à l'infini ces observations, mais la multitude des faits n'est propre qu'à suppléer à l'obscurité des principes, & la certitude de celui que j'ai établi, se sontient d'elle-même, & est absolument indépendante des cas qui y ont rapport. Je finirai par une réflexion générale & qui donne un nouveau poids à l'opinion que j'ai soutenue : c'est dans les villes & dans la classe des geus aisés que les travaux sont les moins rudes, & les accouchements prématurés plus fréquents ; c'est dans les campagnes & parmi le peuple, que les

travaux ſont plus durs & les femmes par conſéquent plus expoſées aux cauſes des accouchements prématurés, & c'eſt pourtant là que ces ſortes d'accouchements ſont le plus rares. Cette différence, qui eſt très-ſenſible, ne ſemble-t-elle pas indiquer que les accouchements prématurés ſeroient moins fréquents ſi les conſeils pour les empêcher étoient plus prudents, & ſur-tout ſi l'on éloignoit la ſaignée auſſi ſoigneuſement qu'on a cru juſqu'ici devoir la multiplier.

LETTRE AUX AUTEURS DU JOURNAL DE MÉDECINE,

Relative au mémoire de m. BAUMES, *ſur le diabetes; par* m. GARNIER, *médecin du roi, doyen du college des médecins de Lyon.*

MESSIEURS,

J'ai lu avec beaucoup de ſatisfaction les ſavantes & judicieuſes réflexions de m. *Baumes* ſur le diabetes.

Quoique je coure aujourd'hui la ſoixantieme année de mon doctorat en médecine, de l'univerſité de Montpellier, je n'ai encore vu qu'une fois cette étonnante

maladie : ce fut en 1734 dans le grand hôtel-dieu de Lyon, dont j'étois alors médecin. Le malade étoit âgé de vingt-cinq ou trente ans : je crois, autant que je puis m'en souvenir, que je commençai par quelques aſtringents qui furent inutiles. Heureuſement je demandai conſeil à mon confrere m. *Raſt*, pere de m. *Raſt* qui exerce aujourd'hui la médecine à Lyon. Non-ſeulement il m'apprit à traiter le diabetes, mais en même temps à me guérir moi-même d'une incommodité qui me déplaiſoit fort. Depuis un an j'étois ſujet à ſuer prodigieuſement toutes les nuits ; je faiſois mettre tous les ſoirs trois chemiſes derriere mon chevet pour pouvoir en changer de deux en deux, ou pour le plus tard, de trois en trois heures. D'ailleurs je me portois à merveille, j'avois très-bon appétit, je digérois parfaitement, mon ſommeil étoit fort bon ; mais une très-abondante ſueur qui m'éveilloit au bout de deux ou trois heures, m'obligeoit à changer de linge, après quoi je me rendormois tranquillement pour me réveiller trempé d'une nouvelle ſueur.

Laiſſant à part toute théorie, m. *Raſt* me dit en bref que le diabetes, ainſi que mes ſueurs devoient être regardés & traités comme une forte diarrhée, & que je

ne les guérirois qu'avec des émétiques, & ſur-tout avec l'ipécacuanha : je l'employai avec le plus grand ſuccès. Je le donnai à mon malade, à la maniere de *Piſon*, telle que je l'ai décrite dans les formules de médecine que je fis imprimer à Paris chez *Didot le jeune* en 1764. Il fut parfaitement guéri, & ſortit de l'hôtel-dieu peu de jours après la ſeconde doſe : chaque doſe, comme on le ſait, fournit pour trois jours conſécutifs.

Pour moi, je pris deux fois le tartre émétique, & je fus radicalement guéri.

M. *Raſt* m'ayant dit qu'il traitoit de même les fleurs blanches, j'ai ſuivi également ſa méthode ; & je puis aſſurer en avoir guéri quelques-unes avec l'ipécacuanha réitéré à petites doſes.

Par les avantages que j'ai retiré en converſant avec m. *Raſt*, il eſt aiſé de juger combien il ſeroit avantageux & utile aux médecins, & dès-lors à l'humanité entiere, que ceux-ci fuſſent aſſez unis entr'eux pour ſe voir, conférer, & ſur-tout conſulter ſouvent enſemble. Je crois devoir ajouter en preuve que quoique j'aie fait mes premieres études de médecine chez le célebre m. *Aſtruc*, quoique j'aie été médecin du grand hôtel-dieu de Lyon dès l'âge de vingt-ſept ans, quoique j'aie eu l'avantage d'être guidé pendant les dix pre-

mieres années de ma pratique par un de mes oncles très-habile médecin, doyen de notre collegé de Lyon, enfin quoique je n'aie jamais négligé la lecture de nos bons auteurs, j'avoue cependant que si je sais quelque chose en médecine, j'en ai plus appris dans les consultations que partout ailleurs. Je suis, &c.

Paris, 23 août 1781.

EXTRAIT de l'Antologie romaine, n°. 5, juillet 1780.

OBSERVATION de m. COLPIN *sur les vertus d'une plante du genre du* rhododendron, *contre les douleurs de rhumatisme.*

« Sommes-nous enfin assez heureux pour avoir un spécifique contre une maladie aussi opiniâtre que douloureuse, & qui empoisonne souvent le temps le plus beau de la vie ? On seroit tenté de se livrer à cette flatteuse espérance, en lisant les *observations pratiques sur l'usage de la* rose de neige *de Sibérie contre les douleurs rhumatismales*, que m. *Colpin* vient de faire imprimer à Berlin, si l'on ne réfléchissoit au petit nombre de cas qu'il décrit, & de guérisons qu'il cite; encore

ſont-elles trop peu déciſives pour mériter une grande confiance ».

« M. *S. G. Gmelin* eſt le premier qui ait parlé de la plante qui nous promet de ſi grands avantages, d'après des remarques qu'il trouva dans les manuſcrits d'un célebre botaniſte, ſon oncle, & dans ceux de m. *Steller*. Ces deux naturaliſtes nomment la plante *andromeda*, & font mention tous deux de l'uſage utile qu'en font les habitants de la Sibérie & du Kamſchatka, pour réparer leurs forces dans le cas d'évanouiſſement, quelle qu'en ſoit la cauſe. En 1775 m. *Pallas* s'occupa des recherches propres à déterminer plus exactement les vertus de cette plante qu'il nomme *rhododendron chryſanthum*, en allemand *ſchnée roſe*. Il écrivit enſuite une longue lettre, inſérée par extrait dans les actes des curieux de la nature à Berlin; il y aſſure que cette plante a réellement une grande efficacité contre les rhumatiſmes; que la ſimple décoction de quelques-uns de ſes rameaux cauſe une vive agitation, & un prurit cuiſant dans la partie affectée; qu'une ſeconde doſe, lorſque la premiere n'a pas ſuffi, calme parfaitement toutes les douleurs ».

« M. *Colpin* a pris dans le troiſieme volume des voyages de m. *Pallas*, la deſcription botanique de la plante, & la gra-

vure qu'il en donne. Son goût n'a rien de particulier ; ſes feuilles ont ſimplement un peu d'âcreté & de ſtipticité ; la décoction en eſt d'un brun rougeâtre, d'une odeur peu agréable, & d'une ſaveur approchante de celle d'une forte infuſion de thé-bou. M. *Colpin* a préféré d'en examiner les effets près des malades, à l'analyſe qui en eût demandé, pour être exacte, une trop grande quantité ſur trois livres qu'il avoit ſeulement reçues de m. *Pallas.* Voici quelques-uns des cas où elle a été employée avec utilité.

Un malade prit tous les matins une demi-taſſe d'une infuſion de deux onces de cette plante dans l'eau (nous n'avons pu déterminer la quantité du liquide, l'auteur italien ſe ſert des termes *in un' oncia d'acqua*) preſque bouillante ; & fut très-ſoulagé en fort peu de tems. Un autre malade, dont les douleurs étoient anciennes, n'ayant reçu aucune diminution par ce remede pris ainſi à une ſeule doſe, en prit une ſeconde l'après-midi même : on augmenta la quantité de la plante du double ; c'eſt-à-dire, à quatre onces, & la doſe fut réitérée trois fois par jour. Bientôt il ſurvint du vomiſſement avec vertige & foibleſſe ; le pouls reſta extrêmement foible & petit, & l'on commençoit à craindre pour ſes jours, lorſque ces graves ſymp-

tômes se dissiperent. Les douleurs furent appaisées, mais il resta un serrement de poitrine considérable (1), occasionné par l'humeur rhumatismale fixée sur cette partie; & enfin le malade qui d'ailleurs étoit déjà septuagénaire, mourut, peu de temps après, d'hydropisie.

Une troisieme personne dont les douleurs avoient une origine vénérienne, fut promptement soulagée, & guérie enfin parfaitement par l'usage de ce remede. Il est vrai qu'au début les douleurs s'accrurent à un point insupportable; cet état fut court : il lui succéda d'abord un léger tremblement de tête, & ensuite la cessation entiere des douleurs.

L'analogie qu'on remarque entre les douleurs rhumatismales & arthritiques, engagea m. *Colpin* à tenter son remede sur un vieillard goutteux : la réussite fut complette. D'abord le malade éprouva une vive démangeaison aux pieds, qui fut promptement suivie d'une sueur copieuse, premiérement aux parties affectées, puis après à tout le reste du corps. M. *Colpin* a observé cette sueur abondante des

(1) *Note des éditeurs.* On verra plus bas que l'auteur attribue ce serrement de poitrine à l'usage du remede.

parties malades chez tous ceux dont il a entrepris la cure, & la plus ou moins grande quantité de cette sueur a toujours été la mesure de l'adoucissement plus ou moins marqué des douleurs. Cette sueur, ainsi que la démangeaison, se soutenoient pendant quelques jours, quoique les malades cessassent d'user du remede; ce qui prouve suffisamment sa grande activité. Lorsque les malades s'y étoient accoutumés de maniere à n'en plus ressentir d'effet marqué, m. *Colpin* le leur faisoit prendre très-concentré; mais le serrement de poitrine qui ne manquoit pas de survenir, ne lui a jamais permis d'en continuer l'usage.

De tout ce que nous venons de rapporter, on peut conclure que ce nouveau remede n'a pas encore été assez examiné pour en rien décider avec certitude: l'action vigoureuse d'un remede en fait augurer quelquefois favorablement, cependant les rechûtes & les maladies nouvelles auxquelles il donne quelquefois naissance, doivent tenir dans la plus grande circonspection les médecins qui ont de la sagesse & de la prudence.

Note des éditeurs.

Quoique nous nous soyons adressés à plusieurs célebres médecins de Paris, il a été impossi-

ble de découvrir la véritable eſpece de *rhododendron* dont il eſt fait mention dans cette feuille périodique. On lui donne le nom de *rhododendron chryſanthum.* LINNEI. Cette dénomination ne ſe trouve point dans les ouvrages de cet auteur. Le nom d'*andromeda*, GMUEL eſt un nom générique qui convient à pluſieurs eſpeces décrites dans ſes ouvrages. Il ſeroit donc intéreſſant que l'auteur de la gazette indiquât le vrai nom que *Linneus* a donné à cette plante, ou bien la phraſe *deſcriptive* de *Gmelin* ; ſans cela il eſt impoſſible de connoître la plante en queſtion. Peut-être n'eſt-elle pas rare, pent-être la poſſédons-nous dans nos herbiers ? Nous l'ignorerons juſqu'à ce que ſon vrai nom nous ſoit connu. On pourroit peut-être alors l'employer en médecine, & vérifier les vertus qu'on lui attribue.



EXTRAIT des prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les 16 août & 1er septembre 1781.*

LES maladies les plus communes pendant le mois d'août, ont été les fievres intermittentes, les fievres continues, les éruptions à la peau, & les dévoiements.

Les fievres intermittentes ont été quartes (en petit nombre), tierces ou doubles tierces pour la majeure partie, & sur la fin du mois quotidiennes. Le frisson étoit plus ou moins opiniâtre, & presque toujours accompagné d'un mal être, très-incommode, de l'estomac, d'envies de vomir, d'efforts souvent infructueux, ou de vomissements d'une bile porracée très-âcre; la tête étoit, chez le plus grand nombre, pleine, lourde, douloureuse; on s'appercevoit de disparates, lorsque les malades étoient abandonnés à eux-mêmes, car leurs réponses étoient justes quoique breves, lorsqu'on les interrogeoit. Les sueurs ont été un peu moins abondantes, & moins communes, mais elles n'étoient pas plus critiques que les mois précédents. La fonte & l'évacuation de la bile par des purgatifs réitérés, mais pas trop précipités, ont été les seuls moyens capables de mettre fin à ces fievres; même après

leur cessation, on a eu beaucoup de peine à rétablir le sang & les autres liqueurs dans leur consistance & qualités naturelles. Aussi le moindre vice dans le régime, dans l'usage des six choses, que l'on appelle non naturelles, réveilloit la fievre qui reprenoit son premier type, ou en suivoit un autre non moins opiniâtre. Quelques essais du quinquina n'ont pas été plus heureux, & on a vu des malades qui en avoient usé à la dose ordinaire les autres années, conserver la fievre ou avoir, après quelque temps, les pieds & les jambes enflées; chez quelques-uns même l'enflure a monté jusqu'aux mains, au visage, & lorsque les visceres du ventre étoient restés foibles ou engorgés, il s'est joint à l'anasarque une véritable ascite. Les diurétiques toniques & salins ont été suivis de bons effets:

Quels que fussent les symptômes des fievres continues, pesanteur & mal de tête, visage enflammé, langue d'un rouge foncé, seche & aride, on a reconnu qu'en général elles ne dépendoient point d'une densité inflammatoire du sang, ni de sa pléthore, mais de la nature visqueuse & âcre des humeurs, & spécialement de la bile. Aussi l'expérience a prouvé que les saignées devoient être ménagées, & qu'il falloit insister d'une part sur les relâchants,

tant internes qu'externes, les fibres étant évidemment seches, roides, & ne permettant pas la sécrétion des liqueurs; & de l'autre sur les délayants apéritifs savonneux. Malgré la chaleur de la bouche, de l'estomac, & la soif, les acides, même les végétaux, n'ont pas parfaitement réussi, lorsqu'ils étoient donnés purs : on s'en est beaucoup mieux trouvé en les neutralisant avec quelques grains d'alkali fixe : c'est pourquoi on a observé de très-bons effets de l'esprit de *Mindererus*. Les vésicatoires aux jambes, & même à la nuque, ont accéléré & dissipé les embarras, les douleurs de la tête, que, chez quelques malades, la saignée du pied sembloit avoir aggravés. Dans la distension extrême des vaisseaux de cette partie, une saignée de la jugulaire a procuré une détente & un relâchement favorables. On a été obligé, ainsi que dans les fievres intermittentes, de purger plusieurs fois sur la fin.

Plusieurs malades ont eu, au déclin de ces fievres, des éruptions de millet rouge & blanc, des plaqnes rouges qui, lorsqu'on les frottoit, s'élevoient quelquefois en ampoules. Leur peau a fariné par la suite, & on a apperçu cette desquammation même chez ceux qui n'avoient point eu d'éruptions sensibles. Il n'étoit pas

néceſſaire de provoquer les ſueurs qui s'établiſſoiént avec la plus grande faci lité : elles ne ſoulageoient point.

On a donné à cette fievre le nom de continue-bilieuſe, parce qu'en effet c'étoit la bile qui dominoit : il paroît que celles qu'on a appellé malignes ne différoient que par l'intenſité des ſymptômes, & une dépravation plus grande de la lymphe.

Il y a eu des rougeoles, des fievres ſcarlatines, dont l'éruption ſe faiſoit difficilement, à pluſieurs repriſes, & expoſoit par conſéquent les malades à des accidcnts, ſinon funeſtes, au moius très-effrayants, tels que la toux, l'oppreſſion, les vomiſſements, les coliques, les convulſions.

La petite-vérole a commencé à devenir très-commune, & à s'étendre dans tous les quartiers de cette ville, non-ſeulement ſur les enfants, mais ſur les adultes, & même ſur les vieillards. La diſpoſition pléthorique humorale, la diſſolution antécédente des liqueurs, ont été les vraies cauſes des ravages qu'elle a faits, ſur-tout parmi les adultes ; car en général elle s'eſt terminée aſſez heureuſement chez les enfants, & même chez les perſonnes plus avancées en âge, qui n'avoient point

d'autre cause de maladie. Le travail de l'invasion a été difficile & orageux; la fievre étoit ardente, la tête embarrassée; les vomissements opiniâtres & convulsifs ont duré, chez beaucoup de malades, jusqu'au troisieme jour de l'éruption; chez d'autres la sortie des premiers boutons calmoit tous les accidents, le pouls devenoit doux & régulier, la tête libre, les boissons passoient sans fatiguer l'estomac, les urines qui avoient d'abord été rouges & rares, couloient citronnées, & abondamment, souvent même le ventre s'ouvroit & rendoit une bile poracée, qui bientôt faisoit place à une bile jaune & épaisse, & la maladie parcouroit ses périodes sans aucun accident notable. Eu égard à la constitution régnante, on a dû être également réservé sur la quantité de sang, lorsqu'on a été obligé d'en verser, & sur les diaphorétiques, les cordiaux: au contraire on s'est très-bien trouvé des délayants savonneux en tisanes, en apozêmes, & bouillons. Quelques malades qui avoient conservé de la chaleur d'entrailles après l'éruption, ont été sensiblement soulagés par les lavements émollients, & quelques prises (six, huit grains à la fois) de poudre tempérante de *Stahl*, jusqu'à ce que l'on ait pu

employer les purgatifs qui ont dû être administrés plusieurs fois.

On a vu quelques complications de la fievre scarlatine, du pourpre, & de petits boutons d'un rouge pâle, mais durs, & qui ne rendoient rien. Ces complications ont été fâcheuses dans le temps de la maturation & de la pleine suppuration; mais, à l'exception du mal-êtres dans lequel elles ont jetté les malades en renouvellant en petit tous les accidents de l'éruption variolique, & combattues par le seul traitement dont nous avons parlé, elles n'ont fait que retarder de quelques jours la chûte des croûtes, & la convalescence.

Le succès très-incertain des vésicatoires a donné lieu à m. *Majault* de proposer cette question : *Dans quel temps de la petite-vérole est-il plus avantageux d'appliquer les vésicatoires. Dans le temps de la maturation, avant la fievre secondaire, ou quand elle s'annonce, ou enfin dès l'invasion de la maladie?* Ce problême lui a paru assez important pour mériter d'être traité, malgré toutes les réflexions lumineuses de plusieurs praticiens célebres, éparses dans leurs ouvrages, ou discutées *ex professo*.

La multitude des dévoiements, même dysentériques, qui a attaqué le peuple principalement, a été attribuée à l'abon-

dance des fruits, dont le vil prix a engagé les domeſtiques, les artiſans, & la claſſe nombreuſe des gens peu fortunés, à en faire de véritables excès. M. *Thierry*, médecin ordinaire du Roi, a penſé que la qualité des eaux très-baſſes y contribuoit beaucoup, & a comparé l'état actuel de la riviere de Seine, avec celui décrit par m. *de Juſſieu* dans le mémoire qu'il en a communiqué à l'académie des ſciences. Quoi qu'il en ſoit, les apéritifs doux, les délayants alliés aux mucilagineux, ont rétabli le calme dans le ventre, & la plûpart des malades en ont été quittes pour beaucoup de foibleſſe, ſuite de la diette ſévere qu'ils ont été obligés de garder. Dans les flux dyſentériques le ſang étoit d'une teinte légere, beaucoup délayé; en un mot, avoit un caractere de diſſolution. On a remarqué que les dyſentériques qui avoient été ſaignés pluſieurs fois, par la raiſon ſeule de la dyſenterie, avoient été malades plus longtemps, & avoient eu une convaleſcence plus longue & plus difficile.

Il y a eu des jauniſſes opiniâtres qui n'ont cédé qu'à l'uſage continué & alternatif des délayants, des apéritifs, des purgatifs, &, ſur la fin, des eaux minérales martiales.

On

On a obſervé des gonflements dans les glandes du col, des aiſſelles, des aînes, & ſpécialement des amygdales. Celles-ci étoient prodigieuſement tuméfiées, fort rouges, ainſi que l'arriere-bouche, & ſe couvroient d'aphtes jaunes qui creuſoient de quelques lignes; l'émétique, comme vomitif, après avoir beaucoup délayé le premier jour, enſuite les purgatifs ont diminué la gêne de la gorge, & la difficulté d'avaler : mais malgré la continuité du traitement, ces glandes ſont reſtées long-temps fort groſſes & rouges, ſans cauſer d'autre incommodité que de forcer les malades à un régime exact & au repos; car la moindre chaleur occaſionnée ſoit par l'exercice, ſoit par la nature des aliments, faiſoit renaître la douleur & la difficulté de la déglutition.

Beaucoup d'enfants ont été tourmentés de vers lombricaux & d'aſcarides qui ſe régénéroient très-promptement.

M. *Deſcemet* a obſervé que depuis le mois de juillet il avoit vu pluſieurs femmes dont l'écoulement périodique avoit été plus abondant, & duré plus long-temps que de coutume.

M. *Pajon* a rapporté l'hiſtoire d'un prêtre âgé de cinquante-ſept ans, aſſez fortuné pour mener une vie aiſée, & ſe

tenir dans la plus ſcrupuleuſe propreté, qui, depuis plus de trente ans, eſt attaqué d'une maladie pédiculaire univerſelle qui a réſiſté à tous les remedes, & n'a cédé que pour un temps à une fumigation faite avec le cinnabre : elle s'eſt remontrée après quatorze mois, & eſt aujourd'hui au plus haut degré.

M. *Philip*, doyen, a fait part d'un de ces écarts de la nature, qui, quoique déjà connus, ſurprennent toujours. On avoit été obligé de mettre les véſicatoires à une femme, aux jambes; le temps des regles eſt arrivé, & elles ne paroiſſent point : mais la plaie faite par les véſicatoires ſe gonfle, les vaiſſeaux de la peau s'ouvrent, & verſent du ſang aſſez abondamment pendant tout le temps que les regles avoient coutume de couler.

M. *Devilliers* a lu l'hiſtoire de la maladie d'un homme qui avoit ſuccombé à des coliques néphrétiques. On lui a trouvé deux pierres conſidérables implantées dans la ſubſtance du rein gauche : les urines n'avoient jamais été chargées de graviers.

Rien n'eſt plus commun que de rencontrer des malades victimes de leur crédulité & de leur ſoumiſſion aux conſeils du premier venu, malgré les accidents que leur occaſionnent les prétendus remedes

ſouverains dont on leur fait faire uſage. M. *Nizon* a fait l'hiſtoire des ravages produits par l'application de la menthaſtre dans l'oreille d'un vieillard âgé de quatre-vingt-onze ans, & ſourd depuis quatorze, à la ſuite d'une fievre maligne. Une inflammation de l'oreille & de toutes les parties voiſines, au point d'empêcher la déglutition, avec fievre, déchirement des vaiſſeaux de la conque, & ſuppuration, furent les effets de ce remede. Ces accidents diſſipés avec peine, le malade étoit encore plus ſourd; ce qui ne devoit pas ſurprendre: mais ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'il ait été aſſez peu raiſonnable pour céder à de nouvelles ſollicitations, & recommencer l'application du même remede, dont, par bonheur, m. *Nizon* a promptement arrêté l'inflammation qui commençoit.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
AOUST 1781.

Jo. du M.	Thermometre. Au lever du S.	Thermometre. A 2 h. du soir.	Thermometre. A 9 h. du soir.	Barometre. Au matin.	Barometre. A midi.	Barometre. Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	13, 5	21, 5	17, 8	27 11, 6	27 11, 6	27 11,10
2	13, 4	19, 3	13, 7	27 11,11	28 0, 2	28 1, 0
3	10, 5	20, 3	15, 9	28 1, 4	28 1, 5	28 2, 0
4	11, 8	19, 1	14, 8	28 2, 4	28 2, 7	28 2, 4
5	10, 4	16, 3	14, 4	28 1, 8	28 1, 1	28 0, 3
6	11, 6	17, 8	13, 2	27 11,10	27 11, 2	27 11, 0
7	10, 7	15, 8	14, 0	27 11, 0	27 11, 3	27 11,10
8	12, 2	20, 5	16, 2	27 11, 8	27 11, 6	27 11, 6
9	13, 0	22, 0	19, 0	27 11, 4	27 11, 9	27 11,10
10	17, 2	24, 5	19, 8	27 11,10	87 11, 4	27 11, 5
11	16, 4	22, 8	20, 2	27 11, 4	27 11,10	27 11, 6
12	17, 6	25, 5	19, 0	27 11, 4	27 11, 4	27 11, 5
13	15, 5	22, 3	16, 2	27 11, 0	27 10,11	27 11, 3
14	12, 5	21, 3	17, 4	27 11, 4	27 11, 0	27 10, 0
15	15, 0	17, 0	14, 5	27 8, 8	27 9, 0	27 9, 1
16	11, 2	19, 0	13, 6	27 9, 1	27 8, 6	27 9, 4
17	11, 0	19, 5	17, 5	27 10, 0	27 10, 1	27 10, 3
18	13, 0	22, 8	15, 2	27 9,11	27 9, 2	27 8, 4
19	13, 7	16, 0	13, 0	27 7, 4	27 7, 4	27 8, 0
20	11, 7	17, 8	11, 6	27 9, 0	27 9, 4	27 10, 0
21	10, 0	16, 0	12, 7	27 11,11	28 0,10	28 1, 9
22	10, 5	17, 4	14, 0	28 2, 0	28 2, 0	28 1, 4
23	10, 0	19, 0	14, 9	28 0, 2	27 11, 0	27 10, 0
24	11, 3	20, 2	19, 5	27 8,10	27 8, 0	27 8, 0
25	14, 0	20, 0	15, 7	27 8, 4	27 8,11	27 10, 3
26	12, 3	21, 0	18, 0	27 11, 4	27 11, 4	27 11, 3
27	14, 5	24, 0	20, 8	27 10, 3	27 9, 0	27 8,11
28	14, 8	21, 8	15, 8	27 9, 4	27 8, 9	27 9, 4
29	14, 8	15, 9	15, 5	27 9, 8	27 10, 3	27 11, 1
30	13, 2	21, 5	18, 1	28 0, 0	27 11, 5	27 10, 5
31	15, 5	23, 3	19, 0	27 10, 0	27 10, 4	27 11, 2

Vents et État du Ciel.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N-O. nu. chaud.	S. nuages, chaud.	N. couvert.
2	N-O. beau.	N. beau.	N. beau.
3	N. *idem.*	S-O. nuages.	N. nuages.
4	N-E. nuages.	N-E. beau.	N-E. beau.
5	N. cou. petite pl.	N-O. n. *t. au loin.*	N. couvert.
6	S-O. cou. brouil.	S-O. nuag. pluie.	S-O. nuages.
7	S-O. *id.* pluie.	O. couv. pluie.	N. couvert.
8	N-O. nuages.	S-O. beau.	S-O. beau.
9	S. beau.	O. *idem.* chaud.	N. *idem.* chaud.
10	E. nuages, très-chaud.	S. couv. très-ch. *tonn. au loin.*	N. couvert, très-chaud.
11	N. c. pl. *ton. élect.*	E. beau, très-ch.	N E. be. chaud.
12	E. beau, très-ch.	O. *idem.*	N. *idem. éclairs.*
13	N. nuages, chaud.	O. nuages, chaud.	N-O. beau.
14	N-O. & O. beau.	S-O. nuages.	S-O. nuages.
15	S. nuag. pl. vent.	S-O. beau, vent.	S-O. beau.
16	S. nuages, vent.	S-O. n. v. pet. pl.	S-O. *idem.*
17	S-O. beau.	S-O. beau.	O. *idem.*
18	N-E. *idem.*	E. c. pet. pl. *él.*	N. *id.* frais, *écl.*
19	N-O. couv. pluie.	N. nuages, pluie, *tonn. au loin.*	N. couvert, frais.
20	S-O. nu. br. v. fr.	N-O. *id élect.*	N-O. beau.
21	N-O. n. v. brouil.	N-O. nuag. frais.	N. n. fr. *aur. bor.*
22	N. beau.	N. beau.	N. beau.
23	N-E. *idem.*	E. & S-E. *id.* ch.	E. *idem.* chaud.
24	E. *idem.*	S. *idem.* vent.	S-O. *idem.*
25	S-O. nu. pl. vent.	S-O. *idem.*	S-O. *id. aur. bor.*
26	O. beau.	O. beau, chaud.	S-O. beau, chaud.
27	E. *idem.*	S. *idem.* vent.	S. *idem.*
28	S-O. nu. pl. vent, *tonn. électr.*	S-O. nuag. pluie, vent.	O. beau.
29	S-O. nu. pl. vent.	S-O. nua. chaud.	S-O. *idem.*
30	S-E. b. brouil. ch.	S. beau, chaud.	N-E. *idem.*
31	S-E. beau, chaud.	S-O. *idem.*	S-O. *idem.*

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	25, 5 deg.	le 12
Moindre degré de chaleur	10, 0	le 21
Chaleur moyenne	16, 14 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 2, 7	le 4
Moindre élévat. du Mercure	27, 7, 4	le 19
Elévation moyenne	27 p. 11, 0	

Nombre de jours	de Beau	13
	de Couvert	2
	de Nuages . . .	16
	de Vent	8
	de Tonnerre . . .	6
	de Brouillard. . .	4
	de Pluie	12

Quantité de Pluie	15, 0 lignes.
D'Evaporation	81, 0
Différence	66, 0

Le vent a soufflé du	N.	7 fois.
	N.-E.	2
	N.-O.	4
	S.	3
	S.-E.	1
	S.-O.	9
	E.	2
	O.	3

TEMPÉRATURE : Très-chaude & très-séche.

MALADIES : Aucune.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er *septembre.* 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'août 1781, par m. BOUCHER, *médecin.*

IL y a eu, ce mois, des alternatives dans la température de l'air. La liqueur du thermometre qui, le premier du mois, s'étoit élevée au terme de 20 ½ degrés, est baissée, dans les jours suivants, au point que le 8 elle n'a pas été observée au-dessus de celui de 13 degrés. Le 12 elle s'est portée à 21 degrés ; &, dans les derniers jours du mois, à 22 degrés.

Le tonnerre a grondé plusieurs jours. Cependant nous n'avons guere eu de pluie que par ondées. Le vent a varié : il a été *sud* les derniers jours du mois.

Le mercure, dans le barometre, a presque toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces ; le 4 il s'est élevé à 2 degrés au-dessus de de ce terme.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 22 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 10 degrés au-dessus de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 2 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lignes. La différence entre ces deux termes est de 7 lignes.

Le vent a soufflé	6 fois du nord.	9 fois du sud.
	6 fois du nord vers l'est.	7 fois du sud vers l'ouest.
	2 fois du sud vers l'est.	6 fois de l'ouest.

Il y a eu 22 jours de temps couvert ou nuageux.

17 jours de pluie.	4 jours d'éclairs.
6 jours de tonnerre.	2 jours de grêle.

Les hygrometres ont marqué de la sécheresse tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'août 1781.

LA petite-vérole n'a guere régné, ce mois, avec moins de violence ni avec moins d'étendue que dans les mois précédents. Plusieurs, tant parmi les enfants que parmi les adultes, en ont été les victimes.

Une fievre putride maligne a régné aussi dans nombre de familles, sur-tout dans le peuple. Elle s'annonçoit par un très-grand abattement accompagné d'un mal de tête insupportable, & suivi bientôt de la prostration des forces vitales : les saignées devoient être ménagées ; les émético-cathartiques se trouvoient plus indiqués, & cela dans le premier période de la maladie. Dans nombre de personnes néanmoins la fievre continue a été inflammatoire dans son principe : dans ce cas on conçoit que les saignées étoient le remede efficace ; c'étoit sur-tout dans la tête que l'engorgement inflammatoire avoit lieu, & alors, après avoir désempli les vaisseaux en général à certain point, on se trouvoit par fois obligé de faire quelque saignée locale, soit à la veine jugulaire ou à l'artere temporale, soit en appliquant des sangsues aux tempes.

La fievre tierce & la double-tierce ont encore été très-dominantes dans le cours de ce mois. Un grand nombre de personnes sont tombées, à la suite de ce genre de fievre, dans l'enfiure œdémateuse des extrémités inférieures, & même quelques-unes dans l'ascite & dans l'hydropisie de poitrine.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'art de nager, avec des avis pour se baigner utilement, précédé d'une dissertation où l'on développe la science des anciens dans l'art de nager, l'importance de cet exercice, & l'utilité des bains, soit en santé, soit en maladie. Ouvrage utile à tout le monde, & destiné particuliérement à l'éducation des jeunes militaires du corps royal de la marine. Par THEVENOT, *orné de vingt figures dessinées & gravées par* Charles Moëtte. *Quatrieme édition revue, corrigée & considérablement augmentée; suivie de la dissertation sur les bains des Orientaux. Par m. P. D. L. C. A. A. P.*

Balnea, vina, Venus corrumpunt corpora sana.
Corpora sana dabunt, balnea, vina, Venus.
BACCIUS DE THERMIS, *lib.* 76, 28.

A Paris, chez Lamy, *libraire, quai des Augustins*, 1781, *avec approbation & privilege du roi.* 1 *vol. petit* in-12 *de* 363 *pages. Prix broché* 3 ₶; *&* 3 ₶ 10 s *port franc par-tout le royaume. Le même livre, grand format* in-8°. *prix broché* 6 ₶; *&* 7 ₶ *port franc par-tout le royaume.*

Ce volume renferme quatre parties distinctes. La premiere est une dissertation sur les bains, leur

ancienneté, leur uſage, & leur utilité; l'auteur y a raſſemblé preſque tout ce qu'on peut dire d'intéreſſant ſur cette matiere. La ſeconde eſt la ſeule qui appartienne à *Thevenot* de tout l'ouvrage; elle contient des leçons ſur l'art de nager : c'eſt, à proprement parler, une ſeconde édition du petit ouvrage qu'a donné ce voyageur célebre. Les préceptes ſont très-ſimples & très-faciles à ſaiſir : ſont-ils également faciles à ſuivre dans la pratique ? Nous conſeillons très-fort qu'on ne ſe haſarde jamais à le tenter ſans être environné de ſecours, & ſur-tout de ceux d'un habile nageur. La troiſieme eſt le recueil de tous les écrits que l'éditeur a pu trouver ſur les corps qui ſurnagent, & dont on peut s'aider pour traverſer les fleuves, les rivieres, échapper à un naufrage; m. l'abbé *de la Chapelle* fournit, avec raiſon, beaucoup ſur cet article qui auroit pu être plus étendu & plus inſtructif encore, à ce que nous croyons. La quatrieme, également importante, offre, d'après les écrits des médecins, pluſieurs moyens de ſecourir efficacement les noyés : l'ouvrage eſt ſuivi d'une diſſertation de m. *Timoni*, médecin à Conſtantinople, ſur les bains des Orientaux. Elle eſt curieuſe & intéreſſante; l'auteur y détaille les avantages & les inconvénients qui réſultent parmi ces peuples de l'uſage fréquent de pluſieurs eſpeces de bains.

Nous ſommes fâchés de lire dans une note, 1re page de l'ouvrage, que le prix du traité de Borelli, *de motu animalium*, eſt peu connu en France, &c... Celui qui a fait la note pour annoncer que la meilleure édition de ce traité, par *Bernoulli* en 1743, ſe trouve chez *Lamy*, libraire, quai des Auguſtins, auroit dû honnêtement laiſſer de côté cette inculpation fauſſe juſqu'au ridicule, & ſe contenter de donner l'adreſſe de ſon libraire.

Mémoire clinique ſur les maladies vénériennes. Utrecht, *chez* B. Wild; *Paris*, Barois l'aîné; *Londres*, P. Elmsly. 1780. *in*-12 *de* 309 *pages*, *ſans compter la table.*

Nous avons entendu louer cet ouvrage; c'étoit ſans doute ſur parole : pour nous, qui l'avons lu, nous pouvons en porter un jugement bien différent. Beaucoup de jactance, beaucoup d'effronterie, beaucoup de forfanterie, beaucoup de cyniſme, nulle ſolidité, nul ſavoir, rien de neuf. Mais cet ouvrage peut être dangereux; on y trouve l'arſenic conſeillé & extérieurement & intérieurement; on s'y prend d'une maniere ſéduiſante, mais contradictoire : car dans pluſieurs endroits de cet écrit, on proſcrit l'uſage interne des ſubſtances vénéneuſes; on déclare même qu'on ſe garderoit bien de les employer. Cependant l'auteur prône l'arſenic, comme il le prôna déjà il y a quelques années : un chirurgien trop crédule oſa, ſur cette annonce, l'employer, & il eut lieu de ſe repentir de ſon imprudence. En ne ſe nommant pas, l'auteur a cru qu'il pourroit en impoſer, & qu'on croiroit à ſa longue pratique, à ſes voyages multipliés, à ſes nombreuſes obſervations, à ſes fautes & à ſes erreurs, à ſa candeur, à ſa bonne foi, à ſon zele ardent pour l'humanité. Il met tout en œuvre pour perſuader qu'il eſt excellent médecin, adroit chirurgien, intelligent pharmacien. Il n'eſt cependant, de fait, ni médecin, ni chirurgien, ni pharmacien. A peine a-t-il appris les éléments de la langue latine, il n'a jamais vu manipuler dans une pharmacie; il n'a jamais fréquenté aucune école de chirurgie, ni travaillé ſous les maîtres de

cet art ; il n'a jamais pris aucune inscription en médecine, ni suivi aucun médecin au lit des malades. Dans sa premiere jeunesse il a, dit-on, porté les armes ; en 1770, il vendoit un syrop à Avignon, à Marseille, à Montpellier. En 1773, il étoit à Paris avec de fausses lettres de docteur en médecine, qu'il avoit l'audace de montrer, & qu'il disoit tenir de deux facultés ; mais toutes deux se sont récriées authentiquement contre ce faux. La souplesse, l'intrigue, l'industrie, l'y soutinrent quelques années ; une action d'éclat le força d'en sortir en 1777 : il alla se cacher à Londres qu'il a quitté pour aller faire des dupes ailleurs. Tel est l'homme qui ose se couvrir du masque de la probité & de la vertu, qui s'érige en censeur & en Caton, qui s'enveloppe du manteau de la philosophie, qui nomme les médecins, ses confreres ; qui prend le ton d'un réformateur, d'un législateur, qui parle d'anatomie, lui qui n'a jamais vu aucune démonstration.

Si cet ouvrage qu'on annonce, faussement peut-être, se vendre à Paris, étoit déféré au tribunal de la Justice, il attireroit sûrement l'animadversion qu'il mérite.



SÉANCE publique de la faculté de médecine de Paris, tenue le jeudi 6 septembre 1781.

M. le doyen a annoncé pour ſujet d'un ſecond prix de la ſomme de 200 liv., qui ſera adjugé à la ſéance de 1782, la queſtion ſuivante : *Décrire le rachitis, expoſer ſes différences, ſes cauſes, ſon traitement & les moyens d'en préſerver l'enfance.* Les mémoires ſeront envoyés francs de port, avant le premier Avril prochain, à m. *Philip*, doyen de ladite faculté, place Saint-Sulpice, avec les conditions exigées par toutes les académies. On a lu enſuite un *mémoire ſur le ver ſolitaire*, dans lequel l'auteur, m. *Pajon de Moncets*, annonce aux naturaliſtes que ce qu'ils ont pris pour la queue de cet inſecte eſt réellement la tête, *& vice verſâ*; l'*éloge de m.* Lieutaud, *premier médecin du Roi, &c.* par m. *de la Servolle*; un *mémoire ſur l'empoiſonnement des Jacobins de la rue Saint-Jacques avec le verd-de-gris*, par m. *Moriſot des Landes*; l'éloge de m. *Bertrand*, par m. *le Preux*; un *mémoire où l'on annonce la découverte du véritable ſiége de la rage*, par m. *Sallin*; l'*éloge de* m. Buſſon, *premier médecin de madame comteſſe d'Artois, &c.* par m. *Philip*, doyen; un *mémoire ſur la maladie ſinguliere de* Pierre Pouble (1), *chi-*

(1) Cet infortuné, dont l'état annoncé dans diffé-

rurgien, par m. *Saillant.* A cette occasion le doyen a annoncé un prix d'émulation, consistant en un double jeton d'or, pour l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante : *Quelles sont les maladies de la moëlle, leurs signes, leurs différentes causes, & le traitement convenable à chacune d'elles.* Ce prix sera adjugé en la même séance de 1782 ; les mémoires doivent être envoyés avant l'époque indiquée ci-dessus, & avec les mêmes conditions. M. le doyen lut ensuite un extrait d'un *mémoire sur les pese-liqueurs, & construction d'un nouvel aréometre,* qu'on pourroit appeller *universel*, par m. *de la Planche*, qui a fait en public différentes expériences intéressantes avec ce nouvel aréometre, pour l'universalité duquel il a fait voir trois échelles de graduation de la plus grande utilité. Le temps n'a pas permis de lire encore divers mémoires que le doyen a cependant annoncés, tels que *la suite des mémoires pour servir à l'histoire des maladies régnantes dans les différentes saisons de l'année*, par m. *Doublet* ; l'*extrait des thèses soutenues aux écoles de la faculté*, par m. *de la Planche* ; une *suite d'observations sur les avantages de la douche d'eau froide dans les maladies nerveuses, & autres affections dépendantes de foiblesse & de relâchement, princi-*

---

rents journaux, a excité la commisération générale, est mort le lendemain de la séance. On a fait l'ouverture de son corps le samedi 8 septembre. On en donnera le détail dans les papiers publics.

palement dans les engorgements de matrice, par m. *Sigault*; enfin un mémoire très-intéreſſant ſur *une maladie particuliere aux ouvriers de la manufacture royale de porcelaine établie à Sève*, par m. *le Roux des Tillets*, qui depuis pluſieurs années l'a obſervée, s'en occupe tous les jours, & a fait ſur cette maladie toutes les obſervations phyſiques & anatomiques qui peuvent ſervir à la combattre avec ſuccès. Le public a paru très-ſatisfait de cette ſéance, & l'a prouvé par ſes applaudiſſements réitérés.



TABLE
DU MOIS D'OCTOBRE 1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois d'octobre 1781. A Paris, ce 24 septembre 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1781.

EXTRAIT.

OBSERVATIONS *sur la nature, les causés & le traitement de la fievre lente ou hectique ; par m.* FOURNIER, *docteur en médecine de la faculté de Montpellier, de la société royale des sciences, médecin pensionné de la ville de Dijon, médecin des états-généraux du duché de Bourgogne, & inspecteur des eaux minérales & médicinales, tant*

de France qu'étrangeres. A Dijon, chez L. N. Frantin, *imprimeur du Roi.* M. DCC. LXXXI. (*in-8°. de 215 pages*).

L'AUTEUR de ces obſervatîons eſt un des plus anciens médecins de la France, peut-être même eſt-il le plus ancien. Il fut un de ceux qui, en 1722, ſe dévouerent courageuſement pour porter du ſecours aux habitants de Marſeille où régnoit une peſte très-meurtriere.

Ce traité eſt diviſé en deux parties. Avant que d'entrer en matiere, m. *Fournier* donne le précis de quelques propoſitions qui établiſſent l'eſſence & la cauſe de la fievre en général, pour en faire l'application à la fievre lente, & en déduire tous les ſymptômes ou phénomenes qu'on y remarque. Nous ne nous arrêterons point à ces préliminaires phyſiologiques, trop concis pour être préſentés par extrait, mais pas aſſez ſuccincts cependant pour être copiés. Nous allons donc nous occuper de l'ouvrage même, & ſuivre l'auteur dans les obſervations qu'une expérience de ſoixante ans lui ont permis de faire ſur une eſpece de fievre très-commune.

La fievre hectique, dit m. *Fournier*, la moins dangereuſe en apparence, enleve cependant la troiſieme partie du genre-humain.

On la reconnoît difficilement dans ſon principe, lors ſur-tout qu'elle n'eſt pas annoncée par les préſages d'une ſuppuration interne, par un repompement ſubit ou prolongé d'une ſuppuration des parties externes dans la maſſe du ſang, par des friſſons plus ou moins conſidérables, & par des redoublements plus ou moins ſeuſibles.

Elle eſt ſi légere d'abord, que les malades eux-mêmes ne ſe défient point de ſes premieres impreſſions. Mais lorſqu'elle a continué quelque temps, & qu'elle eſt ſur la fin du premier degré, elle a deux redoublements tous les jours. Le premier ſe déclare dans le commencement de la digeſtion; il eſt plus ou moins marqué, & ſe termine plutôt ou plus tard, ſelon le mauvais état de l'eſtomac, ou la quantité de matiere étrangere qui paſſe alors dans le ſang. Le ſecond redoublement paroît aux approches de la nuit, ou dans la nuit même, & ſe prolonge juſqu'au matin; il finit preſque toujours par des ſueurs plus ou moins abondantes.

On ne doit admettre, ſuivant m. *Fournier*, que deux eſpeces de fievre lente ou hectique, auxquelles toutes les autres ſe rapportent.

La premiere, qu'on peut appelle reſſentielle ou idiopathique reconnoît dans ſon

principe le vice général de la masse du sang & de nos fluides, lequel produit des obstructions dans les neuro-lymphatiques ; ce qui établit l'unique & véritable cause de toutes les fievres lentes. L'autre espece de fievre lente est nommée *secondaire* ou *symptomatique*, parce qu'elle se joint à toutes les suppurations internes, & même externes, aux obstructions, aux tumeurs squirrheuses des visceres, & à l'épanchement des eaux dans quelque cavité. Elle se développe souvent à la fin des fievres malignes; elle se joint plus fréquemment encore au levain scorbutique, scrophuleux, vérolique ; elle accompagne toujours l'action des poisons, dont quelque partie a passé dans la masse du sang (1).

Ici m. *F.* rapporte un fait dont il a été témoin. Une fievre intermittente tierce & double tierce épidémique, se déclara à Montpellier vers la fin du mois de juin 1733. Dans le temps où la maladie étoit le plus répandue dans la ville, arriva un empirique ou bateleur dont le nom vrai ou faux étoit *Troublot*, avec son cousin, qui, par son effronterie & par des certificats supposés, surprit d'autant plus aisément la religion & la confiance de quelques ma-

(1) Les poisons corrosifs agissent en entamant la substance même de la fibre.

giſtrats municipaux, que ces prétendues atteſtations portoient qu'il avoit guéri, dans quelques villages de l'Artois & de Flandres, une fievre double tierce qu'il aſſuroit avoir le même caractère que celle qui régnoit dans la ville, & obtint, par ce moyen, la permiſſion de diſtribuer ſon remede. Cet empoiſonneur public annonça d'abord deux remedes particuliers également ſpécifiques : l'un, pour emporter promptement la fievre ; l'autre, pour la prévenir & s'en préſerver. Le premier étoit une pilule de couleur brune, du poids d'environ dix grains ; le ſecond conſiſtoit en une paſtille blanchâtre du poids de vingt-quatre grains. Le 27 juin un porteur de chaiſe âgé de quarante-deux ans, d'un tumpérament fort & vigoureux, qui avoit pris vers le minuit une pilule, fut tourmenté par des vomiſſements énormes ; bientôt une fievre conſidérable s'étant allumée avec des envies continuelles de vomir, & une chaleur très-vive dans l'eſtomac, il fut ſaigné deux fois dans l'eſpace de quatre heures ; il languit quelques mois, & mourut des ſuites de la pilule qu'il avoit pris. Le même jour une femme âgée de trente-quatre ans, qui avoit avalé une pilule ſemblable, vomit deux fois avec beaucoup d'efforts au bout d'un quart d'heure ; elle éprouva deux foibleſſes con-

ſidérables après leſquelles elle avoit ſenti une chaleur & un feu très-vif dans les entrailles, & avoit eu des déjections ſanguinolentes accompagnées d'épreintes & de douleurs continuelles. Malgré les ſecours adminiſtrés avec ſoin à cette femme, il ſurvint une dyſenterie qui ſe termina par la ſuppuration des inteſtins, & une fievre lente qui la conſumerent fort rapidement.

Pluſieurs autres coururent danger de perdre la vie, pour avoir fait uſage de ces pilules; cependant ils eurent le bonheur de ſe tirer d'affaire.

Ces funeſtes cataſtrophes, qui ne ſe répetent que trop ſouvent, ne rendent pourtant pas plus circonſpect. L'audace du charlatan étonne ſi fort le peuple, qu'il boit avec ſécurité dans la coupe empoiſonnée que ſa main lui préſente.

M. *Fournier* rapporte enſuite deux autres obſervations qui tendent à prouver que le ſublimé corroſif dont on a fait tant uſage depuis 20 ou 25 ans, pour guérir les maladies vénériennes, eſt un remede dangereux, & ſi dangereux, qu'il ſeroit (*dit-il*) à deſirer pour l'humanité & pour la conſervation des jeunes perſonnes de l'un & l'autre ſexe, qu'il n'eût jamais été découvert ni connu. Les ſujets de ces deux obſervations ſe trouverent bien de l'uſage du ſublimé; ils lui devoient la ſanté, lorſ-

qu'après trois mois ils éprouverent les premieres atteintes d'un mal qui les conduisit au tombeau, l'un de consomption, l'autre d'une hydropisie de poitrine.

Quoique l'autorité d'un médecin qui a blanchi dans l'exercice de la médecine doive être d'un grand poids dans une infinité de circonstances, néanmoins comme m. *Fournier* ne rapporte que deux observations, on pourroit dire que ses craintes & les alarmes qu'il inspire ont pris naissance dans la bonté de son cœur, & dans sa sensibilité, si les médecins les plus employés de la capitale n'avoient à citer des exemples très-multipliés des effets meurtriers du sublimé corrosif. Ce remede est d'autant plus dangereux & perfide, qu'à raison de son vil prix, & par la facilité la plus condamnable, les hommes de toute classe peuvent toujours se le procurer, que son usage n'a rien de gênant, & que son action sur le virus est aussi prompte que puissante ; ce remede, pris dans un véhicule étendu, semble même d'abord augmenter les forces, & en quelque sorte la vitalité ; mais il ne tarde point à épaissir les sucs lymphatiques, il oblitère leurs vaisseaux, il paralyse même les glandes & les visceres sur lesquels il a fait le plus d'impression, il dispose ainsi à la mélancolie, au marasme, & à une lan-

gueur qui ne ſe termine ſouvent qu'avec la vie. Le ſublimé corroſif doit donc être réſervé pour des cas particuliers & très-graves, dont lui ſeul peut triompher; mais quoiqu'il ait diſſipé en peu de temps des douleurs atroces & des ſymptômes qui annonçoient le danger le plus preſſant, il auroit été à ſouhaiter que jamais on n'ait ſongé à en faire un remede; car il eſt bien conſtant que le ſublimé corroſif a fait une infinité de victimes, & que le plus grand nombre des vénériens qu'il a guéris, auroient guéri ſans aucune ſuite fâcheuſe par le mercure en friction.

Si la vigilance de la police ne peut empêcher la vente de ce remede, ſi malgré les vuës bienfaiſantes du gouvernement les charlatans continuent à le diſtribuer ſous des noms impoſants, c'eſt une obligation de plus pour les médecins à faire connoître le danger de l'uſage du ſublimé corroſif: c'eſt le poiſon le plus violent, il ne peut preſque jamais devenir un remede ſalutaire.

Revenons à la fievre hectique, & voyons avec m. *Fournier* quelles en ſont les cauſes. La cauſe immédiate eſt l'obſtruction des vaiſſeaux neuro--lymphatiques. Les cauſes antécédentes & éloignées ſont la mauvaiſe conformation du thorax; une poitrine ſerrée & gênée dans le mou-

vement de la reſpiration ; un ſang vif, animé, acrimonieux ; les vaiſſeaux de tout le corps foibles & délicats ; le virus ſcrophuleux cancéreux ; le virus vérolique ; les poiſons, &c. &c....

L'auteur, après avoir décrit chacun des trois degrés de la fievre lente ou hectique, établit le traitement qu'il eſtime convenir à cette maladie. Ce n'eſt pas un traitement général, qui laiſſe à la ſagacité du jeune médecin la faculté de ſe déterminer ſelon les circonſtances ; c'eſt un traitement relatif à ſix malades ſuivis par m. *Fournier.* Ainſi l'on trouve la méthode curative de l'auteur dans ſix obſervations annoncées par quelques remarques préliminaires que voici :

« Je n'entreprends pas ici (dit-il) le traitement général & particulier de toutes les fievres lentes & hectiques, ce ſeroit un ouvrage d'une trop longue diſcuſſion ; d'ailleurs les médecins praticiens connoiſſent bien mieux que moi les différentes cauſes qui les produiſent, & la véritable route qu'on doit ſuivre pour les combattre, autant que les reſſources de l'art peuvent le permettre ».

«Je prétends encore moins indiquer quelque méthode particuliere, ou quelque remede ſpécifique contre ces maladies ; je me propoſe ſeulement d'expoſer les moyens

dont l'obſervation & l'expérience m'ont démontré l'utilité & les avantages dans la fievre lente, inſéparable de la phthiſie pulmonaire, dans celle qui accompagne l'action des poiſons corroſifs pris intérieurement, & dont quelque partie a paſſé dans la maſſe du ſang; & je finirai par celle qui ſe joint au levain ſyphilitique, mal traité dans ſon commencement, oublié enſuite pendant pluſieurs années, ſans laiſſer aucune impreſſion ſenſible de ſes effets, & qui, ayant preſque changé de nature par la longueur du temps, détermine ſouvent la fievre lente, ſans qu'on ſe défie de ſa véritable cauſe, ou qu'on ſoupçonne la premiere ſource qui la produit ».

« J'examinerai d'abord dans le premier chapitre la fievre lente, toujours & eſſentiellement jointe à la phthiſie pulmonaire, ſoit dans ſon commencement, ſoit dans ſon progrès ; je paſſerai enſuite aux deux autres eſpeces de fievre lente déjà énoncées ».

« La véritable phthiſie pulmonaire dépendante d'un ulcère formé dans la ſubſtance du poumon, & ſoutenu par le vice du ſang & une acrimonie générale de la maſſe des humeurs, a été conſtamment & ſera toujours, dans tous les temps, ſupérieure à toutes les reſſources hu-

maines, même vers la fin du premier degré ».

« Je ſais bien que quelques médecins ſe flattent de l'avoir radicalement détruite, même à la fin du ſecond degré; mais ils ont été trompés & induits en erreur par des ſuppurations accidentelles dans le poumon, par des vomiques, des tubercules qui ſuppuroient, par de légeres entamures du poumon, occaſionnées par un rhume très-long & d'un mauvais caractère, par des métaſtaſes & des repompements des matieres de quelque tumeur externe dans la poitrine ».

« Toutes ces maladies forment bien le germe de la véritable phthiſie, en préſentent même, en apparence, tous les ſymptômes; tels que la fievre lente, la toux, les crachats purulents, l'oppreſſion qu'on guérit très-ſouvent; mais ce n'eſt pas la véritable phthiſie pulmonaire, lorſque les *liquamens* purulents n'ont pas encore travaillé ſur la propre ſubſtance du poumon, qu'il n'y a point d'ulcere formé dans ce viſcere, & que la maſſe du ſang n'a pas contracté un fonds d'acrimonie générale, qui étend d'un jour à l'autre l'ulcere, & qui s'oppoſe conſtamment à ſa parfaite réunion; mais ſi ces accidents ſe réuniſſent & ſe trouvent dans quelque ſujet que ce puiſſe être, dès lors la véri-

table phthisie est commencée, & parmi le grand nombre de malades que j'ai traités en Languedoc & en Bourgogne, surtout dans cette premiere province où cette maladie est encore plus fréquente, non-seulement par la constitution naturelle des fluides très-disposés à la raréfaction, au bouillonnement, & par conséquent à l'*hémophthisie* (1), source ordinaire des phthisies, mais encore par la sécheresse, la chaleur du climat, l'air salé qu'on y respire, & les aliments de même nature, je n'ai pas été assez heureux de guérir un véritable phthisique, quoique

(1) C'est ainsi que ce mot est écrit en cet endroit de l'ouvrage (*pag.* 105); il est orthographié de même *pag.* 116; & *pag.* 175 où l'on voit aussi *émophthisie*. Ces deux manieres sont fautives. En écrivant *hémophthisie*, ce mot doit signifier *corruption, consomption du sang*; car il sera censé formé de αἷμα, *sanguis*, & de φθίσις, *corruptio*, *consumptio*. Ce n'est cependant pas l'idée qu'on veut exprimer, mais bien *crachement de sang*; ce qui est fort différent, αἱμοπτύσις, *hæmoptysis* en latin, *hémoptysie* en françois. De αἷμα, *sanguis*, & de πτύσις, *expultio*, crachement. Dans beaucoup de livres néanmoins, on trouve *hémophthisie* au lieu d'*hémoptysie*; il y a même des gens qui, très-vicieusement, prononcent comme ils écrivent ou comme ils écriroient, *hémophthisie*. Il faut *hémoptysie*, si l'on n'aime mieux parler françois en mettant & en prononçant *crachement de sang*.

je fusse aidé, dans le traitement, des lumieres de plusieurs médecins les plus expérimentés dans la pratique. J'ai seulement deux exemples d'une phthisie assez avancée, absolument guérie par le lait de femme «.

La premiere observation ne présente point un fait rare, ni un traitement différent de celui que prescriroit tout médecin dans un cas semblable. M. *de Beauveau*, archevêque de Narbonne, d'un tempérament sec & délicat, ayant atteint sa 67e année, commença à éprouver réguliérement, aux approches du printemps, une fonte ou une suppuration de quelques tubercules qu'il avoit sans doute depuis longtemps dans la poitrine; elle étoit toujours annoncée par une petite toux, une oppression assez légere, & la fievre qui continuoit pendant quelques jours; il rendoit bientôt après des crachats épais, purulents, tantôt foncés, quelquefois verdâtres, qui se ralentissoient peu à peu, & disparoissoient enfin avec les accidents qui les accompagnoient, par les secours des béchiques, des adoucissants & du lait qu'il prenoit pendant six semaines. Ces récidives continuerent durant six années, à la fin desquelles m. *de Beauveau* mourut phthisique âgé de 73 ans.

Nous avons connu un homme qui, à

l'âge de trente-quatre ans, eut une hémorrhagie considérable en soulevant de terre une jeune personne de dix ans ; il fut saigné plusieurs fois, parce que le crachement de sang fut opiniâtre. Il fut aux portes de la mort ; cependant il se rétablit enfin. On lui prescrivit un régime convenable à son état, qu'il suivit d'abord très-exactement ; ce qui n'empêcha point que le crachement de sang ne revînt au bout de l'année environ. Bientôt il y fut sujet 2 & 3 fois l'année ; l'hémorrhagie étoit annoncée quelques jours d'avance par une petite toux séche, & par un serrement de poitrine ; dès que le crachement de sang paroissoit, il se sentoit soulagé, il gardoit la chambre, & rendoit des crachats abondants très-épais, & qu'on auroit pu regarder comme purulents. Dès qu'ils cessoient, il reprenoit ses affaires, jusqu'à ce qu'une nouvelle *hémoptysie* reparût. Ennuyé de suivre un régime qui ne retenoit point le sang de la poitrine dans ses vaisseaux, il se mit à la vie commune, mangeant de tout sans choix, observant seulement de ne commettre aucun excès ; il n'en fut pas plus incommodé en apparence, quoique l'éruption de sang, suivie de crachats puriformes, continuât de reparoître deux & trois fois chaque année. Il vécut dans ces alternatives de bien-être

& de mal-être durant quinze ans, & mourut enfin phthiſique âgé de 49 ans.

Nous pourrions faire l'hiſtoire de deux autres perſonnes, dont l'une fut expoſée à des retours de cette eſpece durant huit ans, c'eſt-à-dire, depuis l'âge de 28 ans juſqu'à celui de 36, qu'elle termina ſa carriere; l'autre n'y fut expoſée que cinq ans, depuis l'âge de 33 ans juſqu'à celui de 38 qui fut le terme de ſa vie. Nous pourrions encore parler d'une autre, ſujet aux mêmes accidents depuis l'âge de 32 ans juſqu'à ſa 40e année qu'elle mourut phthiſique comme les deux précédentes.

Il n'eſt donc pas ſurprenant que l'archevêque de Narbonne ſe ſoit ſoutenu durant ſix ans avec ces retours périodiques d'hémoptyſie : on doit ſans doute être plus étonné que des ſujets chez qui le ſang avoit plus de feu & d'énergie, aient ſi long-temps réſiſté.

La malade de la deuxieme obſervation, âgée de 27 ans, meurt poumonique dans le court eſpace d'un mois & 23 jours. m. *Fournier* nous apprend qu'elle étoit d'un tempérament vif & délicat; qu'elle aimoit beaucoup tous les plaiſirs de la table; qu'elle faiſoit très-ſouvent de la nuit le jour; qu'elle ne ſe ménageoit en aucune maniere ſur tout ce qui pouvoit lui être agréable.

Ceux qui l'approchoient ont pu dire plus d'une fois qu'elle se hâtoit de vivre. Que pouvoit ici l'art ? rien. Que pouvoit le médecin ? entretenir par sa présence l'espoir d'un malade qui cherche à se tromper.

La troisieme observation regarde une jeune demoiselle âgée de sept ans, d'un tempérament foible & délicat, qui, dans sa premiere enfance, avoit essuyé différentes maladies, & qu'on avoit conduite avec beaucoup de peines & de soins à l'âge où elle se trouvoit. Il survient une toux séche, plus vive la nuit que le jour; elle maigrit : les médecins appellés ne lui trouvent aucun mouvement de fievre ; il n'y a ni chaleur, ni sécheresse à la peau, ni redoublement pendant le jour ni la nuit. Cependant (ajoute-t-on) la fievre lente étoit déjà commencée depuis quelques jours. On lui donne d'abord les humectants & les adoucissants ordinaires, qui, continués quelque temps, n'ont aucun succès. On a recours au lait d'ânesse que la malade prend le matin & le soir. A peine huit on dix jours s'étoient écoulés, qu'elle rendit le matin trois ou quatre crachats très-épais, & *qu'on jugea purulents*; (ce sont les termes contenus dans le récit). La fievre se manista d'une maniere bien marquée, avec un

un peu de redoublement dans la nuit; les crachats de mauvais caractere continuerent le lendemain & les jours ſuivants, & on ne douta plus qu'il n'y eût dans la poitrine une ſuppuration qui devoit rapidement avancer, à en juger par les ſymptômes, & par le dépériſſement, la foibleſſe & la maigreur de la malade. On propoſe alors le lait de femme; on ſe procure une nourrice; dans l'eſpace d'un mois ſon état eſt totalement changé; elle continue ce régime durant trois mois & demi, & eſt parfaitement rétablie.

Le jeune homme qui fait le ſujet de la quatrieme obſervation étoit Anglois, âgé de 20 ans & 4 mois, d'un tempérament ſec & ardent, d'une taille avantageuſe, mais effilée; il s'étoit rendu à Montpellier pour chercher dans les lumieres de m. *Marcot*, & dans le changement d'air des ſecours contre la conſomption. Il étoit déjà vers la fin du ſecond degré de la phthiſie, dépendante des tubercules du poumon. Les remedes qu'on lui preſcrivit d'abord ne changerent point ſon état, qui même empira. On lui propoſa le lait de femme: comme une nourrice ne devoit point ſuffire, on en choiſit deux; après quatre mois & demi ſa ſanté fut entiérement rétablie. Mais une des deux nourrices reçut de ſon nourriſſon la mort en

échange de la vie qu'elle lui avoit conſervée. Elle fut bientôt attaquée d'un ulcere au poumon, dont les progrès furent tels que le premier degré fut très-court, & que le ſecond & le troiſieme ſe confondirent : elle périt dans l'eſpace de trois mois & onze jours.

Nous laiſſons aux médecins praticiens à faire ſur ces deux dernieres obſervations les remarques qui ſe préſentent naturellement.

Des deux obſervations ſuivantes, la cinquieme contient l'hiſtoire d'une phthiſie pulmonaire ſurvenue par un déplacement d'une humeur renfermée dans deux loupes à la tête, & la ſixieme l'hiſtoire d'une conſomption ſurvenue après l'extirpation d'un polype du nez.

M. *Fournier* fait enſuite des réflexions ſur le traitement de la phthiſie pulmonaire.

Il dit, avec tous les médecins, que la principale indication qui ſe préſente à remplir pour la curation de cette maladie, eſt d'arrêter le progrès de l'ulcere établi dans la ſubſtance du poumon, ou de la ſuppuration des tubercules ; que pour la remplir, on met en uſage les bouillons adouciſſants, balſamiques, déterſifs, tels que ceux de tortue, de grenouille, de mou de veau, avec des plantes béchiques,

la pulmonaire, les fleurs de mille-pertuis; qu'on a recours au lait de vache seul, ou coupé avec des décoctions adoucissantes, vulnéraires, au lait de chevre, au lait d'ânesse, au lait de jument, & sur-tout au lait de femme qui l'emporte sur tous les autres, en remarquant néanmoins que l'estomac ne s'accommode pas toujours du lait, & qu'alors il faut en faire discontinuer l'usage.

Mais m. *Fournier*, instruit par sa propre expérience, déclare que les baumes sont les remedes les plus capables de déterger & de consolider les ulceres du poumon, & qu'ils sont absolument nécessaires pour soutenir l'effet des autres remedes qu'on emploie dans le traitement de la phthisie pulmonaire; que le baume de la Mecque, auquel on donnoit une préférence décidée, occasionne toujours des chaleurs internes, une agitation plus vive dans le sang, une sécheresse plus marquée; qu'en conséquence il ne prescrit que le baume blanc de Canada, le plus doux & le plus efficace de tous les baumes, & à la dose de deux ou trois gouttes, enveloppées dans un peu de syrop de guimauve ou de lierre terrestre, prises immédiatement avant le lait, ou un bouillon adoucissant. Il regarde aussi, pour cette maladie, les narcotiques comme excellents

& néceſſaires pour calmer la toux, la violence des redoublements, ſuſpendre les progrès de l'ulcere, & retarder la rapidité de la conſomption.

Eſt-il bien sûr que les narcotiques ſuſpendent les progrès de l'ulcere du poumon, & qu'ils retardent la rapidité de la conſomption? Ne produiſent-ils pas le contraire? on pourroit le ſoupçonner d'après ſa maniere d'agir; & pluſieurs praticiens éclairés ſont de cette opinion.

On trouve enſuite un article ou chapitre dans lequel l'auteur rapporte quelques eſſais qu'il a faits ſur des animaux avec le ſublimé & avec l'arſenic. Nous ne ferons qu'une obſervation, c'eſt que le ſublimé étoit donné en nature dans un morceau de pain; ſon action immédiate ſur l'eſtomac & ſur les inteſtins, a donc dû irriter les parties & les déchirer. Ce n'eſt plus la même choſe, lorſque le ſublimé eſt diſſous dans un véhicule convenable, & qu'une portion de cette premiere ſolution eſt mêlée à un demi-ſetier d'une liqueur mucilagineuſe.

Le dernier chapitre contient trois obſervations ſur la fievre lente dépendant d'un levain ſiphilitique. Le ſujet de la premiere obſervation a ſuccombé; le ſujet de la ſeconde a guéri, & jouit depuis ſix ans d'une parfaite ſanté. Il s'agit dans la

troisieme d'une femme attaquée de la vérole, mais d'une complexion robuste, qui se trouvant dans une position gênante alors, & desirant être traitée de maniere à ne pas être soupçonnée, voulut qu'on lui donnât la solution du sublimé. M. *Fournier* y consentit, mais avec peine ; ce remede lui causa des nausées presque continuelles ; il fit ajouter le double d'eau de pluie sur cette premiere solution, les mêmes accidents continuerent ; enfin la malade ne prit plus qu'un neuvieme de grain par jour, qui lui faisoit éprouver un mal-aise si fatigant, & des apparences de foiblesse si inquiétantes qu'elle renonça à cette boisson. Elle fut ensuite traitée par des frictions mercurielles, & elle fut guérie.



*LETTRE sur le tænia, à m. P**, docteur en médecine de Montpellier; par m.* **BAUMES**, *docteur de la même faculté, & médecin à Saint-Gilles, actuellement à Lunel.*

FRAPPÉ de l'incertitude que de vaines discussions ont répandue sur le tænia, improprement ver solitaire, comme sur bien d'autres objets de la médecine, vous m'invitez, monsieur, à fixer vos doutes à cet égard, en vous détaillant l'histoire du sujet que je viens de guérir. Je me serois plutôt déterminé à vous répondre si mon zele m'eût offert quelque chose de plus que les frêles avantages d'une érudition & d'une expérience peu profondes; en le faisant aujourd'hui, je consulte les droits que vous avez sur mon estime : mais est-ce assez pour m'engager à publier cette lettre?

Nous devons aux travaux de quelques naturalistes modernes le soin pénible d'avoir classé, d'après l'observation, les diverses especes de tænia qu'on a trouvé dans les entrailles de l'homme. La premiere dont j'ai à vous parler, est la bandelette ou ver plat sans jointures, *fasciola intestinalis*, &, selon quelques-uns, *sang-*

ſue limace des inteſtins. Cette eſpece de ver, qui eſt un individu aquatique très-rare chez l'homme, fort commun dans le chien, & ordinaire dans le poiſſon, me paroît faire la nuance entre les vers ſtrongles & les autres ſortes de vers plats. Cette idée eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'on a vérifié que quelquefois la bandelette eſt enfermée dans une enveloppe membraneuſe qui lui donne une forme ronde; autrement cet inſecte eſt plat comme le vrai tænia, mais un peu plus charnu, comme le ver cylindrique, ces deux extrémités ſont rondes & pointues, à la différence près que l'antérieure eſt filiforme, tandis que l'inférieure eſt mouſſe. Ce ver n'eſt point articulé, il a ſeulement des anneaux marqués par des ſignes circulaires ſuperficiels. Sur ſa ſurface platte, on voit trois raies longitudinales de couleur obſcure, & latéralement de chaque côté des points raboteux qui le rendent comme crenelé.

Il eſt deux autres eſpeces de vers plats indigenes de l'homme, auxquels on a conſervé le nom latin de *tænia*, dérivé de leur forme applatie. Ce ſont des êtres de nature polypeuſe, ſimples, longs, minces, plats, charnus, blancs, ou d'un blanc jaunâtre, articulés dans toute leur étendue, ayant un mouvement ondulé ou ver-

miculaire. La longueur des articulations conſtitue les eſpeces ſelon quelques-uns, & j'adopte ces caracteres de diviſion comme étant plus évidents & moins fautifs. Ces deux eſpeces ſont le tænia à longs anneaux, c'eſt le tænia ſans épine de m. *Andry*, & la ſeconde eſpece de *Plater*; & le tænia à anneaux courts, c'eſt le tænia à épines de m. *Andry*, & la premiere eſpece de *Plater*.

Le ver plat à longs anneaux eſt communément de la largeur de 4 à 5 lignes, lorſqu'il eſt entier il a toute ſa largeur au milieu de ſon corps. En avançant vers ſes extrémités, ces productions ſe rétréciſſent de plus en plus, & vers une d'elles, ces productions finiſſent par une pointe filiforme, terminée par une petite tubéroſité de couleur obſcure. Je ne doute point, avec les naturaliſtes de nos jours, que cette partie ne ſoit la tête de l'animal. Elle eſt faite de quatre tubercules formés chacun de deux boutons poſés tranſverſalement l'un ſur l'autre. Cette organiſation annonce combien m. *Bonnet* a eu raiſon de croire que c'étoit-là les organes de la ſuccion de ce reptile. Les côtés de ces tubercules ſont armés de poils très-fins, ainſi que je l'ai vu après mm. *Gontard* & *Tyſon*, d'abord avec le microſcope, & enſuite avec les yeux nuds.

Les bords ſupérieurs & circulaires de ces tubercules m'ont paru grenus à la vue & au tact; je conjecture que peut-être ce ſont-là les yeux de l'inſecte, mais au moins ne prenez ceci que pour une conjecture.

Cette partie antérieure filiforme eſt composée de ſi petites articulations qu'elle en ſemble ridée. Ces rides ſont ſans doute les rudiments des anneaux du ver, & à meſure que l'animal vieillit, ou qu'il ſouffre des pertes, ces rides ou ces petites articulations ſe développent & s'alongent de plus en plus. Ce fait me paroît prouvé ſans replique par une obſervation de m. *Herrenſchwand's* qui a conſtamment apperçu que la longueur du fil eſt toujours en raiſon directe du peu de ſéjour que le tænia a fait dans les entrailles, & en raiſon inverſe de la longue demeure qu'il y a fait. Dans cette eſpece les anneaux ſont aſſez cohérents pour réſiſter à une force ordinaire, auſſi ces productions ne ſe détachent pas ſi facilement, comme dans l'eſpece à anneaux courts.

L'organiſation intérieure de ce ver conſiſte dans un vaiſſeau que m. *Winſlow* a très-bien diſſéqué, étendu d'un bout du corps à l'autre, & qui en occupe préciſément le milieu. On le diſtingue, en regardant l'inſecte au jour & en travers, par ſa couleur bleuâtre ou pourprée. Ce

vaiſſeau a une communication intime avec chaque articulation du ver par le moyen d'un petit tuyau qui va s'ouvrir & former une ou plusieurs tubérosités sur le milieu du bord ou de la surface de chaque anneau. Je ne suis pas le seul à regarder ces tubérosités ou mamellons (qui, avec les interſections qui marquent les anneaux, rendent le ver comme dentelé) comme autant de bouches multipliées qui pompent leur nourriture, & servent au ver à se cramponner. Ainsi que les tubercules de la partie filiforme, elles sont faites de deux petits boutons symmétrisés de la même maniere.

Le tænia à anneaux courts ne differe du précédent qu'en ce que ces anneaux sont moins longs; mais en revanche ils sont plus larges de deux ou trois lignes. Leur adhérence est plus foible, aussi se séparent-ils facilement les uns des autres, & constituent alors ce qu'on appelle vers cucurbitains. Le vaiſſeau interne n'a point ici le même arrangement, il semble composé d'un filet des corps glanduleux qui lui donnent l'apparence d'une épine.

J'ai dit que la bandelette est un individu aquatique; mais les vers articulés ont-ils une autre origine? (1) En atten-

(1) Le mémoire qui a remporté le prix que la

dant des expériences décisives sur cet objet, nous avons plus que des présomptions dans les cas fournis par *Unzerus*. Les continuateurs de la matiere médicale de *Geofroy*, *Tissot*, *Haller*, *Linné*, *Marteau*, &c. & le grand nombre des tæniaires qu'on trouve chez les habitants des bords du Rhin & des autres fleuves d'Allemagne, ainsi que dans la Hollande & la Russie, ne servent pas peu à appuyer cette conjecture.

En vous définissant le tænia un être de nature simple, vous avez sans doute compris que je n'adhere point à l'hypothèse de *Valisnieri* & de *Coulet*, qui ont soutenu après plusieurs anciens, & sur-tout les Arabes, que cet insecte n'est qu'une chaîne de cucurbitains unis les uns aux autres à l'aide d'une liqueur mucilagineuse, & qu'avec un pareil liquide & des vers cucurbitains, on pouvoit recomposer un tænia comme l'a fait *Valisnieri*. Les expériences de m. *Vandeli*, les raisons solides de m. *Bonnet* m'ont empêché d'encenser à cette idole, pour le moins fort éloignée du plan simple de la nature,

---

société royale des sciences de Copenhague a proposé, l'an passé, sur la véritable origine du tænia & autres vers dans le corps de l'homme, lorsqu'il sera publié, éclairera sans doute beaucoup ce point de discussion.

pour ne pas dire miraculeuſe. A la vérité on trouve des raiſons ſpécieuſes en faveur de ce ſyſtême. *Em-Kœnig* vit un ver cucurbitain mis ſur ſa main auprès d'une goutte de lait, ſe traîner tranſverſalement, & ſortir une trompe d'une ligne & un quart de long du mamellon latéral du ver pour pomper le lait. MM. *Conſolin* & *Bajet* ont vu rendre des vers cucurbitains ſans tænia.

Mair ce qu'a vu *Koenig* ſemble-t-il prouver autre choſe que ſi ces morceaux détachés du tænia jouiſſent d'un mouvement vital ſenſible lorſqu'ils ſont nouvellement ſéparés du tout, c'eſt ſans doute parce que le ver eſt extrêmement vivace dans toutes ſes parties ; & qu'ainſi, que les inteſtins, ſelon mm. *Caldani* & *Fontana* font des mouvements fort vifs qui continuent des heures entieres après la mort de l'animal, ainſi que la queue des lézards ne ceſſe pas de s'agiter encore quelque temps après qu'on l'a retranchée, & la tête de la vipere de mordre & de bleſſer mortellement après qu'on l'a décollée ; de même les parties cucurbitaires qui ſe dégagent par quelque cauſe inconnue (peut être même néceſſaire, ainſi que la chûte des dents de lait, la mue des ſerpens, des écreviſſes & autres cruſtacées, &c.), conſervent ce mouvement & cette ſenſi-

bilité qui leur donne l'apparence des vers.

Quant aux obſervations de mm. *Conſolin* & *Bajet*, il me paroît que d'après les faits connus de la facilité qu'ont les ſtrongles de ſe diſſoudre & ſe réduire en un magma glaireux, on peut bien tirer de fortes inductions pour avancer que le tænia venant à ſe fondre ou à ſe détacher, s'évacue ſous la forme de corps preſque ſphériques, auxquels il a plu de donner le nom de cucurbitins.

Je finis mes réflexions ſur la partie anatomique du tænia, par vous avouer combien je ſuis porté à croire que ce n'eſt qu'à la ſuperſtition, à l'ignorance, à la prévention ou à un défaut d'examen que nous devons tous les faux bruits répandus ſur la véritable ſtructure de la tête de cet inſecte, lorſqu'on s'eſt mépris ſur les fauſſes apparences que les ruptures du tænia ont pu avoir avec la figure d'un bec, d'une groſſe tubéroſité, &c. Je ne vois point avec le même œil pyrrhonien ce qu'ont dit mm. *Dionis* & *Mazart de Cazelles*, l'un ſur le tænia à enveloppe, & l'autre ſur le tænia percé à jour; mais je penſe très-fort que ces individus rares & curieux ſont moins une différence qui doive faire multiplier les eſpeces qu'une monſtruoſité dans un jeu frappant de la nature.

En consultant les auteurs sur la vraie ætiologie du reptile que je viens d'analyser, je n'ai trouvé qu'une étrange opposition. Il m'a paru que le vrai principe de ces discordances est qu'on a voulu rencontrer les mêmes signes chez tous les tæniaires, à peu de différence près, comme on trouve les mêmes symptômes chez tous les pleurétiques. Sans considérer qu'une cause irritante placée dans des organes dont les communications sympathiques s'étendent à tout le systême, doit décider une foule de phénomènes qui prédominent & varient relativement aux divers modes de sensibilité & d'irritabilité individuelles. En outre, le degré de certitude d'un signe dépend-il de sa constance à paroître dans tous les cas où une même cause existe ? & ne suffit-il pas que lorsqu'il paroît, il soit essentiel, & marque d'une maniere à ne pas s'y méprendre le genre de cause qui le produit ? Si cela est, on a eu tort de rejetter absolument & de condamner la bonté des signes pathognomoniques du tænia, parce qu'ils ne se retrouvent pas chez tous les sujets attaqués de ce zoophyte.

A la vérité, plus on jettera les yeux sur les symptômes que j'appelle volontiers sympathiques parce qu'ils paroissent loin du siége de la cause du mal, & plus on

agrandira le labyrinthe pour la ſortie duquel il ſemble que nous manquons encore du fil d'Ariadne. Je vous avouerai franchement que ces ſymptômes ſympathiques ſont immenſes ; vous me permettrez d'en paſſer l'énumération, parce que les bornes d'une lettre doivent me faire reſtraindre tant de détail. D'ailleurs ces ſignes ſont ſi vagues qu'il faudroit mettre à contribution l'hiſtoire d'une infinité de maladies ; & ils ſont ſi multipliés qu'ils ont arraché à *Pechlin* cette eſpece d'aphoriſme : *Nullum tam peregrinum eſt ſymptoma, tamque dæmoniacum, quod vermes excitare non poſſint.*

Il n'en eſt pas de même des ſignes caractériſtiques, ils ſont plus ou moins évidemment raſſemblés chez tous les téniaires, & dans le concours de quelques-uns d'entr'eux, on trouve certainement les phares radieux qui éclairent le diagnoſtic. Voici les plus aſſurés :

On éprouve ſouvent, après les repas, les ſymptômes d'une légere indigeſtion, quoiqu'on ait été fort ſobre. La preſſion graduée du bas-ventre fait entendre une eſpece de rugiſſement ſuivi d'un mouvement ondulatif. Lorſqu'on éternue fortement, qu'on s'efforce de vomir ou d'aller à la ſelle, on reſſent quelque choſe de movible, & une ſorte d'agitation ondu-

leuſe. Après avoir pris un minoratif, ou quelque drogue anthelmintique, le malade ſent quelque choſe le ſerrer davantage, gêner le mouvement périſtaltique inteſtinal, & la réſiſtance être en raiſon directe des tranchées évacuatives; par intervalles le ventre murmure conſidérablement, & pour l'ordinaire, après la ſenſation d'un roulement, on éprouve le ſentiment d'un poids ſemblable à celui d'un globe fixé dans quelques parties de l'abdomen. Le plus grand nombre des tæniaires ont un appétit exceſſif, & même canin; ils ne s'abſtiennent de manger qu'aux dépens de vives coliques, & lorſque quelqu'un d'eux ne mange pas de la viande le ſoir, il eſt expoſé à tous les ſymptômes effrayants du cochemar, la plûpart ſont alors éveillés au milieu de la nuit par un *ſucement* véhément ſous la poitrine, qui menace de ſyncope & qui ne ceſſe jamais plus promptement qu'en buvant de l'eau froide. Malgré la quantité inouie d'aliments que conſomment les tæniaires, la maigreur gagne, le corps s'atrophie; ou, ce qui peut leur arriver de plus heureux, l'embonpoint ſe ſoutient, mais il n'augmente pas. Il eſt des ſujets auxquels un froid incommode au bas-ventre ou dans le dos, ſur-tout après le ſentiment de quelque choſe qui a changé

changé de place, eſt un ſymptôme déciſif.

A ces ſignes vous pourrez reconnoître les diverſes eſpeces de vers plats, mais il en eſt un qui indique, à ne pas s'y méprendre, la préſence des tænia articulés. Vous penſez ſans doute que je veux parler de l'éjection des fragments de vers ou de ces matieres reſſemblantes à la graine de courge, &, ſelon *Linné*, à des ſemences de chardon. Oui, ce ſigne n'eſt point équivoque, &, depuis *Hippocrate* juſqu'à nous, l'expérience en a ſainement fixé la valeur.

M. *Poſtel de Francieres* donne, dans le *journal de médecine*, pour ſigne plus univoque du tænia, de rendre des excréments un peu mous, comme battus & fouettés, reſſemblants aſſez aux fientes de bœuf. Ce ſigne que j'ai obſervé une fois chez un tæniaire, doit cependant, pour être pathognomonique, ſe réunir à quelques-uns des ſymptômes eſſentiels, puiſque m. *Bonté* prétend, d'après quelques auteurs, que les ſujets attaqués de la colique de Poitou végétale rendent des excrétions ſemblables, *ſtercore bubulo*.

Aux marques caractériſtiques du tænia, que je viens de tracer, vous pouvez y en joindre quelques autres qui, ſe combinant avec les précédentes, aſſurent de plus en

plus le diagnoſtic. Ces indices ſe tirent de l'augmentation des ſymptômes pendant l'automne ou les périodes lunaires. En effet, il eſt éprouvé que la température de l'automne influe manifeſtement ſur les vers plats. Les médecins Suédois ont ſur-tout conſtaté cette vérité qui n'a jamais été miſe en ſi belle évidence que par l'obſervation de m. *Raulin* ſur un homme qui, depuis 25 ans, étoit attaqué toutes les automnes de violentes coliques produites par le tænia, avec la régularité la plus frappante.

Il ſeroit abſurde aux yeux de certaines gens de faire attention aux phaſes de la lune pour chercher des renforts dans le diagnoſtic du tænia ; quant à nous, cher ami, mépriſons cette vaine jactance de ces demi-philoſophes qui veulent faire paſſer pour abus de la ſcience des faits accompagnés d'autorités reſpectables, parce que leur foible pénétration ne voit pas le rapport des cauſes. *Andry*, *Billet*, *Phelſum*, *Zimmermann*, *Roſan*, *Hoffman*, *Haſſelquiſt* nous rapportent des obſervations de tænia & autres vers rendus conſtamment au déclin ou au renouvellement de la lune ; & ſi nous conſultons les uſages antiques de certains peuples, qui toujours ne ſont pas ſi mépriſables que nos ſavans veulent bien le croire,

nous verrons que leur coutume d'administrer des anthelmintiques, par préférence, avant la fin du premier quartier ou du déclin de la lune, tient à l'apperçu de ces phénomènes.

Enfin vous confirmerez votre jugement sur un tænia douteux en jettant un coup-d'œil sur le régime antérieur du malade qui consiste, dans cette circonstance, à vivre beaucoup de mauvais poisson, & à boire ordinairement de l'eau des mares. On a vérifié que les peuples & les individus qui ne vivent que de poissons sont fort souvent travaillés de vers; & m. *Rosen* a vu un ver plat vivant dans une brême cuite qu'on lui servit à table. En outre nous avons des observations de tænia trouvés dans les anguilles, les turbots, les brochets, les truites, les saumons, les goujons, les harengs, &c. mais les poissons ne sont pas les seuls à porter cette hydre funeste, on l'a vue dans les pies; les pigeons, les poules, l'agneau, le mouton, le veau, &c. Quant à la boisson, l'eau n'est-elle pas l'élément naturel de plusieurs especes de vers? c'est l'opinion du plus grand nombre d'observateurs. *Unzerus* guérit une femme d'un tænia habituel en lui interdisant de boire de l'eau d'un puits, dans laquelle il trouva une chaîne singuliere de vers plats de la lon-

gueur de deux paumes de la main. Les continuateurs de la matiere médicale de *Geoffroy*, rapportent auſſi un double phénomène qui confirme cette conjecture. M. *Tiſſot*, après avoir trouvé dans un corps humain un tænia naiſſant, délié comme un fil de la longueur de 25 pouces, aſſure que mm. *Haller* & *Linné* en ont trouvé de ſemblables dans les fontaines; enfin m. *Marteau* ſoupçonne que le tænia, commun dans la Normandie, ne vient que de l'eau des mares qu'on y boit.

Le diagnoſtic du tænia une fois aſſuré, l'ordre des matieres exige que je traite du prognoſtic de ce reptile; d'autant mieux que ſur cet article je penſe bien différemment que pluſieurs médecins. Après que l'oracle de la médecine eut prononcé que ceux qui ont le ver plat ne doivent pas beaucoup en craindre les effets, & que s'il ne ſort pas de lui-même, il vieillit avec le malade ſans lui cauſer la mort. Une infinité d'auteurs ont répété cette ſentence, & ont même raiſonné pour prouver que cet inſecte eſt de nature peu ou point dangereuſe. Le tænia, a-t-on dit, eſt un ver mince & grêle, dénué d'organes propres à ronger & à percer les inteſtins. — S'il ſuce réellement, il n'exerce qu'une ſuction preſqu'inſenſible pour le peu de ſucs nourriciers dont il

a beſoin, eu égard à la petiteſſe de ſa maſſe. — Ce reptile eſt tendre & mou, n'a qu'une progreſſion très-lente, un mouvement tardif d'ondulation plus propre à exciter une douce titillation en rampant comme imperceptiblement ſur les parois des inteſtins, qu'à cauſer une vive irritation. — Cet animal eſt ſi tendre & ſi grêle, qu'il ſe froiſſe & s'écraſe au moindre attouchement. — Et ſi on l'a jugé dangereux, c'eſt que l'imagination montée ſur ſa figure hideuſe & biſarre, ſa longueur ſouvent prodigieuſe, & ſa repullulation extraordinaire, a préſagé des maux qui n'arrivent point.

Suivez-moi, monſieur, dans la replique de ces cinq propoſitions, & vous jugerez que la fauſſe ſécurité dans laquelle avoit jetté le témoignage d'*Hippocrate*, doit diſparoître au creuſet de l'expérience. 1°. La pointe aiguë du ver, armée de poils très-fins en guiſe d'alêne, ainſi que l'ont vu mm. *Gontard* & *Tyſon*, me paroît un inſtrument propre à dilacérer & percer les membranes des inteſtins ; & les organes de la ſuccion de l'animal, en faiſant leurs fonctions avec trop d'énergie & de conſtance, peuvent très-bien attirer l'inflammation & la ſuppuration des parties : une obſervation de m. *Spoering*, conſignée dans les mémoires de Stockolm

& la bibliotheque raiſonnée, ſur un tænia tombé dans l'aîne à la ſuite d'un abcès, ne détruit pas certainement cette vérité; & *Vandoeveren* a démontré ce que *Tyſon* avoit vu au ſujet de l'implantation de la tête de l'inſecte dans les tuniques inteſtinales; enfin m. *Raulin* n'a pas méconnu les effets des piquures du ver dans les déjections de matieres purulentes & ſanguinolentes d'un tæniaire.

2°. Le ver ſuce réellement, & même ſi ſenſiblement, qu'il amene quelquefois la ſyncope, & réveille dans la nuit le malade, avec un ſentiment de frayeur; voilà une vérité démontrée par le témoignage des tæniaires dont le célebre *Roſen* a rapporté des cas particuliers, & dont j'ai vu moi-même des exemples. Il ſuce encore ſi fortement, qu'il parvient à tirer le ſang pur, comme l'a obſervé *Vandoeveren*. Quant à la nourriture, mettant à part la longueur de l'individu, ſi nous jugeons de la ſomme d'aliments qu'il doit conſommer par la quantité de bouches dont il eſt pourvu, nous n'en trouverons pas la quantité ſi petite; & outre les quatre bouches ou ſuçoirs placés au bout du fil, outre une ou deux pareilles pompes à chaque articulation, quelle abondance de chyme ne doit pas abſorber le ver par ces pores inhalants, puiſqu'il eſt,

pour ainſi dire, noyé dans le chyme; ainſi nous voyons les bouchers, les charcuitiers, même avec une eſpece de dégoût, ramaſſer un embonpoint exceſſif dans leur atmoſphere chargée de molécules graiſſeuſes & animales. J'ajoute que la faim canine, qui provient du ſentiment intérieur du beſoin de ſe refaire, eſt une indice marquée de la conſommation que fait l'inſecte du liquide nourricier.

3°. Le ver plat a un mouvement vif; cette agilité eſt prouvée par la vîteſſe avec laquelle il rentre lorſqu'il a une partie hors du corps, pourvu qu'elle ne ſoit pas morte. M. *Raulin* parle d'un tænia qu'on avoit ſuſpendu par le milieu à un clou planté dans un pilier, d'où il ſauta avec beaucoup de vîteſſe; étant ſur le plancher, il s'agita pendant quelques minutes, & ſauta de temps en temps de la même façon que les anguilles. Comparez ces mouvements bruſques avec le témoignage des auteurs, tels que m. *Raulin*, à qui l'obſervation a fait dire que le tænia ſe remue extraordinairement pour chercher ſa nourriture. *Vandoeveren*, qui a vu un tænia gorgé de ſang; *Tyſon*, qui trouva cet inſecte avec ſa tête profondément implantée dans les tuniques du duodénum, & vous me direz ſi cette attache fixe & profonde, ſi cette

ſuccion véhémente, ſi ces mouvements ſoudains cauſeront une douce titillation, ou une douleur ſenſible, forte, & tous les phénomenes dépendants de l'irritation des nerfs inteſtinaux.

4°. S'il ſuffiſoit du moindre attouchement pour froiſſer & écraſer le ver plat, pourroit-on être aſſez heureux que d'en tirer la majeure partie, une fois qu'on en a ſaiſi un bout, en ménageant les fortes ſecouſſes d'ondulation qui pourroient le faire rompre, ainſi que l'ont avancé pluſieurs obſervateurs, entr'autres m. *Bourgeois.* Ce reptile auroit-il pu ſe dégager, comme il fit, des mains de m. *Tyſon* pour s'enfoncer de nouveau dans les membranes du duodénum, & réſiſteroit-il à l'activité des draſtiques qui rehauſſent ſi ſinguliérement l'action périſtaltique des inteſtins?

5°. On a pu s'effrayer, il eſt vrai, quoiqu'avec raiſon, de la longueur de ce reptile que *Boerhaave* a vu de 300 aunes; de ſa repullulation ſurprenante, que m. *Strandberg* a témoigné avoir été à 793 aunes trois quarts dans le cours de cinq années & demie. Mais n'a-t-on pas eu d'autres motifs d'effroi lorſque la ſenſibilité de l'inſecte dont s'eſt aſſuré m. *Roſen*, eſt vivement émue par quelque cauſe accidentelle, telle que nos humeurs dégé-

nérées, l'énergie des drogues anthelmintiques, les révolutions ſubites de nos paſſions, &c. ? Croyez-vous qu'il ſoit incapable de ſuſciter des accidents dangereux ; & quand les individus qui le portent n'auroient à redouter que ces effets les plus ordinaires, tels que le maraſme, la faim canine, les douleurs de colique atroce qu'il a coutume de renouveller tous les automnes & pendant les quartiers de lune ; quand on n'auroit à craindre que le vice des digeſtions, & l'amas des ſaburres dans leſquelles il vit, & qu'il peut produire en ſi grande abondance, que *Montin* a vu rendre à un tænia tant de mucus viſqueux, qu'il fut capable d'éteindre par trois fois un braſier très-ardent de hêtre ſur lequel il l'avoit jetté ; tout cela, dis-je, ne feroit-il pas déſavouer cent fois l'innocence prétendue de ce reptile ?

Il y a plus néanmoins : le tænia eſt capable de produire des maladies graves, telles que l'hydropiſie, la conſomption, le crachement de ſang, la pleuréſie. Vous connoiſſez l'hiſtoire de *Jacques Fréquet*, Pariſien, attaqué de péripneumonie cauſée par cet inſecte, qui donna occaſion à la publication de l'ouvrage de m. *Andry*, ſur la génération des vers. J'ai à vous citer une obſervation qui m'eſt particuliere, & que je vous détaillerai plus bas.

Vous n'ignorez pas encore le cas attesté par *Spigel*, sur une fille soupçonnée de grossesse, tandis qu'elle n'avoit qu'une ascite produite par ce cruel insecte, ainsi qu'on le vit à l'ouverture du cadavre : je vous ferai remarquer en passant, qu'un des plus terribles effets de ce ver est de donner à des filles l'apparence la plus parfaite de grossesse.

Ce n'est donc point un paradoxe d'avouer que le tænia est essentiellement dangereux, parce qu'il est démontré qu'il peut produire des maladies symptomatiques très-périlleuses, & qui peuvent donner lieu, dans la pratique, à des erreurs fatales. Que sera-ce encore, si un tæniaire vient à être pris d'une fievre à laquelle ce reptile n'ait point de part ? ne pouvons-nous pas compter sur une marche très-irréguliere, sur des épiphénomenes effrayants, sur des mouvements critiques avortés, sur une longueur désespérante, sur une convalescence des plus épineuses ?

Tant de faits qui assurément ne tiennent en rien de la prévention, ni de l'esprit de systême, prouvent que quand on a parlé de l'innocence du tænia, on est parti d'une observation particuliere pour faire une regle générale : mais avant de le constituer, ce dogme général, n'auroit-il pas fallu examiner avec attention,

moins les ravages que l'inſecte a cauſés déjà, que ceux qu'il peut produire ? car enfin, un deſpote qui, par bonté, ne punit pas toujours un ſujet qui l'offenſe, n'en eſt pas moins revêtu d'une puiſſance ſuprême ; & un miaſme épidémique délétere, quoique n'attaquant pas indiſtinctement tout le monde, ou ne tuant pas tous ceux chez qui il ſévit, n'en a pas moins en général un effet deſtructeur & meurtrier. Tout cela n'eſt point démenti par des obſervations-pratiques ; mm. *Spigel*, *Raulin* & autres, nous ont donné des exemples des maux affreux & de mort, cauſés par le tænia.

Voilà à-peu-près tout ce que je penſe ſur le caractere, le diagnoſtic & le prognoſtic du tænia, j'y joins quelques réflexions ſur le traitement de cet inſecte, que j'abrégerai tant qu'il me ſera poſſible.

A voir l'ardeur de divers praticiens à rechercher des ſpécifiques contre le ver plat, vous penſerez ſans doute que les méthodes vulgaires ne fourniſſent en général que de vaines armes. J'ai lu cependant pluſieurs obſervations ſur des cures aiſées de cet inſecte. M. *Gontard* l'a expulſé à l'aide d'une ſeule potion cathartico-émétique. — M. *Mazars de Cazelles* l'a fait ſortir avec un minoratif aiguiſé de

quelques goutres de ſyrop de *Glauber*, tandis qu'il ne croyoit remplir que quelques indications tirées de la ſaburre. — M. *Mareſchal de Rougeres* en eſt venu à bout avec un ſeul bol de mercure doux, de rhubarbe, de diagrede & de ſyrop d'abſynthe. — M. *Coulenvaux*, avec un ſeul vomitif. — *Fabrice de Hilden*, avec une poudre laxative faite avec la rhubarbe, l'agaric & le ſéné. — M. *Van Swieten*, avec une ſeule doſe de fort purgatif compoſé avec le turbith minéral, la ſcammonée & la réſine de jalap. — M. *Roſen* en délivra un enfant avec des pilules laxatives dont la baſe étoit le mercure doux. — M. *Menard*, médecin de Lunel (1), l'a chaſſé avec un ſeul bol fait de panacée mercurielle, de réſine de ſcammonée & de gomme gutte.

Quant aux ſpécifiques ou remedes qui ont mérité la préférence des auteurs qui les ont imaginés, *Félix Platerus* ſe fondoit ſur des pilules faites avec l'aloës, la racine de gentiane, le diagrede & le ſuc d'abſynthe. — *Boerhaave* aimoit beaucoup le vitriol de mars dans du miel, avec lequel il délivra une noble Ruſſe d'un tænia de 300 aunes de long. — M. *Delille* combinoit l'extrait d'ellébore noir avec le

(1) Cette obſervotion m'a été communiquée.

vitriol de mars, & prétendoit avoir un ſpécifique immanquable. — MM. *Roſen*, *Werlhof*, *Kallsmidt*, ont beaucoup vanté la teinture du docteur *Rothen*, tirée du jalap, de la graine de carthame, de la ſcammonée choiſie & de la gomme gutte, par l'eſprit-de-vin rectifié ſur de l'écorce de citron, ou un autre aromate ſemblable. — Dans les actes phyſico-médicales on recommande le vitriol de mars calciné au blanc, avec addition de réſine de jalap. — *Nitret* combattoit ce ver avec la réſine de ſcammonée & de jalap, le turbith minéral & l'eſprit-de-vin. — M. *Roſen* acheta un ſecret pour tuer cet inſecte, & le publia; c'eſt un mélange de charbon de terre, de poudre à tirer, & de poivre. — MM. *Méad*, *Alſton* & *Marc* ont reconnu l'efficacité de la poudre d'étain. — M. *Lewis* propoſe une poudre avec l'étain, l'æthiops minéral & le ſucre fin. — M. *Rathier* compoſoit un anti-tæniaire avec la ſabine en poudre, la graine de rhue pulvériſée, le mercure doux, l'huile eſſentielle de tanaiſie, & le ſyrop de fleurs de pêcher, en buvant demi-heure après un gobelet de vin où avoient infuſé des noyaux de pêche. — M. *Ottman* a vu des effets du ſublimé corroſif. — M. *du Haume*, de l'huile douce de *Ricin*. — L'éditeur des chefs-d'œuvres de m. *Sau-*

vages vante beaucoup la petite éfule dans du miel. — M. *Marteau* avoit confiance dans un vomitif compofé d'oximel fcillitique, & d'huile d'amandes douces. — M. *Pafferat de la Chapelle* a crû publier un grand remede dans l'huile de noix & le vin d'Alicante. — En 1775 on publia, par ordre du Roi, un fpécifique qui avoit joui de la plus grande célébrité; il confifte en un bol compofé avec 12 grains de panacée mercurielle, & autant de réfine de fcammonée d'Alep, cinq grains de gomme gutte exactement pulvérifés & incorporés dans environ 2 fcrupules de confection hyacinthe; deux heures avant ce bol on donne 3 gros de racine de fougere mâle porphyrifée, dans quatre ou fix onces d'eau diftillée de fougere, & immédiatement après le bol, quelques taffes de thé verd léger, qu'on répete à chaque felle.

Pour finir cette lifte des remedes, je vous dirai qu'on a principalement adopté comme remedes les plus héroïques contre le ver plat, la gratiole, le jalap, la petite éfule, la coloquinte, la gomme gutte parmi les purgatifs; l'afa fœtida, la fabine, la rhue, l'ail, le caftoréum parmi les anthelmintiques à odeur forte; le marrube blanc, l'écorce de racine de murier, la fougere parmi les amers;

l'huile de pétrole, de genevrier, de noix, parmi les huileux; la panacée mercurielle, la poudre d'étain, le ſel de mars, la teinture de Vénus parmi les vermifuges métalliques.

Réfléchiſſez théoriquement ſur la valeur de tous ces remedes, & je ne doute pas que vous ne donniez la préférence au remede oléovineux de m. *de la Chapelle*; auſſi tranquille dans ſon opération que sûr dans ſon effet, vous n'aurez aucun de ces troubles véhéments, ni de ces évacuations douloureuſes qu'excitent la plûpart des ſpécifiques les moins incertains; vous ſentirez même qu'un remede qui agit en diſſolvant le ver, ou en le putréfiant comme l'a annoncé ſon auteur avec juſte raiſon, doit mériter la palme dans une infinité de circonſtances. Eh certe! lorſque le tænia aura décidé une hydropiſie ou un crachement de ſang, ou une fievre hectique, ne ſera-t-il pas dangereux d'employer le même traitement? Si chez un tæniaire hydropique on peut riſquer quelquefois l'uſage des draſtiques propoſés, il ſeroit toujours imprudent d'adopter ces remedes violents chez un tæniaire hémoptoïque ou hectique, ou d'une conſtitution qui demande autant de ménagement: les toniques légers & les

huileux doivent ſans contredit être employés de préférence.

Vous me répondrez peut-être que la théorie eſt ſouvent un mauvais creuſet en matiere médicale, & que les bonnes obſervations valent mieux. Liſez celles de mm. *Paſſerat de la Chapelle* & *Binet*, conſignées dans le journal de médecine, & joignez-y celle que je vous préſente, une des plus heureuſes que ce remede puiſſe peut-être opérer.

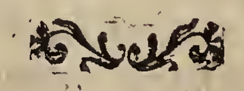
Le nommé *Mill*, mulâtre, de l'iſle de Madagaſcar, domeſtique chez m. de *Saint-Vincent*, chanoine de cette ville, étoit attaqué, depuis environ huit ans, d'un tænia qui ſe manifeſtoit aux approches du renouvellement ou du déclin de la lune, par de fortes douleurs de colique, leſquelles finiſſoient quelquefois par une fluxion de poitrine, précédée long-temps avant par une toux graſſe. Dans l'intervalle de ces maux périodiques il ſentoit par fois un mouvement ondulatif dans les entrailles, terminé par la ſenſation d'un globe fixé plus communément dans le côté gauche. Son ventre étoit tantôt bouffi, tantôt dans l'état naturel; l'appétit très-irrégulier, quoique point de voracité; beaucoup de vents, de ſelles glaireuſes; il éprouvoit des froids momentanés dans l'épine du dos,

dos, un ſentiment marqué de ſuccion interne, ſur-tout le matin, & quelquefois la nuit. Le 11 de mai de 1780, il s'alita avec des ſymptômes péripneumoniques, & le 15 il rendit, dans l'action d'un doux évacuant, 45 pans de tænia à longues articulations, que je conſerve dans l'eau-de-vie. Après cette évacuation les forces revinrent, & dans peu il fut rendu à ſes exercices ordinaires. Ce fut alors que, conſidérant les diverſes rechûtes de cette maladie habituelle, on vint me prier d'attaquer & d'expulſer totalement l'inſecte qui en étoit la cauſe. Le vice organique de la poitrine qui faiſoit que l'appareil des ſymptômes ſe jettoit toujours ſur cette partie, me fit décider ſur-le-champ pour le ſpécifique de m. *de la Chapelle*, dont j'avois vu une autre fois les grands effets ſur une fille d'environ 24 ans, attaquée du ver plat à anneaux courts, lequel ſortit en ſept jours par lambeaux à demi-pourris. J'attendis le déclin de la lune, & le 30 du même mois, quinze jours après ſa maladie, il prit, par mon ordonnance, cinq onces d'huile de noix; & une heure & demie après, quatre onces de vin d'Alicante: jamais ſuccès ſi prompt n'a couronné l'eſſai d'un remede. Le 30 même au ſoir, il fit environ deux aunes de tænia

avec le fil, & beaucoup de mucoſités. Je n'ai pu le meſurer, parce qu'il ſe rompoit en le touchant, preuve de l'action diſſolvante du médicament. Depuis, la ſanté a conſtamment été parfaite.

Au reſte je ne l'en tins pas quitte pour un jour d'uſage de l'huile de noix, puiſque ſon auteur preſcrit de le continuer pendant douze à quinze jours. *Mill* prit ſon remede pendant dix jours de ſuite ſans nul autre effet; &, trois mois après, pour m'aſſurer ſi cet ennemi exiſtoit encore, je preſcrivis la pierre de touche de m. *Herrenſchwands*, qui conſiſte à faire prendre du ſyrop de fleurs de pêcher, pour faire ſortir quelques fragments du ver; mais ce remede n'amena rien.

Je termine ici les efforts que j'ai faits pour céder à votre priere, & répondre à vos queſtions. Ai-je éclairci vos doutes, c'étoit mon objet : en tout cas vous louerez toujours la pureté de mes intentions, & reconnoîtrez les ſentiments de votre ami.



REMARQUES

Sur l'observation faite par m. SUMEIRE, *concernant une douleur de tête extraordinaire* (1); *par m.* GRATELOUP, *médecin à Dax.*

La guérison de *N.... Millard* est-elle due au procédé chirurgical inspiré par m. *Sumeire*, ou bien au traitement postérieur employé par m. *Tournatori?* Voilà la question.

J'écris moins pour prendre la défense de m. *Sumiere* (dont il n'a pas certainement besoin), que pour coopérer avec lui à démasquer les manœuvres de l'empirisme, cet ennemi juré de la médecine.

La douleur de tête de *N.... Millard* étoit causée vraisemblablement par un mouvement de fluxion d'humeur séreuse & irritante sur la partie antérieure du crâne, & supérieure de la face. La vive impression que le soleil dut faire sur la tête du jeune malade occupé à ramasser des épis de bled dans le champ; cette force secrette qui, suivant la remarque du célebre *Stahl*, pousse les humeurs en plus grande quantité vers la tête des enfans; le *penchement*

(1) *Journal de médecine*, septembre 1781.

de la tête du malade, lors de ſon travail au champ, peut-être enfin, parmi d'autres cauſes, l'affoibliſſement reſpectif de cette partie; toutes ces cauſes, ſoit réunies ou iſolées, durent y déterminer un mouvement extraordinaire de fluxion d'une humeur active & turgeſcente.

J'oſerois croire qu'une hémorrhagie ſpontanée du nez auroit abrégé conſidérablement la ſouffrance de ce jeune malade, en amenant un relâchement local, ſeul capable de calmer l'éréthiſme & les criſpations douloureuſes de cette partie. M. *Sumeire* a voulu ſans doute y ſuppléer par l'application réitérée des ſang-ſues aux tempes, & par la ſaignée à la jugulaire; mais ſes tentatives furent vaines. Il ne dit point s'il avoit ordonné l'ouverture de l'artere des tempes. On ſait combien ce moyen de l'art de guérir a réuſſi dans certaines douleurs de tête les plus cruelles & les plus opiniâtres. *Baillou* les recommande formellement par ces paroles : *Poteſt obſtinato malo (dolori capitis) arteriotomia decerni, & cùm redit dolor eſt velut acceſſio febrilis, maximè exiſtente febre particulari & velut capitali.* Vid. Conſ. 1, lib. 3, p. 7.

L'uſage des errhins, nommément le ſuc de bette, précédé de l'emploi réitéré de vapeurs émollientes conduites avec

art dans les narines, auroit peut-être amené une excrétion ſalutaire des mucoſités, ou autres matieres. J'en viens d'éprouver le ſuccès le plus heureux dans une cruelle douleur de tête, partie frontale & partie temporale-maxillaire-ſupérieure-gauche. Le ſujet eſt jeune, vif & ſanguin, avec cette particularité que l'invaſion de cet état cruel a été ſuivi en même-temps de la ſuppreſſion des flueurs blanches invétérées, & d'une cardialgie preſque habituelle. Le ſuc de bette reniflé avec les précautions ci-deſſus, & réitéré à propos, procura, avec un ſoulagement marqué & par degrés, un écoulement copieux d'humeurs fétides, d'un blanc ſale. Ce flux critique naſal appartenant en entier à l'art, dura pendant ſept à huit jours. Je demande : la diſparition totale des flueurs blanches & de la cardialgie auroit-elle donné lieu métaſtatiquement aux premiers ſymptômes précurſeurs de cet état fâcheux, accompagné de vertige, d'inſomnie, de peſanteur de tête, &c. ? L'eſpece d'analogie de ce flux, & l'obſervation journaliere d'ophthalmies vénériennes cauſées immédiatement par le *decubitus* de l'humeur gonorrhoïque ſur les yeux, & autres de la tête & du col, permettent, ce ſemble, de le croire.

Cette digreſſion n'eſt point étrangere au ſujet; elle eſt une preuve confirmative de l'utilité des errhins dans certaines maladies de la tête, après avoir employé long-temps & inutilement une foule de remedes. Cette branche eſſentielle de la matiere médicale, dont les anciens médecins tiroient tout le parti poſſible, eſt preſque tombée dans la déſuétude; mais venons au fond de la queſtion.

M. *Sumeire* voyant à regret l'inutilité des méthodes, tant dérivatives que révulſives, les plus uſitées & les mieux vues, devoit-il en appeller à un traitement chirurgical?.... Oui, ſans doute; & il en a tout le mérite. Il a eu du génie & de la ſagacité pour le penſer; il a eu de la force & de la fermeté pour le preſcrire. Ces deux qualités jointes au nom qu'il s'eſt fait dans la noble carriere de la médecine, le rendent infiniment ſupérieur à tous les traits de l'envie, de la cabale & de l'empiriſme. Ces paroles du pere de la médecine : *Quæ medicamenta non ſanant, ea ferrum ſanat; quæ ferrum non ſanat, ea ignis ſanat; quæ verò ignis non ſanat, ea inſanabilia exiſtimare oportet.* Aph. 6, ſect. 8. Cet aphoriſme, dis-je, eſt bien applicable au cas actuel. *Baillou*, paradig. n°. 19; *Hollerius*, cap. 2 de diut. cap. dolor. pag. 31; *Rhodius*, centur. 1,

observatio 69 ; *Forestus*, liber 9, cap. 2 ; *Hildanus* ; *Littre* enfin, & *Riviere*, &c. n'ont-ils pas prescrit l'usage du fer dans certaines douleurs rebelles de tête?... M. *Tissot*, bien plus récemment, après avoir employé, sans le moindre succès, toutes les ressources qui lui étoient connues, contre une ancienne douleur de tête, qui tourmentoit cruellement une fille robuste & de bonnes mœurs, de l'âge de trente ans, fit faire une large & profonde incision jusqu'à l'os, sur la partie souffrante. C'étoit dans les vues d'amortir cette partie & de la rendre insensible par le moyen de la section de ses nerfs, ou d'ouvrir une voie aux remedes & au trépan, en cas de besoin. Cette opération produisit l'effet attendu ; cette douleur violente disparut dès le moment de l'incision de la peau. Malgré ce calme, on entretint néanmoins avec soin une abondante suppuration, comme il est démontré par les paroles du célebre auteur de cette observation (1) : *Largam suppurationem excitari curavi.*

Dans le cas rapporté par m. *Sumeire*, l'incision n'a point guéri en détruisant la sensibilité de la partie souffrante, mais en donnant lieu à une suppuration copieuse

(1) Dans sa lettre à *Zimmermann*, pag. 134.

& long-temps continuée, bien propre à tarir & à épuiſer l'humeur morbifique. Abſtraction faite de la détente de toute la partie moyenne du front, comme ſuite néceſſaire, & effet méchanique de deux grandes inciſions cruciales, faites aux deux parties latérales du coronal, par mm. *Poulier* & *Duroure*, il faudra toujours convenir de l'influence conſidérable de ces deux points très-vifs d'irritation, pour y déterminer un afflux ſalutaire d'humeur.

Je n'inſiſterai pas plus long-temps ſur l'avantage réel d'une telle opération; je me bornerai ſeulement à obſerver qu'on en appelle beaucoup trop rarement à de grands moyens, faits pour étonner, mais auſſi pour guérir lorſque tout autre moyen reſteroit ſans ſuccès. La pratique des anciens, ſous prétexte qu'elle eſt barbare & trop chargée, eſt preſque en entier abandonnée; celle des modernes, par un excès contraire, à force de bannir les remedes auxquels on a donné le nom de cruels, n'eſt preſque plus qu'un art de conſolation dans les maladies chroniques.



EXTRAIT d'une lettre de m. FOUQUET, *D. M. de l'université de Montpellier, & médecin de l'hôpital de charité de Bagnols, à M**, docteur en médecine, du 17 juillet 1781.*

MONSIEUR,

L'équinoxe du printemps nous a procuré à Bagnols & aux environs beaucoup de fluxions catarrhales, des rhumatiſmes, de fauſſes péripneumonies, que nous avons combattu heureuſement par les ſaignées, les béchiques incififs & les légers ſudorifiques. Leur criſe s'eſt décidée plutôt par la *diaphoreſe* & l'expectoration, que par les voies inteſtinales & urinaires. On a obſervé auſſi grand nombre d'apoplexies humorales, contre leſquelles l'émétique, les ſaignées & autres remedes très-appropriés ont été inutiles. Les attaques d'épilepſie nous ont paru plus fréquentes.

Cette ſaiſon a été extrêmement variée par des alternatives de froid, de chaud, & par des pluies abondantes, aſſez ſouvent orageuſes. Le vent nord-eſt a été le vent dominant ; ſon influence ſur la

partie muqueuse du sang, ne sauroit être plus marquée, que par ce que j'en éprouve journellement sur moi-même. Quand il souffle, j'ai le cruel privilege de le connoître un des premiers, à un léger picotement sur mon œil qui, à cet égard, pourroit être regardé comme un fidele *anémometre*. Ce picotement est suivi quelquefois d'une ophthalmie considérable, avec taie à laquelle je suis fort sujet depuis la petite-vérole; lorsque cette taie, que j'ai gardée pendant vingt ans, & qui n'attaque jamais que l'œil gauche, tarde un peu trop à se dissiper d'elle-même, je prends les pilules d'extrait de ciguë & de jusquiame, que je porte, en graduant jusqu'au nombre de douze grains par jour, six de l'un & autant de l'autre. Dans les premiers temps, j'y joignis la panacée mercurielle, un quart de grain sur un grain d'extrait de ciguë, & j'avois soin, en diminuant de la moitié la dose journaliere, de ces dernieres pilules très-énergiques, d'avaler par-dessus un bouillon rafraîchissant & apéritif. Un purgatif avec le séné, le jalap & la manne, placé avant & après l'usage de ces pilules, fait actuellement le prélude & le complément de mon traitement habituel.

OBSERVATION qui confirme les bons effets des pilules d'extrait de jusquiame avec le musc & le camphre dans l'épilepsie utérine.

Le 4 Avril, on apporta à l'hôpital une jeune fille, agée d'environ vingt-deux ans, chlorotique & très-peu réglée ; elle étoit encore, quand j'arrivai, dans le paroxysme d'une épilepsie utérine, à laquelle, quelque temps auparavant, elle avoit été fort sujette ; son état offroit une tension spasmodique à la région hypogastrique, où elle portoit quelquefois la main, une respiration fort gênée, un étranglement ou resserrement à l'œsophage, des explosions de vents à chaque instant par la bouche, des feux considérables au visage, son pouls étoit pour lors relevé ; mais la pâleur & le froid, qui leur succédoient bientôt après, le rendoient presqu'effacé ; les sensations étoient obscures, mais n'étoient point entiérement éteintes. Elle proféroit de temps en temps quelques paroles mal articulées, & on observoit en différentes parties du corps des mouvemens convulsifs qui s'étendoient jusqu'à la machoire inférieure.

Les circonstances murement pesées ne me permettant pas d'en venir à la sai-

gnée, quoique le méchanifme de la refpiration fût des plus gênés, & le fpafme de l'œfophage s'oppofant à toute efpece de remede intérieur, j'ordonnai quelques onctions fur la région hypogaftrique, avec les gouttes anodynes de *Sydenham*, affociées à l'huile de *fuccin*, & de lui faire fentir l'alkali volatil.

Ces fecours extérieurs, plufieurs fois répétés, ayant peu à peu diffipé l'orage, j'eus recours, pour la feconde fois, au traitement dont elle avoit déjà éprouvé l'efficacité l'année d'auparavant, & par lequel j'avois réuffi à lui procurer un calme de fix mois. Une pilule d'extrait de jufquiame d'un grain, avec autant de mufc & de camphre, lui fut adminiftrée ce jour-là même; & par-deffus une taffe d'une forte infufion de feuilles d'oranger, à laquelle je fis ajouter vingt-cinq gouttes de la liqueur minérale anodyne d'*Hoffmann*. Elle a continué foir & matin, pendant quarante jours, ces pilules qui, avec l'infufion des feuilles d'oranger & la liqueur d'*Hoffmann*, ont parfaitement rétabli fes regles & diffipé les accès épileptiques, dont elle avoit été déjà tourmentée plufieurs fois en peu de jours.

OBSERVATION sur une petite-vérole charbonneuse accompagnée d'une diarrhée extrêmement fétide, traitée avec succès par le quina & les acides.

En vous faisant la description dans une de mes lettres d'une petite-vérole très-anomale qui régna en 1770, à Sauve, & que j'ai trouvée exactement semblable à celle qui régna dans le même temps à Montpellier, j'avois oublié de vous parler d'une petite-vérole gangréneuse ou charbonneuse assez singuliere, de laquelle j'eus occasion de traiter la fille d'un meunier, nommé *Laurent*, âgée d'environ vingt-deux ans, d'un tempérament bilieux.

Quelques jours après l'éruption qui fut des plus hâtives, toute l'étendue de la peau n'étoit qu'une incrustation de pustules noires, la face en étoit sur-tout défigurée; c'étoit un si étrange phénomene de difformité, que tout le monde étoit curieux de la voir, & que personne n'en soutenoit la vue : on étoit saisi d'horreur & d'effroi.

Cette fille fut attaquée, dès l'invasion de la maladie, d'une diarrhée extrêmement fétide, qui, au bout de quelques jours, l'avoit jetée dans une foiblesse extrême; les symptômes les plus formidables, le hoquet, les défaillances, le

refroidiſſement des extrémités qui s'y joignirent, ſembloient préſager une mort prochaine & inévitable : ce fut pour lors qu'elle ſe détermina à prendre des remedes pour leſquels elle s'étoit toujours ſenti une répugnance extrême. Une forte infuſion de quina, altérée quelquefois d'une ſimple limonade, & de temps en temps le julep *acidum dulce* de *Fuller*, dont elle prenoit quelques cuillerées dans la journée, furent ceux dont elle ſe trouva très-bien, & dont elle voulut uniquement faire uſage pendant tout le reſte de ſa maladie.

OBSERVATION

SUR une fluxion phlegmoneuſe de l'œil gauche, ſuivie d'autres accidents qui ont déterminé à faire l'extirpation de cet organe; par m. BONNARD, ancien chirurgien d'armée, chirurgien juré du Roi aux rapports, & maître en chirurgie des ville & bailliage royal d'Heſdin.

Auguſtine Lorancourt, de la paroiſſe d'Oudain, entre Saint-Pol & Heſdin, fille de vingt-neuf ans, belle, grande & bien faite, ayant, juſqu'à vingt ans, eu de l'embonpoint & la ſanté la plus parfaite, fut attaquée, en novembre 1770, d'une fluxion phlegmoneuſe ſur l'œil gauche,

compliquée de douleur de tête & d'impossibilité à supporter la lumiere. Cette fluxion néanmoins, ainsi que la céphalalgie, céderent, en moins de trois semaines, aux remedes généraux & à quelques colyres rafraîchissans; mais on ne tarda pas à s'appercevoir d'une petite tache au bas de la cornée transparente, pour laquelle l'on ne fit rien, dans la crainte de faire renaître l'ophthalmie, qui venoit de disparoître : cependant cette phlogose, sans y avoir donné occasion, reparut encore, environ deux mois & demi après, avec plus d'intensité; elle fut suivie des mêmes accidents & fut combattue avec les mêmes moyens, de sorte qu'au milieu de février 1771 il ne restoit sur la conjonctive qu'une légere teinte rouge; alors l'on put remarquer que la macule étoit dégénérée en un petit ulcere, pour lequel l'on fit, jusqu'à la fin de mai, nombre de remedes, qui furent infructueusement employés; &, par surcroît de peine, cette fille, au mois de novembre suivant, reçut, d'une de ses amies, un coup d'ongle sur l'œil affecté, dans un mouvement qu'elles firent l'une & l'autre, pour empêcher un enfant de tomber. A cet accident inattendu, il survint aussitôt une hémorrhagie avec des douleurs considérables : l'hémorrhagie ne dura que

quelques jours, à chaque renouvellement de pansemens : il n'en fut pas de même des douleurs; elles persisterent, indépendamment des topiques anodins, de plusieurs saignées, tant au bras qu'au pied, de quelques minoratifs, &c. Le globe de l'œil se gonfla; il survint de la fievre, & une douleur de tête insupportable ; la malade ne dormoit ni nuit, ni jour, & rien ne put apporter du soulagement à son état : cependant les tuniques de l'œil tendues & la cornée transparente, rongée en partie par l'ulcere, donnerent passage à l'humeur aqueuse, qui bientôt fut suivie de la crystalline & de la vitrée, sans rien diminuer des douleurs ni du volume de l'œil, à peu près une fois plus gros que l'autre. M. *Tabary*, chirurgien de la malade, apprit, en Avril 1772, que j'étois dans son voisinage, il m'envoya prier de me rendre chez elle, où il me fit tout le détail que je viens d'exposer. Après avoir attentivement examiné le désordre, je ne trouvai de ressource que dans l'extirpation, que j'envisageai même ne pouvoir être différée, sans courir les risques de voir périr misérablement la malade par des douleurs cruelles, la fievre, les insomnies & l'épuisement; symptômes qui ne pouvoient être attribués qu'à un vice cancéreux, avec d'autant plus de raison, que

que le globe de l'œil, n'étant plus composé que de ſes membranes, avec des veines variqueuſes, au lieu de s'être enfoncé dans l'orbite, étoit reſté protubérant, ſquirrheux, livide, douloureux, & qu'il en découloit, en appuyant un peu deſſus, une ſanie ichoreuſe & fétide.

Mes raiſons ayant paru motivées à m. *Tabary*, & la malade, ainſi que ſes parens, étant dans la réſolution de ne rien négliger pour la conſervation de ſes jours, conſentirent à l'opération, dont le procédé pour l'exécuter, ſe trouve différemment détaillé, tant dans les auteurs qui l'ont faite, que dans ceux qui n'en ont écrit que d'après la théorie.

George Bartiſch, dans un ouvrage allemand ſur les maladies des yeux, propoſe un inſtrument en forme de cuiller, tranchant à ſon bec, pour cerner l'œil & l'extraire de l'orbite.

Fabrice de Hilden, auteur & praticien célebre, dit qu'en faiſant cette opération à un magiſtrat, il prit tout ce qu'il put ſaiſir du globe dans une bourſe de cuir, les cordons ſerrés ſur la baſe, afin de pouvoir tirer le tout un peu en dehors, & de faciliter l'extirpation, qu'il exécuta tout de ſuite, en ſaiſiſſant la tumeur & en inciſant circulairement la conjonctive dans l'angle qu'elle fait avec la mem-

brane interne des paupieres; après quoi il porta dans le fond orbitaire un inſtrument de ſon invention, pour couper le nerf optique & les muſcles y joints. Cet inſtrument eſt un biſtouri mouſſe à ſon extrémité, avec la lame un peu courbe, ayant pris la précaution de la faire faire ſur une tête de ſquelette.

Lavauguion, dans un traité complet des opérations de chirurgie, ne donne point la manœuvre de l'extirpation du globe de l'œil autrement qu'en le diſſéquant & en le détachant tout autour avec une lancette, juſques dans le fond de l'orbite.

De Saint-Yves, dans ſon traité des maladies des yeux, paſſoit, au moyen d'une aiguille, une ſoie dans le globe, pour le ſoulever pendant l'extirpation.

M. *Hoin* pere, chirurgien à Dijon, ſe ſervit, dans une extirpation qu'il fit à un enfant, d'un biſtouri droit, avec lequel il ſépara d'abord l'œil des paupieres, enſuite il coupa, avec le même inſtrument, les attaches du globe au fond de l'orbite.

Toutes ces manieres différentes d'opérer étoient préſentes à ma mémoire; elles ne pouvoient que me jetter dans l'irréſolution de me modeler plutôt ſur l'une que ſur l'autre. La cuiller du chirurgien

allemand eſt un inſtrument reconnu défectueux, incommode & dangereux. La lancette de *Lavauguion* ne méritoit point que je m'y arrêtaſſe. *Fabrice de Hilden*, *de Saint-Yves* & m. *Hoin* pouvoient me guider dans la conjoncture où je me trouvois, mais je donnai la préférence à la méthode anatomiquement raiſonnée du célebre m. *Louis*, ſecrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie de Paris; méthode qu'il a décrite & lue à la ſéance publique de cette ſavante académie, en 1757, & que j'avois pareillement préſente à ma mémoire. Ainſi, toutes les choſes diſpoſées, je l'exécutai de la maniere ſuivante.

La malade aſſiſe ſur une chaiſe & maintenue par un aide placé derriere, je ſaiſis la tumeur & je cernai préliminairement, au moyen du biſtouri, les attaches du globe d'avec les paupieres; j'inciſai inférieurement dans l'angle ou repli que font la conjonctive & la membrane interne de la paupiere; je coupai en même-temps l'attache du petit oblique, ſur le bord inférieur de l'orbite, du côté du grand angle; enſuite je portai ſupérieurement l'inſtrument pour couper le releveur de la paupiere ſupérieure & la tunique qui double cette paupiere; puis je fis gliſſer le biſtouri de haut en bas,

du côté de l'angle interne, pour couper le tendon du grand oblique; après quoi, rien ne tenant plus à la circonférence antérieure de l'orbite, je portai tout de ſuite les ciſeaux dans le fond de cette cavité, pour y couper le nerf optique avec les muſcles qui l'environnent; & les ciſeaux refermés, je leur fis faire les fonctions de curette, pour ſoulever le globe & le faire ſortir hors de ſon orbite, ayant eu la précaution, pendant tout le manuel, de ne point trop attirer à moi la maſſe dont je m'étois ſaiſi de la main gauche, & cela dans la crainte de cauſer du déſordre au-delà du trou optique dans l'intérieur du crâne.

Dans cette opération que je recommande, dit m. *Louis*, chaque mouvement de la main eſt dirigé par les connoiſſances anatomiques. Il n'y en a aucune qui n'ait un effet déterminé : l'opération ſe fait promptement & avec préciſion; chaque procédé eſt raiſonné, & va directement au but que l'opérateur ſe propoſe : enfin, telle eſt l'opération que nous croyons convenable pour extirper méthodiquement le globe de l'œil, dans le cas où le mal eſt borné aux parties qui conſtituent ce globe.

De cette méthode, la malade ne tarda pas à être délivrée de l'organe qui lui étoit devenu ſi à charge, par les cruelles

douleurs qu'il lui causoit jour & nuit : l'effusion de sang ne fut point abondante ; la charpie seule fut suffisante pour l'arrêter. La région extérieure fut garnie d'un défensif convenable, & le tout soutenu des pieces contentives ; ensuite de quoi, la malade remise dans son lit, y fut saignée du bras ; trois heures après, on lui passa un lavement, suivi, le soir, d'une saignée du pied & d'un julep calmant.

M. *Tabary* & moi nous sommes convenus de ne point faire usage de digestif; de n'employer d'autre pansement que la charpie trempée dans un peu de vin miellé tiede & l'appareil ordinaire, & que l'on administreroit les pilules de *Storck*. Le tout fut ponctuellement exécuté : par cette conduite notre malade fut guérie trente-quatre jours après l'opération.

EXTRAIT du prima mensis *de la faculté de médecine de Paris, tenu le 1er octobre* 1781. (1)

LES petites-véroles, les éruptions de toutes especes & anomales, les fievres intermittentes, tierces, double-tierces

---

(1) L'assemblée qui se tient habituellement vers le milieu du mois, pour le *prima mensis*, n'a pas eu lieu à cause de la séance publique de la faculté de médecine, tenue le 6 septembre.

& quartes, les coliques d'entrailles, les dyſenteries, les maux de gorge & les rhumatiſmes, ont continué à occuper les médecins de la capitale, pendant tout le cours du mois de ſeptembre.

Parmi les petites-véroles qui ont attaqué indiſtinctement les enfants, les adultes & même des vieillards de l'un & de l'autre ſexe, il y en a eu de diſcretes, de confluentes, & même quelques-unes cryſtallines, & d'autres ſiliqueuſes. Ces dernieres ont été les plus difficiles & les plus fâcheuſes. Les premieres ont été généralement très-régulieres dans leur marche, & bénignes; cependant le temps de l'invaſion a été chez pluſieurs malades, enfants ou jeunes demoiſelles, orageux. Les convulſions n'ont pas été rares, mais ſe calmoient en même-temps que l'éruption ſe faiſoit. Les plus légers antiſpaſmodiques ſuffiſoient. Il a été néceſſaire de ſaigner les perſonnes pléthoriques, ou dont la fibre étoit roide, tendue, & par conſéquent très-irritable; car ces malades avoient, les premiers, un aſſoupiſſement preſque léthargique, & les ſeconds, un délire violent & continuel. Deux ſaignées, l'une du bras & l'autre du pied, faites dès le commencement, n'ayant pas réuſſi à calmer ce dernier accident chez une jeune demoiſelle de treize ans, & l'éruption,

quoiqu'abondante & faite réguliérement, n'ayant rien diminué de l'agitation & du délire, m. *Deſſeſſarts* eut recours aux ſang-ſues appliquées au col. A peine eut-il coulé quatre onces de ſang, que la malade s'aſſoupit : on laiſſa les petites plaies fournir lentement encore environ quatre onces de ſang ; ce qui dura près de deux heures, & la malade s'éveilla la tête libre, ſentant parfaitement le malaiſe de ſon état ; mais depuis ce moment, elle n'a pas eu la moindre apparence de délire, malgré le gonflement énorme du viſage, ſuite néceſſaire de la quantité des boutons, qui étoient plus que cohérents. Le onzieme jour, à dater de l'éruption, cette malade a eu une fievre ſcarlatine univerſelle qui a dénaturé la ſuppuration, & a rendu la deſquammation fort longue & fort irréguliere.

Il y a eu auſſi des petites-véroles interrompues par une éruption miliaire, qui a beaucoup fatigué les malades, ſans cependant leur être funeſte. Cette complication lui a préſenté les mêmes phénomenes dont il nous a communiqué l'obſervation dans le journal de médecine du mois de juin 1778.

M. *le Tenneur*, en répondant à la queſtion propoſée par m. *Majault*, ſur le temps de la petite-vérole où l'on peut

appliquer les véſicatoires avec plus de fruit, a donné des motifs tirés de la matiere même de la maladie & de l'expérience, pour aſſigner le temps de la ſuppuration.

Le nombre des fievres quartes a été plus grand que les mois précédents : il y a cependant eu encore beaucoup de fievres tierces & doubles-tierces, & même de quotidiennes; les unes & les autres ont préſenté le même caractere & la même opiniâtreté. Le quinquina adminiſtré comme fébrifuge, n'a pas produit de meilleurs effets : au contraire, on a vu pluſieurs malades qui, à la ſuite de ſon uſage, ont été attaqués d'hydropiſie, quelques-uns de ces derniers ont été guéris par les apéritifs & les purgatifs longtemps continués; mais un aſſez grand nombre a ſuccombé à une infiltration qui a pénétré juſqu'à la poitrine.

Cependant le quinquina a très-bien réuſſi dans une de ces fievres qui avoit tous les caracteres de l'hémitritée des anciens, & dont les paroxyſmes avoient pour ſymptôme particulier une ſtupeur apoplectique (1).

Les fievres putrides bilieuſes que l'on a

(1) On voit quelques exemples de ces fievres, décrits dans notre journal.

eu à combattre pendant ce mois, avoient le même caractere que celles du mois précédent, & exigeoient les mêmes remedes.

Les coliques étoient bilieuſes, avec plus ou moins d'irritation dans les entrailles, rarement avec fievre. Celles qui étoient dyſentériques, ont quelquefois néceſſité une ou deux ſaignées, mais la plupart ont cédé aux délayans adouciſſants & mucilagineux.

Les maux de gorge dépendoient plutôt d'une ſéroſité âcre arrêtée dans toutes les glandes de la bouche, du palais, du larynx & du pharynx, que d'une véritable inflammation cauſée par le ſéjour & l'engorgement ſanguin : auſſi on en a vu diſparoître tout à coup, au moment où le dévoiement commençoit ; ce qui a ſervi d'une indication pour employer les émétiques & les cathartiques, après avoir ſuffiſamment délayé. On a cependant obſervé que la conſtitution pléthorique de quelques ſujets avoit juſtement autoriſé à recourir à la ſaignée du pied, même répétée. Les véſicatoires ont fait peu d'effet.

Enfin, il y a eu beaucoup de rhumatiſmes qui, chez pluſieurs, ont ſucceſſivement, ou tout à coup attaqué toute l'habitude du corps, & ont cauſé un gonflement univerſel, plus ſemblable à un

emphyſeme qu'à un œdeme. Le petit-lait & les autres délayans ont été les remedes les plus favorables ; pourvu que les malades reſtaſſent dans un atmoſphere d'une température douce & humide.

M. *Millin* a rapporté l'hiſtoire d'une maladie vermineuſe, contre laquelle la coralline de Corſe & l'huile douce de *Palma Chriſti* ont échoué, tandis que l'émétique en grand lavage, la décoction & le ſuc de pourpier ont conſtamment fait rendre des vers. Il paroît que c'eſt au mauvais effet de ces inſectes que l'on doit attribuer la ſuppreſſion de regles qu'éprouva une demoiſelle âgée de dix-neuf ans, ſans aucune cauſe connue. Cette ſuppreſſion fut ſuivie de crachement de ſang & d'une difficulté de reſpirer continuelle; le ventre étoit gonflé & dur. On eut d'abord recours à la ſaignée; mais les accidents augmenterent & les regles ne parurent point. La malade rendit des vers lumbricaux : on lui fit boire de la décoction & du ſuc de pourpier; elle en rendit encore. On crut qu'on détruiroit ces inſectes plus ſûrement en donnant la coralline de Corſe & l'huile de *Palma Chriſti*. Tout le temps que la malade fit uſage de ces deux remedes, il ne ſortit aucun ver. On revint à la décoction & au ſuc de pourpier : les vers ſortirent tous, à ce

qu'il paroît; car la jeune malade n'en a plus rendu. Elle eſt tombée, quelque temps après, dans un aſſoupiſſement dont elle a été guérie à l'hoſpice de charité de S. Sulpice.

Le même docteur a donné le tableau de la maladie & des accidens effrayants qu'a eſſuyé tous récemment une jeune perſonne, célebre par les certificats donnés publiquement de ſa guériſon par la vertu du magnétiſme animal. Il ſuit de ce détail que, ſi m. *Meſmer* a opéré quelques révolutions avantageuſes, pour un inſtant, dans la demoiſelle *Poulot*, il ne l'a point guérie, puiſqu'elle vient d'éprouver, à peu de choſe près, les mêmes accidents pour leſquels elle avoit imploré les bontés de m. *Meſmer*, & ſuivi ſon traitement pendant quinze mois. Elle jouit aujourd'hui d'une ſanté parfaite, depuis deux mois que m. *Millin* l'a traitée, & convient qu'elle ne s'eſt jamais ſi bien portée.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
SEPTEMBRE 1781.

Jo. du M.	THERMOMETRE. *Au lever du S.*	*A 2 h. du soir.*	*V 9 h. du soir.*	BAROMETRE. *Au matin.*	*A midi.*	*Au soir.*
	Deg.	*Deg.*	*Deg.*	*Pou. Lig.*	*Pou. Lig.*	*Pou. Lig.*
1	15, 0	22, 5	19, 3	28 0, 0	27 11, 8	27 10, 5
2	14, 6	24, 5	19, 6	27 9, 10	27 10, 4	27 11, 2
3	16, 0	24, 2	20, 0	27 11, 7	27 11, 6	27 11, 0
4	17, 3	21, 5	19, 5	27 9, 11	27 10, 0	27 9, 4
5	14, 5	18, 5	13, 8	27 8, 4	27 9, 4	27 9, 10
6	10, 0	17, 0	12, 2	27 9, 9	27 9, 8	27 10, 0
7	11, 0	17, 1	13, 0	27 10, 8	27 11, 4	28 0, 2
8	9, 5	18, 5	14, 1	28 1, 0	28 1, 4	28 1, 7
9	10, 7	20, 2	17, 3	28 1, 4	28 1, 1	28 1, 2
10	12, 8	19, 2	16, 8	28 0, 10	28 0, 10	28 1, 1
11	13, 7	21, 0	16, 7	28 0, 6	28 0, 10	28 0, 9
12	14, 0	14, 4	14, 4	28 0, 4	28 0, 2	28 0, 0
13	13, 0	19, 0	17, 0	28 0, 2	28 0, 6	28 0, 7
14	13, 5	18, 3	16, 4	28 1, 0	28 0, 6	28 0, 0
15	14, 5	21, 5	15, 0	27 10, 6	27 9, 0	27 8, 1
16	13, 9	20, 5	14, 8	27 7, 10	27 7, 0	27 6, 8
17	13, 0	13, 2	12, 7	27 7, 2	27 7, 2	27 9, 0
18	10, 0	12, 0	9, 7	27 10, 6	27 11, 0	28 0, 3
19	8, 4	13, 6	11, 7	28 1, 0	28 1, 3	28 1, 1
20	10, 4	16, 3	14, 0	28 0, 1	27 11, 10	27 11, 1
21	10, 8	12, 2	9, 5	27 10, 2	27 9, 4	27 9, 5
22	6, 4	13, 0	10, 9	27 10, 0	27 10, 0	27 9, 7
23	11, 3	13, 5	7, 5	27 7, 0	27 6, 2	27 6, 9
24	5, 5	10, 8	6, 1	27 7, 0	27 6, 8	27 6, 7
25	4, 2	9, 2	6, 5	27 6, 8	27 6, 10	27 7, 5
26	4, 0	10, 0	8, 5	27 7, 5	27 7, 0	27 6, 10
27	6, 5	11, 0	8, 3	27 7, 2	27 7, 11	27 8, 10
28	8, 0	13, 0	10, 5	27 9, 11	27 10, 7	27 11, 11
29	7, 0	13, 0	9, 0	28 1, 2	28 1, 8	28 2, 3
30	7, 2	13, 7	10, 5	28 2, 3	28 2, 0	28 1, 7

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	La Matinée.	L'Après-midi.	Le Soir à 9h.
1	N-E. beau, chaud.	N-E. beau, chaud	N-E. be. *éclairs*.
2	N-E. nu. chaud, pl. vent *électr*.	S. be. très-chaud.	S-O. beau.
3	O S. & E. beau, pluie *électr*.	S-O. *idem*.	N. *id*. tr. chaud.
4	N. couv. chaud.	O. couv. chaud.	N-E. c. chaud.
5	S-O. n. gr. v. p. pl.	S-O. nu. v. frais.	S-O. nuag. frais.
6	S-O. nu. froid.	O. beau.	N-O. beau, frais.
7	N-O. beau, froid.	N. *idem*.	N. *idem*.
8	N-E. *idem*.	N-E. *idem*.	N-E. *id*. *aur. bor*.
9	N. *idem*.	N-E. couvert.	N-E. couvert.
10	N. n. *vendanges*.	N. *idem*.	N. *idem*.
11	N-E. nua. chaud.	E. nu. chaud, vap.	N. beau.
12	N-O. c. brou. pl. *tonnerre électr*.	E. couvert, pluie	N-E. nu. *éclairs*.
13	N-O. c. br. épais.	S. b. *ton. au loin*.	N-O. & S. b. *écl*.
14	N-E. *idem*.	N-O. be. chaud.	N. & O. be. ch.
15	N-E. cou. chaud.	E. & S-E. couv. pl. *ton. éloigné*.	S. couvert, pluie, *éclairs*.
16	S. couvert.	S. c. coup de vent.	O. nuag. *éclairs*.
17	S-O. *idem*.	S-O. nu. pl. vent.	O. beau.
18	S-O. *id*. pl. vent.	S-O. c. v. fr. pl.	O. nu. v. froid.
19	N-O. *id*. brouill.	O. couvert.	O. couvert.
20	S-O. couvert.	O. *idem*.	S-O. *idem*.
21	S-O. *id*. pl. vent.	O. *id*. pluie, vent.	N-O. *id*. froid.
22	N-O. beau, froid.	N-O. couvert.	N-O. couvert.
23	S-O. c. pl. gr. v.	S-O. *id*. pl. *temp*.	N-O. n. v. *aur. b*.
24	N-O. nu. pl. vent.	S-O. n. pl. v. *gr. t*	N-O. n. *aur. bor*.
25	N-O. *idem*.	N-O. c. pl. vent.	N-O. c. pl. v. *a. b*.
26	N-O. *idem*.	O. couv. gr. vent.	O. couv. gr. vent.
27	S-O. c. pl. vent.	N-O. c. pl. vent.	O. *idem*. pluie.
28	O. couvert.	O. c. assez doux.	N-O. couv. doux.
29	N. beau, doux.	N. *idem*.	N. nuages, doux.
30	O. & N-O. couv.	O. couvert.	S-O. couv. pluie.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	24, 5 deg.	le 2
Moindre degré de chaleur	4, 0	le 26
Chaleur moyenne	13, 5 deg.	

Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 2, 3	les 29 & 30
Moindre élévat. du Mercure	27, 6, 2	le 23
Elévation moyenne	27 p. 10, 5	

Nombre de jours de Beau	6
de Couvert	17
de Nuages	7
de Vent	9
de Tonnerre	4
de Brouillard.	4
de Pluie	15
de Grêle	2
d'Aurore bor.	4

Quantité de Pluie	23, 5 lignes.
D'Evaporation	53, 0
Différence	29, 5

Le vent a soufflé du N.	4 fois.
N.-E.	4
N.-O.	7
S.	2
S.-E.	0
S.-O.	6
E.	1
O.	6

TEMPÉRATURE : Chaude & séche jusqu'au 17, ensuite froide & humide.

MALADIES : Aucune.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1[er] *octobre* 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,
Faites à Lille, au mois de septembre 1781, par m. BOUCHER, *médecin.*

LE temps a été à la pluie tout le mois, mais bien plus à la fin qu'au commencement : le tonnerre a plus grondé ce mois que dans les trois mois précédents ensemble. Cependant il y a eu peu de jours de chaleur : la liqueur du thermometre, après le 12 du mois, ne s'est pas élevée au-dessus du terme de 17 degrés, & dans les dix derniers jours du mois, elle ne s'est point portée au-dessus du terme du tempéré.

Il y a eu des variations dans le barometre. Le mercure néanmoins ne s'est guere élevé au-dessus du terme de 28 pouces, & n'est point descendu au-dessous de 27 pouces 6 lignes.

Les vents ont été *sud* les premiers jours du mois, & ensuite constamment *nord* & *ouest*.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 19 degrés au-dessus du terme de la congélation, & son plus grand abaissement a été de 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme. La différence entre ces deux termes est de 12 $\frac{2}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du nord.
6 fois du nord vers l'est.
6 fois du sud.
6 fois du nord vers l'ouest.
5 fois de l'ouest.
9 fois du nord vers l'ouest.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuageux.
18 jours de pluie.
8 jours de tonnerre.
7 jours d'éclairs.
3 jours de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité presque tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de septembre 1781.

PRESQUE toutes les maladies aiguës de ce mois ont été bornées à la fievre double-tierce, continue dans les uns, & caractérisée par des intermissions décidées dans les autres. Lorsque la double-tierce continue n'étoit point traversée par un mauvais traitement, elle se terminoit assez communément avant le vingt-unieme jour. Il se rencontroit souvent, & sur-tout dans les adultes vigoureux, des signes d'engorgement phlogistique au cerveau, qui obligeoient à des saignées réitérées que devoient suivre des apozêmes laxatifs anti-phlogistiques. Immédiatement après les saignées, il étoit souvent question de placer un émétique. Plusieurs familles, parmi les pauvres, ont encore été infestées de la fievre putride maligne, dont nombre de sujets, la plûpart pour n'avoir pas été traités convenablement dans le principe de la maladie.

A l'égard des fievres absolument intermittentes, outre la fievre double-tierce, quantité de personnes l'ont eu tierce, & d'autres quarte. L'une & l'autre étoient sujettes à récidive, de quelque maniere qu'on les eût traitées; mais sur-tout lorsqu'on les avoit fait passer avec le quinquina. La leucophlegmatie s'est ensuivie dans plusieurs.

Les diarrhées ont été communes vers la fin du mois; elles étoient souvent compliquées de douleurs de colique. La petite-vérole se trouvoit considérablement ralentie.

NOUVELLES

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PRIX.

L'ACADÉMIE royale des ſciences, belles-lettres & arts de Rouen, avoit prorogé à 1781 le prix des ſciences, deſtiné à celui qui, *d'après une théorie étayée d'expériences, aſſigneroit le plus exactement les différences entre* la craie, *la pierre à* chaux, la marne *& la terre* des os, *que la plûpart des chymiſtes ont, juſqu'à préſent, confondues dans la claſſe des terres calcaires?* De tous les concurrents, pendant deux années, un ſeul a embraſſé l'étendue de la queſtion eſſentielle, & de ſes corollaires, dans un *in*-4°. de plus de cent pages, ſous l'épigraphe, *Utile dulci*; le prix lui a donc été adjugé, & l'ouverture du billet a indiqué pour auteur, m. *Quatremere d'Isjonval*, écuyer, qui, en 1775, a remporté le prix propoſé par l'académie des ſciences, ſur l'analyſe de l'indigo.

Un autre mémoire dont l'épigraphe eſt.... *Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas*... a très-bien traité une des parties de la queſtion; mais malheureuſement il a négligé les autres. La compagnie ne pourra rendre un hommage public aux talents de l'auteur, qu'autant qu'il permettra que ſon nom ſoit connu, c'eſt-à-dire, que le billet cacheté ſoit ouvert.

Elle demande pour le ſujet du prix des ſciences à décerner en 1782, *Juſqu'à quel point, & à quelles conditions, peut-on compter, dans le traitement des maladies, ſur le magnétiſme & ſur l'électricité, tant poſitive que négative? — La théorie doit être appuyée par des faits? — L'appareil des expériences doit être aſſez détaillé, pour que*

l'on puiſſe les répéter au beſoin ? L'académie n'ignore point le nombre d'écrits publiés ſur ce ſujet. Les auteurs y trouveront des matériaux pour former le tableau de nos connoiſſances acquiſes ſur ces objets, & il ſera facile d'apprécier ce que l'art devra à leurs recherches perſonnelles. Chacun des prix eſt une médaille d'or de la valeur de 300 liv.

Les mémoires ſeront adreſſés à Rouen avant le premier juillet 1782, ſavoir : à m. *Haillet de Couronne*, lieutenant-géneral au ſiége criminel du bailliage, ſecrétaire peepétuel pour la partie des belles-lettres ; & à *M. L. A. Dambourney*, négociant, ſecrétaire perpétuel pour la partie des ſciences.

EXTRAIT *du programme de l'académie des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon.*

SUJETS PROPOSÉS POUR L'ANNÉE 1782.

L'académie diſtribuera en 1782, le prix de *phyſique*, fondé par m. *Chriſtin.* Après avoir propoſé précédemment deux ſujets relatifs à l'*influence de l'électricité de l'atmoſphere ſur le corps humain*, elle a cru devoir conſidérer le regne végétal, & a propoſé le problême ſuivant :

L'électricité de l'atmoſphere a-t-elle quelque influence ſur les végétaux ? Quels ſont les effets de cette influence ? & s'il en eſt de nuiſibles, quels ſont les moyens d'y remédier ?

CONDITIONS.

Toutes petſonnes pourront concourir pour ce prix, excepté les académiciens titulaires & les vétérants : les aſſociés y ſeront admis. Les mémoires ſeront écrits en françois ou en latin. Les auteurs ne ſe feront connoître, ni directement, ni indirectement ; ils mettront une deviſe à la tête de

l'ouvrage, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même devise; leurs noms & le lieu de leur résidence. Les paquets seront adressés, francs de port, à Lyon, *à m.* DE LA TOURETTE, *ancien conseiller de la cour des monnoies, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, rue Boissac;*

Ou à m. DE BORY, *ancien commandant de Pierre-scize, secrétaire perpétuel pour la classe des belles-lettres, rue Sainte-Hélene;*

Ou chez AIMÉ DE LA ROCHE, *imprimeur-libraire de l'académie, maison des Halles de la Grenette.*

Aucun ouvrage ne sera reçu au concours, passé le premier avril 1782; le terme est de rigueur. L'académie décernera le prix dans l'assemblée publique qu'elle tiendra après la fête de S. Louis; il consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 livres.

Les prix d'*Histoire naturelle*, fondés par m. ADAMOLI, se distribueront à la même époque. L'académie a proposé le sujet qui suit:

Quels ont été & quels sont les aliments & les boissons des grands peuples, dans les différents climats? Quels en ont été & quels en sont les effets relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie, & à la population?

Les *conditions*, comme ci-dessus. Les prix consistent en deux médailles, l'une d'or de la valeur de 300 livres; l'autre d'argent de la valeur de 25. La réception des mémoires est fixée au premier avril 1782.

PRIX EXTRAORDINAIRE.

L'ACADÉMIE avoit réservé, en 1778, une médaille de 300 liv. de la fondation de m. CHRISTIN, pour un prix extraordinaire. Un de mm. les aca-

démiciens a proposé pour sujet de ce prix, *La mixtion de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin, & à la conservation de la santé*; & dans le cas où ce sujet agréeroit à l'académie, il lui a demandé de permettre qu'il s'engageât à doubler la valeur de la médaille.

L'académie a pensé que cet objet intéressoit particuliérement les provinces, où cette mixtion devient d'un usage fréquent; en conséquence, elle propose le prix double, & demande l'*Examen physique & raisonné de la dissolution de l'alun dans le vin, considérée relativement à la conservation du vin, & à la conservation de la santé.*

Elle exige des expériences précises, constantes, faciles à répéter, & dont le but soit la solution des questions suivantes :

1°. *La mixtion de l'alun dans le vin est-elle un sûr moyen de le conserver, ou de rétablir sa qualité lorsqu'elle est altérée? De quelle espece d'altération dans le vin, l'alun est-il le préservatif ou le correctif?*

2°. *En quelle proportion faut-il mêler l'alun dans le vin, au cas que ce mélange soit reconnu avantageux?*

3°. *Le vin, tenant en dissolution la quantité d'alun nécessaire à sa conservation ou à son amélioration, est-il nuisible à la santé? Quels en sont les effets sur l'économie animale?*

4° *Si l'alun, dissous dans le vin, est reconnu préjudiciable à la santé, est-il quelque moyen d'en corriger les effets nuisibles?*

5°. *Enfin quelle est la maniere la plus simple & la plus exacte, de reconnoître la présence de l'alun, & sa quantité, lorsqu'il est en dissolution dans le vin?*

Les conditions comme ci-dessus. Le prix, consistant en deux médailles d'or, de la valeur cha-

eune de 300 livres, se distribuera dans la même séance ; & les mémoires ne seront admis que jusqu'au premier avril 1783.

A la même époque, l'académie décernera le prix de 1200 livres, dont m. l'abbé RAYNAL a également fait les fonds, & dont le sujet a été annoncé ainsi qu'il suit :

La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ?

S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver & de les accroître ?

Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

Vu l'importance du sujet, l'académie n'a point fixé l'étendue des mémoires, & s'est contentée d'inviter les auteurs à les écrire en françois ou en latin. Aucun ouvrage ne sera admis au concours, passé le premier avril 1783.

Signé, DE LA TOURETTE, secrét. perp.

A Lyon, le 4 septembre 1781.

PRIX *de l'académie royale des sciences, inscriptions belles-lettres de Toulouse.*

Le sujet proposé pour le prix de 1781, étoit d'*assigner les effets de l'air & des fluides aériformes, introduits ou produits dans le corps humain, relativement à l'économie animale.* Parmi les ouvrages présentés au concours, l'académie en a distingué quelques-uns qui auroient réuni ses suffrages, si les auteurs avoient traité avec un égal succès la partie chymique & la partie médicale : mais comme ils ont, en général, négligé l'une ou l'autre, elle s'est déterminée à proposer le même sujet pour l'année 1784. Le prix sera double, & l'auteur couronné recevra cent pistoles.

Annonce de prix.

LA société provinciale des arts & sciences à Utrecht, propose pour sujet d'un de ses prix la question suivante :

Est-il salutaire ou nuisible à la santé des hommes, de planter des arbres dans les villes & aux environs ? Leurs exhalaisons épurent-elles ou infectent-elles l'air ? & quelles sortes d'arbres font plus ou moins de bien ou de mal ?

La réponse doit être faite avant le premier décembre 1782, & adressée, franche de port, à m. *Jean Van-Haesten*, secrétaire de la société. Le prix est une médaille d'or de 30 ducats, ou une somme de 30 ducats d'or, au choix de l'auteur.

ANNONCE DE LIVRES.

ESSAI sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses, qui a remporté le prix proposé par la société royale de médecine ; par m. J. J. MENURET, associé régnicole de la même société, &c. &c. &c.

Ne quid falsi audeas, ne quid veri non audeas.
CICER.

A Paris, rue & hôtel Serpente, M.DCC. LXXXI. *sous le privilege de la société royale de médecine.* In-12 *de* 112 *pag. Prix* 1 ₶ 10 *s*.

L'ouvrage est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur est d'avis, 1°. que l'air est susceptible de se charger des miasmes contagieux, de

leur conserver leurs qualités & leur caractère propre ; & de les introduire ensuite comme des semences de maladie dans d'autres corps, avec leur fécondité reproductive, &c.

2°. Que le contact immédiat n'est pas nécessaire pour la communication d'une maladie contagieuse, & particuliérement de la petite-vérole, & qu'il suffit pour cela d'habiter une atmosphere infectée du virus variolique.

Le mémoire lui-même a pour titre :

ESSAI

Sur la question proposée par la société royale de médecine.

Déterminer par un nombre suffisant d'observations & d'expériences exactes, si les maladies contagieuses, principalement la petite-vérole, peuvent se transmettre par l'intermede de l'air ?

La table des matieres, que nous allons copier, indiquera le plan & la distribution de l'ouvrage qui est partagé en soixante articles.

XXXVII – XLI. Détails sur la peste, la plus contagieuse des maladies; marche des miasmes pestilentiels, action de l'air dans leur transport & leur application.

XLII – XLIX. Mêmes détails sur la petite-vérole, la rougeole, leurs miasmes, l'action de l'air, les dispositions qui en favorisent l'effet.

L. Le succès des précautions confirme plutôt qu'il n'anéantit cette action & ces effets.

LI – LV. Les autres maladies dont l'air transmet la contagion. Leur maniere de se répandre & de se communiquer, différente, ainsi que leur nature, de celles des affections contagieuses que l'air ne propage pas. Conclusion de l'ouvrage.

LVI – LX. Corollaire de l'ouvrage relatif au but de la question, au projet d'extirper la petite-vérole.

M. *Menuret*, dans tout le cours de son mémoire, compare les miasmes des maladies contagieuses, & particuliérement de la petite-vérole, aux semences des végétaux. Selon lui, ces miasmes sont disséminés dans l'air qui les dépose sur une partie du corps propre à les recevoir, & qui leur tient lieu d'une terre préparée convenablement: ils y germent, ils s'y développent, & produisent une maladie absolument identique à celle qui les a fournis, qui a son temps d'*accroissement, de floraison, de fructification & de maturité, & qui complete son existence par la production de semences ou matiere capable de la reproduire & de la multiplier dans d'autres corps où elle sera portée.*

Ce que les graines, les réceptacles, &c. ajoute m. Menuret, *sont dans les végétaux, les bubons le sont dans les maladies pestilentielles, les boutons dans la petite-vérole, les efflorescences écailleuses dans la rougeole, les ulceres, les pustules*

dans la vérole, les éruptions psoriques, dartreuses, &c. dans la gale, les dartres, &c. Il nomme ces dépôts des *foyers de matiere séminale & réproductive.*

L'auteur suit ingénieusement sa comparaison. Les maladies qui se transmettent par le moyen des humeurs, autres que les foyers, sont semblables aux plantes qui se reproduisent par boutures; l'épiderme de la peau est comparée, quant aux miasmes contagieux, à l'écorce de la terre, par rapport aux semences; les miasmes, comme les semences, s'affoiblissent, & peuvent dégénérer, ainsi *les miasmes contagieux, dans des corps mal disposés, ou qui ont perdu, par une épreuve de la maladie, la capacité de la contracter de nouveau, produisent des maladies irrégulieres, mais qui ont un fond de ressemblance avec la maladie courante.*

Les graines végétales sont semées ou par la nature, ou par le cultivateur; les miasmes morbifiques sont introduits ou par l'effet de l'air seulement, ou par l'inoculation.

L'auteur, après avoir comparé le germe des maladies contagieuses avec les semences des végétaux, semble indiquer qu'il trouve de l'analogie entre leur premiere apparition, entre leur création, pour ainsi dire, & la formation de plusieurs insectes qu'il prétend devoir la vie à la putréfaction des eaux.

L'axiome des anciens, dit-il, *si reconnu dans un temps, si moqué dans un autre, que la corruption est le principe de la génération, seroit donc une vérité? Dans le fait, la formation des insectes par la corruption n'est pas plus difficile à imaginer que celle des semences maladives; mais si les insectes, &c. &c. &c.*

La plûpart des maladies contagieuses doivent, selon lui, leur naissance à la corruption & à l'exha-

laison des eaux croupies ; c'est ainsi que le Nil, après ses débordements, a fait éclore plusieurs maladies pestilentielles, & particuliérement la petite-vérole.

On admet, dans la récapitulation des causes; que c'est du concours varié de plusieurs dispositions que dérivent les différences dans le progrès de la contagion. *Il est certain*, dit m. Menuret, *qu'elle sera fort rapide si la maladie contagieuse est violente; si elle est multipliée; si la constitution de l'atmosphere est australe & chaude, si la peur ou toute autre cause a disposé favorablement les individus.*

On voit par l'idée que nous venons de donner du mémoire de m. *Menuret*, qu'il est pour l'affirmative dans la question proposée. En effet, après avoir établi son sentiment sur le raisonnement & sur un grand nombre de preuves de fait que lui fournissent la peste, la petite-vérole, & beaucoup d'autres maladies épidémiques & contagieuses, il résume ainsi : *Tandis qu'on peut assurer, d'après un nombre suffisant d'observations, que les maladies contagieuses, aiguës, épidémiques, peuvent se transmettre par l'intermede de l'air : il est aussi démontré que les objets d'économie animale en sont susceptibles; que la petite-vérole (fortuite) ne peut se transmettre & ne se transmet en effet que par l'intermede de l'air.*

En général ce mémoire est bien fait & bien écrit ; on y trouve plusieurs tournures & plusieurs expressions nouvelles qui semblent pécher contre la pureté du style, mais qui cependant nous ont paru heureusement hazardées. L'auteur y fait preuve d'érudition, de génie & de connoissances médicales.

Nous croyons ne devoir point passer sous silence un trait qui caractérise m. *Menuret*, & lui fait honneur; & nous terminerons cette notice par l'ex-

trait de l'annonce qu'a faite la société royale de médecine, dans sa séance, le 29 août 1780, & qui se trouve imprimée à la fin du mémoire.

La société propose pour sujet d'un second prix qui sera distribué dans la séance publique du premier mardi après la fête de S. Louis 1782.

D'exposer la nature, les causes, le méchanisme & le traitement de l'hydropisie, &c.

Ce prix, de la valeur de 300 livres, est dû à m. Menuret, *associé régnicole à Montelimar. Les circonstances qui accompagnent ce bienfait méritent d'être connues.* M. Rast, *associé régnicole à Lyon, avoit proposé un prix de la valeur de 300 livres, que* m. Menuret *a remporté, sur une question très-importante, relativement à la maniere dont les maladies contagieuses se propagent. Content de la préférence dont il s'est rendu digne, & des honneurs académiques qu'il a obtenus,* m. Menuret *n'a point accepté la somme qui lui étoit destinée, & il l'offre aujourd'hui pour la valeur du prix dont nous avons publié le programme tel qu'il nous a été remis de sa part.*

LETTRE d'un médecin de la faculté de Paris, à un médecin du college de Londres; ouvrage dans lequel on prouve, contre m. MESMER, *que le magnétisme animal n'existe pas. A la Haye, 1781. In-8°. de 70 pages.*

Qualibus in tenebris vitæ, quantisque periclis
Versamur, hoc ævi quodcumque est.

LUCRET.

L'auteur de cette lettre dit, dans un avant-propos, que son objet est de démontrer que le magnétisme animal dont m. *Mesmer* prétend avoir fait la découverte, n'est ni existant, ni possible;

&, dans ſa lettre, il cherche à prouver la poſſibilité du magnétiſme animal, ſon exiſtence & ſes avantages. Cette tournure heureuſe a été fort goûtée des partiſans du magnétiſme animal ; mais quelle qu'ait été la vogue de cette brochure, elle a été bientôt éclipſée par m. *Meſmer* lui-même, qui, peu de temps après, a fait paroître le

PRÉCIS HISTORIQUE DES FAITS RELATIFS AU MAGNÉTISME ANIMAL, JUSQU'EN AVRIL 1781,

(*ouvrage traduit de l'allemand*). *A Londres*, 1781, in-8°. *de* 229 *pag.* ſans compter la liſte des compagnies ſavantes auxquelles cet écrit eſt adreſſé.

M. *Meſmer* eſt environné d'une gloire ſi reſplendiſſante, qu'il n'y aura pas aſſez de brouillard ni d'académies pour l'offuſquer. M. *Meſmer* les a toutes réduites au ſilence ces académies, & tel eſt l'enſemble & le ſuperfin de la théorie du magnétiſme animal, qu'il eſt le maître de provoquer tous les ſavans, ſans qu'un ſeul ſoit en état d'argumenter contre lui. L'eſprit le plus attentif ſauroit-il le ſuivre ? il n'exiſte pas encore de langue par laquelle il puiſſe lui-même ſe faire entendre & tranſmettre ſa ſublime doctrine. On ne dira plus enfin, *nihil ſub ſole novum.* Non, jamais pareille découverte n'a été faite. Le lecteur reſteroit extaſié s'il n'avoit un compliment à faire ſur les ſentiments altiers avec leſquels m. *Meſmer* a rejetté loin de lui trente mille livres de rentes annuelles qui lui ont été propoſés par le gouvernement françois. Oui, ce refus ſeul vous immortaliſe m. *Meſmer*, & vous rend l'égal des plus grands hommes. Il n'y a guere que vous & *Jean-Jacques* doués de ce ſuperbe & grand caractere qui fait refuſer une penſion ou des appointements d'un Monarque. Ce refus paroît étonnant ; mais quoique m. *Meſmer* ne puiſſe s'expliquer dans aucune lan-

gue sur son magnétisme animal, la lecture de son précis ne laisseroit pas de donner certaines présomptions sur les motifs de sa conduite, si le succès de son plan dépend du secret, si par son essence il est indispensable qu'il refuse le moyen de s'assurer de la réalité de la découverte qu'à la seule & expresse condition de recevoir au préalable une terre d'environ deux cents mille écus en propriété, ou force or en barre & *in globo*.

Mais bien que ce corps de doctrine soit substantiel, complet & inexpugnable, il manque quelque chose au livre de m. *Mesmer*; c'est sans doute une bagatelle. Il auroit dû cependant ne point la négliger, & savoir combien une table des matieres est commode pour la légéreté des François. Ils sont bien curieux de tout savoir, mais trop impatients pour suivre un auteur aussi abstrait & élevé que m. *Mesmer*. Nous avons donc cru devoir le suppléer en faisant l'*index* de son *précis historique*, & pour augmenter, s'il se peut, les obligations qu'il nous a, & qu'il avoue avec tant de complaisance, nous y joindrons les remarques & les ricanneries de nos pédants & petits malins, qu'on appelle *savants*. Quelle différence entr'eux & m. *Mesmer* ! Pour rendre leurs connoissances utiles, ils sont obligés de parler ou d'écrire intelligiblement, & m. *Mesmer* ne peut mettre fin à son grand œuvre que par l'adresse à ne point se laisser deviner. – Cette table des matieres est trop ample pour trouver place dans notre journal, nous nous réservons d'en faire cadeau, & de la faire passer séparément à nos souscripteurs dès qu'elle paroitra, afin de les mettre à même d'apprécier, sous tous les rapports, le magnétisme animal & ses influences.

AVIS.

CHIRURGIE.

MESSIEURS,

Ayant appris qu'un jeune homme, se disant éleve du frere Cosme, assuroit le public qu'il tenoit seul de ce religieux le remede qu'il employoit efficacement pour guérir les *noli me tangere*, ou cancers du visage, j'ai cru devoir m'adresser à vous pour vous prier d'instruire le public, par la voie de votre journal, que ce jeune homme, s'il possede le remede, n'est pas le seul, à beaucoup près; car le possédant moi-même depuis neuf ans, que je suis le confrere du frere Cosme, je l'ai communiqué à beaucoup de chirurgiens, ainsi que je continuerai de le faire toutes les fois qu'on me le demandera.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Frere* BERNARD, *religieux Feuillant, éleve & successeur du frere Cosme*

P. S. Je publierai par la suite ce remede qui n'est pas nouveau, avec des observations intéressantes.

On trouve chez *Nyon*, libraire, l'ouvrage de m. *Parmentier*, sur les pommes de terre; & chez *Nyon* & *Barrois* l'aîné, les *Récréations chymiques de* MODEL; les *Expériences relatives à l'analyse du bled, de m.* PARMENTIER; les *Dis-*

ſertations philoſophiques de m. DE MACHY, & la *Méthode d'adminiſtrer le mercure*, par m. DE HORN. Ces ouvrages ſont avantageuſement connus, & nous en avons rendu compte dans le temps.

Barrois l'aîné, libraire, quai des Auguſtins, vient de recevoir quelques exemplaires des articles ſuivants :

Commentarii de rebus in ſcientiâ naturali & medicina geſtis. Lipſiæ, 23 *vol.* in-8°. *complet.*

Acta eruditorum Lipſienſia uſque ad annum 1774, in-4°.

Chaque volume ſe vend ſéparément 6 livres en feuilles.

Il a acheté auſſi les *Thèſes de médecine*, imprimées en Allemagne, qu'on trouvoit chez *Briaſſon*; il en a fait venir de nouvelles; il lui reſte quelques exemplaires de LINNÆI, *Syſtema naturæ*, 4 vol. *in-* 8°. & du *Mantiſſa altera* du même.

V. les diſſert. de méd.



TABLE

DU MOIS DE NOVEMBRE 1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de novembre 1781. A Paris, ce 24 octob. 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1781.

EXTRAIT

De différents ouvrages de m. ALPHONSE LEROY, docteur-régent & professeur en la faculté de médecine de Paris.

NOUS nous étions réservés de rendre compte de plusieurs ouvrages de m. *Alphonse Leroy*, lorsque m. *Sigault* publieroit celui que nous avions lieu d'attendre sur l'opération de la symphyse : nous desirions, en réunissant les observations de deux célebres accoucheurs, offrir à nos lecteurs une somme de vérités également

neuves & intéressantes. Nous croyons avoir assez différé, c'est pourquoi nous allons présenter par ordre & de matieres & de date, le tableau raccourci des différentes productions de m. *Alphonse Leroy*, sur-tout dans l'art des accouchements.

RECHERCHES sur les habillements des femmes & des enfants. A Paris, chez le Boucher, *libraire*, 1772.

Cet ouvrage, qui fut le premier début de m. *Alphonse Leroy* dans la carriere médicinale, fut alors très-accueilli. Le ton de sensibilité qui y regne, l'intérêt que l'auteur a su prêter à des détails anatomiques, les fleurs qu'il a semées dans ces recherches, dûrent en effet lui mériter les éloges des gens de goût.

On s'occupoit beaucoup alors des ouvrages de *Jean-Jacques Rousseau* sur l'éducation. M. *Alphonse Leroy* crut qu'il falloit des additions, des retranchements ou des developpements aux principes de l'éloquent philosophe. Un journaliste reprocha alors à m. *Alphonse Leroy* de s'être traîné sur les pas de *J. J.* mais assurément il n'y avoit pas de jugement moins fondé ; car les vues de m. *Alphonse Leroy* ne sont pas toujours les mêmes que celles du Citoyen de Genève : mais ref-

pectant le torrent de l'opinion, il ne crut pas devoir ouvertement s'élever contre cet auteur justement célebre, il se contenta d'exposer ses vues.

M. *Alphonse Leroy* commence par prouver combien il seroit essentiel au bonheur des peuples que les gouvernements s'occupassent de l'enfance & de son éducation. Selon lui, le bonheur dérive en grande partie de la force physique, & il la regarde comme la base des grandes vertus. Ce début est plein d'une saine politique, & d'une morale attrayante.

L'auteur considere ensuite quel est l'état de l'enfant qui vient de naître, quelle est la différence entre toute son habitude dans le sein de la mere, & toutes ses facultés dans le nouveau milieu où il va s'accroître; il conclut qu'il faut à l'enfant, à sa naissance, une chaleur humide, & surtout celle de sa mere; il cherche même des raisons de ce rapprochement dans l'état chymique des humeurs & de l'un & de l'autre. Ainsi m. *Alphonse Leroy* est très-éloigné de ceux qui veulent que l'enfant, à sa naissance, soit exposé à l'impression de l'air, & même du froid; & il tient, sur cet article, si fortement à son opinion, qu'il en a fait le sujet d'une thèse qu'il a soutenue, en 1774, à Paris, sous ce titre & pour l'affirmative : *An re-*

cens natorum ſanitati recubare cum matribus conducat. Pour ne pas expoſer les enfants au danger d'être étouffés dans le lit de leur mere, il conſeille l'uſage d'un petit berceau dont le gouvernement ordonne, en Italie, à toute nourrice de faire emplette. Ce petit berceau ſe met dans le lit de la nourrice, s'y attache, y tient peu de place, & met l'enfant à l'abri du danger d'être étouffé.

Viennent enſuite, dans cet ouvrage, des recherches hiſtoriques ſur l'antiquité & l'uſage des maillots. M. *Alphonſe Leroy* inſiſte à prouver qu'ils ſont nuiſibles, & c'eſt ici qu'il a ſu parer de fleurs l'anatomie. Nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter une obſervation intéreſſante conſignée en cet ouvrage : après avoir expoſé les uſages des divers peuples, relativement à la ligature du cordon ombilical, il aſſure qu'elle n'eſt néceſſaire que lorſqu'on comprime l'enfant dans le maillot. Un jour qu'il n'avoit pas fait cette ligature, le ſang ne coula du cordon que lorſque la poitrine fut comprimée ; il ceſſa de couler en lui laiſſant toute liberté : ce qui fut réitéré pluſieurs fois.

M. *Alphonſe Leroy* paſſe enſuite à des recherches ſur l'antiquité, l'uſage & la forme différente des corps : il en prouve

le danger & quelquefois l'avantage ; il s'occupe de la différence des vêtements de l'homme & de la femme, & de leur influence ſur la ſanté. De tous les habits c'eſt l'habit oriental qu'il préfere, c'eſt ce qui lui a donné lieu de faire des recherches ſur l'origine & l'uſage de la ceinture.

Il termine par conſidérer de quelles ſortes de vêtements on doit faire uſage dans différentes circonſtances de la vie. Il penſe qu'on ne doit pas vétir auſſi légérement l'enfant qu'on commence à mettre en ſociété, & qui eſt forcé à être ſédentaire, que celui qui s'exerce à volonté & librement en plein air, parce que chez le premier la tranſpiration moins abondante doit être ſollicitée, tandis qu'elle s'accomplit librement chez l'autre. Le ſauvage de retour en ſa cabanne, s'y chauffe, s'y couvre de vêtements, & ſollicite par ces moyens l'inſenſible tranſpiration que l'exercice, en un autre temps, lui procure. M. *Alphonſe Leroy* finit par recommander aux vieillards des vêtements très-chauds. Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût traité un plus grand nombre de points de l'éducation phyſique des enfants.

MANIERE de terminer l'accouchement dans lequel le bras de l'enfant eſt ſorti de la matrice. Journal de médecine, *mars 1774.*

Ce fut le premier début de m. *Alphonſe Leroy* dans la carriere des accouchements. Un chirurgien avoit été appellé pour accoucher une femme dont l'enfant préſentoit le bras; il fit l'amputation du bras, fut chercher les pieds, & amena l'enfant vivant. Les parents demanderent au chirurgien des dédommagements, & une penſion pour l'enfant. M. *Levret* conſulté, répondit que la manœuvre qu'on avoit faite, autoriſée par nombre d'auteurs, étoit la ſeule à employer.

M. *Alphonſe Leroy* s'éleva contre une manœuvre meurtriere, & en ſubſtitua une facile & ſimple; il dit que dans ce cas on ne doit point s'occuper de reporter le bras dans la matrice, ni l'amputer, mais qu'il faut aller chercher les pieds, & que ſi la conſtriction de la matrice porte obſtacle, on doit alors avoir recours aux ſaignées, aux demi-bains, aux narcotiques.

La pratique des accouchements, premiere partie, contenant l'hiſtoire critique de la doctrine & de la pratique des principaux accoucheurs, depuis Hippocrate *juſqu'à nos jours, pour ſervir d'introduction à l'étude & à la pratique des accouchements, chez* Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins, 1776.*

Cet ouvrage ſemble avoir fait époque dans l'art des accouchements. Il eſt écrit avec un ſoin qui rend la lecture des détails les plus minutieux très-intéreſſante; c'eſt une hiſtoire des diverſes opinions, des diverſes manœuvres reçues dans l'art des accouchements; c'eſt l'analyſe, faite par ordre chronologique, des principaux ouvrages ſur cet art, & chaque analyſe forme un tableau fait avec le plus grand ſoin; enfin c'eſt le fruit d'un travail long, pénible, & d'immenſes lectures. On voit que l'auteur a lu, relu, médité chaque ouvrage dont il donne l'extrait. Perſuadé que les anciens ont été très-avancés dans l'art des accouchements, il juſtifie *Hippocrate* d'une foule d'imputations faites par l'ignorance : *Moſchion* eſt, ſelon m. *Alphonſe Leroy*, celui des anciens qui a traité le mieux & le plus compléte-

ment de la partie chirurgicale des accouchements.

Dans cet ouvrage on voit que m. *Leroy* a considéré l'art des accouchements comme cultivé de deux manieres très-opposées entr'elles. Les uns, dit m. *Leroy*, sans principes fondamentaux, ont établi en préceptes leurs manœuvres souvent bisarres. Tels ont été, selon l'auteur, *Mauriceau*, *Levret*, *Rhoederer*; d'autres sont partis de principes, & y ont rapporté l'art. Tels ont été *Ould Deventer* & *Smélie*. Dans la plûpart des observations des premiers, l'art, dit l'auteur, n'a souvent pu garantir de la mort ni les meres, ni les enfants. Dans les observations des seconds, l'art fut presque toujours salutaire & à l'un & à l'autre.

C'est la doctrine de *Smélie* que m. *Leroy* s'est attaché à cultiver & perfectionner; & on peut dire que si ses éloges pour cet auteur sont pompeux, sa critique s'est rudement exercée sur les autres.

L'auteur finit par desirer que le gouvernement établisse dans la capitale une école-pratique sur cet art. Si on voit en cet ouvrage un censeur peut-être trop sévère, on y voit certainement aussi un ami du bien public. La critique que m. *Leroy* avoit fait de m. *Levret*, lui en attira une qui fit naître l'ouvrage suivant :

ALPHONSE LEROY à son critique. Brochure de 26 pages. A Paris, chez Leclerc, *libraire, quai des Augustins, 1776.*

L'auteur, dans cette brochure, développe de plus en plus ses principes sur l'art des accouchements. Il s'occupe à justifier & les éloges qu'il a donnés à *Smelie*, & la critique qu'il a faite des observations de m. *Levret*. Il seroit bien à souhaiter que tous les écrits polémiques développassent comme celui-ci les matieres dont ils sont l'objet.

RECHERCHES historiques & pratiques sur la section de la symphyse du pubis, pratiquée sur la femme Souchot; *par* m. ALPHONSE LEROY. *A Paris, chez* Leclerc, *libraire, quai des Augustins,* 1778.

Tous les journaux de l'Europe retentirent de l'opération de la symphyse du pubis, immédiatement après qu'elle eut été pratiquée sur la femme *Souchot*. M. *Alphonse Leroy* crut devoir garder le silence jusqu'au rétablissement complet de cette femme; alors il publia cet ouvrage qui est divisé en trois parties. La premiere

eſt toute hiſtorique ; la deuxieme décrit l'opération & ſes ſuites ; & la troiſieme eſt conſacrée à des réflexions.

Dans la premiere partie m. *Alphonſe Leroy* s'attache à prouver que les anciens & les modernes ont reconnu dans l'accouchement plus ou moins de mobilité entre les os du baſſin ; ils ont ſenti l'avantage de cette mobilité portée quelquefois au point de produire un certain écartement, ſur-tout à la ſymphyſe du pubis. *Pineau* conſeilloit, dit l'auteur, de favoriſer cette mobilité chez les femmes dont le baſſin étoit étroit, par des bains, des liniments. Il entrevit même la poſſibilité de la ſection de la ſymphyſe ; mais en 1780, m. *Sigault* préſenta un mémoire à l'acad. de chirurgie, dans lequel il propoſa cette opération dans les cas où l'on emploie l'opération céſarienne. M. *Sigault* ne déterminoit alors qu'un pouce d'écartement ; cependant quelle que fût la force des arguments qu'on lui propoſoit, il tenoit toujours à cette opération. M. *Alphonſe Leroy* réduiſit toute la difficulté à l'inſuffiſance de l'écartement, & s'occupa des moyens d'en obtenir un bien plus conſidérable.

D'après des travaux ſur la décompoſition des humeurs & la ſolution du principe terreux ou ſolidifiant pendant la

grossesse, il crut que les ligaments relâchés permettroient d'obtenir un écartement considérable; il l'obtint en effet de deux pouces & demi sur le cadavre d'une femme qui venoit de périr d'hémorrhagie après être accouchée, & chez laquelle il ne put se rendre à temps : ainsi m. *Alphonse Leroy*, en rendant justice à m. *Sigault* sur son invention, réclame la découverte d'un écartement de deux pouces & demi, propre à faire pratiquer cette opération; écartement qu'avoit consigné à Montpellier un des disciples de m. *Alphonse Leroy*, dans une thèse soutenue pour l'affirmative en juillet 1776, & portant pour titre : *An in omni partu prægnantis vitam servare debeat obstetricans expertus*. Proposition bien consolante pour l'humanité, & souvent répétée dans les ouvrages de m. *Alphonse Leroy*. Enfin mm. *Alphonse Leroy* & *Sigault* convinrent de réunir leurs idées & leurs travaux pour pratiquer d'un commun accord cette opération. Tel est le sujet de la premiere partie de cet ouvrage.

La deuxieme partie est consacrée à tous les détails de l'opération & du traitement. M. *Alphonse Leroy* y indique comment il fit franchir à la tête, qui avoit trois pouces & demi & plus d'épaisseur d'une bosse pariétale à l'autre, le diametre de devant

en arriere du baſſin qui n'avoit que deux pouces & demi. Cette partie de l'ouvrage eſt très-intéreſſante & très-importante au ſuccès de cette opération. Le reſte concerne des détails dans leſquels l'auteur développe ſes vues ſur le traitement des femmes accouchées.

Dans la troiſieme partie l'auteur répond à toutes les objections, & traite les queſtions ſuivantes :

A-t-on obtenu ſur la femme Souchot *l'écartement de deux pouces & demi ?*

Cette opération étoit-elle néceſſaire pour amener l'enfant vivant ?

Y avoit-il d'autres moyens de terminer cet accouchement ſans danger pour la mere ni l'enfant ?

Quel eſt le méchaniſme propre à faire franchir à la tête un baſſin mal conformé au moyen de l'écartement annoncé ?

Les accidents qui ont eu lieu tiennent-ils à la maniere dont a été pratiquée l'opération ? peut-on eſpérer de les éviter ? peut-on réitérer l'opération ſur le même ſujet ?

Telles ſont les queſtions importantes qui ſont diſcutées avec une logique vigoureuſe dans cet ouvrage.

En 1779 m. *Alphonſe Leroy* eut deux occaſions de pratiquer l'opération de la ſymphyſe : il ſauva les deux meres & les

deux enfants. Les nouvelles réflexions que la pratique lui fit faire ſur cette opération, la perfection qu'il lui avoit donnée, le déterminerent à publier l'ouvrage ſuivant :

OBSERVATIONS & RÉFLEXIONS ſur l'opération de la ſymphyſe & les accouchements laborieux. A Paris, chez Leclerc, *libraire, quai des Auguſtins,* 1780.

L'auteur perſuadé de plus en plus qu'aucune femme ne doit périr en accouchant ſi l'art vient convenablement à ſon ſecours, perſuadé que le forceps doit être banni de la pratique des accouchements, s'attache à établir ces deux propoſitions ; & relativement aux objections que le docteur *Hunter* avoit fait contre l'opération de la ſymphyſe, l'auteur n'y oppoſe d'autre réponſe que ſon ouvrage qui eſt, il eſt vrai, de peu d'étendue, puiſqu'il ne renferme que 54 pages ; mais on peut aſſurer qu'il n'y a pas une phraſe inutile : il ſemble même que, d'après cet ouvrage, il n'y a rien à dire de plus ſur l'opération de la ſymphyſe.

L'auteur commence par indiquer comment ſur l'une & l'autre femme il pratiqua & perfectionna l'opération. Il aſſure

que l'omiſſion de quelques circonſtances peut rendre fatale à la mere & à l'enfant cette opération ; c'eſt ce qu'il avoit déjà prouvé par ſes réflexions ſur l'opération pratiquée ſans ſuccès ſur la femme *Vépres.*

Lorſque m. *Alphonſe Leroy* traite du méchaniſme par lequel la tête, dans ce cas, franchit le baſſin, il aſſure qu'en proportion que les pubis ſont écartés après l'opération, en proportion ces mêmes os ſe portent en avant & en même proportion la ligne qui va de chaque pubis au ſacrum eſt alongée ; enſorte qu'après l'écartement, la tête, qui eſt une olive, une ellipſe dont les extrémités ſont au menton & à l'occiput, & le ventre à l'une & l'autre tubéroſité pariétale, ne trouve d'obſtacle que par ſes extrémités, & que cet obſtacle diſparoît de plus en plus, tant par l'écartement des pubis, que par l'alongement du diametre de devant en arriere. Ainſi, après l'opération, le ventre de l'ellipſe ne trouve donc plus d'obſtacle, mais ſeulement les extrémités, & elles en trouvent d'autant moins que l'écartement eſt plus grand, lequel écartement produit d'ailleurs d'autant plus l'alongement du diametre antérieur, qu'il eſt plus conſidérable. L'auteur aſſure qu'il ne faut mettre ſur la plaie, après l'opération,

qu'un ſimple défenſif; & celui qu'il préfere à tous, c'eſt le blanc d'œuf battu avec l'eau-de-vie. Il ne fait que faire tenir les cuiſſes rapprochées, & proſcrit tout bandage. Il conſeille les évacuants, quelque nourriture, & défend à la femme de nourrir, parce que l'allaitement, en ce cas, retarde l'aglutination des ſymphyſes. A la fin de l'ouvrage on trouve gravé l'inſtrument dont s'eſt ſervi m. *Alphonſe Leroy*, inſtrument qu'il croit très-important au ſuccès complet de cette opération.

On trouve encore dans cet ouvrage des idées particulieres à m. *Leroy*, ſur l'hiſtoire de quelques médicaments. L'auteur rapporte pluſieurs obſervations pour prouver qu'on peut, dans certains accouchements qui traînent en longueur, porter avec avantage des linges chauds à la vulve. Il examine enſuite l'action de la chaleur dans l'économie animale, par quel méchaniſme elle eſt un grand reſtaurant, & comment les liqueurs ſpiritueuſes reſtaurent également, & auſſi comment elles nuiſent. On y trouve encore une obſervation intéreſſante ſur les convulſions dans le moment de l'accouchement. L'auteur regarde alors la ſaignée comme l'ancre de ſalut.

M. *Alphonſe Leroy* vient de donner encore l'examen d'un ouvrage publié ré-

cemment par m. *Bodeloq*, ſur l'art des accouchements. C'eſt une petite brochure de 26 pages qui ſe trouve chez *Leclerc*, libraire, quai des Auguſtins.

M. *Alphonſe Leroy* reproche à m. *Bodeloq* des erreurs capitales, & d'avoir un goût bien vif pour les inſtruments; m. *Alphonſe Leroy* ne ſe contente pas de critiquer les erreurs, il s'occupe d'établir à côté les vrais principes de l'art.

Tels ſont les principaux ouvrages de m. *Alphonſe Leroy* ſur l'art des accouchements. Il s'eſt également livré avec ſuccès à l'étude de la chymie & de la matiere médicale: en 1780 il offrit à la faculté un moyen très-ſimple, très-facile & nullement diſpendieux de faire en un inſtant des eaux ſulphureuſes artificielles. En un matras de deux à trois pintes il projette deux à trois grains de ſoufre broyé, autant de magnéſie; il rend ces eaux plus actives s'il y jette une goutte d'huile de ſuccin rectifiée, plus diurétiques s'il y ajoute du ſel ſédatif, calmantes s'il y met une goutte par pinte de laudanum. Il les a employées en bain, en douche, en vapeurs; il aſſure avoir obtenu des effets ſemblables à ceux qu'on obtient ſur les lieux de celles de Barges.

M. *Alphonſe Leroy* donna, l'année derniere, une conſultation médico-légale ſur la

la fermentation. On en trouve encore quelques exemplaires chez *Leclerc*, libraire, quai des Auguſtins. Un braſſeur perdoit un braſſin toutes les fois que des perſonnes dont la ſanté lui étoit ſuſpecte en approchoient; ce qui donna lieu à un procès tendant à écarter les commis des fermes pendant le temps de la fermentation. M. *Alphonſe Leroy* conſulté, développa les principes ſur la fermentation, & le méchaniſme par lequel elle peut être altérée : l'arrêt qui intervint jugea en faveur de la conſultation qu'on lit avec plaiſir, & qui contient des remarques importantes. Enfin dans l'avant-derniere ſéance de la faculté, m. *A. Leroy* a lu un mémoire par lequel il eſſaie de prouver que l'alkali qu'on retire du tartre par divers procédés à diverſes proportions, n'y eſt pas tout formé; ce qui rappelle une réflexion bien eſſentielle en chymie, c'eſt que les produits qu'on retire dans les analyſes ſont ſouvent faits plutôt qu'extraits par cette même analyſe.

Livré à l'enſeignement de la matiere médicale, m. *Alphonſe Leroy* propoſa, l'année derniere, un problême ſingulier ſur la nutrition : *Avec deux ſubſtances nutritives faire périr à ſon gré un animal ou d'hydropiſie, ou de gangrene.* Il ne s'agit que de nourrir un poulet ou de ſub-

ſtance amidonnée ſeule, ou de ſeule ſubſtance glutineuſe.

Enfin m. *Alphonſe Leroy* prononça, l'année derniere, un diſcours ſur l'enſeignement de la médecine & de la chirurgie. Nous eſpérons que ce diſcours deviendra bientôt public. La faculté a décidé qu'il ſeroit imprimé à ſes frais.

OBSERVATION

Sur une tympanite compliquée d'aſcite, guérie par m. Dupérin, conſeiller du roi, doyen de la faculté de médecine en l'univerſité de Bourges, & aſſocié correſpondant de la ſociété royale de médecine de Paris.

Madame Bonnin, veuve d'un gentilhomme de cette ville, âgée de ſoixante-ſept ans, d'un tempérament vif & très-échauffé, devint, il y a trente-cinq ans, mere de deux jumeaux. Cet accouchement fut très-laborieux & ſuivi d'une douleur lancinante au haut de la région du foie & ſous le ſein droit : cette douleur ſe renouvella d'année en année, & ſur-tout avec la plus grande violence, un mois avant que l'enflure devînt très-volumineuſe. La malade eſſuya pendant

une vingtaine d'années des pertes de ſang ſi conſidérables, qu'elles la mirent plusieurs fois dans le plus grand danger. Ces pertes ceſſerent à l'âge de cinquante ans; elle eut enſuite beaucoup de peines & de chagrin. Depuis ſept ans, le ventre s'eſt bouffi & tendu peu à peu. Sujette aux vapeurs & accoutumée à ſouffrir, elle n'y fit ſérieuſement attention qu'au mois d'octobre 1775 : elle fut alors purgée deux fois; & quoique le gonflement fit des progrès rapides, elle ſupporta ſon mal patiemment. Elle étoit ſans fievre, avoit l'appétit bon; point d'enflure aux pieds ni aux jambes (1), point de ſoif, même en mangeant, & il n'exiſtoit aucun des autres ſignes qui caractériſent l'hydropiſie, cependant au mois de novembre 1776, elle eut, pendant quinze ou vingt jours de la difficulté à uriner. Ce ne fut qu'à la fin de juin 1777, qu'elle ſe trouva la reſpiration gênée, & éprouva des douleurs aiguës dans les mêmes endroits où j'ai dit qu'elle les ſentit après ſes couches, il y a trente-cinq ans. Elles ne durerent que huit jours, pendant leſquels elle fut en danger; elles furent

---

(1) *In aſcite pedum tumor ſemper adeſt, qui in tympanite ut plurimùm deficit.* Combal. *pag.* 230.

l'effet d'un remede draſtique, que la malade venoit de prendre ſans avis de médecin : le volume du ventre devint énorme & très-dur. Il y eut une aſſemblée le dix-huit juillet de cette même année 1777. Nous étions quatre, & regardâmes tous cette maladie comme incurable. Pluſieurs autres perſonnes de l'art qui avoient vu la malade ou qui lurent notre conſultation, penſerent de même : la plupart ne conſeillerent la paracentèſe que, ſuivant la maxime de *Celſe*, comme un remede palliatif. La malade ne pouvant ſe décider à cette opération, eſſaya quelques remedes; elle fit uſage entr'autres, pendant trois mois, de pilules que nous avions compoſées de ſavon, de gomme ammoniac, de ſquille.... Elles n'eurent aucun effet ſenſible.

Le 9 décembre 1777 la malade me fit rappeller; je ne l'avois vue que deux fois. Je trouvai l'enflure conſidérablement augmentée depuis le 18 juillet. Elle ne pouvoit plus marcher; l'urine étoit exceſſivement rare & briquetée, toutes les ſécrétions gênées, le ventre très-volumineux & rénitent, l'appétit & le ſommeil perdus, le pouls très-foible, concentré. Le mal étoit à ſon comble : *Una ſalus illi, nullam ſperare ſalutem*. C'eſt dans cet état que je conſeillai, comme unique re-

mede, à tenter les pilules toniques (1) de m. *Bacher*, d'après la lecture de ses recherches sur les maladies chroniques, particuliérement sur les hydropisies & sur les moyens de les guérir.

Madame *Bonnin* commença par la dose de dix pilules toniques, & prit successivement après trois demi-verres de décoction de pissenlit. Ces remedes n'eurent d'autre effet sensible que d'augmenter un peu l'urine. Le lendemain, on donna vingt pilules en deux doses, dans l'intervalle de deux heures. La malade rendit beaucoup de vents, urina comme la veille, eut deux selles; mais l'appétit s'est perdu. Le 11, deux doses, chacune de douze pilules : une heure & demie après la premiere, il y eut un vomissement, & un autre immédiatement après la seconde; c'étoient des phlegmes épais & des matieres ténaces, qui furent évaluées à une chopine. Il est à remarquer que les pilules ne furent point rejettées par ces deux vomissements. Il n'y eut point de selles, comme la veille; les urines & les crachats diminuerent un peu. La malade fut assoupie le jour, & l'après-midi elle fut obligée de se mettre au lit, où elle dormit une

(1) La composition de ce remede est consignée dans l'ouvrage cité, qui se trouve chez *Didot*, libraire, quai des Augustins.

heure. Le 12, elle ne prit que la décoction de taraxacum : le 13, elle prit dix pilules; elle ne vomit point, & eut une une ſelle : le 14, elle ſe repoſa comme le 12 : le 13, elle prit vingt pilules en deux doſes; après la ſeconde, elle vomit des matieres tenaces & glaireuſes avec un peu de biſcuit qu'elle venoit de prendre, mais point les pilules : elles procurerent deux ſelles, les urines coulerent en plus grande quantité, troubles & colorées, gardées dans un verre, elles dépoſoient un demi-pouce de ſédiment, qui en dehors paroiſſoit blanchâtre; mais en le verſant, il étoit briqueté. L'expectoration, ou plutôt la ſalivation, fut conſidérable, d'un matiere épaiſſe & gluante, au point qu'elle reſtoit en grande partie collée au fond de la cuvette. La nuit du 15 au 16, il y eut trois ſelles, & deux le matin. Par cette raiſon, ce jour-là, point de pilules. Le 17, une doſe qui procura ſeulement un peu plus d'urine. Cependant la malade ſe trouva beaucoup ſoulagée, eut moins de propenſion au ſommeil, ſe ſentit le ventre moins dur & moins élevé, ſurtout à la région épigaſtrique.

Le 18, elle ne prit qu'une doſe de dix pilules. La ſalivation fut très-abondante, les urines coulerent moins, quoique plus ténues. Le 19, même doſe. Il ſurvint un

vomiſſement, que la malade attribua à la décoction de taraxacum, dont elle a toujours continué l'uſage. Le ſoir, elle alla deux fois à la garde-robe, cracha beaucoup, & urina peu, comme la veille. J'obſervai que la matiere des ſelles a été le plus ſouvent griſâtre, graſſe & comme cirée, & que ſes évacuations ſe faiſoient preſque toujours avec éruption de flatuoſités.

Le 20, la malade ne prit point de pilules; elle eut une ſalivation ſi conſidérable, que l'eau *filoit*, c'eſt ſon terme, & couloit juſque ſous le lit : il ſembloit qu'elle eût eu des frictions, ou pris la panacée à forte doſe. Je ſuſpendis l'uſage des pilules, à cauſe de cette ſalivation & du grand froid. L'appétit revint ce jour-là avec la gaieté. Le ventre avoit diminué d'un pouce circulairement & autant meſuré du haut en bas. La malade me fit voir auſſi qu'elle ſe panchoit ſur ſes hanches étant debout; ce qu'elle ne pouvoit faire avant l'uſage des pilules, à cauſe de la roideur, de la tenſion & de la douleur.

Du 22 au 29, madame ne prit pour tout médicament que du petit-lait citroné. Le ventre fut très-libre. Le 29, elle reprit dix pilules, alla pluſieurs fois à la ſelle, rendit beaucoup de vents, convenablement d'urine & de crachats. Le 30,

dix pilules en une dose, & deux heures après, encore cinq : elles opérerent comme la veille ; mais l'appétit se perdit : elle eut beaucoup de mal-être & d'affaissement. Le 31, madame se reposa, vomit néanmoins la décoction de taraxacum qu'elle avoit prise la veille, au matin.

Le premier janvier 1778, comme la décoction de taraxacum répugnoit d'autant plus à la malade qu'elle n'avoit point soif, je lui conseillai de revenir au petit-lait citronné. Je suspendis l'usage des pilules jusqu'au dégel, qui arriva le 14. Ce jour, elle en prit dix. Il survint un accès de vapeurs & d'étourdissement, auxquelles elle a toujours été sujette. L'appétit se perdit encore, il y eut de l'assoupissement. Le 15, dix pilules, & deux heures après, cinq. Le défaut d'appétit subsista : la salivation fut abondante ; il y eut cinq selles dans les vingt-quatre heures, & les urines ne déposerent plus ce sédiment qui, jetté plusieurs fois sur la neige, la teignoit couleur de sang. La malade éprouva dans le courant du jour quelques nausées ; à sept heures du soir & à onze, elle vomit abondamment une matiere pituiteuse & verdâtre. Le 16, point de pilules. Le lendemain, dix pilules ; il y eut deux selles, & la journée se passa tranquillement. Le 18, dix pilules au matin & cinq à midi : il

ſurvint des nauſées & une grande ſalivation. La malade ſe plaignit d'être foible & engourdie; elle ne voulut pas dîner. Elle alla cinq fois à la garde-robe, & le ſoir, je preſcrivis le cordial domeſtique: les urines furent en moindre quantité & troubles. Les 19 & 20, point de pilules. Le 21, la malade en prit dix, qui eurent un effet modéré : la nuit, elle eut des borborigmes, des gargouillements dans le ventre, la poitrine & la gorge, ſans pouvoir rendre aucun vent; elle ſe plaignit même de quelques douleurs vives du côté droit, que j'attribuai à un ancien rhumatiſme, au dégel ſubit, & à la pluie douce & chaude qui tomba toute la nuit.

Le 22, madame prit dix pilules, alla trois fois copieuſement à la ſelle, vomit des matieres d'abord verdâtres & inſipides, ſur la fin bilieuſes & ameres : elle s'en trouva fort allégée, & fut gaie le reſte du jour. Le 23, dix pilules, des nauſées & quelques ſelles. Les 24 & 25, il y eut des évacuations copieuſes, quoique madame n'eût point pris de pilules; elle rendit même beaucoup de vents par haut & par bas.

Le 26, dix pilules eurent un effet modéré : le 27, même doſe; elle fut ſuivie, deux heures après, d'un vomiſſement conſidérable de glaires épaiſſes, & enſuite

de bile si âcre, que la gorge en cuisoit. Le 28, dix pilules, & même effet; mais il y eut moins de matieres jaunes & ameres. Ces derniers jours les urines charierent peu. Les nuits furent bonnes, à l'exception de quelques tiraillements douloureux dans les jambes. L'appétit s'est soutenu; madame a marché aisément. Le ventre étoit sensiblement baissé, & plioit sous la main, qu'il repoussoit ci-devant comme un ballon.

Le 31, le gonflement survenu au bas des jambes, parut dissipé. Le pouls se développa & devint plus fort.

Le 9 Février, après huit jours de repos, la malade reprit dix pilules; leur effet le plus sensible fut d'augmenter la salivation.

Madame, pendant la suspension des pilules, avoit mesuré une seconde fois son ventre; elle l'avoit trouvé encore diminué de deux pouces; mais le total, & sur-tout les flancs, étoit visiblement plus flexible au-dehors & en-dedans, elle se sentoit les visceres à l'aise, il me fut aisé de faire faire des rides à la peau, tandis que lorsque la garde frottoit la malade d'huiles & de gouttes anodines, l'année derniere, tout étoit dans une tension douloureuse & d'une rénitence extrême.

Le 10 Février, même dose de dix pilules ; & deux heures après, d'elle-même, madame en prit cinq, tant elle y avoit confiance. Il survint beaucoup de mal-êtres & de nausées : les selles, les urines & la salivation furent abondantes. Le 11, point de pilules ; la journée fut mauvaise, mais la nuit bonne. Le 12, madame se reposa ; elle vit ce jour-là, pour la premiere fois depuis deux ans, ses pieds en marchant. Le 13, dix pilules : il y eut quelques évacuations, des crachats abondants, mais moins tenaces. Le 14 & le 15, même dose & même effet ; si ce n'est que le dernier jour, au soir, il survint un vomissement de pituite claire, sur la fin chargée de bile. Le 16, je prescrivis seulement le cordial domestique. Les 17 & 18, dix pilules chaque matin ; elles opererent surtout par les crachats. Le soir de ce dernier jour, il y eut encore un vomissement bilieux, & madame ressentit des douleurs de sciatique, causées sans doute par le retour de la neige & du froid. Le 19, dix pilules : le soir, il y eut une selle très-copieuse avec une déjection de vents qui dura un quart-d'heure ; cette évacuation fut presque suivie de syncope : tout l'abdomen sembla être vide.

Le 20, point de pilules : la salivation & le cours des urines subsisterent cependant,

& il y eut beaucoup de grouillements dans le ventre.

Les 21, 22 & 23, chaque matin, dix pilules : elles évacuerent beaucoup par les ſelles, les urines & les crachats; il ſortit beaucoup de vents; le ventre ſe trouva diminué de ſept pouces. Deux varices, de la groſſeur d'une bougie, qui menaçoient rupture, ſur-tout dans l'aîne gauche, furent entiérement diſſipées, ainſi que des aſpérités & des croutes écailleuſes très-anciennes. Le 24, point de pilules, mais le cordial domeſtique, avec le ſirop d'œillet : le 25, un lavement qui fit rendre beaucoup de vents : les 10, 11 & 12 mars, madame prit la doſe ordinaire de dix pilules : aucune de ces trois doſes conſécutives ne la fatigua. Elle ne fut même ni aſſoupie, ni dégoûtée; elle rendit beaucoup de vents, preſque tous par le bas; elle n'alla à la garde-robe que le ſecond jour & une ſeule fois; elle ſaliva peu & commença à cracher naturellement : les urines furent modérées. Le 13, point de pilules : le 14, une doſe qui opéra peu & n'incommoda aucunement : le 15, point de pilules; elle alla néanmoins à la ſelle : le 17, point de pilules, à cauſe du froid : le 18, ainſi que le 19, une doſe ordinaire; elle n'eut aucun effet marqué; madame

prit un lavement; il ſurvint des grouillements qui s'étendirent juſques dans la poitrine : le 20, point de pilules : le 21, une priſe qui n'eut aucun effet apparent: le 22, ceſſation de remede juſqu'au 30: ce jour-là, & le 31, dix pilules : le premier avril, la malade en prit onze, & ſe repoſa le lendemain : le 3, même doſe: mais ces quatre priſes reſterent ſans effet ſenſible; il n'y eut plus ni ſelles, ni vomiſſements, ni ſalivation : il falloit ſolliciter les ſelles par des lavements, à la ſuite deſquels la convaleſcente fut tourmentée de vents. Le ventre, qui à la premiere priſe de pilules toniques, avoit plus d'une aune de circonférence, ſe trouva diminué de près de trois quarts; c'eſt-à-dire de trente-trois pouces:

Cette étonnante diminution, & l'inaction des onze dernieres priſes de pilules, depuis le 10 mars juſqu'au 3 avril; ſoit que le corps s'y fût enfin accoutumé, ou plutôt qu'il n'y eût plus de matiere à diviſer ni à évacuer; ſoit enfin qu'elles euſſent imprimé aux ſolides toute l'oſcillation, & le reſſort qu'elles pouvoient leur reſtituer, me déterminerent à ceſſer l'uſage de ce remede.

A cette époque (3 avril) la guériſon parut parfaite. J'ai cru ne devoir plus m'occuper qu'à la rendre durable, & à

prévenir la récidive par l'uſage de l'écorce du Pérou, par ſon ſel eſſentiel, par le vin d'abſinthe, & autres remedes capables de fortifier les organes de la digeſtion, & de s'oppoſer à l'amas de matieres froides & viſqueuſes qu'occaſionne le relâchement porté juſqu'à l'atonie ; enfin, en recourant aux mêmes pilules.

Madame a fait uſage des amers & confortatifs indiqués ci-deſſus pendant un mois, depuis le 20 mai, juſqu'à cejourd'hui 15 août. Je ne lui ai ordonné, pour tout médicament, qu'une demi-once de quinquina dans une chopine de vin de Bourgogne ; un petit verre le matin, pendant quatre jours ; peu à peu elle a repris ſon embonpoint ; elle marche & reſpire aiſément, n'a que trop d'appétit ; il lui faut, pour ſon déjeuné ſeul, près d'une livre de pain ; elle ſe retient à chaque repas, dort bien, urine & crache comme tout le monde, va librement tous les jours une fois ou deux à la garde-robe ; tandis que toute la vie elle a été conſtipée ; elle n'a eu, pendant la grande ſéchereſſe que nous éprouvons depuis ſix ſemaines, qu'un peu de ſciatique, & quelques accès de vapeurs : elle convient, en un mot, & madame Brochet de Villeneuve, ſa fille, que ſa ſanté n'a jamais été ſi bonne.

OBSERVATION

Sur des vents & des matieres fécales rendues par l'urethre. (Extrait d'une lettre de m. Vaulevier, docteur en médecine à Fougeres en Bretagne).

Vous pouvez vous rappeller, monſieur, que j'ai eu l'honneur de vous écrire pour un malade, recteur de S. Marc, paroiſſe diſtante de quatre lieues de Fougeres, dont la maladie très-compliquée & traitée de flux hépatico-hémorrhoïdal par feu m. *Bertin*, duroit à-peu-près depuis trois ans. Je vous marquai, dans l'expoſé, qu'entr'autres accidents le malade rendoit par l'urethre des vents avec bruit & douleur. Ce phénomene avoit quelque choſe de ſingulier; j'en avois été témoin auriculaire dans une viſite que je fis au malade le 11 juin; & embarraſſé de répondre d'une maniere ſatisfaiſante au chirurgien lors préſent, qui m'en demanda la cauſe. La raiſon, quoique conjecturale, que j'alléguai pour lors en diſant que je croyois la portion d'inteſtin qui avoiſine la veſſie, & la veſſie elle-même ulcérée & percée de maniere à permettre aux vents de s'échapper par l'urethre, s'eſt

trouvée très-fondée ; car dans le voyage que j'ai fait chez le malade le 28 juin, en lui remettant votre consultation, le foyer de l'ulcere ayant eu le temps de s'agrandir, & les trous de s'élargir, je lui ai vu rendre des matieres fécales par les voies ordinaires, & par l'urethre en même temps. Ce qui depuis quinze jours ne manquoit point de lui arriver lorsqu'il alloit à la garderobe, suivant le rapport que le malade me fit, ainsi que son chirurgien. Ces matieres, que je lui vis rendre par les voies urinaires, étoient bien moulées, de couleur brunâtre, de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, & semblables à celles qu'il rendoit par l'anus ; d'autres fois les urines les rendoient liquides, & les unes & les autres sortoient confondues. Voyant ces accidents contre lesquels toutes les ressources de l'art devoient échouer, je conseillai uniquement des injections vulnéraires en lavement, & pour boisson une infusion de plantes de même qualité. Malgré le délabrement interne que supposoit cette évacuation contre nature, le malade a résisté jusques au 5 août qu'il est mort dans le marasme & l'atrophie la plus complette. L'issue, quoique malheureuse de cette maladie, m'a paru très-intéressante pour la pratique de la médecine ; car elle fait voir avec la plus grande

grande évidence que dans les dévoiements, ſur-tout ſanguinolents, qui durent depuis long-temps, on doit inſiſter ſur les adouciſſants, entre leſquels le lait me paroîtroit devoir tenir le premier rang, & ſonger que l'ulcération des inteſtins & des parties voiſines peut être la ſuite des dévoiements opiniâtres.

Ce 3 octobre 1781.

OBSERVATION

SUR une hémorrhagie du nez; par m. LABORIE, médecin & chirurgien à Aurillac en Auvergne.

EN parcourant le traité des accouchements de m. *Delamotte*, chapitre III de la perte de ſang par le nez, obſervation CCCXLII, j'ai été fort ſurpris de voir qu'un homme auſſi ingénieux & auſſi éclairé n'ait pas connu les remedes indiqués *pour arrêter le ſaignement du nez*; on pourra en juger par l'obſervation que je rapporte. Je vais me ſervir de ſes propres termes

«Je fus appellé, dit m. *Delamotte*, le 7 mars de l'année 1686, pour voir une femme qui avoit une des plus violentes pertes de ſang par le nez que j'aie jamais vue; cette femme en avoit perdu environ

quatre pintes, mesure de Paris, dans l'espace de trois à quatre heures de temps, mais il s'arrêta heureusement avant que j'eus le temps de tenter aucun remede : je fus étrangement surpris de voir une si terrible quantité de sang sorti par le nez, à une femme grosse, qui étoit environ sur son temps d'accoucher, sans qu'elle eût eu aucune défaillance, mais qui étoit pâle comme si elle alloit mourir : je lui fis donner un bouillon à l'instant, lui défendis de se moucher, quelque envie qu'elle en eût, & la fis coucher dans son lit, la tête un peu haute, sans exciter la chaleur par trop de couvertures, & sans donner aucune liqueur spiritueuse, capable de mettre le sang en mouvement, en cas qu'elle eût soif, mais seulement de bonne eau fraîche. Ce fut un vrai bonheur pour moi de n'y avoir pas été appellé plutôt ; car, de bonne foi, je n'aurois eu aucun remede à lui faire : l'on a beau appeller à son secours tous les astringents, les réfrigérants & les révulsifs, les ligatures, les ventouses, les frictions, & enfin tout ce que l'on peut imaginer ; j'ai eu le malheur d'en être moi-même un triste exemple. Pendant que je demeurois à l'hôtel-dieu, j'eus un saignement de *nez* durant trois jours, & il fallut que la Nature y épuisât tous ses forces : mm. les méde-

cins qui me faisoient tous l'honneur de me considérer, & tous mes confreres me regarderent & me plaignirent sans pouvoir me soulager. Qu'aurois-je donc fait à une femme grosse qui en perdit quatre fois plus, en quatre heures, que je ne faisois en un jour, puisque tant d'habiles gens & bien intentionnés ne purent me donner du secours, à moi qui étois jeune, fort & vigoureux ».

On peut juger par ce passage de m. *Delamotte* s'il a bien connu les différentes especes de saignement de nez & le traitement qui peut leur convenir; puisque, selon lui, il n'y a d'autres secours à attendre que ceux de la nature. Je prie le lecteur, que je crains d'ennuyer par de trop longues citations, de se rappeller ce qu'ont dit les auteurs qui ont écrit sur cette matiere, & ce qu'on lit dans la sixieme des observations d'Edimbourg, qu'un saignement de nez qui persistoit, malgré plusieurs remedes qu'on avoit déja mis en usage, fut arrêté par un médecin qui, l'attribuant à une ébullition intestine du sang, pensa qu'il ne pourroit l'appaiser que par le secours de quelques acides, &, en conséquence, il fit prendre plusieurs fois au malade quelques gouttes d'huile de vitriol dans du suc de laitue; ce qui eut

tout le ſuccès poſſible en moins d'une heure & demie.

Je me contenterai d'ajouter à cette obſervation la ſuivante, afin d'engager les jeunes chirurgiens qui auroient fait leur étude de m. *Delamotte*, à ne point déſeſpérer dans des cas pareils, & à ne pas fonder toute leur eſpérance dans les ſecours de la nature, qui, quoiqu'elle faſſe ſouvent des choſes qui ſurpaſſent les connoiſſances humaines, reſte ſouvent oiſive, ſi l'art ne vient à propos la ſecourir.

Je fus appellé au commencement de Juin 1781, pour voir un homme de la campagne, d'un tempérament ſec, maigre & ſanguin, qui étoit ſujet, depuis quelques mois, à un petit ſaignement de nez qui le prenoit preſque toutes les ſemaines, & qui devint ſi conſidérable par un voyage qu'il fut obligé de faire, de ſon pied, à la ville, un jour qu'il faiſoit fort chaud, que tous ceux qui l'avoient déja vu, & qui lui avoient conſeillé pluſieurs remedes, déſeſpéroient de lui; lorſque je fus le voir, je le trouvai aſſis ſur une chaiſe, la tête baiſſée, le pied dans un ſeau d'eau, où il y avoit peut-être au moins trois pintes de ſang, meſure de Paris, ſans compter celui qui s'étoit répandu dans la chambre, qui étoit en grande quantité, depuis en-

viron douze heures que ce ſaignement continuoit : ſon viſage étoit pâle, abattu, la tête brûlante, ſes extrémités chaudes, ſon pouls foible, petit, régulier; voyant que les remedes qu'on lui avoit déja faits, n'avoient pas réuſſi, malgré une poudre aſtringente ſoufflée dans le nez, & qui faiſoit regorger le ſang par la bouche, à cauſe des caillots qu'elle avoit formés, je m'aviſai de le ſaigner tout de ſuite du bras, aimant mieux préférer un remede douteux à une mort qui me paroiſſoit preſque certaine, & lui tirai une palette de ſang, qui devint épais, vermeil & coëneux; je lui fis des injections dans le nez avec de l'oxycrat, & en détachai pluſieurs caillots; je lui jettai de l'eau froide ſur le viſage, je lui appliquai des compreſſes trempées dans l'oxycrat ſur le front, les tempes & le nez, je lui en fis boire un grand verre, qui lui fit rendre tout de ſuite beaucoup de ſang caillé par la bouche, avec quantité d'aliments qu'on lui avoit donnés, dans l'intention de le fortifier, & qui l'avoient au contraire affoibli; je lui recommandai de tenir la tête panchée en arriere, de renouveller ſouvent les compreſſes, de boire de l'oxycrat, de garder le repos, & lui fis mettre les pieds dans l'eau chaude; je le fis confeſſer, à cauſe de l'extrême foibleſſe où il étoit; je revins au bout

d'une heure le voir, je trouvai le ſaignement arrêté, & ſon pouls plus fort; je lui tirai environ une palette de ſang du pied, je le fis coucher, lui recommandant de tenir le corps fraîchement & les pieds chauds, & lui fis faire une eau de riz avec trois gros de poudre de biſtorte ſur une pinte, & preſcrivis un lavement avec de l'oxycrat : on vint me chercher le lendemain ſur les cinq heures du matin; le ſaignement l'avoit un peu repris; il s'étoit mouché, avoit pris deux bouillons, & mangé une ſoupe, depuis que je ne l'avois vu; je lui fis remettre les pieds dans l'eau tiede, & lui tirai du pied environ deux palettes de ſang, qui n'étoit plus ſi fumant ni ſi vermeil que le premier, & lui fis donner un ſecond lavement avec une décoction de ſon de froment, deux cuillerées de miel commun & un gros de nitre, recommandant expreſſément de ne lui donner dans la journée qu'un bouillon, malgré ſon grand appétit, de lui faire prendre le ſoir un pédiluve, & de lui faire donner un autre lavement, ayant toujours ſoin d'obſerver ce que j'avois déja dit. Le tout fut bien exécuté, par la crainte qu'il avoit que le ſaignement ne le reprît; il ne revint plus. Cet homme prit peu à peu de la nourriture; il partit au bout de huit jours : je lui con-

ſeillai de prendre chez lui des bouillons rafraîchiſſants, une tiſane tempérante, les mêmes lavements & des bains.

On a vu, dans des cas où la foibleſſe ne permertoit point de pratiquer la ſaignée; appliquer les ventouſes à la région du foie, & peu après à la nuque, & ſur le champ l'hémorrhagie ceſſer. Ainſi l'on voit que m. *Delamotte* a tort de déſapprouver les aſtringents, les révulſifs, les ventouſes, &c. dont on éprouve chaque jour les très-bons effets; qu'on peut avoir recours aux remedes que l'art conſeille en pareille occaſion, à ceux que l'imagination peut fournir; qu'il ne faut point donner trop d'attention au pouls, que j'ai ſouvent trouvé très-foible dans bien des maladies, ſe développant après la ſaignée.

L'obſervation nous fait voir qu'il ne faut jamais abandonner les malades, quelque déſeſpérées que leurs maladies nous paroiſſent : la nature a ſouvent des reſſources qui nous ſont inconnues, & les remedes font quelquefois des opérations au-deſſus de notre attente; on doit d'ailleurs ſuivre les ſages conſeils de nos médecins & de nos chirurgiens éclairés qui, par de longues études, de profondes méditations, & une grande pratique, ont acquis une ſi grande connoiſſance de la

médecine & de la chirurgie, qu'il y a peu de maladies qu'ils ne viennent à bout de guérir, même celles qui paroissent désespérées.

RÉFLEXIONS

Sur l'opération de m. DESFARGES, *chirurgien en la ville de Meymac en bas Limousin, au sujet de deux cataractes de naissance* (journal de méd. de novembre 1779); *par m.* BONNARD, *ancien chirurgien d'armée, chirurgien-juré du roi aux rapports, & maître en chirurgie des ville & bailliage royal d'Hesdin.*

LES yeux de *Suzanne*, dit m. *Desfarges*, avoient toutes les qualités qui peuvent faire espérer le succès de l'opération que je me déterminai d'entreprendre après de fortes sollicitations. Cependant, étant sans instruments, & n'étant pas même dans le dessein d'en faire la dépense; une curette, des ciseaux à disséquer, & une lancette fixée par une bandelette sur son manche, furent, continue-t-il, les instruments dont je me servis

pour opérer, ſuivant la méthode de *Garengeot* : méthode néanmoins qu'il ne paroît pas que m. *Desfarges* ait ſuivie, comme il le dit, & dont il ne donne, pour ainſi dire, aucune deſcription.

Nous liſons dans le tome V des mémoires *in*-12 de l'académie royale de chirurgie de Paris, que m. *Garengeot* s'étoit effectivement ſervi d'une lancette pour faire l'opération de la cataracte ſur l'œil d'un ſoldat; mais loin d'y voir qu'il termina la ſection de la cornée tranſparente avec le même inſtrument, l'on y voit tout au contraire qu'il employa à cet effet des ciſeaux à découper, ce qui eſt bien différent de la conduite de m. *Desfarges*, qui ne les prit que pour aggrandir l'inciſion de cette tunique, qu'un mouvement de la malade l'empêcha d'achever avec la lancette.

L'on peut donc ici ſe porter à croire que m. *Desfarges* avoit prémédité de commencer & de finir la ſection de la cornée avec ce ſeul inſtrument, & que dans ce cas ſon deſſein n'étoit pas de faire uſage des ciſeaux : cela ſe ſent d'autant mieux qu'il ne s'en eſt ſervi que parce qu'il n'a pu faire autrement ; en un mot, il y eut recours, avoue-t-il, pour aggrandir l'inciſion de la cornée, &c.

Sur cela, ne pourroit-on pas demander

à m. *Desfarges* s'il ne ſe ſeroit pas mieux exprimé en ſe ſervant du mot *terminer*, en place de celui *aggrandir* ?

Quoi qu'il en ſoit, il paroît toujours évident par tout ce que nous venons de dire, que m. *Desfarges* a cherché dans ſon opération à commencer & finir l'ouverture de la cornée avec la lancette ſeule, fixée par une bandelette ſur ſon manche : procédé que l'on ne ſauroit, je crois, approuver, par la raiſon que cet inſtrument ne doit pas être regardé comme à l'inſtar de ceux expreſſément faits pour exécuter d'un ſeul coup la ſection demi-circulaire de la ſclérotique. En effet, pour le peu que l'on faſſe attention à ce qui ſe paſſe du côté de la lancette, lorſqu'on lui fait parcourir verticalement la chambre antérieure de l'œil, l'on reconnoîtra facilement qu'elle ne peut ſe faire jour d'un bord du diſque de la cornée à l'autre bord oppoſé ſans perdre quelque choſe de ſon tranchant : or, ayant fait cette perte, ſi légere même qu'elle puiſſe être, elle ne pourra donc plus ſi bien obéir à la main qui la dirige, & elle le pourra, d'autant moins que la cornée devient toujours très-lâche, à cauſe de l'écoulement ſubit de l'humeur aqueuſe ; ce qui eſt encore une raiſon de plus pour ſentir que cette membrane ſera plutôt

mâchée ou déchirée que nettement coupée. De plus, un autre inconvénient qui n'eſt pas de moindre conſidération, c'eſt qu'au lieu de décrire exactement une demi-circulaire avec cet inſtrument, il pourroit arriver qu'on la décriroit de mauvaiſe forme, en dentelure, & hors de place; delà, & de tout ce que deſſus, la cicatrice vicieuſe qui en réſulteroit, ſauteroit aux yeux des moins clair-voyants.

L'on nous objectera peut-être ici que la mauvaiſe opinion que nous cherchons à donner du tranchant dont il eſt queſtion pour opérer d'un ſeul coup la ſection de la cornée, eſt d'autant moins recevable, que les phlébotomiſtes s'en ſervent ſouvent, & très-long-temps, ſans éprouver ce que nous en diſons. A cela, on peut répondre que c'eſt à la pointe ſans défaut que ſe trouve plus particuliérement attaché le ſuccès qu'ils en retirent.

Mais enfin, dira m. *Desfarges*, l'on ne peut admettre du déchet au tranchant ſuſdit ſans en admettre à tous autres qui auroient à faire la même traverſée & la même ſection en biſeau de la cornée.

Cette aſſertion tombe d'elle-même, par la raiſon qu'il n'y a perſonne qui ne ſache qu'il y a des inſtruments dont le tranchant ſe ſoutient plus parfaitement dans certaines circonſtances que dans

d'autres : or donc il résulte de tout ceci que la section de la cornée transparente ne se terminera pas si bien, & ni aussi heureusement, avec le tranchant dont nous parlons, qu'avec ceux des ciseaux, ou celui d'un autre instrument fait expressément pour cette opération, & que m. *Desfarges*, d'ailleurs, s'est visiblement éloigné de la méthode qu'il nous a annoncé avoir suivie.

Il y a au moins 25 ou 26 ans, qu'en conséquence des succès de m. *Daviel* sur l'opération de la cataracte par extraction du crystallin, insérés dans les mémoires de l'académie de chirurgie, plusieurs grands chirurgiens de différents pays & royaumes, pour simplifier le procédé du célebre oculiste dont nous venons de parler, imaginerent presque à la fois un instrument avec lequel on pût commencer & terminer la section de la cornée transparente sans le secours d'aucuns autres; alors, & depuis lors, n'étant pas, comme m. *Desfarges*, dans le dessein d'en faire la dépense, non plus que de ceux de m. *Daviel*, une lancette, des ciseaux & un stilet d'argent, légerement boutonné & bien poli, furent aussi les instrumens dont je fis, pour la premiere fois, usage, & que j'ai continué dans tous les cas qui se sont présentés.

Cette lancette de mon étui, quant à ſa longueur, ne differe pas des autres dont j'ai coutume de me ſervir ; elles ſont d'environ deux pouces & demi, y compris le talon. Pour ce qui eſt de ſa largeur, elle en differe d'une bonne ligne de moins, & n'a pas, comme la plupart des autres, des eſpeces d'épaules ou renflement un peu au-deſſus de la pointe ; elle eſt au contraire, & pour ainſi dire, d'une extrémité à l'autre, tout d'une tire, forme que je lui ai donnée moi-même, & de laquelle je ſuis très-ſatisfait, ainſi que de la maniere d'opérer que je vais détailler.

OPÉRATION.

Le malade placé ſur une chaiſe haute, à doſſier bas, en un lieu bien clair, je m'aſſieds vis-à-vis de lui, le dos tourné au grand jour, ou bien je me tiens de bout, ſelon la ſtature reſpective plus ou moins haute. Dans cette poſition, je commence par lui appliquer un bandeau ou un mouchoir ſur l'œil droit, ſi c'eſt le gauche qui doit être opéré, ou ſur celui-ci, ſi c'eſt le droit. Enſuite un aide, derriere le patient, lui tient la tête un peu renverſée ſur la poitrine, pour qu'elle ait la fermeté néceſſaire, ayant la main droite ſous le menton, l'indicateur & le *medius* de ſa main gauche levent la pau-

piere supérieure gauche, avec la précaution de ne pas comprimer en haut le globe de l'œil.

De mon côté, avec l'*index* de la main gauche, je fais descendre convenablement la paupiere inférieure, avec la précaution de porter, comme m. *Lafaye*, le bout du *medius* de la même main dans l'angle interne du globe, afin de le contenir & de l'empêcher de rouler, autant qu'il est possible.

Je recommande au malade de regarder un peu en haut, & insensiblement droit devant lui; & là, de tenir l'œil aussi ferme qu'il le peut.

Alors, je m'arme de la lancette ci-dessus décrite, que je tiens de la même maniere que pour la saignée, avec cette différence, que la chasse en est plus ouverte : j'en pose la pointe sur la cornée transparente, du côté de l'angle externe, à la distance d'une bonne demi-ligne de la circonférence de cette cornée, & à l'opposite du centre de l'uvée : là, je pousse & fais entrer l'instrument en avant, entre l'iris & la cornée, jusqu'à ce que sa pointe sorte par le côté opposé, à pareille distance de la même circonférence, évitant, dans le trajet, de blesser l'iris. Je retire ensuite doucement l'instrument pour, en sa place, intro-

duire le ſtilet , avec lequel je leve la cornée devenue lâche ; par ce moyen, je fais entrer avec facilité la branche mouſſe des ciſeaux, avec leſquels je termine la ſection en biſeau ou croiſſant, ſuivant la forme de la cornée; après quoi, avec le même ſtilet, je releve la partie coupée, & je porte tout de ſuite, avec circonſpection, la pointe de la lancette dans la prunelle, pour y diviſer la capſule cryſtalline ; ceci ayant été exécuté, je laiſſe retomber la calotte de la cornée, & je preſſe doucement le globe de l'œil en ſa partie inférieure ; par cette preſſion l'on voit, avec beaucoup de plaiſir, la pupile prêter, s'élargir & s'ouvrir en forme de petite bourſe ; & le cryſtallin, toujours ſollicité, préſente ſon biſeau, & ſort enfin de ſon chaton pour enſuite gliſſer ſur la joue.

L'opération achevée, je fais prendre une autre ſituation au malade, pour lui éviter la trop grande impreſſion du jour; après quoi, je remets la cornée en ſa place, avec un doux pinceau, tel que ceux dont les peintres ſe ſervent. Ce pinceau, en ſe chargeant de l'humide qui ſe rencontre toujours en pareil cas, ne contribue pas peu au parfait agencement des levres de la diviſion; je garnis enſuite l'œil de topiques convenables, le tout ſou-

tenu par un bandeau, une serviette, ou un mouchoir sans être serrés.

Dans cette opération, c'est-à-dire dans celle faite à *Suzanne*, & dans le cas qui s'y est présenté, au sujet des fragments des enveloppes crystallines, qu'il a fallu extraire pour débarasser la pupile, m. *Desfarges* ne se seroit-il pas mieux tiré d'affaire en se servant de petites pinces, au lieu de la curette d'argent dont il fut obligé de recoquiller avec ses deux doigts l'extrémité pointue? Qu'eût-il fait dans la supposition d'une plus forte adhérence de la vésicule & pellicule dont il parle? Chacun a sa façon de penser; c'est aux personnes de l'art à décider.

Je pourrois ici terminer ces réflexions que j'ai pris la liberté de faire; mais avant, je pense que l'on trouvera bon que j'expose la regle de conduite que je crois très-à-propos de tenir après l'opération que je viens de décrire.

D'abord l'on ne tardera pas à faire mettre le malade au lit, il s'y tiendra couché sur le dos, pendant plusieurs jours, la tête ni trop haute & ni trop basse; on le saignera une fois ou deux, selon sa constitution plus ou moins forte, soit du bras ou du pied, suivant l'indication, ayant soin de lui tenir le ventre libre, comme de lui défendre de parler,

de

de boire du vin & de prendre de la nourriture ſolide, de peur que les mouvements réitérés de la machoire & les liqueurs ſpiritueuſes ne déterminent vers l'œil un trop grand abord d'humeur & de ſang. L'on renouvellera ſouvent les topiques qui pourroient, en ſe ſéchant, bleſſer l'organe par leur dureté; & dans les moments qu'on les changera, l'on aura ſoin de faire placer la lumiere derriere la tête du malade, afin d'éviter l'impreſſion douloureuſe qu'elle pourroit lui cauſer. Les panſements ſe doivent faire ſans lui remuer la tête, ou le moins poſſible; enfin, il gardera un grand repos, & après que les accidents ſeront paſſés, le jour n'entrera dans ſa chambre qu'autant qu'il le pourra ſupporter.

Les anciens, quoique ne pratiquant l'opération de la cataracte que par dépoſition ou abaiſſement, ne manquoient pas à cette regle de conduite qu'ils tenoient même avec la plus ſcrupuleuſe attention.

L'immortel *Boerhaave*, dans ſon traité des maladies des yeux, dit que *Celſe*, dans ſon livre au chapitre de la ſuffuſion, donne de cette opération par dépoſition une deſcription ſi exacte que l'on n'y peut rien ajouter aujourd'hui. On doit donc voir

en remontant, continue l'illuſtre auteur que nous venons de citer, combien il y avoit déjà de temps que cet art étoit à ſon degré de perfection.

Proſper Albin qui avoit voyagé au Caire, &c. dit qu'il paroît vraiſemblable que c'eſt l'Egypte qui a communiqué cet art à toutes les autres nations, en ce que dans ce pays, de cent hommes, il en eſt à peine cinquante qui parviennent à l'âge de vingt-cinq ans ſans être attaqués de cataracte.

Si j'avois à diſcourir ſur cette auſſi ſinguliere qu'étonnante endémie, je me laiſſerois peut-être entraîner au penchant d'en aſſigner la cauſe, plutôt au trop immodéré, & trop fréquent uſage des oignons, qu'à une origine idiopathique. Ce légume eſt fort abondant dans cette région du monde, & la plupart des naturels du pays le mangent de la façon que nous mangeons ici les poires. On ſait que les Iſraélites les regretterent beaucoup à leur départ de ce pays.

L'Emeri, dans ſon traité des aliments, dit que l'uſage trop fréquent de ce légume enflamme la maſſe du ſang, donne des vents, des maux de tête & des fermentations exceſſives dans les humeurs. D'autres grands médecins & botaniſtes ont écrit que l'oignon offenſe le cer-

veau, bleſſe la vue & peut cauſer la léthargie.]

Au reſte, l'on en penſera ce que l'on voudra; mais tout ce qu'il y a de vrai, c'eſt que chaque fois que je me ſuis laiſſé entraîner au penchant de m'en raſſaſier, ſoit en ſalade ou autrement, je n'ai pas manqué d'en reſſentir, quant à la vue, les effets rapportés ci-deſſus. Il y a fort peu de temps que m'étant encore imprudemment ſatisfait à cet égard, je ne tardai pas à m'en repentir; car ayant le jour ſuivant beſoin d'écrire pour une choſe aſſez urgente, je ne fus pas peu ſurpris de voir les lettres que je traçois ſur le papier, ſautiller & chevaucher les unes ſur les autres, au point qu'à chaque coup de plume je me trouvois ſi embarraſſé, que j'eus toutes les peines du monde à finir. Cette incommodité cependant s'eſt diſſipée après quelques jours de repos.

N'en ſeroit-il pas des oignons comme des autres ſubſtances qui affectent une partie de nous-mêmes plutôt que l'autre? L'on ſait, par exemple, que les cantharides affectent particuliérement la veſſie, le mercure, la bouche, &c. Un apothicaire m'aſſuroit, il n'y a pas long-temps, que chaque fois qu'il lui arrivoit de piler de l'euphorbe, il ne tardoit pas d'en reſſentir un prurit au prépuce.

Je n'entreprendrai point ici de donner une explication de tous ces phénomenes; j'en laiſſe le ſoin à ces vaſtes génies phyſiologiſtes de nos jours qui nous enrichiſſent perpétuellement de leurs ingénieuſes découvertes, & qui par-là nous donnent la facilité d'expliquer à notre tour ce qui nous paroiſſoit auparavant inexpliquable.

GRUAU, SALEP, SAGOU DE POMMES DE TERRE.

DANS le journal de juillet dernier, en donnant l'extrait des recherches ſur les végétaux nourriſſants, par m. *Parmentier*, nous avons promis d'inſérer dans un des premiers cahiers la maniere de préparer le gruau, le ſalep & le ſagou de pommes de terre. — Nous la rapporterons d'après m. *Parmentier* même.

Gruau de pommes de terre.

« Sous le nom de gruau on comprend aſſez ordinairement les ſemences graminées, diviſées groſſiérement par les meules, & purgées en partie de leur enveloppe corticale : la maniere de s'en ſervir tient encore au premier uſage que l'on fit des farineux. Elle conſiſte à les délayer & à les cuire dans un véhicule nutritif. Or les pommes de terre, bouillies & cuites avant d'avoir été ſéchées, ne ſauroient être regardées comme des gruaux : c'eſt plutôt une eſpece de ſalep, ainſi que nous le ferons voir bientôt..

« Dès que les pommes de terre sont nettoyées & pilées, on les coupe par tranches, on les étend ensuite sur des tamis recouverts de papier, puis on les place sur le four d'un boulanger : bientôt elles se retirent, perdent de leur transparence, & deviennent en vingt-quatre heures assez friables pour se laisser briser sous l'action du pilon & des meules. Lorsqu'elles ne sont que concassées on les peut désigner sous le nom de gruau ; & sous celui de farine, quand elles se trouvent réduites en poudre fine ».

« Comme il est très-difficile de nettoyer les pommes de terre à cause de leur inégalité, & de les peler quand elles sont crues, à moins qu'on ne les laisse tremper un certain temps dans l'eau, on pourroit choisir pour cet objet celles qui sont unies, & saisir l'instant de la récolte pour en ôter la peau ».

« Je ne puis cependant me dispenser de faire observer que malgré les soins qu'on prendroit pour éplucher, nettoyer, sécher & moudre les pommes de terre, leur gruau ou leur farine n'en réunira jamais tous les avantages; de quelque maniere qu'on les apprête, on ne doit donc pas espérer d'avoir sous cette forme un aliment aussi agréable qu'il est sain : quelle différence quand on a fait précéder la cuisson à la dessication ! On obtient deux résultats qui n'ont de commun que la même source ».

Salep de pommes de terre.

« Les racines bulbeuses de tous les *orchis* étant

cuites, nettoyées, séchées & réduites en poudre, portent le nom de *salep*; on sait de quel usage est ce *salep*, lorsqu'il s'agit de procurer une nourriture substantielle & facile à digérer. La pomme de terre qui subit une préparation semblable, s'en rapproche au point que non-seulement elle peut lui être substituée dans beaucoup de circonstances, mais suppléer encore, en cas de besoin, aux racines fraîches jusqu'à la prochaine récolte ».

« Quand les pommes de terre sont voisines de la cuisson, on les pele au sortir du feu, on les coupe par tranches, & on les porte au-dessus ou dans le four d'un boulanger, aussi-tôt que le pain en est tiré: trente heures après elles sont suffisamment séchées, & ont perdu les trois quarts de leur poids ».

« On s'épargneroit l'embarras de diviser les pommes de terre par quartiers, sur-tout lorsqu'il s'agiroit ensuite de les mettre en poudre, en les réduisant d'abord en pulpe par le moyen que nous avons indiqué, en les étendant par couches minces dans une étuve; mais il ne faut les cuire & les pulper qu'à mesure qu'on les séche, & dans la crainte qu'elles ne s'aigrissent ».

« La pomme de terre cuite, coupée par tranches & séchée, acquiert la transparence & la dureté d'une corne transparente; elle se casse net, & présente dans sa cassure un état vitreux; elle n'attire pas l'humidité de l'air; elle se réduit difficilement sous l'effort du pilon; elle produit une poudre blanchâtre & séche, semblable à celle de la gomme arabique. Cette poudre se dissout dans la

bouche, & donne à l'eau un état muqueux : telles ſont les propriétés les plus générales du ſalep ».

« On s'eſt ſervi avec beaucoup de ſuccès en Suiſſe, en Alſace, d'un inſtrument propre à broyer les pommes de terre ; c'eſt un tube cylindrique, dont le fond eſt percé de petits trous comme une écumoire, & à travers lequel on fait paſſer la pomme de terre bouillie après l'avoir pelée & miſe à ſécher lentement ; il en réſulte une eſpeçe de vermicel : c'eſt ainſi qu'on pourroit imiter les pâtes de Gènes & d'Italie, en mêlant la poudre des pommes de terre avec la pulpe, en y ajoutant les aſſaiſonnements uſités ; ce mélange ſe durcit aiſément, & renfle très-bien dans l'eau aidée de la chaleur ».

« Les pommes de terre en ſalep n'alterent pas, comme leur farine, la blancheur du pain de froment où elles entrent, ainſi que les diverſes préparations de gelée ou de bouillie ; elles conſervent leur couleur, leur odeur & leur ſaveur, parce que durant la cuiſſon leur matiere extractive s'eſt confondue avec l'amidon & le parenchyme ; au lieu que la ſimple deſſication agit ſur chacun de ces principes en particulier, & leur fait éprouver une ſorte d'altération, ce qui rend les pommes de terre ſéchées ſi inférieures à celles qui ont ſubi une cuiſſon préalable.

« Pour adminiſtrer les pommes de terre en guiſe de ſalep, on les réduit d'abord en poudre très-fine ; on en prend une once que l'on fait bouillir un quart d'heure dans un demi-ſeptier d'eau ; on la paſſe enſuite à travers un linge ; on y ajoute un peu de ſucre & d'écorce de citron. Quand la diſſo-

lution est refroidie, il en résulte une sorte de gelée blanchâtre, que l'on donne de deux heures en deux heures, à la dose d'une ou de deux cuillerées, suivant l'exigence des cas. Mais quand on veut en faire une tisane mucilagineuse, comparable à l'eau de riz ou d'orge perlé, on étend cette quantité dans une ou deux pintes d'eau, dont on peut augmenter l'agrément par quelques syrops convenables à la maladie ».

« On ne manquera pas d'objecter ici que mon nouveau salep n'est jamais que la pomme de terre, dont les différents principes se trouvent rapprochés par l'évaporation de leur humidité surabondante; & qu'on ne peut pas la regarder, dans cet état, comme analogue à une racine bulbeuse dont le mucilage est extrêmement atténué. Je réponds que la cuisson que je fais éprouver aux pommes de terre, en forme également un mucilage sur lequel la dessiccation agit ensuite : elle en détruit la viscosité & le rapproche de l'état de gelée. Je l'ai donné d'ailleurs avec succès dans les cas où le salep est indiqué, dans les coliques bilieuses, dans les dévoiements & dans toutes les maladies qui dépendent de l'âcreté de la lymphe. Mais je n'ai pas envie de dogmatiser en médecine, ni d'enlever aux riches leur salep qu'ils achetent vingt francs la livre : celui dont je parle coûtera fort peu de chose, & on me permettra de le nommer *le salep* des pauvres gens.

Sagou de pommes de terre.

Le sagou est, comme l'on sait, la fécule que

l'on sépare par les tamis & le lavage, d'une moëlle farineuse contenue dans le tronc de certains palmiers très-communs aux Moluques. Cette fécule, qui ne se dissout que dans l'eau bouillante, qui augmente considérablement de volume & se convertit en une gelée transparente, n'est autre chose qu'un véritable amidon. Or, je crois avoir prouvé que cette matiere étoit homogéne dans la nature comme le sucre, quel que soit le corps qui la renferme. L'amidon de pommes de terre peut donc complétement remplacer le sagou.

La figure de petits grains sous laquelle on nous apporte le sagou, & sa couleur rousse, viennent du degré de chaleur que les Indiens lui ont donné pour le sécher. On connoît la méthode d'extraire l'amidon de pommes de terre : il seroit possible aussi de le faire ressembler parfaitement au sagou, si on croyoit qu'une dessication un peu vive pût influer sur ses propriétés économiques.

Quand on veut faire cuire le sagou de pommes de terre, on en met plein une cuiller à bouche dans un poélon, pour le délayer peu à peu dans une chopine d'eau chaude ou de lait : on place le poélon sur un feu doux, & on remue sans discontinuer pendant une demi-heure environ ; on y ajoute du sucre & des aromates, tels que la canelle, l'écorce de citron, le safran, l'eau de fleur d'orange, l'eau rose, &c.

On peut encore préparer le sagou de pommes de terre avec de l'eau de veau, de poulet ou avec du bouillon ordinaire, de la même maniere que l'on cuit la semoule ou le riz au gras ; on le tient

plus ou moins épais, ſuivant le beſoin & le goût de ceux pour leſquels on le prépare ; il ſeroit poſſible d'en faire pluſieurs priſes à la fois, pour le chauffer à meſure qu'on en auroit beſoin. On ſait que la délicateſſe trouve également ſon compte dans l'amidon de pommes de terre, & qu'on en peut faire des crêmes excellentes & des pâtiſſeries fort légeres.

Combien d'eſtomacs foibles de conſtitution, ou fatigués par les excès de la table ou par les maladies, qui ne peuvent digérer d'aliments ſolides, ſe trouveroient ſoulagés & même guéris par l'uſage du ſalep & du ſagou de pommes de terre ! L'un & l'autre procureront un aliment ſain, qui ſe digérera aiſément, & remplira les mêmes indications que le ſalep & le ſagou proprement dit. C'eſt un reſtaurant pour les convaleſcents, les enfants & les vieillards. Le tapioca des Américains, qui n'eſt que l'amidon le plus blanc & le plus pur du magnoc, donne des bouillons excellents & très-ſalutaires dans les maladies d'épuiſement & de conſomption.

Les pommes de terre, je le répete, peuvent remplacer, dans les temps d'abondance, le ſalep & le ſagou : deux ſubſtances qu'on nous apporte de loin, & que cette circonſtance ſeule peut laiſſer ſoupçonner de mélanges infidéles. Si ce ſont des ſpécifiques dans nos maladies, leur prix exorbitant empêche les malheureux d'y atteindre & d'en profiter ; les ſubſtituts que je propoſe ne coûteroient preſque rien : il faut quatre livres de pommes de terre pour obtenir une livre de ſalep, &

ſix livres de ces racines fourniſſent une livre de ſagou.

Les préparations pour amener les pommes de terre à l'état de ſalep & de ſagou, ne ſauroient entraîner dans de grandes dépenſes : dans le premier cas, il faut cuire, ſécher & moudre ces racines; dans le ſecond, au contraire, il eſt néceſſaire de les râper crues, de les paſſer à travers un tamis & de les laver. Faudra-t-il donc toujours mettre à contribution les deux Indes pour ſatisfaire nos principaux beſoins, & n'attacher de prix qu'aux choſes qu'on nous apporte à grands frais, & qui ont le mérite de vivre ſous un autre hémiſphère ?



EXTRAIT *des* prima menſis *de la faculté de médecine de Paris, tenus les* 15 *octobre & 2 novembre* 1781.

On a encore vu dans le cours du mois d'octobre un grand nombre de fievres intermittentes, tierces, doubles-tierces, & même quartes. Quoique toutes dépendiſſent de la bile arrêtée dans le foie, & même dégénérée, cependant les malades ne ſe plaignoient d'aucune douleur au foie qui ſeulement étoit tuméfié, mais ſans inflammation. Chez pluſieurs même les urines n'étoient pas rouges, mais la bouche étoit ſéche, la peau brûlante, les friſſons étoient violents & fort longs. La coction étoit difficile. Pour calmer la violence des friſſons, on a employé avec ſuccès l'eau diſtillée de tilleul, avec la liqueur anodyne minérale d'*Hoffman*. & le ſyrop de ſtæchas. On a porté la liqueur d'*Hoffman* juſqu'à un gros par doſe de potion. L'infuſion des plantes nitreuſes, chicoracées avec l'oxymel, animée d'une doſe modérée de ſel de *Glauber*, ou de terre foliée de tartre (s'il y avoit de l'éréthiſme), ont été les boiſſons les plus favorables; &, priſes en grande quantité, elles ont diminué les accès. Dans cet état d'amélio-

ration, une forte infuſion de camomille romaine a entiérement diſſipé la fievre. On n'a pas été obligé de multiplier les purgatifs lorſqu'on a eu la patience d'attendre, pour les placer, que la coction fût manifeſtement établie. Peu de malades ont eu beſoin de la ſaignée, & le quinquina n'a paru faire du bien qu'autant qu'il étoit rendu purgatif.

Quoique la petite-vérole ait attaqué un très-grand nombre de perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de tout état, on ne peut pas avec juſtice la regarder comme meurtriere. Les autres maladies avec leſquelles elle s'eſt trouvée compliquée, telles que l'éryſipele, les éruptions pourprées ou miliaires, les dartres, le ſcorbut, l'ont rendue ſinon funeſte, au moins très-orageuſe. Il ſe préſente quelquefois, dans le cours de cette maladie, des accidents effrayants, mais qui vus d'un œil tranquille par un médecin expérimenté, n'exigent que des remedes ſimples. On a vu des malades attaqués d'un étouffement ſubit d'agitation, d'augmentation de fievre, & même d'intermittence dans le pouls. Un lavement, un purgatif doux diſſipent ordinairement ces accidents. M. *Majault* & pluſieurs autres docteurs en ont cité des exemples : la malade, qui a été le ſujet de ſon obſervation, étoit très-délicate,

ſa petite-vérole étoit confluente, ſemi-cryſtalline. Le troiſieme jour de la ſuppuration il ſurvint une douleur de tête très-aiguë, néanmoins ſans délire ; les yeux n'étoient point affectés, le pouls étoit intermittent à la troiſieme ou quatrieme pulſation. M. *Majault*, attribuant cet accident à la réplétion du ventre, fit donner un lavement, la douleur & l'intermittence du pouls ceſſerent. Au cinquieme & ſixieme jour de la ſuppuration cette malade éprouva une fréquence d'urine telle qu'elle étoit obligée d'en rendre de cinq en cinq minutes. Le pouls avoit toujours été petit & fréquent pendant la maladie. M. *Majault* ne vit que l'éréthiſme qui pût être cauſe de cette fatigante excrétion. Il fit donner un demi-gros de ſyrop diacode dans deux onces d'eau de laitue, & la fréquence d'urine a ceſſé.

Les acides végétaux, tels que les ſyrops de groſeille, de vinaigre, ont produit de bons effets dans les petites-véroles éryſipélateuſes, & dans celles où il y avoit des preuves de la diſſolution des humeurs, & de leur tendance à la putridité.

Il y a eu auſſi beaucoup de fievres éruptives chez les enfants ; elles ont préſenté différents caracteres qui ne permettoient de les claſſer ni parmi les rougeo-

les, ni parmi les fievres ſcarlatines, ni parmi les petites-véroles volantes. Elles produiſoient des plaques rouges, des puſtules ſans véritable ſuppuration ; & des boutons qui reſſembloient beaucoup à de petits furoncles. Une chaleur moderée, du régime, & beaucoup de délayants, ont été les véritables remedes dont il a été prudent de terminer l'uſage par de doux purgatifs.

Les éryſipeles au viſage & ſur les autres parties du corps ont été communes. On a vu auſſi beaucoup de maux de gorge, dont quelques-uns ont été inflammatoires, & ont cauſé des embarras au cerveau, pour leſquels on a été obligé de recourir aux ſaignées du pied : mais en général ces maladies, dépendant de la conſtitution bilieuſe, ont cédé aux apéritifs & aux purgatifs. La nature avoit indiqué ce traitement, pluſieurs malades ayant été guéris par un dévoiement bilieux de quelques jours.

M. *Thierry*, médecin conſultant du roi, a rapporté l'hiſtoire d'un mal de gorge qui étoit très-inflammatoire ; il s'eſt diſſipé promptement par l'uſage de l'eau de caſſe, mais l'humeur s'eſt jettée quelques jours après ſur le viſage, & y a formé une éryſipele qu'a terminé un écoulement abondant de matiere purulente par le nez. De ce fait, & de pluſieurs autres qu'il a

rappellés, il a conclu que toutes les éryſipeles à la face n'étoient pas auſſi dangereuſes qu'on le croit communément.

Les rhumatiſmes ſimples & goutteux ont été très-fréquents; l'humeur parcouroit, avec rapidité, différentes parties du corps: portée ſur les viſceres, elle a cauſé des coliques violentes.

M. *Duchanoy* a fait part à la compagnie qu'après avoir employé différents remedes pour combattre des mouvements convulſifs, rapides & fréquents, & reſſemblant parfaitement à cette eſpece de convulſion nommée *la danſe de Saint Guy*, après avoir fait rendre des vers, qu'il avoit ſoupçonné être la cauſe de cette maladie, mais ſans que les accès fuſſent diminués, il a eu recours aux fleurs de zinc dont il a donné ſix pilules par jour, d'un demi-grain chaque. Les regles, qui auparavant venoient peu, ſe ſont rétablies; inſenſiblement les accès de convulſion ont diminué, & il s'eſt déjà écoulé trois mois ſans que la malade en ait éprouvé aucun. M. *Duchanoy* a remarqué que la malade éprouvoit une chaleur brûlante dans la gorge depuis qu'elle fait uſage du zinc.

M. *Sigault* a communiqué de vive voix pluſieurs obſervations relatives aux accouchements, & ſpécialement ſur différentes eſpeces d'hydropiſie de la matrice.

M.

M. *de la Planche* a lu l'hiſtoire météoro-noſologique de cette année ; il a propoſé un nouveau cérat pour faire tomber plus promptement les croûtes varioleuſes, & parer aux difformités cauſées par le pus caché ſous les croûtes. Il a rendu compte de l'effet de l'opium adminiſtré comme curatif des fievres intermittentes, & a conclu que, ſemblables aux autres remedes vantés comme ſpécifiques, l'opium ne produiſoit pas toujours le bien qu'on en avoit promis.

Ce même docteur a fait l'hiſtoire des accidents qu'avoit eſſuyés un éleve en pharmacie de monſieur ſon frere, à la ſuite d'une morſure au doigt par une vipere, & a terminé ſon mémoire par le tableau de deux eſquinancies gangreneuſes.

M. *Deſeſſartz* a lu l'hiſtoire d'une ſection complette de la jambe dans ſa partie moyenne, par la nature ſeule, à la ſuite d'une gangrene ſéche ſurvenue au pied, ſans cauſe externe. Le malade étoit un homme âgé alors de 71 ans ; il réuniſſoit pluſieurs ſymptômes de ſcorbut. M. *Bouville*, chirurgien dans le fauxbourg Saint-Antoine, lui avoit preſcrit en conſéquence une tiſane anti-ſcorbutique, une décoction de quinquina. Quelques taches d'un rouge brun ſur le pied l'avoient engagé à couvrir cette partie de compreſſes trempées

dans l'eau-de-vie camphrée, & animée de ſel ammoniac. M. *Deſeſſartz*, appellé dans ces circonſtances, concerta avec ce chirurgien un traitement capable d'empêcher la gangrene, s'il étoit poſſible, ou au moins capable d'en arrêter les progrès. Le ſuc de creſſon, le quinquina en décoction intérieurement, & un régime convenable; des compreſſes trempées dans l'eau-de-vie la plus chargée de camphre qu'il fut poſſible ſur le pied, où déjà la gangrene ſe manifeſtoit, d'autres compreſſes chargées d'une forte décoction de quinquina, ſur la jambe juſqu'au genou, ont été les moyens qu'ils ont conſtamment employés pendant près de ſept mois. Le ſphacele s'eſt arrêté au milieu de la jambe, la partie ſaine de la peau, des muſcles, des vaiſſeaux, des nerfs, &c. s'eſt retirée & a laiſſé environ un demi-pouce des deux os tibia & péronné, à découvert entr'elle & la partie ſphacelée. M. *Bouville*, homme ſage & éclairé, a eu la complaiſance de de ſuivre les vues du médecin qui redoutoit les ſuites d'une amputation dans un tempérament auſſi ſuſpect; ils ont donc laiſſé l'ouvrage à la nature ſeule, ayant ſeulement l'attention de défendre la partie ſaine de la contagion. Leur conſtance a été couronnée après cinq mois d'inſpection & de ſoins; & le premier ſeptem-

bre les moitiés inférieures du tibia & du péronné ſe ſont ſéparées des moitiés ſupérieures. La nature, en moins de trois ſemaines, a preſqu'entiérement recouvert les extrémités des os d'un cuir dur & ſolide. Nous diſons preſqu'entiérement, parce qu'au moment où m. *Deſeſſartz* a lu ſon mémoire, il ne reſtoit plus qu'une petite pointe du péronné, qui n'étoit pas recouverte; mais la végétation charnue, s'il eſt permis de parler ainſi, qui s'y rétabliſſoit, & l'adreſſe avec laquelle m. *Bouville* avoit déjà vaincu de ſemblables obſtacles à l'extrémité du tibia, faiſoient eſpérer que le moignon ſeroit bientôt complet. Le malade jouit d'une très-bonne ſanté, ſe leve, exécute les mouvements du genou, & marche avec des béquilles en attendant que l'on lui adapte une jambe de bois.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
OCTOBRE 1781.

Jo. du M.	Thermometre.			Barometre.		
	Au lever du S.	A 2 h. du soir.	A 9 h. du soir.	Au matin.	A midi.	Au soir.
	Deg.	Deg.	Deg.	Pou. Lig.	Pou. Lig.	Pou. Lig.
1	12, 0	14, 2	13, 0	28 0,10	28 1, 0	28 1, 0
2	12, 2	13, 8	11, 2	28 0, 0	28 0, 0	27 11, 4
3	9, 5	13, 3	10, 8	27 11, 4	28 0, 2	28 0, 9
4	10, 0	13, 8	9, 8	28 1, 0	28 0, 8	28 0, 5
5	7, 5	15, 0	11, 2	28 0, 5	28 0, 3	28 1, 0
6	9, 4	13, 7	9, 4	28 1, 7	28 1,10	28 2, 0
7	6, 3	13, 1	9, 0	28 2, 1	28 2, 6	28 3, 0
8	5, 5	12, 8	8, 0	28 3, 8	28 4, 0	28 3,10
9	4, 5	12, 0	8, 0	28 3, 4	28 3, 0	28 2, 7
10	4, 0	12, 3	8, 2	28 2, 0	28 1,11	28 1,11
11	4, 6	12, 0	9, 1	28 1, 8	28 1, 8	28 1, 4
12	8, 0	14, 0	11, 0	28 0,10	28 0, 7	28 1, 1
13	9, 5	13, 5	10, 7	28 1,10	28 1,10	28 2, 0
14	6, 8	13, 0	9, 5	28 2, 2	28 2, 2	28 2, 2
15	6, 0	13, 5	9, 7	28 1,10	28 1, 6	28 1, 6
16	9, 0	12, 5	8, 5	28 1, 7	28 1,11	28 2, 2
17	4, 5	11, 0	6, 5	28 2, 6	28 2,11	28 2, 9
18	2, 5	10, 8	9, 0	28 2, 5	28 2, 0	28 1, 7
19	8, 1	10, 3	4, 5	28 0, 6	28 1, 3	28 1, 4
20	5, 4	12, 0	8, 4	27 11, 6	27 11,11	28 0, 4
21	9, 7	13, 0	9, 8	28 0, 0	28 0, 2	28 0, 9
22	8, 3	10, 0	4, 2	28 1, 0	28 1, 3	28 1, 8
23	0, 6	8, 2	4, 0	28 1,11	28 1, 6	28 1, 5
24	0, 2	8, 0	6, 0	28 1, 2	28 0, 4	27 11,10
25	7, 0	10, 5	6, 5	27 10, 4	27 10,11	28 0, 0
26	5, 5	9, 1	6, 0	28 0, 8	28 1, 0	28 1, 6
27	4, 1	9, 5	5, 7	28 1, 4	28 0, 9	28 0, 4
28	1, 0	8, 4	6, 0	27 10, 6	27 9, 0	27 7, 8
29	5, 0	9, 5	6, 5	27 5, 4	27 4, 5	27 4, 4
30	5, 3	9, 1	6, 0	27 2, 8	27 2, 2	27 3, 5
31	5, 0	6, 3	2, 6	27 6, 8	27 8, 2	27 9, 7

VENTS ET ÉTAT DU CIEL.

J. du mois.	*La Matinée.*	*L'Après-midi.*	*Le Soir à 9 h.*
1	N-O. c. br. épais.	N-O. cou. bruine.	N-O. c. tr. hum.
2	N-O. *idem.*	N-O. couvert.	O. couv. bruine.
3	N. n. pl. la nuit.	N. *idem.*	N-E. couvert.
4	N-E. couvert.	N-E. beau, doux.	N-E. beau.
5	N-E. beau.	N. *idem.*	N. couv. doux,
6	N. *idem.* doux.	N. nuages.	N. *idem.*
7	N-O. nuages.	N. be. fr. pet. pl.	N. beau, froid.
8	N-O. beau, froid.	N-E. beau.	N-E. *idem.*
9	N-E. *idem.*	E. *idem.*	E. *idem.*
10	E. *idem.*	E. nuages.	E. nuages.
11	N. & E. be. brou.	N. & O. b. chaud.	N-O. & O. beau.
12	O. c. doux, bruin.	O. c. doux, pluie.	O. couv. doux.
13	N. couvert.	N-O. nuag. doux.	N. & O. *idem.*
14	N. S-O. & N-E. beau.	E. & S-E. beau, doux.	E. & S-E. beau, doux.
15	O. *idem.* brouill.	E. beau, chaud.	N. *id. auror. bor.*
16	N. nuag. bruine.	N. nuages.	N. b. *aur. b. soupç.*
17	N-E. be. *parhélie, éclairs de* ☉	N-E. beau.	N-E. beau.
18	N-E. b. *gelée bl.*	N. & N-O. nua.	N. & N-O. couv.
19	O nuag. bruine.	N. *idem.*	N. beau.
20	O. c. vent, bruin.	N-O. couvert.	N-O. couvert.
21	S-O. couv. vent.	O. *idem.* vent.	N-O. beau.
22	N-O. nuages.	N-O. beau, *naiss. de M. le Dauph.*	N. *idem.* froid.
23	N. beau, *glace.*	N. beau.	N. *idem.*
24	N. *idem.*	N-O. & O. nuag:	N-O. couvert.
25	N-O. nuages.	N-O. c. pl. vent.	N-O. beau.
26	N-O. *id.* froid.	N. nuages.	N. couv. froid.
27	N-E. *idem.*	N-E. *id.* froid.	N-E. beau, froid.
28	N. & E. be. brou.	S-O. & O. *idem.*	S. & E. couvert.
29	S-E. couv. froid.	O. & S-O. c. p. pl.	S-O. *idem.*
30	E. *id.* petite pl.	S-O. *idem.*	S-O. nuages.
31	N. nu. vent froid.	N-O. nu. v. froid.	N-O. *id.* froid.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur	15, 0 deg.	le 5
Moindre degré de chaleur	0, 2	le 24
Chaleur moyenne	9, 0 deg.	
Plus grande élévation du Mercure	*pou. lig.* 28, 4, 0	le 8
Moindre élévat. du Mercure . . .	27, 2, 2	le 30
Elévation moyenne	28 p. 0, 5	

Nombre de jours de Beau	15
de Couvert	9
de Nuages	7
de Vent	3
de Tonnerre . . .	0
de Brouillard. . .	5
de Pluie	7
d'Aurore bor. . .	1

Quantité de Pluie	4, 3 lignes.
D'Evaporation	30, 0
Différence	25, 9

Le vent a soufflé du N.	11 fois.
N.-E.	5
N.-O.	8
S.	0
S.-E.	1
S.-O.	2
E.	4
O.	4

TEMPÉRATURE : Froide & très-séche.

MALADIES : Aucune.

COTTE, Prêtre de l'Orat. Curé de Montmorency, &c.

A Montmorency, ce 1er novembre 1781.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES,

Faites à Lille, au mois d'octobre 1781, par m. BOUCHER, médecin.

LE temps, qui avoit été à la pluie tout le mois dernier, s'eſt eſſuyé ce mois, & a été tel que le laboureur le deſiroit pour les nouvelles ſemailles. Nous n'avons guere eu de pluie que par ondées, ſi l'on en excepte les derniers jours du mois.

Le mercure, dans le barometre, s'eſt ſoutenu preſque tout le mois à la hauteur de 28 pouces; mais le 29 & le 30 il étoit deſcendu à 27 pouces 5 ½ lignes.

La liqueur du thermometre ne s'eſt guere elevée, de tout le mois, au-deſſus du terme du tempéré. Les vents ont varié.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 12 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 4½ degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 7 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4½ lignes. La différence entre ces deux termes eſt de 10½ lig.

Le vent a ſoufflé	5 fois du nord.	6 fois du nord vers l'oueſt.
	6 fois du nord vers l'eſt.	7 fois de l'oueſt.
	2 fois du ſud.	5 fois du nord vers l'oueſt.

Il y a eu 28 jours de temps couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois, mais plus grande au commencement qu'à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'octobre 1781.

LA maladie aiguë dominante de ce mois a été la fievre continue, bilieuse-putride, qui a régné parmi toutes les classes des citoyens. Elle étoit de nature à indiquer plutôt l'emploi des émético-cathartiques que des saignées, qui en général n'étoient guere indiquées qu'à l'égard des tempéraments sanguins & pléthoriques. Le petit-lait, la sérosité du lait de beure, les tisanes nitrées, l'oxymel; les décoctions de tamarins, en un mot les boissons acidulées avec les végétaux, étoient les autres moyens propres à combattre la maladie qui se terminoit heureusement par une diarrhée bilieuse. Dans son progrès elle portoit souvent à la tête; alors on appliquoit avec succès des vésicatoires aux jambes.

Il y a eu des fluxions de poitrine d'un mauvais caractere, & quelques angines. Il se trouvoit souvent, dans ces deux maladies, complication de saburre dans les premieres voies, qu'il étoit essentiel d'évacuer dès le commencement.

La petite-vérole étoit considérablement affoiblie, tant pour la qualité de la maladie, que pour le nombre des malades, au point qu'à la fin du mois on n'en entendoit plus parler.

Nos hôpitaux fourmilloient de malades travaillés de fievre intermittente, tierce dans la plûpart, & récidive de l'été dernier. On ne réussissoit guere à la déraciner avec le quinquina, de quelque façon qu'il eût été préparé: on se trouvoit mieux d'insister sur les remedes fondants & les purgatifs.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Obſervations théoriques & pratiques ſur la maladie épidémique de Montfort-l'Amaury; par m. DE MONTPLANQUA, *docteur en médecine de l'univerſité de Montpellier, membre de la ſociété royale des ſciences de la même ville, médecin employé pour les épidémies, &c. A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez* P. Fr. Didot jeune, *libraire-imprimeur de* MONSIEUR, *quai des Auguſtins,* M. DCC. LXXX. *in-*12 *de 75 pages. Prix* 20 *ſols.*

M. *Fouquet*, nommé par la ſociété royale des ſciences de Montpellier, pour examiner ce recueil d'obſervations, s'exprime ainſi : « Cet ouvrage eſt écrit avec beaucoup d'ordre; l'auteur, après avoir préſenté ſuccinctement le tableau des cauſes des maladies épidémiques, vient enſuite à l'examen de ces mêmes cauſes relativement aux lieux où l'épidémie a exercé ſes ravages; il préſente la topographie du principal lieu, & des villages circonvoiſins; &, après cet examen, il conclut à regarder les qualités phyſiques de l'air, comme les principales cauſes de cette épidémie. Le plan de traitement qu'il a ſuivi dans ſa pratique, & dont il a confirmé le ſuccès par une foule d'obſervations, nous a paru très-bien fait; nous avons trouvé ſur-tout digne d'éloge les deſcriptions particulieres de cette maladie, le choix des remedes qu'il a employés, le temps qu'il a choiſi

pour leur adminiſtration : tous ces détails annoncent un homme nourri dans la bonne médecine.

L'auteur de ce recueil, pour ne laiſſer rien à deſirer à ceux qui ſouhaiteront connoître l'épidémie dont il a donné la deſcription, rapporte les maladies intercurrentes qui ſont ſurvenues durant l'épidémie, & le traitement qui leur a été le plus favorable ».

Ce rapport eſt bien fait pour donner une idée avantageuſe de m. *de Montplanqua.* Nous allons faire connoître ſuccinctement, & d'après lui-même, l'épidémie qu'il a eu à combattre, & les moyens qu'il a employés.

« Les épidémies, de même que les autres maladies, ont trois temps différents : celle de Montfort a ſubi exactement cette loi. Elle a diminué à meſure que la cauſe s'en diſſipoit ; enfin, elle a ceſſé lorſque ſa cauſe n'a plus eu lieu. Elle s'eſt d'abord manifeſtée par des ſymptômes très-alarmants. Dans ſon état elle a été meurtriere, & la convaleſcence en a été lente, & ſouvent pleine d'écueils & de dangers. La violence des ſymptômes a diminué par la longueur de l'épidémie ; celle-ci, ſans diſparoître totalement, eſt devenue moins meurtriere, & a entiérement ceſſé. La cauſe des maladies s'affoiblit-elle en ſe propageant ? Les corps s'y accoutument-ils, enſorte que ſon impreſſion délétere ſoit moins funeſte ? Les ſecours de l'art, en diminuant le nombre des malades, concourent-ils à modifier la cauſe générale ?

Les premiers malades ont été affectés de mouvements ſpaſmodiques fréquents, de ſoubreſauts de tendons, & de convulſions violentes. Dans le fort de l'épidémie, le genre nerveux paroiſſoit moins affecté ; cependant la putréfaction faiſoit des progrès rapides. Les malades périſſoient, ſans avoir d'autres ſignes mortels que la diſſolution des liquides. Les véſicatoires, qui étoient bien placés

dans les premiers temps, pouvoient devenir nuisibles, lorſque la fonte du ſang & des humeurs paroiſſoit démontrée par les ſymptômes qui la caractériſent. La nature a ſemblé nous indiquer l'utilité des véſicatoires : elle y a ſuppléé chez un malade qui s'étoit refuſé à leur application : il s'eſt formé un abcès à la cuiſſe, qui a rendu une pinte de pus, & a terminé la maladie ; ce qui démontre évidemment la néceſſité de ce ſecours dans des maladies aiguës, ſur-tout dans une conſtitution épidémique, telle que celle de Montfort. *Duret*, après *Hippocrate*, obſerve que des abcès aux cuiſſes doivent être conſidérés comme des criſes. Preſque tous les malades de cette conſtitution ſont devenus ſourds ; mais cette ſurdité n'a pas été un ſigne de guériſon, quoique *Riviere* & preſque tous les praticiens aient obſervé que ce ſymptôme eſt ſouvent de bon augure dans les maladies aiguës, au lieu qu'il eſt preſque toujours mortel dans les maladies chroniques.

La ſaignée, ſi le pouls étoit plein & dur, l'émétique dans le commencement, les acides, les véſicatoires, lorſque la tête étoit menacée, le quinquina en décoction aſſocié avec les purgatifs ; ceux-ci, répétés de temps en temps, ſur la fin des maladies, nous ont réuſſi. Nous avons auſſi employé le camphre avec le nitre ; mais ſon uſage n'a pas été aſſez ſoutenu, pour pouvoir en fixer l'efficacité dans ces maladies. En général, ce remede a été excellent dans pluſieurs cas de fievres malignes : nombre de malades, traités par la méthode que nous venons d'indiquer, ont été parfaitement guéris.

Les redoublements de la fievre, qui étoient violents, fréquents & irréguliers, & les ſignes de putridité, qui ſe manifeſtoient ſenſiblement, nous ont donné l'indication de l'uſage du quinquina. Ce furent ſans doute les exacerbations qui ont ſou-

vent lieu dans les fievres malignes, qui déterminerent les médecins à employer le quinquina dans les fiévres de cette espece. On ne sauroit trop le répéter, ce remede doit être regardé comme un des plus utiles dans les cas de fievres de mauvais caractere ».

Analyse de l'eau minérale d'une fontaine située rue des Carmes, à Saint-Pol en Artois, faite par nous L. J. DECROIX, & P. J. BOUDIN, apothicaires-chymistes de Lille en Flandres, dénommés par m. DE CALONNE, intendant des provinces de Flandre & d'Artois, pour examiner & analyser ladite eau minérale. Nous y avons procédé à S. Pol le 29, le 30 & le 31 juillet 1781, & à Lille le 3 août & jours suivants.

Tel est le titre de cette brochure *in*-8°. de 17 pages.

Les expériences faites par mm. *Decroix* & *Boudin*, leur ont donné à connoitre, 1°. que l'origine de cette eau minérale vient des lieux montagneux vers ouest-sud-ouest de la ville, d'où, descendant, pour donner naissance à la source, se charge de ses principes, en lavant des pyrites ferrugineuses, une terre calcaire, une terre argilleuse & de la glaise. 2°. Que cette eau contient du fer combiné avec un acide qui met ce métal dans l'état salin. 3°. Une terre calcaire dont une partie non combinée, une partie combinée avec une très-petite portion de soufre, & une autre partie combinée avec un acide, cette derniere partie par conséquent réduite aussi dans l'état salin. 4°. Du sel marin à base d'alkali fixe minéral.

5°. Beaucoup d'air. 6°. Que de tous ces principes, la terre calcaire est la plus dominante.

S'il nous est permis de dire quelque chose relativement aux vertus de cette eau minérale, nous dirons :

Qu'en raison de la terre alkaline non combinée, elle est propre à mortifier légérement les acides des premieres voies.

En raison des sels vitriolique & marin en très-petite quantité, elle est apéritive & propre à lever les obstructions des visceres.

En raison de l'*hépar sulphuris*, elle est propre à pousser légérement par la peau : elle nous paroît donc convenir dans les maladies des voies urinaires, dans la maladie hypocondriaque, & dans les éruptions cutanées : c'est aux médecins à décider de la maniere de la prendre & de la rendre plus active par l'addition de quelques sels neutres, comme le sel de *Glauber*, d'*Epsom*, de *Seignette*, de *Sedlitz*, vitriol de mars, &c. & de prescrire le régime que le malade doit observer.

Expériences nouvelles sur les propriétés de l'alkali volatil fluor; par m. MARTINET*, curé de Soulaines, près Bar-sur-Aube. A Paris, de l'imprimerie de* MONSIEUR, 1780, *in*-8°. *de* 41 *pag.*

S'il ne falloit que du zele & de bonnes intentions pour exercer la médecine, nous ne doutons point que m. *Martinet* ne fît autant d'honneur à cet art qu'il en fait à l'humanité. Le rôle qu'il joue vis-à-vis de ses paroissiens est beau sans doute; les secours qu'il leur porte méritent la plus grande reconnoissance de leur part : mais il faut que m. *Martinet* l'avoue, il a pris la lunette de m. *Sage*, & il voit tout avec cette lunette. *L'alkali volatil*

fluor eſt entre ſes mains une panacée univerſelle ; & ſi l'on vouloit ſe permettre de plaiſanter quand il s'agit d'une choſe auſſi importante que la ſanté des hommes, on diroit à m. le Curé (d'après ſa brochure) : Monſieur, je me ſuis brûlé (*pag.* 4), prenez trois gouttes d'*alkali volatil fluor*, & toute l'affaire eſt faite. — Monſieur, je ſuis enragé (*p.*7), prenez de l'*alkali volatil fluor.* — Monſieur, j'ai la dyſenterie (*pag.* 8), prenez de l'*alkali volatil fluor*[1]. — Monſieur, j'ai un lait répandu (*p.*12), prenez de l'*alkali volatil fluor.* — Monſieur, j'ai mal aux dents (*pag.* 14), prenez de l'*alkali volatil fluor.* — Monſieur, j'ai des dartres, un éryſipele, le feu ſacré (*pag.* 15), prenez de l'*alkali volatil fluor.* — &c. &c. Et toujours & par-tout de l'*alkali volatil fluor.* Car enfin, d'après une théorie ſublime établie par m. *Sage*, toutes nos maladies ſont dues à un acide phoſphorique développé, que l'on neutraliſe avec l'*alkali volatil fluor* dans quelque partie du corps qu'il ſe trouve. Vos poumons, votre eſtomac, vos inteſtins, vos vaiſſeaux s'en trouvent farcis, & la combinaiſon de l'acide avec l'alkali s'y fait auſſi bien, auſſi sûrement que dans un matras, & toujours à l'avantage du malade qui n'a plus dans ſes différents organes qu'un ſel neutre innocent, au lieu

---

[1] *Car*, dit m. Martinet, *la ſœur apothicaire de l'hoſpice de charité à la barriere de Sève*, m'a dit, pour ajouter à ma propre expérience, *qu'elle avoit employé l'alkali volatil dans la dyſenterie avec le plus grand ſuccès.* Sûrement m. *Martinet* alloit voir l'hoſpice comme curé qui ne trouve rien de plus inſtruit qu'une ſœur griſe apothicaire qui emploie l'*alkali volatil fluor.* S'il y avoit été un peu comme médecin, il ſe ſeroit ſouvenu que ce n'eſt pas à la ſœur apothicaire à ordonner, mais bien à ſon confrere le médecin : & sûrement il lui auroit fait l'honneur de le conſulter ſur les maladies régnantes, & la maniere de les traiter.

d'un acide amer qui causoit en lui les plus grands ravages «.

En blâmant la théorie sur laquelle s'appuie m. *Martinet* [1], nous applaudissons à ses vues vraiment pastorales, & nous ne prétendons point nier les faits qu'il avance, quelle que soit sa maniere de les expliquer ; mais qu'il nous permette d'abord de lui demander s'il ne lui est point arrivé, ou combien de fois il lui est arrivé d'appliquer l'alkali volatil à des maladies auxquelles il étoit contraire ? Ensuite de l'avertir des dangers qu'il feroit courir à plusieurs malades s'il continuoit de le donner ainsi *indiscrétement* (qu'il nous passe l'expression) à tous propos, & sans une indication bien reconnue. Cependant nous conviendrons que les expériences de m. *Martinet* méritent d'être examinées & répetées par des gens de l'art, qui d'ailleurs distingueroient soigneusement ce qui seroit vraiment des découvertes d'avec ce qui a été connu des médecins qui nous ont précédés ; & qui donneroit la véritable explication de la maniere dont l'alkali volatil agit.

A la page 16 m. *Martinet* annonce le traitement d'un cancer par l'*alkali volatil fluor.* Il a fait sur cette maladie plusieurs expériences qui font le principal sujet d'une seconde brochure dont le titre est :

---

[1] Au lieu de discuter ici cette théorie, nous renvoyons le lecteur à ce que nous en avons dit dans le journal de *février* 1778.

Observations médico-chymiques sur le cancer; par m. MARTINET, *curé de Soulaines, près Bar-sur-Aube.*

Ingens sub minimâ mole latet malignitas.
SYDENHAM, *sect.* I.

A Paris, de l'impr. de MONSIEUR, 1781, *in-8°. de 39 pages.*

Dans ces observations la théorie de m. *Martinet* est toujours la même, mais les faits qu'il cite, & les succès qu'il a obtenus, méritent quelque attention.

L'auteur commence par distinguer les quatre degrés du cancer; il annonce ensuite (*pag.* 7.) l'*alkali volatil fluor* comme le spécifique de cette maladie, & il passe à l'exposition des faits.

Premier fait.

Un cancer dans le troisieme degré, c'est-à-dire, quand la peau commence à s'ouvrir; fut traité en couvrant le sein malade d'une compresse trempée dans de l'eau, sur une pinte de laquelle on avoit versé une cuillerée d'alkali volatil : *En moins de 15 jours*, c'est m. Martinet qui parle, *cette fille sentit un très-grand soulagement; la tumeur s'amollit, la chaleur brûlante s'éteignit, les doulears aiguës cesserent, & la malade fut en état de travailler. – Au bout de 5 mois l'humeur ichoreuse se tarit, & la plaie se cicatrisa. – La santé a été parfaite depuis.*

Second fait.

Le cancer, qui fait le sujet de cette observation, étoit porté depuis huit ans par une femme âgée de 66 ans. Il étoit au quatrieme degré, avec perte d'appétit & de sommeil, marasme absolu, forces

forces épuisées, hémorrhagies & foiblesses. La grosseur de la tumeur est comparée à celle d'un *foie de veau*; elle comprenoit, dans son étendue, quatorze petits cancers ouverts. Le traitement avec l'alkali volatil, annoncé par m. *Martinet*, a duré depuis le 6 août 1780, jusqu'au 17 avril 1781; &, à cette époque, le cancer étoit réduit à la grosseur d'un œuf d'oie, & n'avoit plus à sa superficie que trois bouches ouvertes.

Troisieme fait.

M. *Martinet* parle ici d'un cancer occulte, avec engorgement jusques sous l'aisselle, qui étoit accompagné de douleurs atroces, & avoit été traité sans succès avec des cataplasmes de ciguë; mais par le moyen de l'alkali volatil employé depuis le 4 janvier dernier jusqu'au 18 avril, les douleurs étoient enlevées, & la tumeur paroissoit diminuée. Cependant, dit l'auteur, la malade n'est pas exempte de douleurs passageres & supportables. Dans ce dernier traitement la malade, qui étoit vigoureuse, prit aussi de l'alkali volatil intérieurement, 4 à 5 gouttes dans un verre d'eau fraîche; ce que m. *Martinet* n'avoit pas pratiqué dans la seconde observation, parce que la femme qui en fait le sujet étoit trop foible.

Quatrieme fait.

Un enfant, âgé de moins d'un an, portoit depuis sa naissance, au côté gauche de la poitrine, une glande d'abord blanche & grosse comme une lentille, ensuite plus grosse & pourpre, enfin noire, plus large qu'un écu de six francs, & couverte d'une peau séche comme si elle eût été brûlée avec un fer rouge, &c.

M. *Martinet* étendit une cuillerée à café d'alkali volatil dans une chopine d'eau; il en fit appliquer une compresse renouvellée deux fois par

jour. Au bout de trois jours le mal suppuroit, &c. Mais m. *Martinet* ne donne ce fait que *comme un* phénomène ; il n'affirme point qu'il y eût cancer, & ne nous dit point quel fut le succès qu'il obtint avec l'alkali volatil.

Après ces quatre faits on lit deux pages entieres sous le titre d'*observations*, & qu'il nous paroît que l'on auroit dû intituler *réflexions*. L'auteur y discute dans quel cas l'amputation convient pour le traitement du cancer, & dans quel cas il faut attaquer les humeurs viciées, &, comme on doit le pressentir, l'alkali volatil convient toujours, & remplit toutes les indications.

Ensuite m. *Martinet* compare le cancer avec la brûlure : on juge bien que c'est ici le triomphe de l'acide phosphorique. Dans la brûlure, c'est l'acide phosphorique igné qui émane des corps en combustion ; &, dans le cancer, c'est l'acide phosphorique animal en fermentation, qui émane du premier point cancéreux, &c. Cette comparaison mene à une observation d'un enfant brûlé dans ses vétements.

La brûlure étoit affreuse, dit l'auteur, *la ligne qui la circonscrivoit commençoit à l'os sacrum, montoit le long de l'épine du dos jusqu'au-dessous des omoplates ; de-là elle passoit sous l'aisselle, & , traversant l'extrémité du sternum, elle entouroit les deux tiers du ventre ; elle retournoit ensuite sous l'ombilic, &, passant à travers la partie inférieure de l'aîne droite, elle enveloppoit toute la cuisse, son intérieur excepté, jusqu'à la rotule, &c. &c.* Les accidents qui accompagnent la brûlure étoient portés au dernier degré ; on enveloppa d'abord l'enfant dans des linges trempés dans de l'alkali volatil pur, que l'on eut soin de renouveller. Dès le lendemain on ne se servit plus que d'une eau alkaline, excepté sur les bords, jusqu'au quatrieme jour que l'on fit usage de l'onguent calaminaire de *Turner*.

Après ce fait exposé, l'auteur retombe dans sa théorie pour expliquer la ressemblance qui existe entre la brûlure & le cancer; il s'appuie sur l'autorité de mm. *Bertholet & Brongniard*, pour prouver l'existence de l'acide phosphorique tout formé dans les animaux; &, dès que cette existence est prouvée, il en conclut que c'est ce seul acide phosphorique qu'il faut attaquer dans le cancer, & que par la loi des affinités chymiques l'alkali volatil, qui a beaucoup d'affinité avec lui, va le neutraliser aussi-tôt qu'il lui est offert, & rend nuls tous ses mauvais effets.

Nous voyons avec peine m. *Martinet* suivre ainsi le système qu'il a caressé d'abord : pourquoi se tourmente t-il pour expliquer tout à l'aide d'une théorie imaginaire ?

De l'*exposition théorique des effets de l'alkali volatil*, m. Martinet passe à l'*examen des humeurs du cancer*; & il s'en tient à parler de ce que produit le cancer ouvert, en avouant qu'*il faudroit, pour bien faire l'analyse des différentes humeurs qui constituent le cancer, procéder chymiquement sur toutes les parties de sa masse.* L'ouvrage est terminé par une *expérience* faite sur du sang que l'auteur a laissé putréfier pendant trois mois dans une fiole bien bouchée. — *Le serum & le coagulum*, dit-il, *n'étoient point séparés distinctement; il étoit épais, & ressembloit parfaitement au sang putride du cancer.* De l'acide vitriolique, versé sur ce sang, a excité une vive effervescence; ce qui nous paroît ne pas trop convenir à la comparaison : car si ce sang putréfié ressemble parfaitement au sang putride du cancer, & si le cancer contient de l'acide phosphorique, il n'est pas probable qu'un acide fasse effervescence avec un autre acide, il vaudroit bien mieux, pour l'arrangement de la théorie, que ce fût de l'alkali.

Mais ponrquoi toujours vouloir assujettir l'ex-

plication de quelques faits à une théorie que l'on a créée, plutôt que de rassembler un grand nombre de faits pour établir les fondements d'une saine théorie ? Cette maniere de procéder est fautive en tout, & sur-tout en médecine. D'ailleurs m. *Martinet* peut-il regarder l'alkali volatil comme le remede spécifique du cancer, parce que dans trois cancers il a eu du succès par le moyen de l'alkali volatil ? Si l'on vouloit énumérer les remedes proposés contre cette maladie, l'on ne sauroit dans quel mille ranger l'alkali volatil, presque tous ces remedes font obtenir des succès, font crier au miracle, pour rentrer dans le néant d'où l'on n'auroit pas dû les tirer ; & quand il seroit vrai que l'alkali volatil dût quelque jour être reconnu un bon remede contre le cancer, il n'en faudroit pas moins aujourd'hui ne l'employer qu'avec la plus grande circonspection.

Dissertation sur les maladies de l'urethre, avec des réflexions sur la méthode qu'ont employée jusqu'à présent quelques praticiens ; par m. GUÉRIN *, ancien chirurgien-major de marine, maître en chirurgie à Rouen, & membre du college de Saint-Côme de cette ville. A Paris, chez l'*Auteur*, rue d'Argenteuil, maison du vitrier, butte Saint-Roch ;* Durand*, libraire, rue Galande ; &* Didot*, quai des Augustins.* 1780. *in-12 de 317 pages.*

L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire *à monseigneur le prince de Hohenlo de Waldembourg, général des galeres, grand-croix & commandeur de l'ordre de Malte, colonel au ser-*

vice de France, & d'un discours préliminaire dans lequel l'auteur déclame fortement contre les charlatans.

De toutes les suites de la maladie vénérienne, les affections de l'urethre ont toujours passé pour les plus fâcheuses, & le traitement de ces maladies est encore fort épineux, même pour les gens les plus instruits. Persuadé de cette vérité, m. *Guerin* veut rendre ce traitement moins embarrassant & plus facile, & avec une franchise dont on doit lui savoir gré, il nous offre pour guide toutes les lumieres que lui ont fournies une étude & une pratique de vingt ans sur ce genre de maladie.

Après quelques généralités sur la maladie vénérienne, & sur les maladies des reins & de la vessie, l'auteur présente les causes communes de l'*ischurie* ou de la suppression d'urine, telles que l'*inflammation* ou la *paralysie de la vessie, la pierre, les abcès au perinée*; mais il s'arrête ensuite particuliérement à la *strangurie* & à la *dysurie*, dont il détaille les causes ordinaires.

On desireroit, sur cet article, que l'auteur eût plus exactement tenu la parole qu'il donne dans sa préface, d'exposer tout ce qui a été écrit sur la même matiere. Il eût pu, par exemple, au lieu d'employer beaucoup de temps à combattre l'existence des carnosités, & à réfuter m. *Daran*, rappeller ce qu'ont dit des auteurs recommandables (1) sur le spasme de la vessie, qui s'étend jusqu'à l'urethre, sur le gonflement de la substance spongieuse de l'urethre, sur les duplicatures membraneuses & les distorsions accidentelles de ce canal; enfin sur les affections de la prostate dont m. *Fabre* a parlé avec tant de justesse, soit dans son traité des maladies vénériennes, soit dans ses nouvelles observations sur la même maladie.

(1) *Voyez* la Nosologie, *SAUVAGES*, à l'article de l'*ischurie*, des *dysuries* & du *dyspermatique*.

D'après la lecture & la méditation de ces auteurs, m. *Guerin* se seroit, vraisemblablement, plus étendu sur les cas dans lesquels il a été obligé de changer sa méthode qui consiste presque toujours à employer des bougies qu'il rend adoucissantes, résolutives, fondantes ou détersives, suivant les différentes indications, méthode supérieure, sans doute, à celle de m. *Daran*, en ce qu'elle est plus diversifiée, mais qui néanmoins peut produire les mêmes abus en rejettant trop loin le traitement médical, pour n'employer que les bougies. Ainsi, quelque mérite qu'ait d'ailleurs la dissertation de m. *Guerin*, nous croyons que la matiere qu'il a traitée est bien éloignée d'être épuisée. Pour la remplir il faudroit, à ce qu'il nous paroît, exposer distinctement & séparément les cas qui demandent les secours de la médecine, & ceux qui exigent les secours de la chirurgie.

Dans le premier article on développeroit les affections du col de la vessie & de l'urethre, dans lesquelles les bougies sont nuisibles, tels sont les inflammations du col de la vessie & de l'urethre vésicale, (maladie peu connue, mais très-dangereuse); les affections muqueuses & catarrhales du col de la vessie & de l'urethre, la répercussion d'un virus dartreux sur ces mêmes parties, les contractions spasmodiques, les distorsions accidentelles du même canal, enfin les tumeurs, les abcès, les ulceres, les callosités de la prostate, & on indiqueroit le traitement convenable.

Dans le deuxieme article, c'est-à-dire dans la partie chirurgicale, on spécifieroit les vices qui exigent véritablement des bougies, les cas dans lesquels ce remede procure la guérison, & ceux dans lesquels il n'est qu'auxiliaire, la variété des bougies, les précautions à prendre avant, pendant & après leur introduction. Enfin, comme l'a dit m. *Louis* dans une fort bonne dissertation sur cette

matiere, *il faudroit apporter une ſuite d'obſervations-pratiques, & de recherches propres à guider dans la cure par des principes certains & applicables* à priori, *à la diverſité des cas qui ſe préſentent* (1).

On pourroit peut-être encore reprocher à m. *Guerin* de nous avoir donné plutôt des matériaux pour compoſer un bon ouvrage, que d'en avoir fait un lui-même ; car on ne peut donner ce nom à un amas indigeſte de phraſes, dans lequel les cauſes d'une maladie, ſes ſymptômes, ſa curation ſont confondus, où l'on répette ſans ceſſe & ſans néceſſité les mêmes choſes ; on l'on ne trouve ni ordre, ni clarté, ni conciſion, & qui fourmille de fautes de ſtyle.

Cependant nous convenons que cette diſſertation contient des faits inſtructifs, & qui annoncent un bon artiſte, & nous ſommes perſuadés qu'en conſervant tout ce qui s'y trouve de bon, en réformant le plan de l'ouvrage, en y établiſſant une diviſion néceſſaire, on pourroit en compoſer une centaine de pages aſſez intéreſſantes, & capables de donner une idée avantageuſe de la pratique de l'auteur que nous devons remercier du ſoin qu'il a pris de combattre le charlataniſme, & de découvrir les menées de ces inſectes malfaiſants qui nuiſent à la ſaine médecine, & ſont ſi meurtriers pour les malades.

On trouve, dans le même volume, un traité ſur les gonorrhées, contenant, avec l'avant-propos, 88 *pag.*

M. *Guerin* annonce qu'il veut bien en faire préſent au public, mais le public eſt quelquefois ingrat, & nous ne pouvons pas répondre de l'étendue de ſa reconnoiſſance. Ce traité nous paroît aſſez étroitement lié avec la diſſertation précédente pour ne pas en être ſéparé.

(1) Maladies vénériennes d'*Aſtruc*, édition françoiſe, à la fin du ſecond tome.

Tous les auteurs de ce siécle conviennent que la gonorrhée est un écoulement salutaire qu'il faut laisser guérir par la nature, & ils sont seulement divisés sur cette question, savoir s'il faut administrer du mercure ou non. M. *Guerin* n'est pas pour la médecine expectante ; non-seulement il poursuit le mal par des frictions, par des purgatifs fréquents, par des pilules, mais il recommande encore très-expressément d'employer des bougies dès que l'inflammation commence à tomber, quoiqu'il convienne que cette méthode irrite, & même fasse gonfler quelquefois les testicules. Il pare à tous les inconvénients par la variété des bougies, & il les conseille dans la déclinaison de toute gonorrhée qui passe six semaines ; si l'écoulement est fort, il le diminue par des bougies déterfives ; s'il est foible, il emploie des bougies toniques, &c.

De tels principes peuvent former un présent dangereux, malgré la bonne foi de celui qui les expose, quand l'auteur néglige de les appuyer sur la méthode & sur les autorités dont on a besoin en médecine dans toutes les circonstances, mais particuliérement quand on traite d'une matiere capable d'exciter l'intérêt du public, & l'attention des gens de l'art.

Peut-être qu'en y réfléchissant bien, m. *Guerin* n'auroit pas affecté de rendre sa méthode si fort à la portée de ceux qui ne sont point instruits. Il n'ignore pas que tous ces avis au peuple, toutes ces manieres de se traiter soi-même que l'on donne au public, sont comme des instruments dangereux que l'on confie aux enfants qui ne savent que se blesser avec, loin de s'en servir utilement.

COURS DE MATIERE MÉDICALE.

M. *Alphonse Leroy*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, professeur de médecine & de chirurgie, ouvrira un cours de *Matiere médicale* le 20 décembre 1781, à six heures du soir, & continuera les jours suivants.

TABLE
DU MOIS DE DÉCEMBRE 1781.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, *le Journal de Médecine* du mois de décembre 1781. A Paris, ce 24 novemb. 1781.

POISSONNIER DESPERIERRE.

ERRATA.

Journal de novembre, pag. 396, *note*, ligne 12, on lit *expultio*, il faut *expuitio*.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les ſix derniers mois du journal de médecine de l'année 1781, formant le *tome* 56e.

EXTRAITS OU ANALYSES DE LIVRES.

LIVRES ANNONCÉS.

1°. Hygiene.

2°. Médecine.

3°. Anatomie, physiologie & chirurgie.

4°. Hist. nat. physique, botaniq. matiere médicale, pharmacie & chymie.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS.

1°. Histoire littéraire de médecine.

2.°. Institution médicale.

3°. Médecine.

4°. Anatomie & chirurgie.

5°. Hist. nat. physiq. botan. matiere médic. pharmacie & chymie.

Fin de la Table.

